

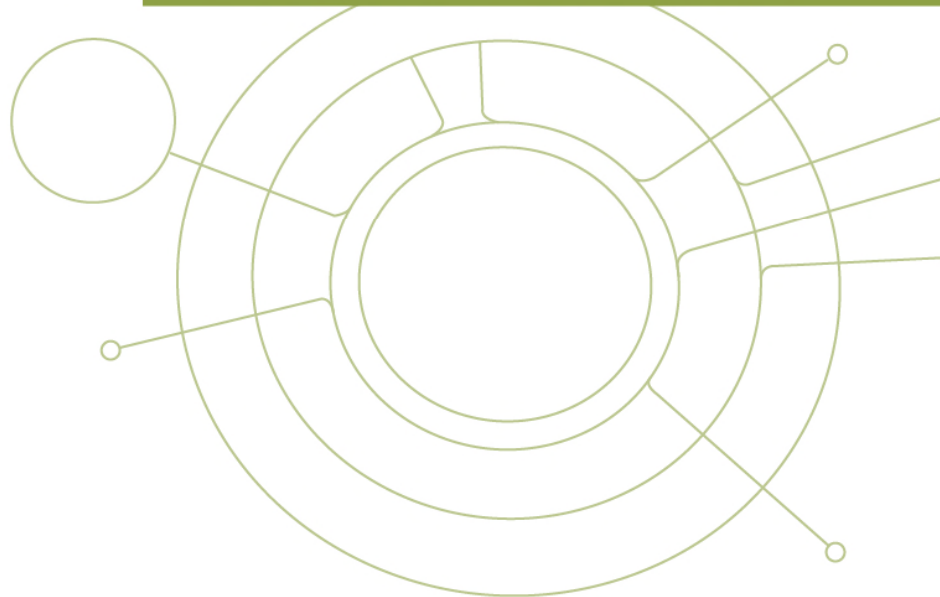


Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission



RAPPORT DE SURVEILLANCE DES COMMUNICATIONS



ISBN : 2290-7866

No de cat. : BC9-9E-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Ottawa (Ontario)

Canada

K1A 0N2

Tél. : 819-997-0313

Ligne sans frais : 1-877-249-2782 (au Canada seulement)

<https://applications.crtc.gc.ca/contact/fra/librairie>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 2020. Tous droits réservés.

Also available in English

Table des matières

1.	Aperçu de l'industrie des communications : Télécommunications et radiodiffusion	12
i.	Revenus.....	12
ii.	Abonnés	18
iii.	Rendement financier	21
iv.	Caractéristiques de l'industrie.....	24
v.	Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes	26
vi.	Méthodologie	27
	Regroupement d'entreprises par propriété.....	27
	Données régionales.....	27
	Services de radiodiffusion	27
	Services de télécommunication	27
	Données recueillies de la radiodiffusion.....	27
	Observateur des technologies média (OTM).....	28
	Définitions	28
2.	Faits saillants du secteur des télécommunications.....	32
i	Composition du marché	32
ii	Revenus.....	36
	Service de détail et service de gros.....	39
	Services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation.....	41
	Propriété canadienne.....	42
	Contribution.....	42
iii	Rendement financier	44
	Dépenses en immobilisations et intensité de capital.....	45
	Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA)	47
	Investissements en spectre.....	47
	Taux de résiliation	48
iv	Résumés par secteur.....	49
	Secteur des services mobiles de détail.....	51
	Secteur des services Internet fixes de détail	54
	Secteur des services téléphoniques filaires de détail	56
	Secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée	57
	Services de gros	59
v	Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes	62
vi	Méthodologie	65
	Dépenses en immobilisations et intensité de capital.....	65
	Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements.....	65

Lignes des services Internet de gros et revenus par province ou territoire et par région	65
Définitions	65
3. Faits saillants du secteur de la radiodiffusion	70
i. Revenus et rendement financier	72
ii. Caractéristiques de l'industrie	75
Composition du secteur	76
iii. Contributions au contenu canadien	78
iv. Revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet	81
v. Sous le projecteur : Radio commerciale	84
Composition du marché	86
Formules	87
vi. Sous le projecteur : SRC/CBC	91
Radio de la SRC/CBC	91
Télévision traditionnelle de la SRC/CBC	92
vii. Ensembles de données disponible sur Données ouvertes	95
viii. Méthodologie	97
Données recueillies par le CRTC	97
Observateur des technologies média (OTM)	97
Omdia (auparavant Ovum)	97
Numeris	100
Définitions	101
4. Disponibilité du service LTE et de la large bande	103
i. La couverture et la disponibilité des services mobiles	103
Environnement/point de vue concurrentiel	109
ii. La couverture et la disponibilité des services à la large bande	111
Disponibilité au niveau national	112
Disponibilité de la large bande par province et territoire	114
Disponibilité de la large bande dans diverses communautés	115
iii. Cartes de couverture	121
iv. Ensembles de données disponible sur Données ouvertes	127
v. Méthodologie	129
Les trois plus grands fournisseurs de services mobiles	129
Disponibilité des services à large bande : méthodologie	129
Disponibilité de la couverture mobile	129
Communautés de langue officielle en situation minoritaire	130
Secteurs des réserves des Premières Nations	130
Centres de population	130

Centres urbains et collectivités rurales	130
Définitions	131
4. Prix mensuels à la fin de l'année 2019 pour les services d'Internet, de téléphone mobile, de téléphone filaire et de télévision.....	136
i. Aperçu.....	136
Comment les Canadiens utilisent leurs services et quelles sont leurs dépenses	137
ii. Tendances des prix des services de communication de 2016 à 2019.....	138
Prix combinés moyens : Tendances nationales.....	138
Prix combinés moyens : Tendances provinciales et territoriales	140
Prix combinés moyens : Tendances urbaines et rurales.....	141
Fourchettes de prix : Tendances nationales	144
iii. Tarification : Un examen plus approfondi des ensembles des services mobiles et Internet.....	153
Prix des services mobiles (2016 à 2019)	153
Prix moyens déclarés	154
Prix des services Internet (2016 à 2019).....	159
iv. Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes	163
v. Méthodologie	167
Définitions	167
Méthode de calcul des moyennes	169
Liste des régions nationales :	169
Liste des collectivités rurales et des centres urbains.....	170

Liste d'infographies, graphiques et tableaux

1. Aperçu de l'industrie des communications : Télécommunications et radiodiffusion	12
Infographie 1.1 Faits saillants sur le secteur des communications, 2019.....	12
Graphique 1.1 Revenus des services des télécommunications et de la radiodiffusion (milliards \$).....	13
Graphique 1.2 Taux de croissance annuelle du revenu des services de communication (%)	14
Infographie 1.2 Revenus des services de communication par région, 2019	15
Graphique 1.4 Revenus des services de communication, par type de fournisseur de services (milliards \$)	17
Infographie 1.3 Faits saillants sur la pénétration et la disponibilité des services, 2019.....	18
Graphique 1.5 Abonnés à des services mobiles par type de service et population (millions).....	19
Graphique 1.6 Abonnés par type de service et nombre de ménages (millions)	20
Graphique 1.7 Pourcentage des revenus totaux, par groupes de propriété de services de radiodiffusion et de télécommunication (%).....	21
Graphique 1.8 Revenus des services filaires des entreprises de câblodistribution, par type de service.....	22
Graphique 1.9 Marges de BAIIA atteintes par les entreprises de câblodistribution, les FST titulaires et les autres fournisseurs de services (%).....	23
Infographie 1.4 Convergence de l'industrie – les entreprises de câblodistribution par rapport aux FST titulaires, 2019	24
Tableau 1.1 Pourcentage des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication générés par des entreprises exploitées dans plusieurs secteurs	25
2. Faits saillants du secteur des télécommunications	32
Infographie 2.1 Aperçu des revenus totaux des services de télécommunication, 2019	32
Voir la section Méthodologie pour obtenir de plus amples renseignements.....	33
Tableau 2.1 Part de marché des revenus totaux par type de fournisseur de services, 2019	33
Graphique 2.1 Revenus totaux par type de FST (\$ milliards).....	34
Graphique 2.2 Entreprises offrant des services de télécommunication par type de FST (%), 2019	35
Infographie 2.2 Part des revenus des télécommunications par secteur, 2019	36
Graphique 2.3 Répartition des FST par nombre de services offerts (%)	37
Graphique 2.4 Part des revenus des FST selon le nombre de services offerts (%)	38
Infographie 2.3 Aperçu de la part des revenus des services de détail et de la part des revenus des services de gros (%), 2019	39
Graphique 2.5 Revenus de télécommunication par catégorie et par province ou territoire (millions \$), 2019.....	40
Graphique 2.6 Lignes prêtes à soutenir l'accès haute vitesse de gros par province et par territoire (en milliers), 2019	41
Tableau 2.2 Pourcentage des revenus des services de télécommunication faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%)	41
Graphique 2.7 Subventions payées aux entreprises de services locaux titulaires (millions \$) et taux de contribution (%).....	42
Infographie 2.4 Aperçu des indicateurs clés du rendement financier des télécommunications, 2019	44
Graphique 2.8 Dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication selon le type (milliards \$)	45

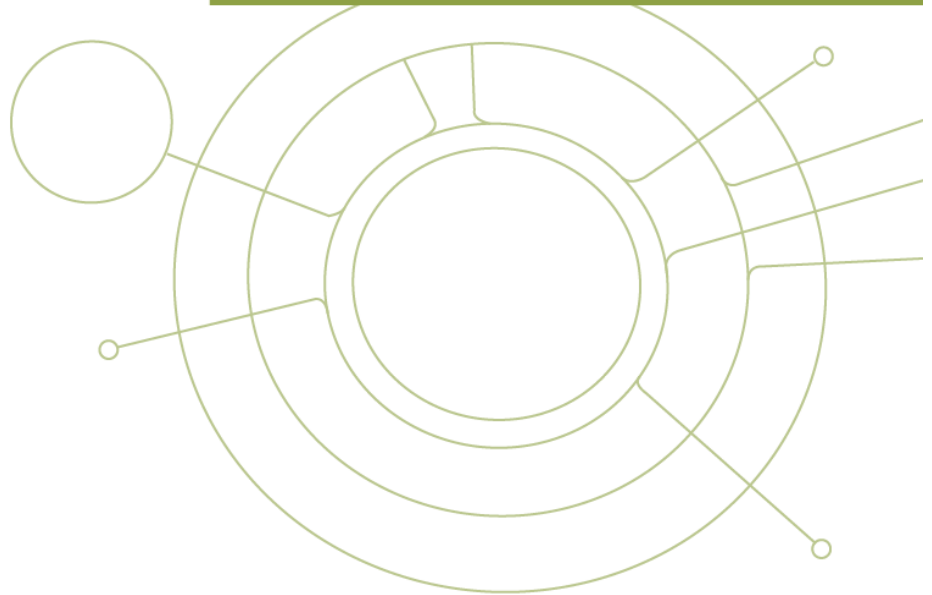
Graphique 2.9 Intensité de capital pour les industries présentant les rapports d'intensité de capital les plus élevés (%), 2019	45
Graphique 2.10 Intensité de capital des services de télécommunication (%), selon le type de FST.....	46
Graphique 2.11 Marges de BAIIDA par secteur (%)	47
Infographie 2.5 Aperçu des revenus de détail par secteur, 2019	49
Infographie 2.6 Aperçu du secteur des services mobiles de détail, 2019.....	51
Tableau 2.3 Composantes des revenus des services mobiles et de téléappel de détail (millions \$).....	52
Graphique 2.12 Part de marché pour les revenus des services mobiles de détail (%)	53
Infographie 2.7 Aperçu du secteur des services Internet fixes de détail	54
Tableau 2.4 Revenus des services Internet de détail (millions \$).....	55
Tableau 2.5 Aperçu du secteur des services téléphoniques filaires de détail.....	56
Tableau 2.6 Revenus des services locaux et interurbains de détail (millions \$)	56
Tableau 2.7 Aperçu du secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée	57
Tableau 2.8 Revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée de détail (millions \$).....	57
Tableau 2.9 Aperçu du marché de gros	59
Tableau 2.10 Revenus des services de télécommunication de gros, par secteur (millions \$).....	59
Graphique 2.13 Pourcentage de lignes de services Internet de gros à haute vitesse par région (%), 2019.....	60
Graphique 2.14 Pourcentage de la part des revenus des services Internet de gros à haute vitesse par région (%), 2019	60
Graphique 2.15 Lignes prêtes à soutenir l'accès haute vitesse de gros par vitesse de téléchargement (en milliers)	61
3. Faits saillants du secteur de la radiodiffusion	70
Tableau 3.1 Aperçu des revenus de radiodiffusion (milliards \$) et des contributions au contenu canadien (milliards \$), 2019	70
Graphique 3.1 Répartition du total des revenus de la radiodiffusion (en milliards de dollars), 2019.....	71
Tableau 3.2 Aperçu des revenus de la radio, de la télévision et de la distribution de radiodiffusion, ainsi que de la croissance et de la marge du bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)/d'exploitation, 2019	72
Graphique 3.2 Répartition des revenus par région (milliards \$), 2019	74
Infographie 3.1 Aperçu des caractéristiques de l'industrie, 2019	75
Infographie 3.2 Revenus et contributions par grand groupe de propriété, par secteur, 2019.....	76
Graphique 3.3 Nombre et part des entités de radiodiffusion par nombre de secteurs où les services sont offerts, 2019.....	77
Graphique 3.4 Part des revenus générés par les entités de radiodiffusion, par nombre de secteurs où les services sont offerts, 2019	77
Infographie 3.3 Contributions au contenu canadien, 2019	78
Graphique 3.5 Contributions au contenu canadien par source (millions \$), 2019	79
Graphique 3.6 Contributions au contenu canadien par rapport au total des revenus de radiodiffusion (millions \$)	79
Infographie 3.4 Aperçu des revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet, 2019	81

Graphique 3.7 Revenus estimatifs des services sonores diffusés par Internet au Canada (millions \$), 2019...	83
Graphique 3.8 Revenus estimatifs des services vidéo diffusés par Internet au Canada (millions \$), 2019	83
Tableau 3.3 Aperçu de la radio commerciale, 2019	84
Graphique 3.9 Revenus des stations de radio commerciales de langue tierce (%) et nombre de stations par marché, 2019	85
Tableau 3.4 Composition du marché de la propriété en radio, 2019	86
Graphique 3.10 Part d'écoute des formules du marché francophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2019	87
Graphique 3.11 Part d'écoute des formules du marché anglophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2019	88
Graphique 3.12 Revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries (millions), 2019	89
Graphique 3.13 Revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries au Canada (à l'exception du Québec) par rapport aux stations du Québec (millions \$), 2019.....	90
Tableau 3.5 Aperçu de la SRC/CBC, 2019.....	91
Tableau 3.6 Répartition des stations de radio par marché et par formule, 2019	91
Tableau 3.7 Comparaison entre les stations de télévisions de la SRC/CBC et les stations de télévision traditionnelle privées, 2019	92
Graphique 3.14 Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, par source (%), 2019	93
Graphique 3.15 Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (%), 2019.....	93
Graphique 3.16 Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (millions \$)....	94
4. Disponibilité du service LTE et de la large bande	103
Infographie 4.1 Faits saillants sur la couverture des services mobiles, 2019.....	103
Graphique 4.1 Nombre de points d'accès Wi-Fi gratuits au Canada, par région, 2019.....	106
Graphique 4.2 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE au Canada, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%)	107
Graphique 4.3 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE, par région, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%), 2019	108
Graphique 4.4 Couverture LTE des principales routes et autoroutes (%), par région, 2019	108
Infographie 4.2 Couverture du service mobile des 3 plus grands et des autres fournisseurs, 2014 par rapport à 2019	109
Graphique 4.5 Trafic d'appels et de données en itinérance par destination (%), 2019.....	109
Graphique 4.6 Taux de pénétration des abonnés, en pourcentage de la population totale (%).....	110
Infographie 4.3 Aperçu de la disponibilité des services Internet à large bande, 2019	111
Tableau 4.1 Principaux indicateurs de la disponibilité des télécommunications (en pourcentage de la population pour les services mobiles et en pourcentage des ménages pour les services Internet).....	112
Graphique 4.7 Disponibilité des services à large bande, par vitesse (% des ménages)	113
Tableau 4.2 Disponibilité des services à large bande par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2019	114
Infographie 4.4 Points d'intérêt concernant la disponibilité des services Internet à large bande dans divers communautés, 2019	115

Graphique 4.8 Disponibilité des services à large bande - Régions urbaines c. rurales (% des ménages, 2019	116
Graphique 4.9 Comparaison de la disponibilité de la large bande dans les CLOSM, les collectivités rurales, les réserves des Premières Nations et le reste du Canada, par vitesse (% de ménages), 2019.....	117
Graphique 4.10 Disponibilité des services à large bande dans les réserves des Premières Nations, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2019	118
Graphique 4.11 Disponibilité des services à large bande dans les CLOSM, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2019	119
Tableau 4.3 Disponibilité des services Internet offrant des vitesses de 50/10 Mbps et un transfert de données illimité, par taille de la population et par province/territoire (% des ménages), 2019	120
Carte 4.1 Expansion de la couverture LTE, 2014 à 2019	121
Carte 4.2 Couverture des services LTE par nombre de réseaux dotés d'installations, 2019	122
Carte 4.3 Routes principales avec et sans la LTE, 2019	123
Carte 4.4 Disponibilité des services à large bande fixe, 2018 à 2019.....	124
Carte 4.5 Accessibilité à la large bande et aux services mobiles dans les réserves des Premières Nations, 2019	125
Carte 4.6 Disponibilité de la large bande et des services mobiles dans les CLOSM, 2019.....	126
4. Prix mensuels à la fin de l'année 2019 pour les services d'Internet, de téléphone mobile, de téléphone filaire et de télévision.....	136
Graphique 5.1 Prix moyen, par service (Canada).....	139
Graphique 5.2 Ventilation annuelle : prix combinés moyens du service 50/10 Mbps, transfert illimité, du forfait mobile de 5 Go, des services filaires de base et des services de télé de base (région : province/territoire et Canada).....	140
Graphique 5.3 Prix combinés moyens des services de communication (région : urbain et rural), 2019	141
Graphique 5.4 Ventilation entre les centres urbains et les collectivités rurales des prix combinés moyens pour les services 50/10 Mbps, transfert illimité, les forfaits mobiles de 5 Go avec minutes d'appels illimités et messages textes illimités, les services filaires de base et les services de télé de base (région : province/territoire et Canada), 2019	142
Graphique 5.5 Fourchette des prix déclarés des services Internet 50/10 Mbps, transfert illimité, des forfaits mobiles de 5 Go, des services filaires et des services de télé de base.....	145
Graphique 5.6 Services Internet : fourchette des prix déclarés pour les forfaits 50/10 Mbps, transfert illimité, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) [région : province/territoire].....	147
Graphique 5.7 Services mobiles : fourchette des prix déclarés pour les forfaits mobiles de 5 Go, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) (région : province/territoire)	149
Graphique 5.8 Services filaires : fourchette des prix déclarés et prix moyens déclarés, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) [région : province/territoire]	150
Graphique 5.9 Services de télé de base : fourchette des prix déclarés et prix moyens déclarés, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) [région : province/territoire]	152
Tableau 5.2 Ensembles de services mobiles inclus dans le sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication 2019.....	153
D'après les prix déclarés par les fournisseurs en 2019, il a peu de différence entre les prix des régions rurales et ceux de régions urbaines. Comme les centres urbains disposent de plus d'options pour les services mobiles, la fourchette de prix y est plus large, ce qui fait augmenter le prix moyen.	155

Graphique 5.11 Prix moyens des ensembles de services mobiles (région : urbain et rural), 2019	155
Graphique 5.12 Fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 1 Go, tout nombre de minutes, tout nombre de messages textes (données seulement à moindre coût) (région : province/territoire, urbain et rural), 2019	157
Graphique 5.13 Fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 5 Go, minutes et messages textes illimités (région : province/territoire, urbain et rural), 2019	158
Tableau 5.3 Ensembles de services Internet inclus dans le sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication 2019	159
Graphique 5.14 Prix moyens déclarés les plus bas (\$/mois) des services Internet (région : Canada)	160
Graphique 5.15 Prix moyen du forfait 50/10 Mbps, transfert illimité (région : province/territoire).....	161
Graphique 5.16 Fourchette des prix déclarés pour le service Internet 50/10 Mbps, transfert illimité, (région : province/territoire, urbain et rural), 2019	163
Tableau 5.5 Ensembles de services mobiles dans la collecte de données de 2019	168
Tableau 5.6 Ensembles de services Internet dans la collecte de données	168
Tableau 5.7 Liste des collectivités rurales et des centres urbains par province et par territoire	170

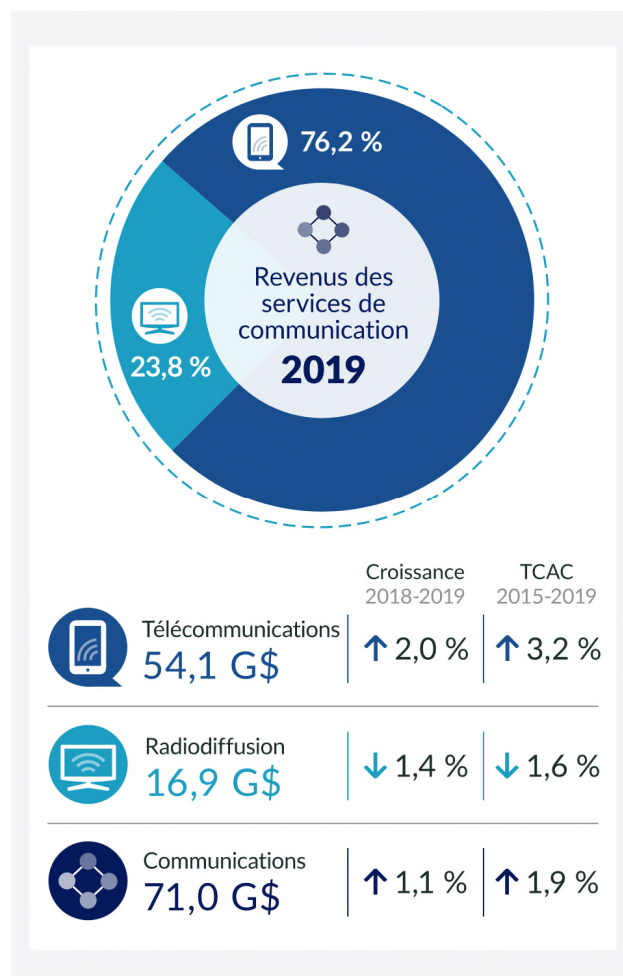
APERÇU DE L'INDUSTRIE DES COMMUNICATIONS : TÉLÉCOMMUNICATIONS ET RADIODIFFUSION



Aperçu de l'industrie des communications : Télécommunications et radiodiffusion

i. Revenus

Infographie 1.1 Faits saillants sur le secteur des communications, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

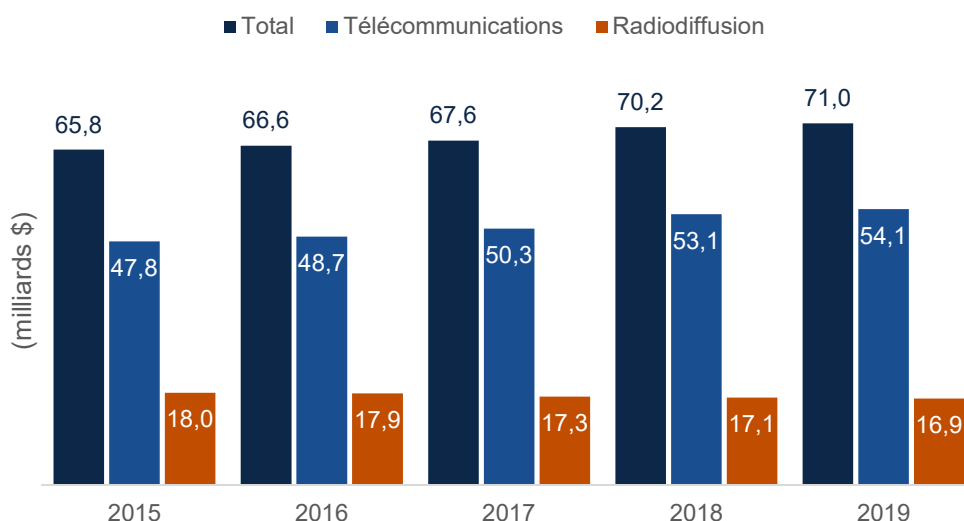
Cette section donne un aperçu de l'industrie des communications et met en lumière les tendances pertinentes observées dans les revenus et les caractéristiques clés de l'industrie au cours de la période de 2015 à 2019. L'industrie des communications englobe les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion.

En 2019, les revenus du secteur des télécommunications ont constamment augmenté de 2015 à 2019 (une augmentation annuelle moyenne de 3,2 %), tandis que les revenus du secteur de la radiodiffusion ont progressivement diminué au cours de la même période (une diminution annuelle moyenne de 1,6 %) [voir le Graphique 1.1 et le Graphique 1.2]. Cependant, le secteur des télécommunications a connu la croissance la plus faible depuis 2010, soit 2,0 % (contre 5,5 % en 2018).

En 2019, les revenus du secteur de la radiodiffusion ont diminué de 1,4 % de 2018 à 2019, alors que ceux du secteur des télécommunications ont augmenté de 2,0 %. Toutefois, étant donné que le secteur des télécommunications représente plus de trois quarts de l'ensemble des revenus de communications, le secteur des communications a affiché une augmentation de 1,2 % de ses revenus, ayant généré au total 71,0 milliards de dollars en revenus (voir le Graphique 1.1)¹ [une croissance annuelle moyenne de 1,9 % depuis 2015].

De plus amples renseignements, y compris le rendement financier, les données sur le paysage des propriétaires et les renseignements sur le prix des centres ruraux et urbains à l'échelle du pays sont fournis dans les sections Prix mensuels à la fin de l'année, Faits saillants du secteur des télécommunications et Faits saillants du secteur de la radiodiffusion du *Rapport de surveillance des communications* (RSC), de même que sur Données ouvertes.

Graphique 1.1 Revenus des services des télécommunications et de la radiodiffusion (milliards \$)



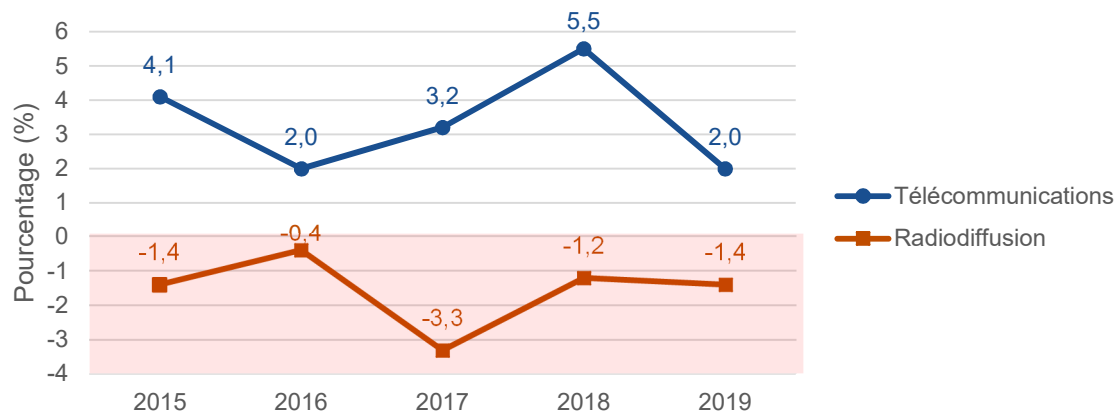
Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique montre les revenus des fournisseurs de services de télécommunication (FST) et des radiodiffuseurs, y compris les revenus de la SRC/CBC et les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) de 2015 à 2019.

¹ Les données sur la radiodiffusion comprennent les revenus déclarés pour les services commerciaux et la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation (SRC/CBC), mais elles excluent les données de service non commerciales et de la télévision par contournement.

Tel qu'il est illustré dans le Graphique 1.2 ci-dessous, l'écart de croissance des revenus entre les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion était à son plus grand en 2018. En 2019, toutefois, cet écart a considérablement diminué en raison d'une décélération de la croissance dans le secteur des télécommunications. Il s'agit du taux de croissance le plus faible enregistré pour le secteur des télécommunications depuis 2010.

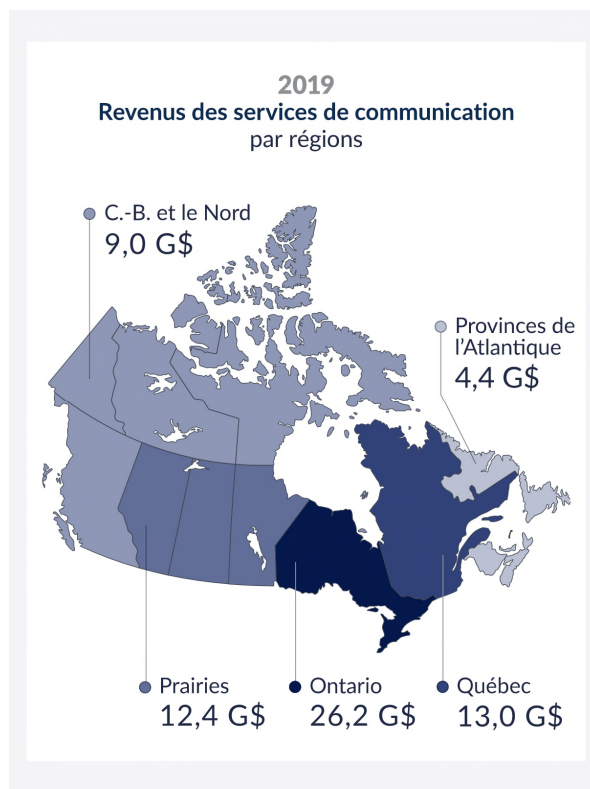
Graphique 1.2 Taux de croissance annuelle du revenu des services de communication (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Le taux de croissance annuelle des revenus est un indicateur des grandes tendances de l'industrie des communications. Ce graphique illustre le taux de croissance annuelle des revenus des secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion entre 2015 et 2019.

Infographie 1.2 Revenus des services de communication par région, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

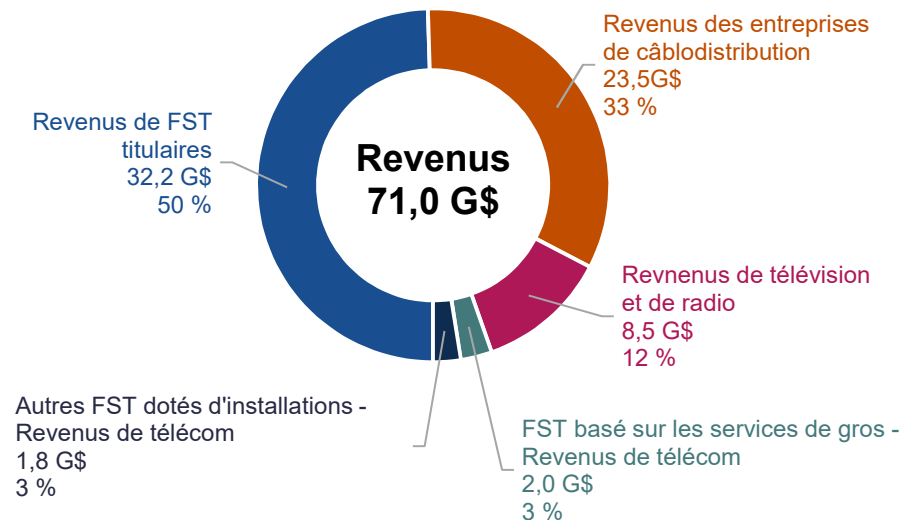
Cette infographie exclut les revenus en provenance des services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que des services des EDR par satellite de radiodiffusion directe [SRD] (c.-à-d. la télévision par satellite) [dorénavant appelés services des EDR par SRD], car ces services exploitent une licence nationale. Collectivement, ces services ont généré 4,2 milliards de dollars et 1,8 milliard de dollars en 2019, respectivement. Des estimations ont été fournies pour les entreprises qui ne sont pas tenues de fournir des données sur les télécommunications aux échelles provinciale et territoriale.

Pour éviter toute divulgation par recoupements, les régions de la Colombie-Britannique et du Nord ont été combinées.

L'industrie des communications a desservi plus de 14 millions de ménages et plus de 1 million d'entreprises au Canada à l'aide d'installations filaires ou sans fil. Plus de 60 % (soit 39,2 milliards de dollars) de tous les revenus de services de communication, à l'exception des revenus en provenance des services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que des services des EDR par SRD, ont été générés dans les provinces de l'Ontario et du Québec. Ces revenus représentaient approximativement 39 % et 23 % de la population canadienne, respectivement. L'Ontario représentait 40,3 % des revenus à l'échelle nationale, occupant donc la première place au Canada avec les revenus les plus élevés de l'ensemble des provinces et des territoires.

En 2019, les revenus des FST titulaires et des entreprises de câblodistribution représentaient les revenus les plus élevés en termes de pourcentage des revenus totaux des services de communication (50 % et 33 %, respectivement).

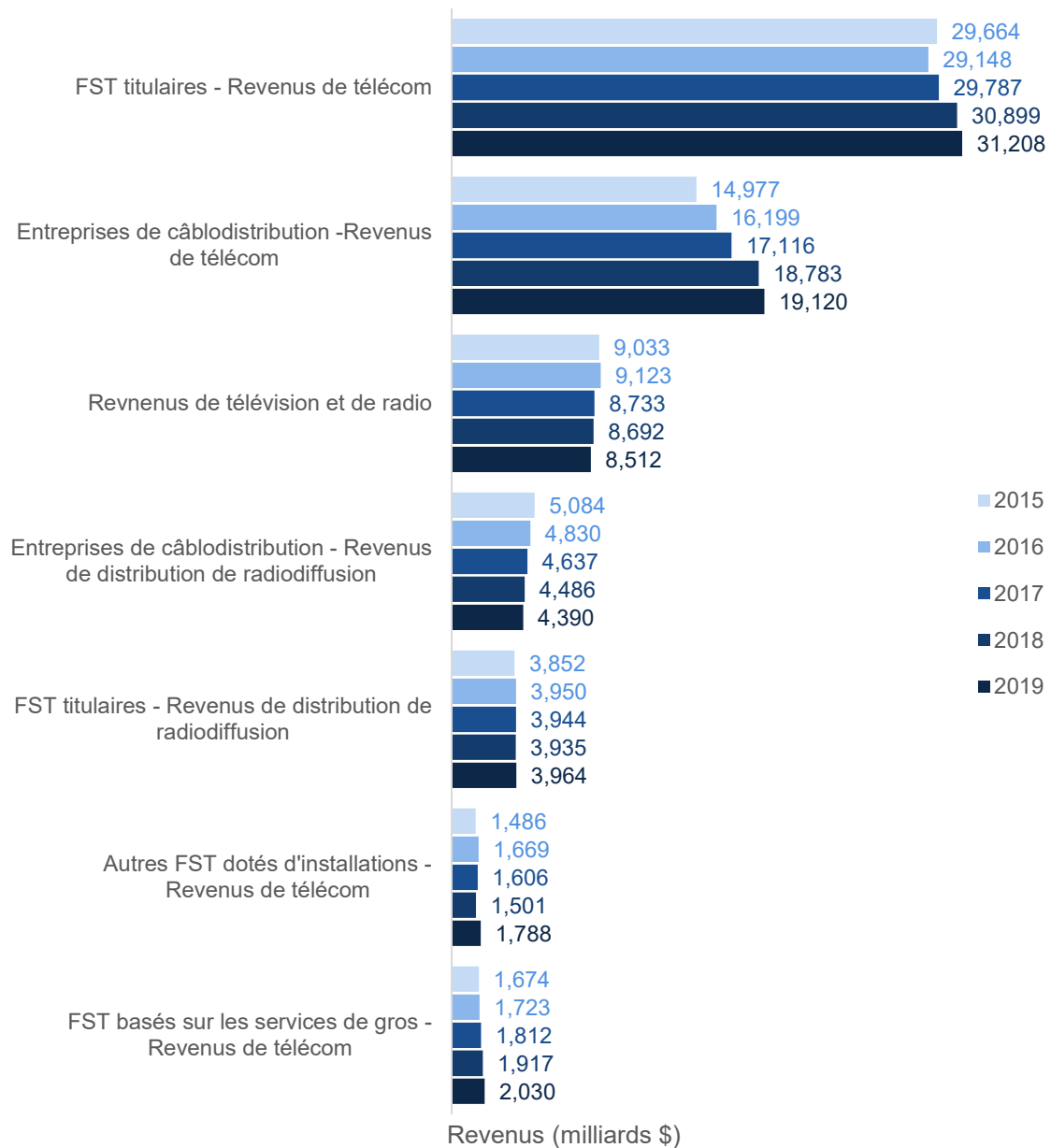
Graphique 1.3 Répartition des revenus des services de communication (milliards \$), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Le graphique ci-dessous montre que, dans l'ensemble, les revenus des services de télécommunication ont connu une augmentation depuis 2015. Le sous-ensemble de revenus de télécommunication le plus important a été généré par les FST titulaires (31,2 milliards de dollars, 43,9 % de la part totale et une augmentation annuelle moyenne de 1,3 %), suivis des entreprises de câblodistribution (19,1 milliards de dollars, 26,9 % de la part totale et une augmentation annuelle moyenne de 6,3 %). De 2015 à 2019, les revenus des services de télécommunication des entreprises de câblodistribution ont augmenté de 6,3 % par an en moyenne, soit de 15,0 à 19,1 milliards de dollars. Les revenus des EDR pour les entreprises de câblodistribution et les revenus de la télévision et de la radio ont continué de diminuer d'une année à l'autre, respectivement d'une baisse de 3,6 % et de 1,5 % en moyenne (2015 à 2019).

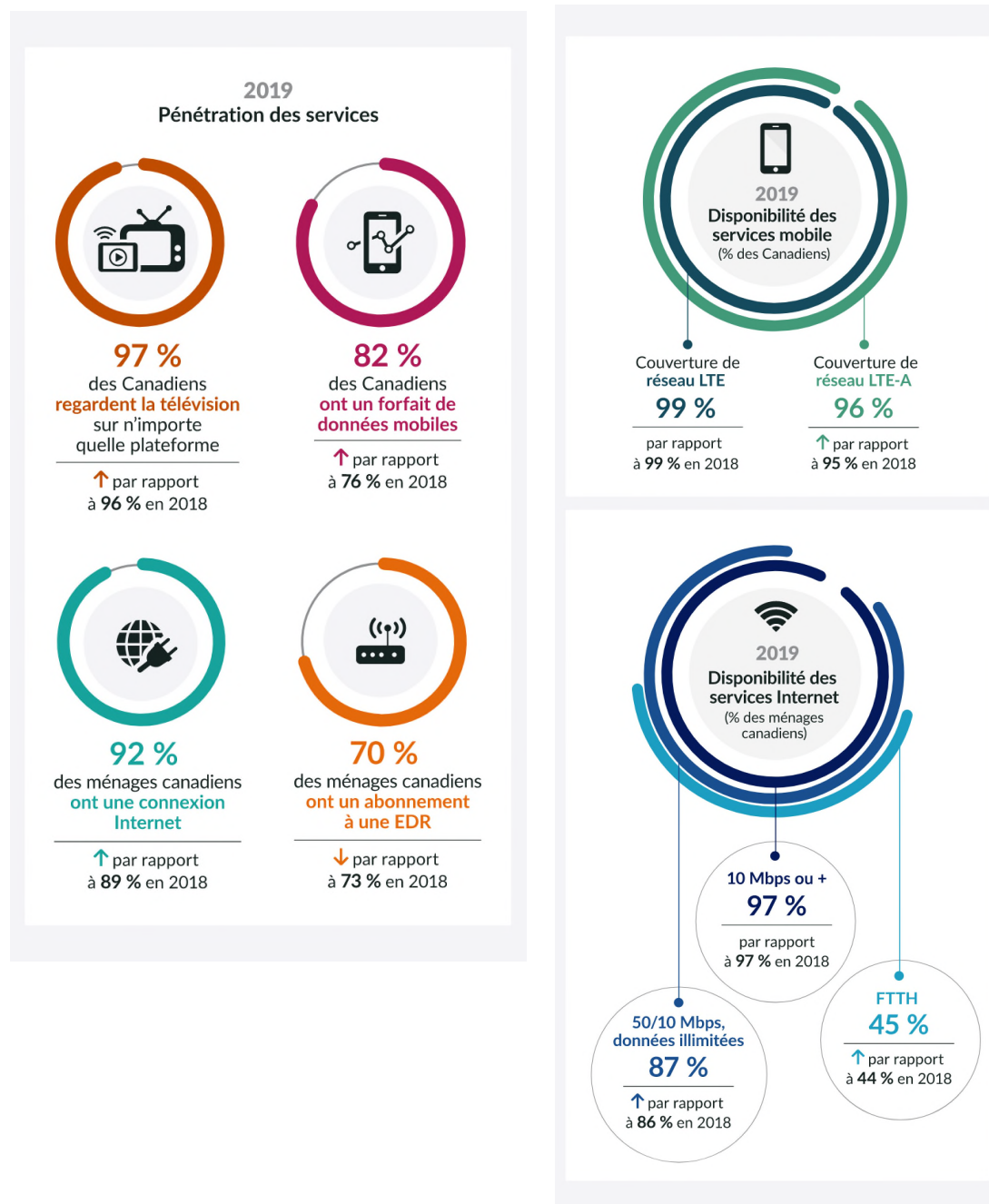
Graphique 1.4 Revenus des services de communication, par type de fournisseur de services (milliards \$)



Source : Données recueillies par le CRTC

ii. Abonnés

Infographie 1.3 Faits saillants sur la pénétration et la disponibilité des services, 2019



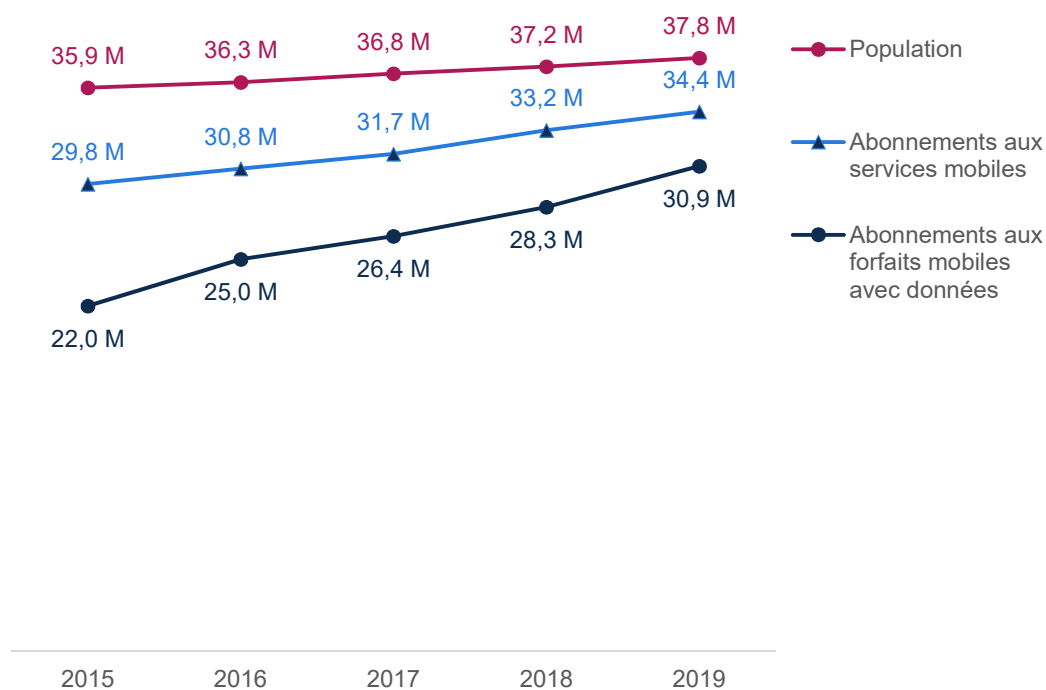
Source : Données recueillies par le CRTC, Observateur des technologies média, automne 2019 (répondants : Canadiens de 18 ans et plus), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et données de recensement de Statistique Canada

« Regarder la télévision sur n'importe quelle plateforme » désigne tout téléspectateur, quel que soit le support télévisuel choisi. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la télévision souscrite par une EDR, la télévision traditionnelle privée et les services de télévision sur Internet. Le contenu peut être visualisé sur n'importe quelle plateforme, comme les tablettes, les téléphones cellulaires, la télévision par Internet ou tout autre appareil.

La disponibilité des services filaires et sans fil continue d'augmenter et fournit des services de télécommunication plus rapides aux Canadiens. En 2019, 45 % des ménages avaient accès aux services fibre jusqu'au domicile (FTTH), tandis que 87 % des ménages avaient accès à des services Internet à des vitesses de 50/10 Mbps avec des données illimitées et 96 % de la population était couverte par des réseaux d'évolution à long terme avancée (LTE-A). Vous trouverez des données statistiques et des ventilations supplémentaires dans la section Disponibilité de la large bande et du service LTE du présent rapport, de même que sur Données ouvertes.

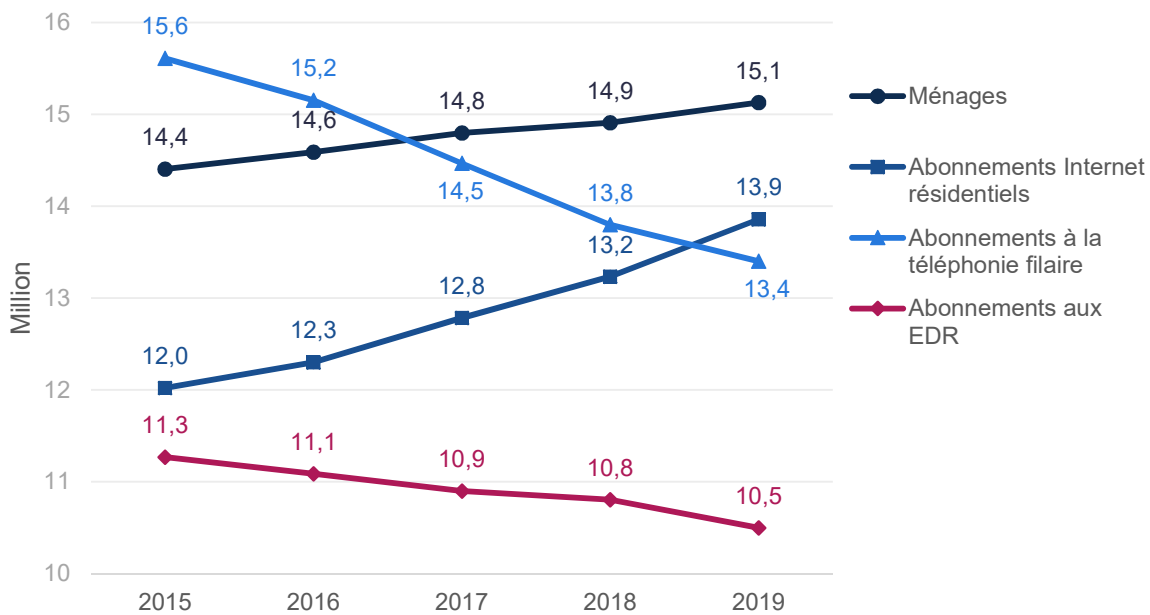
Au cours des cinq dernières années, la croissance moyenne des abonnements aux forfaits de données sans fil et aux abonnements à des services Internet résidentiels (8,9 % et 3,6 %, respectivement) a dépassé la croissance de la population, qui a augmenté de 1,4 % en moyenne par an de 2015 à 2019. Pendant la même période, les abonnements aux services téléphoniques filaires et aux EDR ont diminué de 3,7 % et 1,7 % en moyenne par an, respectivement.

Graphique 1.5 Abonnés à des services mobiles par type de service et population (millions)



Source : Données recueillies par le CRTC, données de recensement de Statistique Canada

Graphique 1.6 Abonnés par type de service et nombre de ménages (millions)



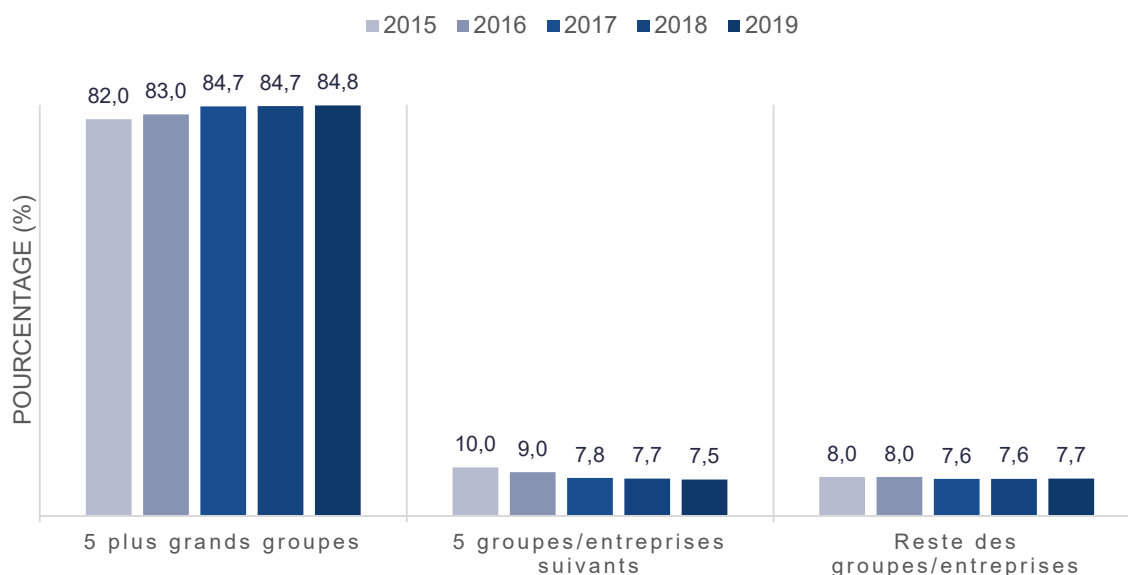
Source : Données recueillies par le CRTC, données de recensement de Statistique Canada

iii. Rendement financier

Les revenus des cinq plus grands groupes de propriété (Bell, Rogers, TELUS, Shaw et Québecor) représentaient environ 85 % des revenus totaux des services de communication en 2019 (aucun changement depuis 2017). Alors que la part des revenus des cinq plus grands groupes a évolué au fil du temps, la composition des cinq plus grands groupes est demeurée relativement stable.

Trois des cinq plus grands groupes de propriété sont des entreprises de câblodistribution (Rogers, Shaw et Québecor), tandis que les deux autres sont des FST titulaires (Bell et TELUS).

Graphique 1.7 Pourcentage des revenus totaux, par groupes de propriété de services de radiodiffusion et de télécommunication (%)

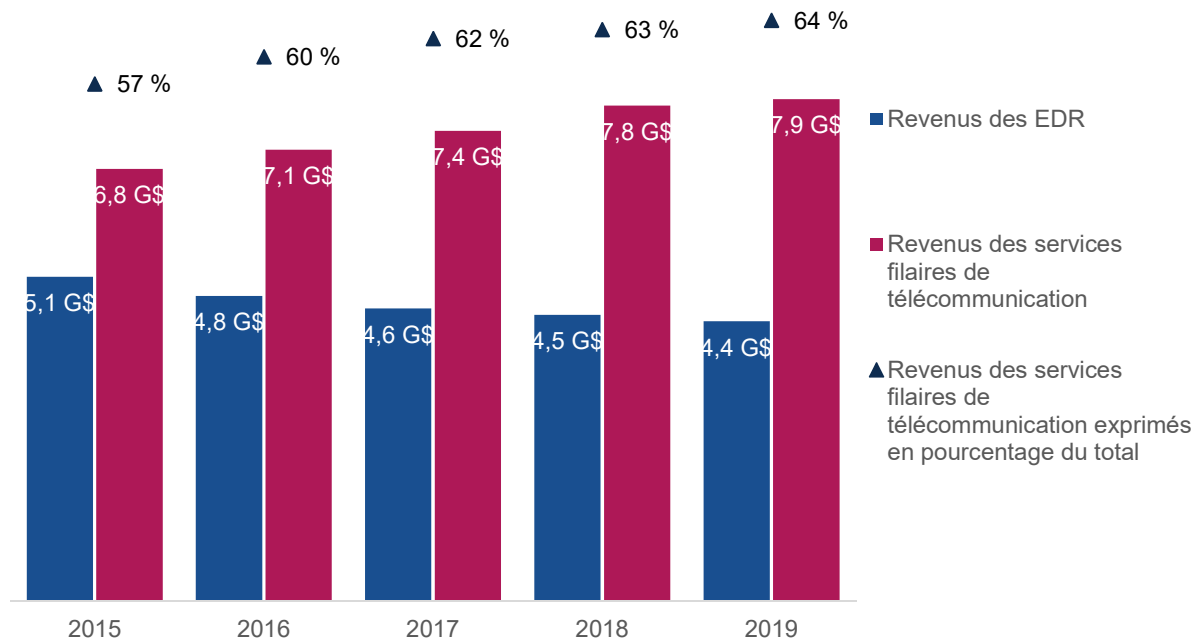


Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus des groupes incluent ceux de leurs affiliés. Les parts de marché en termes de revenus sont calculées à partir des montants exacts, bien que les pourcentages sont arrondis et excèdent 100 % par conséquent.

Comme le montre le Graphique 1.8, les services filaires de télécommunication des entreprises de câblodistribution continuent de générer une part de plus en plus importante des revenus totaux. En 2019, les revenus des services filaires de télécommunication représentaient la plus grande part (64 %) des revenus totaux des entreprises de câblodistribution.

Graphique 1.8 Revenus des services filaires des entreprises de câblodistribution, par type de service

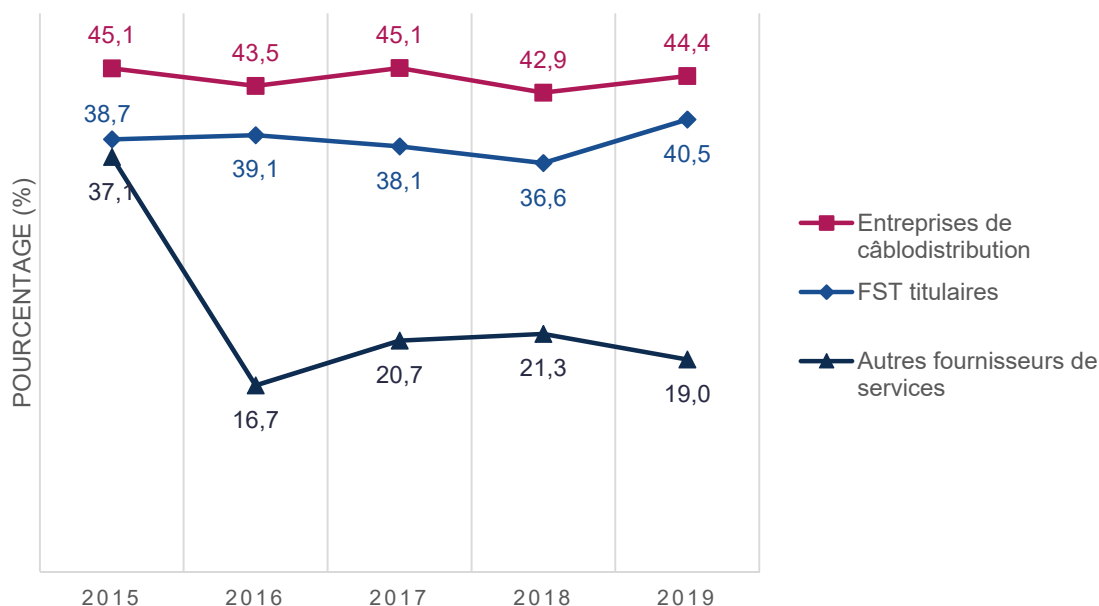


Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique compare les deux sources principales de revenus des services filaires des entreprises de câblodistribution : les services de programmation de base et facultatifs (les revenus des services de distribution de télévision) et les revenus provenant des services filaires de télécommunication (c.-à-d. téléphonie locale, interurbain, transmission de données, liaisons spécialisées et Internet) entre 2015 et 2019. Ce graphique exclut les revenus des services par satellite des EDR et des services mobiles.

Comme le montre le Graphique 1.9, entre 2016 et 2019, les marges de bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) pour d'autres fournisseurs de services se sont stabilisées et sont demeurées constantes pour les trois types d'entreprises. Toutefois, les marges de BAIIDA des autres fournisseurs de services sont la moitié de celles des FST titulaires et des entreprises de câblodistribution.

Graphique 1.9 Marges de BAIIDA atteintes par les entreprises de câblodistribution, les FST titulaires et les autres fournisseurs de services (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Ce graphique montre les marges de BAIIDA pour ce qui est des entreprises de câblodistribution, des FST titulaires et les autres fournisseurs de services (y compris les fournisseurs de services de gros et les autres fournisseurs de services dotés d'installations) pour les services des EDR et de télécommunication pour les années 2015 à 2019. La marge de BAIIDA est une mesure de rentabilité. En général, plus la marge de BAIIDA est élevée, plus la rentabilité est importante. Seules les entreprises ayant des revenus de communication canadiens supérieurs à 80 % de leurs revenus totaux ont été incluses dans le calcul du BAIIDA. Les autres fournisseurs de services comprennent les revendeurs et les fournisseurs de services dotés d'installations qui ne sont ni des titulaires ni des entreprises de câblodistribution.

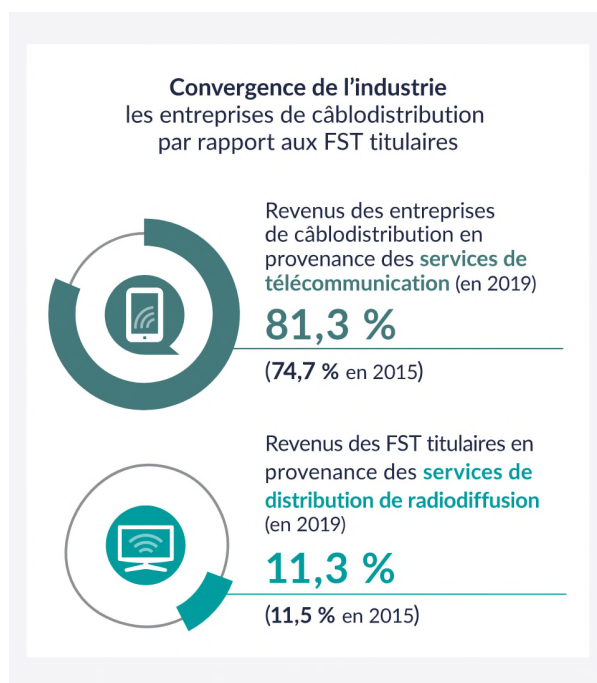
Le graphique montre une importante hausse des marges de BAIIDA des autres fournisseurs de services en 2015. Cette hausse s'explique principalement par la déclaration par certaines entreprises de « postes de comptabilité extraordinaires » dans leurs états des résultats en 2015 et ne représente pas un changement dans leur position sur le marché. La baisse enregistrée en 2016 est due en majeure partie à la reclassification d'entreprises résultant d'activités de fusions et d'acquisitions.

Les postes de comptabilité extraordinaires peuvent inclure des gains ou des pertes en raison d'une vente d'actifs, une réduction de valeur d'un actif et d'autres éléments non récurrents.

iv. Caractéristiques de l'industrie

L'industrie des communications comprend les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion, les revenus des services de télécommunication représentant plus des trois quarts de la part de cette industrie. Cette section présente les revenus générés par les fournisseurs de services dans chaque secteur.

Infographie 1.4 Convergence de l'industrie – les entreprises de câblodistribution par rapport aux FST titulaires, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Tel qu'il est illustré dans l'infographie ci-dessus, la majorité de revenus des entreprises de câblodistribution provient des services de télécommunications, et le ratio a augmenté légèrement de 2018 à 2019 (voir Données ouvertes pour plus de détails).

La part des revenus des FST titulaires en provenance des services de radiodiffusion est a été assez petite et n'a guère changé entre 2015 et 2019. Dans l'ensemble, le graphique illustre une mesure pertinente de la convergence de l'industrie.

Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous, trois entreprises offraient des services dans l'ensemble des 10 secteurs de l'industrie des communications : radio; télévision traditionnelle; EDR; services facultatifs et services sur demande; services de téléphonie locale et d'accès; services d'interurbain; services Internet; services sans fil; et services de transmission des données et de liaison spécialisée. En 2019, ces trois entreprises ont généré 62 % des revenus de communication. Par contre, 201 fournisseurs n'offrant qu'un seul service ont généré seulement 2 % des revenus des services de communication.

L'industrie des communications demeure très concentrée. Huit entreprises exerçant leurs activités dans huit secteurs ou plus représentent près de 88 % du total des revenus de communication.

Tableau 1.1 Pourcentage des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication générés par des entreprises exploitées dans plusieurs secteurs

Nombre de secteurs où les entreprises offrent un service	Nombre de groupes ou entités ayant fait un rapport ou opérant dans ces secteurs				Pourcentage des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication générés dans ces secteurs			
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
10	3	3	3	3	60	62	62	62
9	0	0	0	0	0	0	0	0
8	7	6	6	5	29	29	28	26
7	2	2	2	3	0	0	0	2
6	2	1	1	1	0	0	0	0
5	18	16	17	16	2	1	1	1
4	35	29	35	33	1	1	2	2
3	43	43	52	56	5	4	5	5
2	42	47	50	47	1	1	1	1
1	212	218	206	201	2	2	2	2

Source : Données recueillies par le CRTC

v. Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes

Un classeur Excel et un « zip » avec des fichiers CSV lié au présent rapport ont été publiés sur le portail Données ouvertes. Ils contiennent les données des graphiques et des tableaux de la présente section du RSC.

Instructions : Utilisez le tableau ci-dessous pour chercher des ensembles de données disponibles dans le portail Données ouvertes qui sont liés à la présente section du RSC. Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble de données, allez sur le page [Recherche de données du RSC](#) et téléchargez le classeur **Données - Aperçu de l'industrie comms**. Cherchez le nom de l'onglet parmi les onglets du classeur Excel pour trouver les données.

Tableau 1.2 Liste des ensembles de données disponibles dans le classeur Données - Aperçu de l'industrie comms

Nom d'onglet	Titre
M-I1	Faits saillants sur le secteur des communications
M-I2	Revenus des services de communication par région, (milliards \$)
M-I3	Faits saillants sur la pénétration et la disponibilité des services
M-I4	Convergence de l'industrie – les entreprises de câblodistribution par rapport aux FST titulaires
M-G1	Revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication (milliards \$)
M-G2	Taux de croissance annuelle du revenu des services de communication (%)
M-G3	Répartition des revenus des services de communication (milliards \$)
M-G4	Revenus des services de communication, par type et fournisseur de services (milliards \$)
M-G5	Abonnés à des services mobiles par type de service et population (millions)
M-G6	Abonnés par type de service et nombre de ménages (millions)
M-G7	Pourcentage des revenus totaux, par groupe de propriété de services de radiodiffusion et de télécommunication (%)
M-G8	Revenus des services filaires des entreprises de câblodistribution, par type de service (milliards \$)
M-G9	Marges de BAIIDA atteintes par les entreprises de câblodistribution, les FST titulaires et les autres fournisseurs de services (%)
M-T1	Pourcentage des revenus des services de radiodiffusion et de télécommunication générés par des entreprises exploitées dans plusieurs secteurs
M-I1	Faits saillants sur le secteur des communications

vi. Méthodologie

Regroupement d'entreprises par propriété

Aux fins du rapport, certains paramètres utilisent des regroupements d'entreprises en fonction desquels les revenus sont agrégés à l'échelle des sociétés affiliées (p. ex. voir le Graphique 1.7 Part des revenus totaux, par groupe de propriété de services de radiodiffusion et de télécommunication [%]).

Données régionales

Les provinces de l'Atlantique comprennent le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Le Nord fait référence aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

Les Prairies comprennent l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan.

Les services autorisés à l'échelle nationale, comme les services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que les services des EDR par SRD (c.-à-d. la télévision par satellite) ne sont pas compris dans les ventilations régionales.

Des estimations ont été fournies pour les entreprises qui ne sont pas tenues de fournir des données sur les télécommunications aux échelles provinciale et territoriale.

Services de radiodiffusion

Le secteur de la radiodiffusion consiste en des stations de radio (privée et SRC/CBC), des services de télévision traditionnels (privée et SRC/CBC), facultatifs et sur demande (payant, TVC et VSD et services spécialisés) et des EDR, y compris les entreprises par câble, par satellite et de télévision sur protocole Internet (IP). Il ne comprend pas les données de service non commerciales et de la télévision par contournement.

Services de télécommunication

Le secteur des télécommunications comprend les services locaux, interurbains, de données, de liaison spécialisée, mobiles et Internet.

Données recueillies de la radiodiffusion

Les données statistiques et financières proviennent des rapports annuels déposés par les stations de radio commerciales et de la SRC/CBC, les stations de télévision traditionnelle et les services facultatifs et sur demande pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2019.

Les revenus de la SRC/CBC comprennent des crédits parlementaires pour la télévision traditionnelle.

Les rapports annuels pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2019 devraient être déposés auprès du Conseil au plus tard le 30 novembre 2019. Les données reçues après la date de compilation ne sont pas reflétées dans le présent rapport. Les données soumises pour les années précédentes ont été mises à jour pour tenir compte de renseignements nouveaux ou modifiés reçus par le Conseil après le 31 août, date de publication des rapports des années précédentes.

Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, tandis que le terme « service sur demande » englobe maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés.

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 anglophones et 4 000 francophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 anglophones et 2 000 francophones) répondent au sondage au printemps.

www.mtm-otm.ca

Le RSC utilise les données recueillies dans le sondage d'automne, sauf indication contraire.

« Regarder la télévision sur n'importe quelle plateforme » désigne tout téléspectateur, quel que soit le support télévisuel choisi. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la télévision souscrite par une EDR, la télévision traditionnelle privée et les services de télévision par Internet. Le contenu peut être visualisé sur n'importe quelle plateforme, comme les tablettes, les téléphones cellulaires, la télévision par Internet ou tout autre appareil.

Définitions

Les **autres entreprises dotées d'installations** sont les fournisseurs de services de télécommunication qui ne sont pas de fournisseurs titulaires, mais qui possèdent et exploitent des réseaux de télécommunications. Xplornet et Allstream Business en sont des exemples.

Le **bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA)** est un indicateur servant à mesurer le rendement financier. Le BAIIDA est exprimé en pourcentage du total des revenus.

La **convergence** fait référence à des services auparavant distincts, tels que la voix, les données, le son et la vidéo, distribués sur le même réseau, en partageant les ressources et en interagissant entre eux.

Les **entreprises de câblodistribution** sont les anciennes entreprises de câblodistribution monopolistiques qui fournissent également des services de télécommunication (p. ex. services téléphoniques filaires, Internet, de transmission de données, de liaison spécialisée et sans fil). Rogers, Shaw et Vidéotron en sont des exemples.

Les **fournisseurs de services de gros – ou fournisseurs de services non dotés d'installation** – fait référence aux entreprises qui achètent généralement des services de télécommunication auprès d'autres fournisseurs soit pour les revendre, soit pour créer leur propre réseau à partir duquel ils peuvent offrir des services à leurs clients. Une entreprise qui possède un petit nombre d'installations et dont l'exploitation se fait en majeure partie au moyen d'installations louées peut aussi être classée comme fournisseur non doté d'installations. Distributel et TekSavvy en sont des exemples.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST) titulaire** est une entreprise qui fournit des services de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée d'entreprises concurrentes. Bell, SaskTel et TELUS en sont des exemples. Les FST titulaires comptent aussi de plus petites entreprises, comme Sogetel et Execulink.

Une **réserve** est une terre mise de côté par le gouvernement fédéral, dans le cadre de la *Loi sur les Indiens* ou par la conclusion de traités, à l'usage d'une bande ou Première Nation particulière. Le conseil de bande dispose de « droits d'utilisateurs exclusifs » relatifs à la terre, mais la terre est « possession de la Couronne ». La *Loi sur les Indiens* prévoit que la terre en question ne peut être la propriété de membres individuels de la bande.

Les **revenus des EDR** font référence aux revenus générés par les services de base et d'autres services, mais excluent les revenus des services Internet (p. ex., Netflix) et les revenus des services de télécommunication (p. ex., l'accès à Internet et la téléphonie); ils incluent toutefois les services IPTV (p. ex. Bell Télé Fibe et Telus Optik TV).

Les **revenus des services de radiodiffusion** comprennent les revenus déclarés pour les services commerciaux (radio commerciale privée, télévision commerciale privée, services facultatifs et sur demande et services des EDR, comme le câble, la télévision par SRD et la télévision sur IP). Les revenus des services de radiodiffusion comprennent également les revenus des services de radio et de télévision de la SRC/CBC, mais excluent les autres données de radio et de télévision non commerciales et les données de la télévision par contournement.

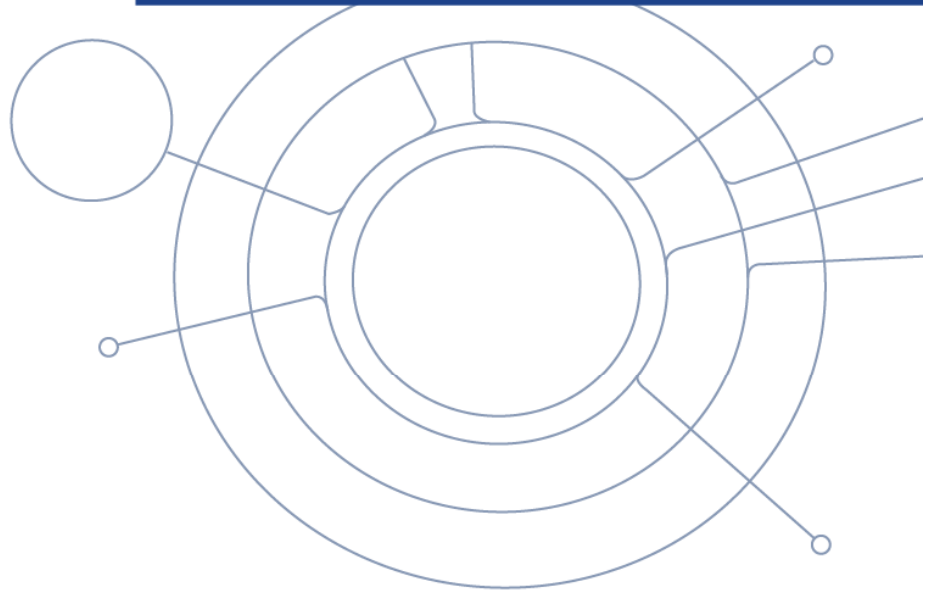
Les **revenus des services de télécommunication** comprennent les revenus déclarés des services locaux, interurbains, de données, de liaison spécialisée, mobile et Internet.

Le **satellite de radiodiffusion directe (SRD)** fait référence aux fournisseurs de services satellites.

Le **taux de croissance annuel composé (TCAC)** mesure le taux moyen de croissance d'une valeur sur une certaine période, en supposant que la valeur a été composée au cours de cette période.

La **télévision sur protocole Internet (IPTV)** renvoie aux services comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV, mais exclut les services Internet tels que Netflix, Crave et le Club illico.

FAITS SAILLANTS DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

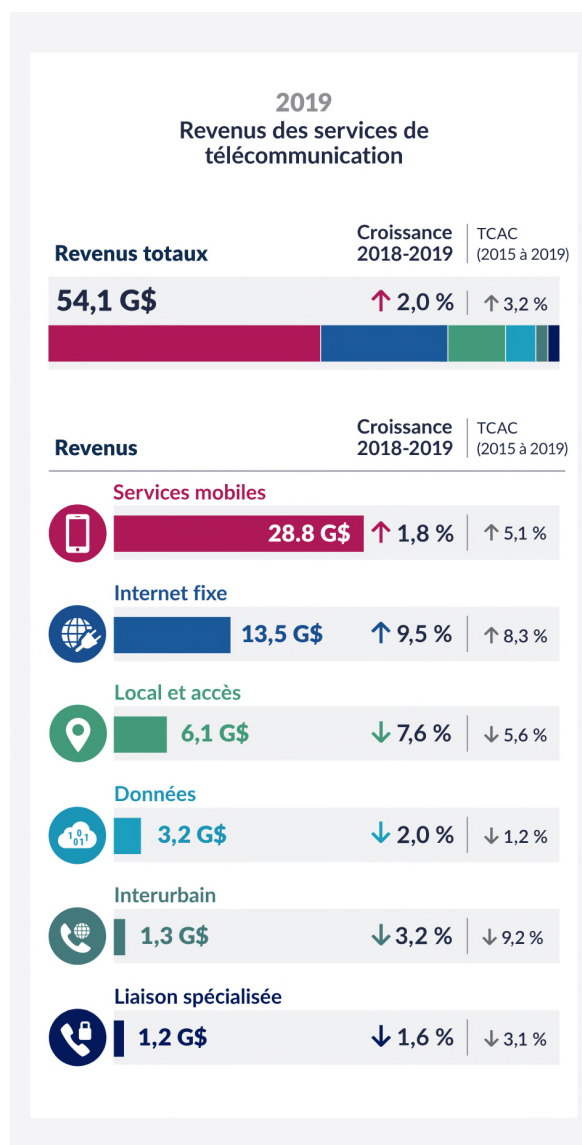


Faits saillants du secteur des télécommunications

i Composition du marché

Les revenus des services de télécommunication canadiens totalisaient 54,1 milliards de dollars en 2019, les Canadiens utilisant des quantités toujours plus importantes de données au moyen des services Internet fixes et des services mobiles. (Le terme « utilisation de données » englobe l'utilisation de données pour les services de diffusion vidéo en continu tels que Netflix et YouTube, ainsi que les services de diffusion audio en continu tels que Spotify et diverses applications de radio, par l'intermédiaire d'appareils mobiles ou de services Internet fixe.)

Infographie 2.1 Aperçu des revenus totaux des services de télécommunication, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Le total des revenus des services de télécommunication est calculé à partir des chiffres exacts et peut sembler ne pas correspondre au total des revenus du secteur puisque les chiffres ont été arrondis.

Les fournisseurs de service sont répartis en deux grandes catégories : les fournisseurs de services de télécommunication (FST) titulaires, qui fournissaient des services de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée de la concurrence, et les autres FST, qui englobent tous les autres types d'entités.

Les autres FST incluent les entreprises de câblodistribution, qui exerçaient auparavant un monopole au chapitre des services de câblodistribution et qui fournissent aussi actuellement des services de télécommunication; d'autres fournisseurs de services dotés d'installations; et des fournisseurs de services de gros, c'est-à-dire des entreprises qui fournissent des services principalement au moyen des d'installations appartenant à d'autres entreprises.

Les FST titulaires, de même que les entreprises de câblodistribution, possèdent et exploitent la majeure partie des infrastructures utilisées par d'autres fournisseurs de services.

Voir la section Méthodologie pour obtenir de plus amples renseignements.

Tableau 2.1 Part de marché des revenus totaux par type de fournisseur de services, 2019

Type de FST	Part de revenu	Taux de croissance de 2018 à 2019	TCAC de 2015 à 2019
Grands FST titulaires	56,7 %	-1,0 %	-1,8 %
Entreprises de câblodistribution	35,3 %	-0,2 %	+3,0 %
Autres fournisseurs de services dotés d'installations	3,3 %	+16,8 %	+1,5 %
Fournisseurs de services de gros	3,7 %	+3,8 %	+1,7 %
Petits FST titulaires	1,0 %	+0,1 %	-0,8 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Le taux de croissance et le taux de croissance annuel composé (TCAC) sont calculés en fonction des revenus en milliards de dollars.

Les cinq plus grands fournisseurs de services de télécommunication (y compris les sociétés affiliées) représentaient 87,3 % des revenus totaux en 2019. Ces groupes d'entreprises sont Bell, Rogers, TELUS, Shaw et Québecor. Ils sont une combinaison de FST titulaires et d'entreprises de câblodistribution, et tous sont des fournisseurs de services dotés d'installations. Le pourcentage de revenus représenté par les cinq plus grands fournisseurs varie légèrement d'une année à l'autre. Les variations importantes sont généralement attribuables à des facteurs tels que les transferts de propriété.

De façon générale, depuis 2015, la part de revenu des grands et des petits FST titulaires² a diminué en moyenne d'environ un à deux points de pourcentage par année. Au cours de la même période, la part de marché des revenus des entreprises de câblodistribution a augmenté d'environ deux points de pourcentage pour atteindre 3,0 % en 2019.

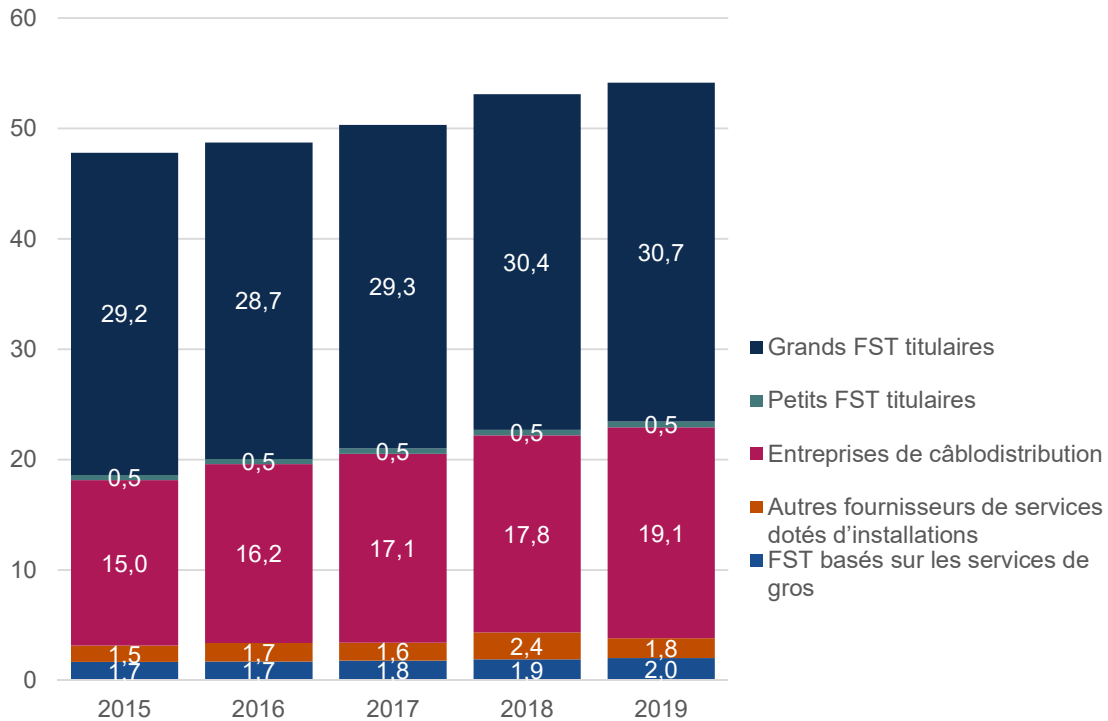
Même si les grands FST titulaires ne représentaient que 0,6 % des fournisseurs de services de télécommunication³ en 2019, ils ont généré 56,7 % des revenus. Les entreprises de câblodistribution

² Les petits FST titulaires desservent des régions relativement petites et n'offrent généralement pas des services interurbains à l'aide d'installations. Les grands FST titulaires desservent des régions relativement vastes, comprenant en général tant des populations rurales qu'urbaines. Vous trouverez les définitions complètes dans la section Méthodologie.

³ En fonction du nombre d'entités qui soumettent des données au CRTC.

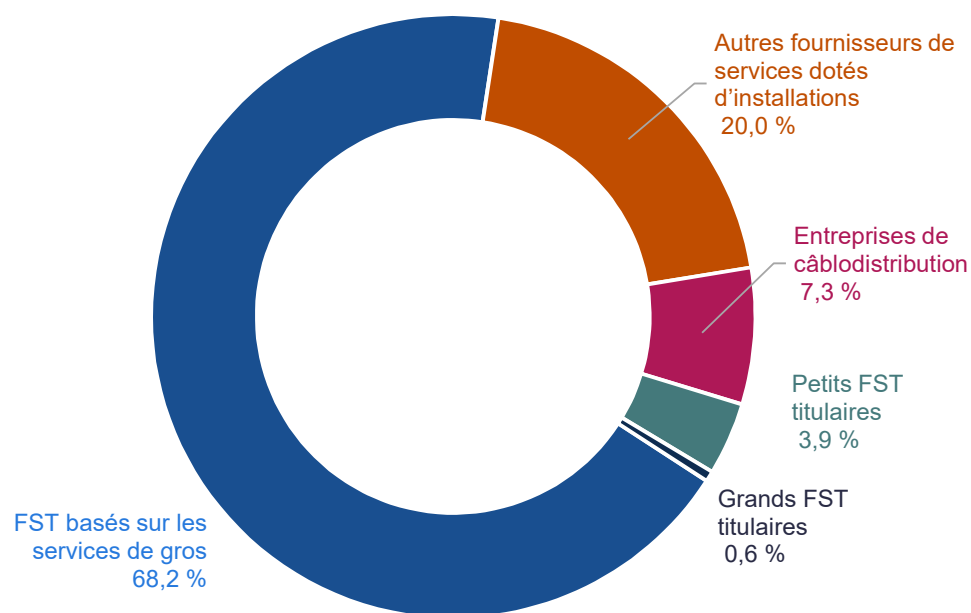
représentaient 7,3 % du nombre total de FST et ont généré 35,3 % des revenus. Avec relativement peu d'obstacles à l'entrée sur le marché, les fournisseurs de services de gros représentaient près de 68,2 % des fournisseurs de services, tout en n'ayant généré que 3,7 % des revenus.

Graphique 2.1 Revenus totaux par type de FST (\$ milliards)



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 2.2 Entreprises offrant des services de télécommunication par type de FST (%), 2019

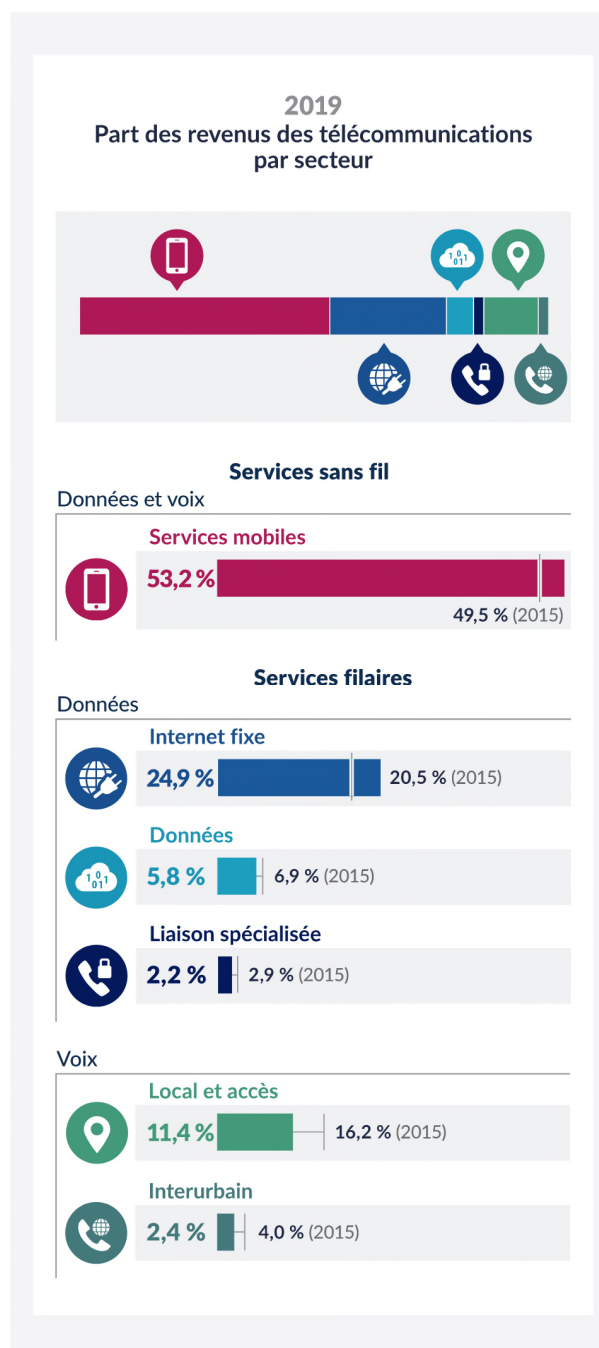


Source : Données recueillies par le CRTC

ii Revenus

Dans le *Rapport de surveillance des communications*, les services de télécommunication sont répartis en six secteurs :

Infographie 2.2 Part des revenus des télécommunications par secteur, 2019

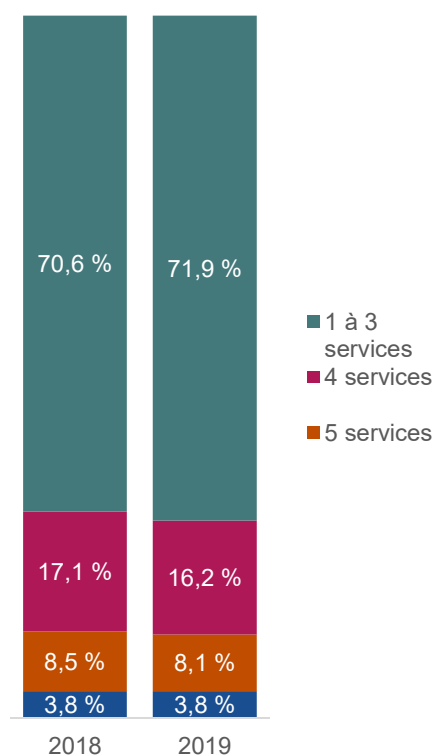


Source : Données recueillies par le CRTC

En 2019, huit entreprises ont offert des services dans les six secteurs de télécommunication, représentant 86,3 % des revenus totaux des services de télécommunication au Canada. Ces grandes entités dotées d'installations ont tendance à offrir une gamme de services plus vaste que celle de leurs

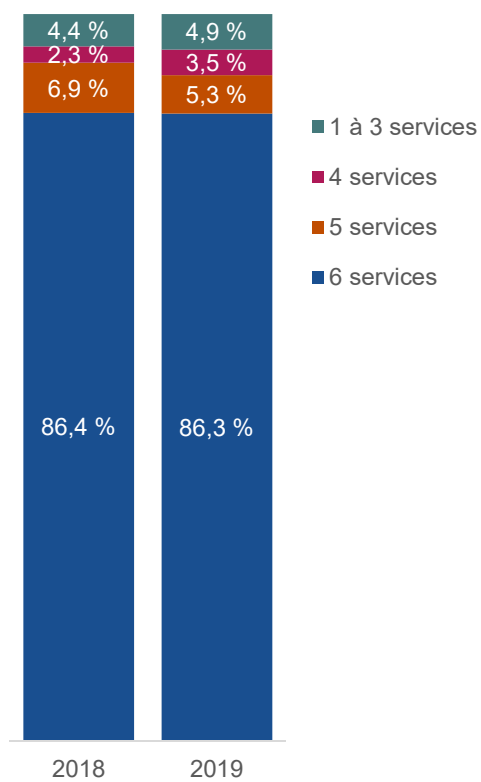
homologues plus petites. À l'autre extrémité, les entreprises fournissant d'un à trois services offraient généralement des services d'accès Internet, des services de téléphonie locale ou des services interurbains. Ces entités plus petites, souvent des fournisseurs de services de gros, représentaient 71,9 % du nombre de FST, et ont généré 4,9 % des revenus des services de télécommunication en 2019.

Graphique 2.3 Répartition des FST par nombre de services offerts (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 2.4 Part des revenus des FST selon le nombre de services offerts (%)

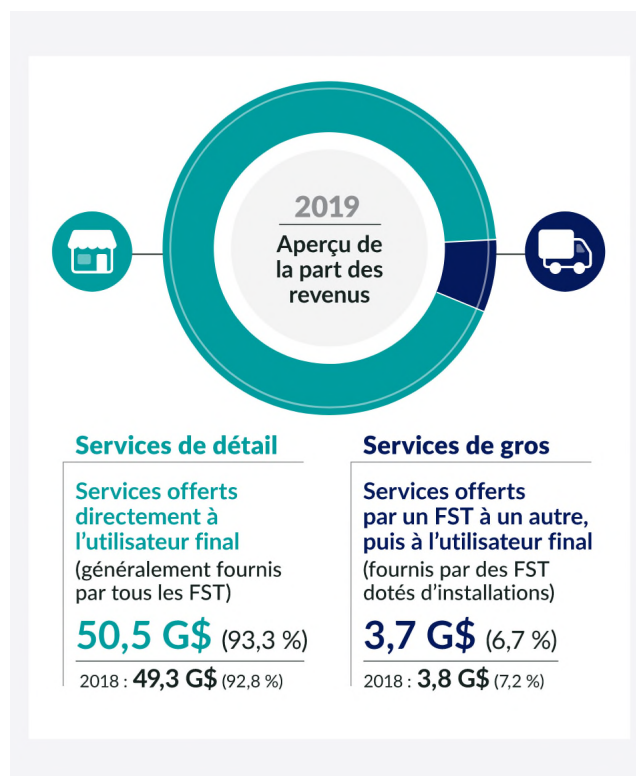


Source : Données recueillies par le CRTC

Service de détail et service de gros

Les revenus des services de télécommunication proviennent des ventes au détail (p. ex. les ventes aux consommateurs des services résidentiels et d'affaires) ainsi que des ventes de gros (p. ex. les ventes à d'autres entreprises).

Infographie 2.3 Aperçu de la part des revenus des services de détail et de la part des revenus des services de gros (%), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus des services de détail ont légèrement augmenté et représentaient 93,3 % des revenus totaux des services de télécommunication en 2019, se maintenant autour de 92 % à 93 % au cours des cinq dernières années. Au total, 97,1 % des revenus des services mobiles ont été générés à partir des services de détail, comparativement à 88,9 % pour les services filaires. Les chiffres n'ont pratiquement pas changé depuis 2013.

Les revenus d'itinérance des services mobiles⁴ représentaient environ 4 % des revenus totaux des services mobiles de détail. Les revenus des services d'itinérance provenaient largement d'abonnés qui ont utilisé des services mobiles aux États-Unis. Les revenus de services de messages courts (SMC) et de services de messagerie multimédia (SMM) ont été exclus de la composante des revenus des services de données dans ce graphique.

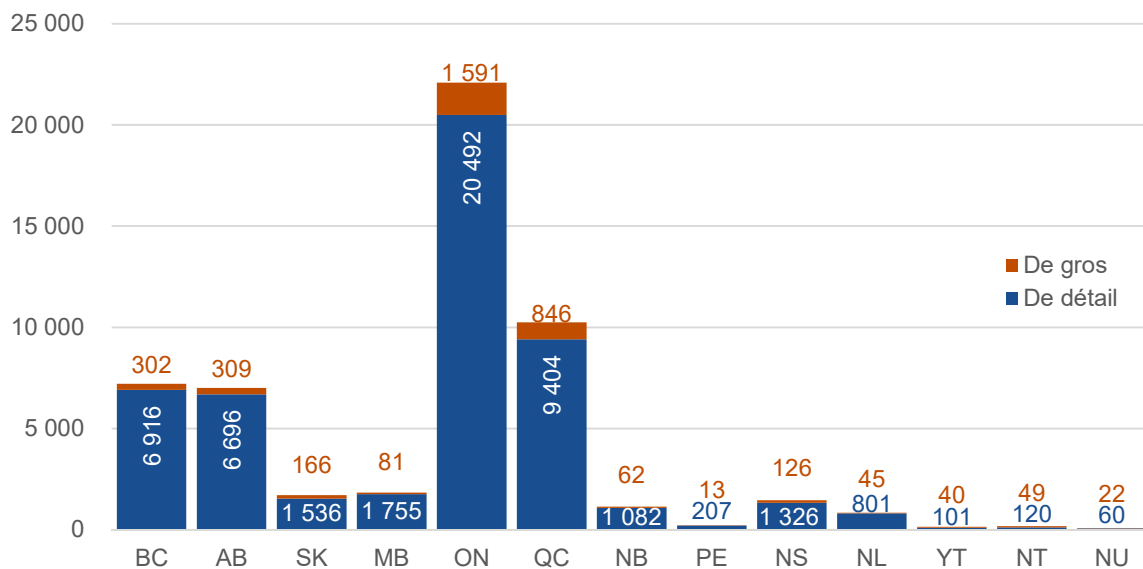
Les revenus des services de télécommunication au détail canadiens ont augmenté de 2,5 % pour atteindre 50,5 milliards de dollars en 2019. En Ontario, ces services détenaient la plus grande part

⁴ Les fournisseurs de services mobiles étendent leur couverture à des régions où ils ne possèdent pas d'installations en concluant des ententes avec d'autres fournisseurs qui en possèdent afin d'offrir le service à leurs utilisateurs finals. Lorsqu'un abonné utilise les installations d'un autre fournisseur, on dit qu'il est en itinérance.

(37,8 % ou 20,5 milliards de dollars) de tous les revenus de télécommunication parmi l'ensemble des provinces et des territoires. Le Québec avait la seconde plus grande part des revenus de détail à 17,4 % (9,4 milliards de dollars), suivi de la Colombie-Britannique à 12,8 % (6,9 milliards de dollars) et de l'Alberta à 12,4 % (6,7 milliards de dollars).

Une tendance semblable a été observée sur le marché des services de télécommunication de gros, l'Ontario arrivant en tête avec 2,9 % (1,6 milliard de dollars) de tous les revenus de télécommunication, suivi du Québec avec 1,6 % (0,8 milliard de dollars) et des Prairies avec 1,0 % (0,6 milliard de dollars).

Graphique 2.5 Revenus de télécommunication par catégorie et par province ou territoire (millions \$), 2019

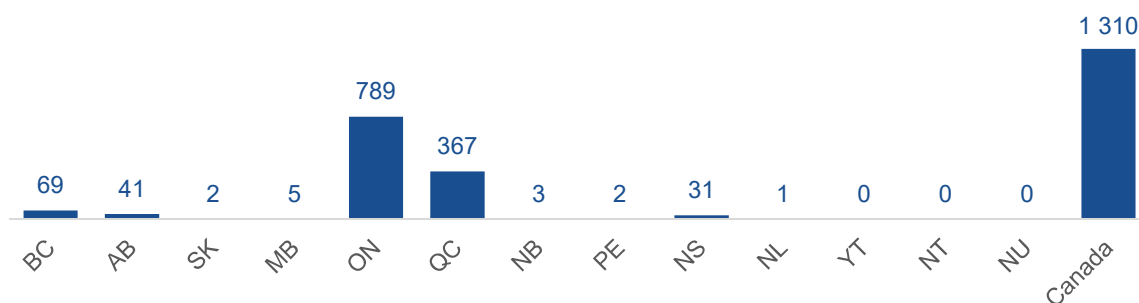


Source : Données recueillies par le CRTC

Le nombre de lignes Internet des services gros a augmenté de 0,8 % en 2019, passant à plus de 1,3 million de lignes au Canada. L'Ontario en a conservé la plus grande part avec 0,8 million de lignes (60,3 %), loin devant le Québec qui comptait 0,4 million de lignes (28,1 %), tandis que le reste du Canada comptait plus de 0,1 million de lignes au total (11,7 %).

Le nombre de lignes des services de gros a connu une croissance importante dans la région de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard), passant d'environ 28 000 lignes à 37 000 lignes (32,8 %). Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'augmentation continue du nombre de lignes en Nouvelle-Écosse avec l'ajout de plus de 6 000 lignes de services de gros en 2019.

Graphique 2.6 Lignes prêtes à soutenir l'accès haute vitesse de gros par province et par territoire (en milliers), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Les données relatives aux lignes des services Internet de gros figurant dans ce graphique proviennent des grands fournisseurs de services Internet. Ils ont rapporté environ 99 % de toutes les lignes des services Internet de gros en 2019.

Services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation

Au fil du temps, le Conseil s'est abstenu de réglementer lorsqu'il a estimé qu'un service faisait l'objet de suffisamment de concurrence ou lorsqu'il estimait qu'une telle abstention était conforme aux objectifs de la Politique canadienne de télécommunication, tel qu'indiqué à l'article 7 de la *Loi sur les télécommunications*. Il s'agit de l'abstention de la réglementation. Un service faisant l'objet d'une abstention de la réglementation est généralement relevé de l'obligation d'être offert en vertu d'un tarif approuvé par le Conseil. Par exemple, les tarifs de détail pour les services mobiles font l'objet d'une abstention de la réglementation, alors que les tarifs pour les services d'accès haute vitesse (AHV) de gros (p. ex. service d'accès Internet fixe) ne le sont pas. Les tarifs des services d'AHV sont établis en fonction des tarifs approuvés par le Conseil.

Tableau 2.2 Pourcentage des revenus des services de télécommunication faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%)

Secteur	2015	2016	2017	2018	2019
Local et accès	80,5	82,0	83,0	83,0	83,4
Interurbain	98,1	98,2	98,4	98,4	98,1
Internet fixe	95,7	96,7	97,2	97,2	97,0
Données	95,9	95,9	96,0	96,0	96,0
Liaison spécialisée	70,9	71,6	71,9	71,9	75,5
Mobile	100,0	99,9	99,8	99,8	99,9
Total	94,8	95,4	95,6	95,6	96,5

Source : Données recueillies par le CRTC

Depuis 2015, environ 96,5 % des revenus des services de télécommunication ont été générés par des services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation. En 2019, le pourcentage de revenus découlant des services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation a varié de 75,5 % pour les liaisons spécialisées (pourcentage le moins élevé) à 99,9 % pour les services mobiles (pourcentage le plus élevé).

Propriété canadienne

L'article 16 de la *Loi sur les télécommunications* traite de l'admissibilité des entreprises canadiennes à agir comme entreprises de services de télécommunication.

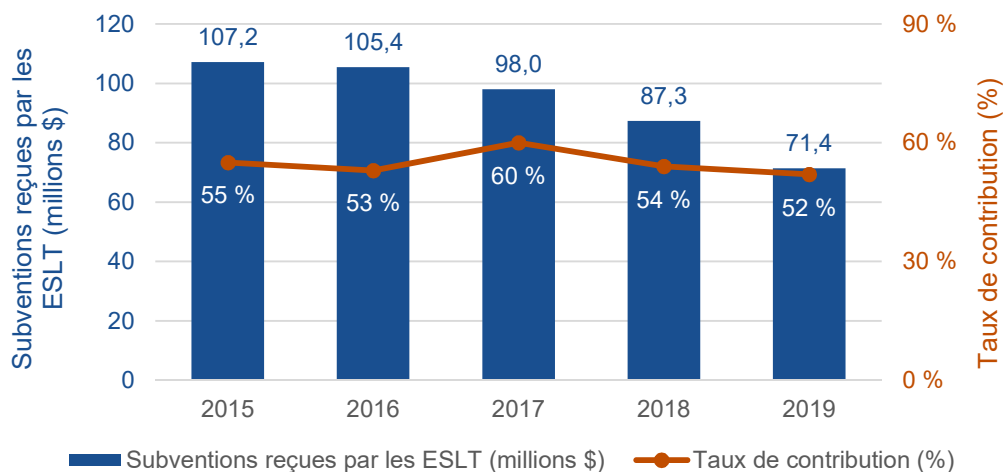
Sauf certaines exceptions, l'article 16 exige que les entreprises de services de télécommunication qui possèdent ou exploitent une installation de transmission et réalisent des revenus de services de télécommunication canadiens de plus de 5,4 milliards de dollars (10 % du total des revenus des services de télécommunication canadiens) soient possédées et contrôlées par des Canadiens.

Aux fins de l'application des dispositions de l'article 16, le Conseil a déterminé que les revenus totaux annuels découlant de la prestation de services de télécommunication au Canada s'élevaient à 54,1 milliards de dollars en 2019.

Contribution

Le montant total des subventions versées aux entreprises de services locaux (ESL) s'élevait à 71,4 millions de dollars en 2019, une baisse par rapport au montant de 87,3 millions de dollars (une baisse de 18,2 %) enregistré en 2018.

Graphique 2.7 Subventions payées aux entreprises de services locaux titulaires (millions \$) et taux de contribution (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Cette subvention représente les contributions de revenus envers la prestation d'un service téléphonique résidentiel dans des zones de desserte à coût élevé (ZDCE) par des FST, ou des groupes de FST liés, ayant au moins dix millions de dollars en revenus annuels provenant des services canadiens de télécommunication. Les ZDCE sont des zones pour lesquelles le coût associé à la prestation d'un service est considérablement plus élevé que dans d'autres secteurs d'un territoire d'une ESL titulaire. Les ZDCE sont souvent des régions rurales ou éloignées. En 2019, 25 entreprises ont reçu des subventions, contre 29 en 2018, en tenant compte de l'ensemble des fusions et acquisitions.

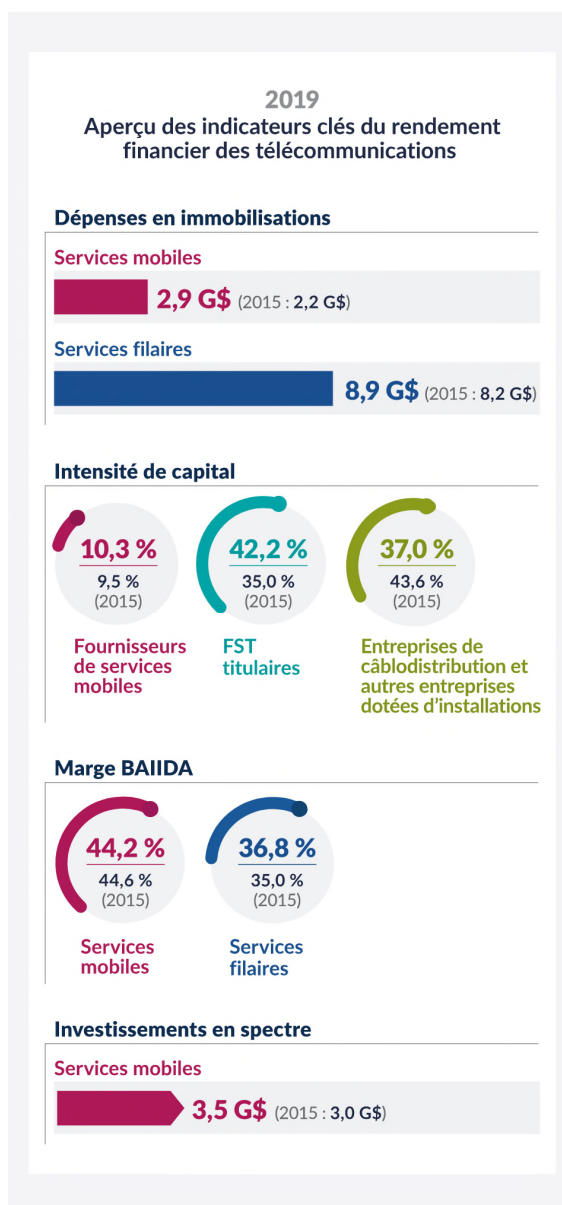
Dans la politique réglementaire de télécom 2016-496, le Conseil a indiqué que, dans le but d'aider à atteindre le nouvel objectif du service universel, il commencerait à orienter ses cadres de

réglementation non plus sur les services vocaux filaires, mais plutôt sur les services d'accès Internet à large bande.

iii Rendement financier

Cette section des faits saillants du secteur des télécommunications mettra l'accent sur des indicateurs tels que les dépenses en immobilisations consacrées à l'acquisition de spectre, l'intensité de capital et le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA). Ce sont des indicateurs clés qui peuvent être utilisés pour évaluer le rendement financier de l'industrie canadienne des télécommunications en montrant la quantité d'investissements en capital qui est réinvestie dans la maintenance et l'amélioration des réseaux de télécommunication. L'examen du taux de résiliation, malgré les différents angles des abonnements de détail et d'affaires, offre également une perspective intéressante.

Infographie 2.4 Aperçu des indicateurs clés du rendement financier des télécommunications, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

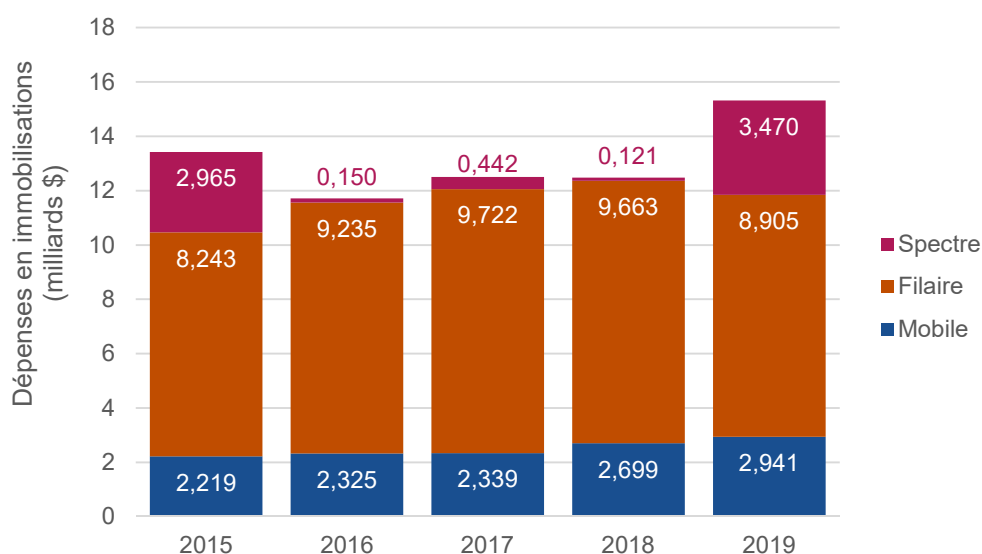
Dépenses en immobilisations et intensité de capital

Les dépenses en capital sont des investissements effectués principalement dans le but d'entretenir ou de mettre à niveau des réseaux de services de télécommunication. En 2019, les FST aux revenus supérieurs à 100 millions de dollars ont dépensé 11,9 milliards de dollars relativement aux dépenses en immobilisations, et 8,9 milliards de ce montant ont été consacrés aux réseaux filaires.

Bien que les dépenses en immobilisations relatives aux services filaires aient augmenté selon un taux de croissance annuel de 2,0 % de 2015 à 2019, la part des dépenses en immobilisations des grands FST titulaires a augmenté de 59,1 % en 2018 à 63,8 % en 2019. Au cours de la même période, la part des dépenses en immobilisations des entreprises de câblodistribution est passée de 38,0 % à 33,2 %.

L'intensité de capital des services filaires (le rapport entre les dépenses en immobilisations et les revenus) a progressé dans le cas des grands FST titulaires et des entreprises de câblodistribution, passant d'environ 37,9 % en 2015 à 40,9 % en 2019. En revanche, l'intensité du capital des services sans fil des fournisseurs de services mobiles se situait autour de 21,9 % en 2015 par rapport à 10,3 % en 2019.

Graphique 2.8 Dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication selon le type (milliards \$)

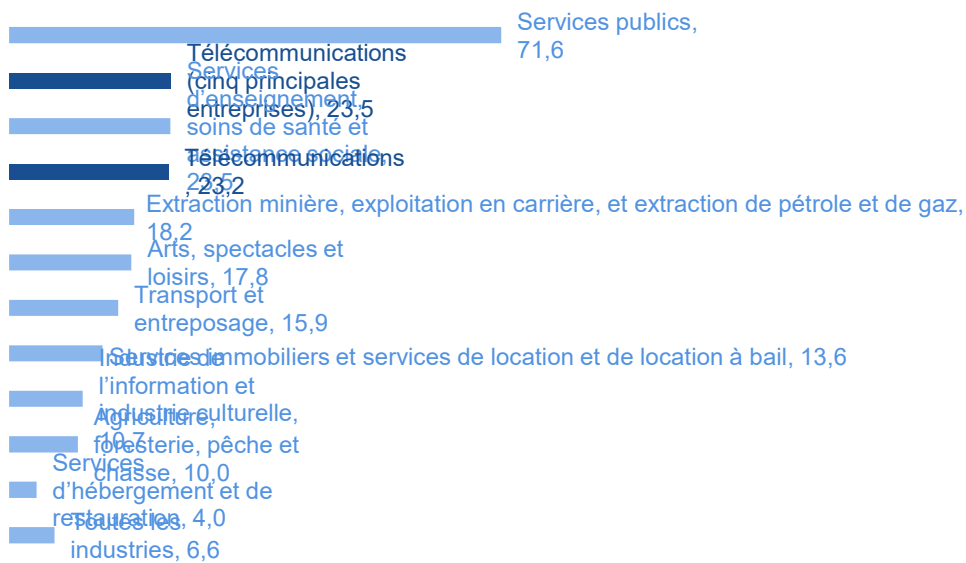


Source : Données recueillies par le CRTC

Avec 23,2 %, l'industrie des télécommunications se classait troisième en matière d'intensité de capital, derrière l'industrie des services publics, le secteur des services d'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale. Ce résultat est attribuable à la nécessité de maintenir et de mettre à niveau une vaste infrastructure de réseau.

L'intensité de capital des cinq principaux FST (Bell, Rogers, Shaw, TELUS et Vidéotron) s'élevait à 23,5 %. Ces FST représentaient 92,6 % du total des dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication en 2019, une légère augmentation par rapport aux données de 2018, soit 92,2 %.

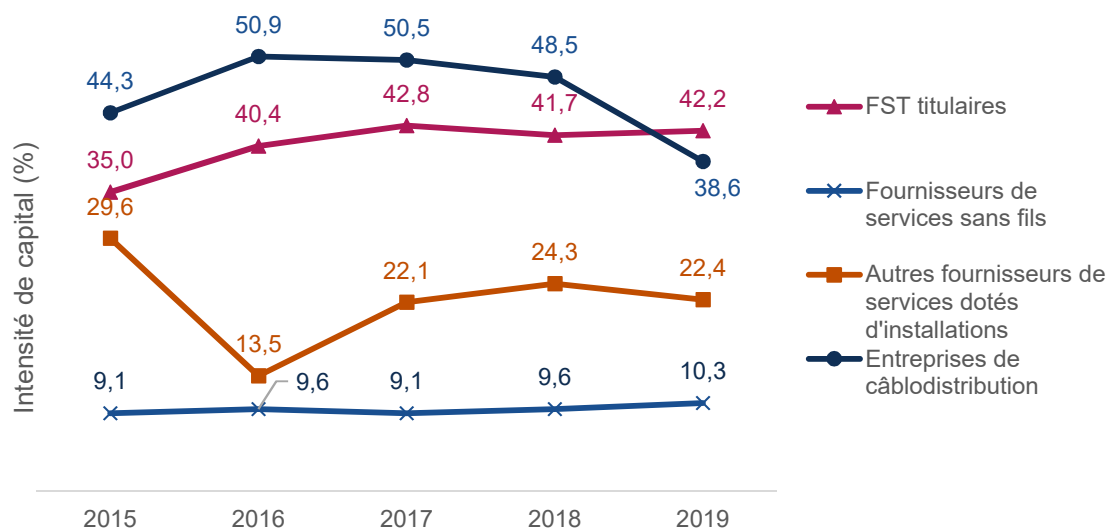
Graphique 2.9 Intensité de capital pour les industries présentant les rapports d'intensité de capital les plus élevés (%), 2019



Sources : Données recueillies par le CRTC et tableaux 34-10-0035-01 et 33-10-0007-01 de Statistique Canada

Étant donné que de nombreuses entreprises ne considèrent pas que le spectre constitue une dépense en immobilisations et ne le déclarent pas comme telle, les investissements dans le spectre n'ont pas été inclus dans le graphique ci-dessus.

Graphique 2.10 Intensité de capital des services de télécommunication (%), selon le type de FST



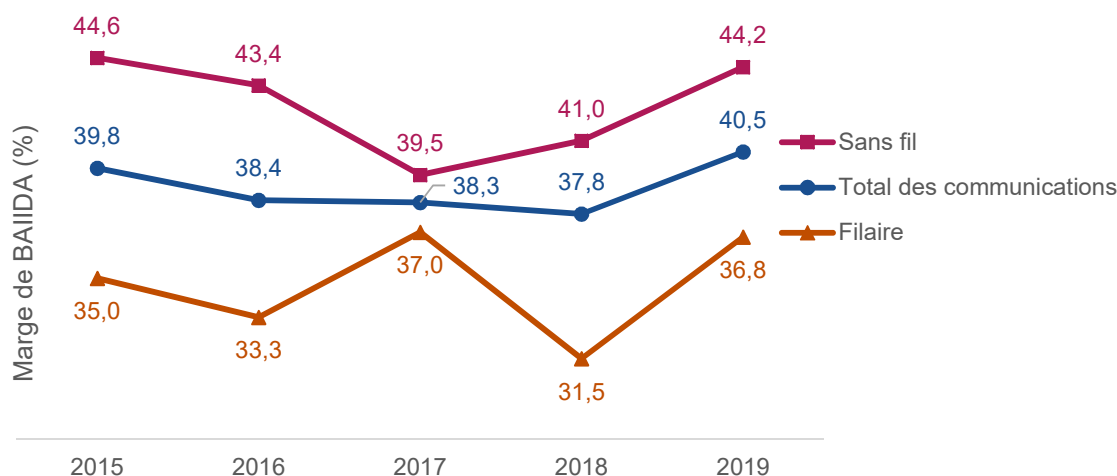
Source : Données recueillies par le CRTC

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA)

Les marges de BAIIDA (c.-à-d. le BAIIDA en tant que pourcentage des revenus totaux des services de télécommunication) sont essentielles dans l'évaluation du rendement financier d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises. Les marges sont calculées pour les FST avec au moins 80 % de leurs revenus totaux provenant de services de télécommunication.

Au cours de la période de 2015 à 2019, les marges des fournisseurs de services sans fil étaient systématiquement supérieures à celles des services filaires; l'écart s'étant réduit pour atteindre environ 7,4 % alors que les marges des fournisseurs de services sans fil ont atteint 44,2 % en 2019.

Graphique 2.11 Marges de BAIIDA par secteur (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

Au cours de la période de 2015 à 2019, les marges de BAIIDA ont été stables à environ 45,3 % dans le cas des entreprises de câblodistribution et à 39,0 % pour les FST titulaires.

Investissements en spectre

Les investissements annuels dans le spectre de 2014 à 2019 se sont élevés à 5,26 milliards de dollars (2014), à 2,96 milliards de dollars (2015), à 0,15 milliard de dollars (2016), à 0,44 milliard de dollars (2017), à 0,12 milliard de dollars (2018), et à 3,5 milliards de dollars (2019) respectivement⁵. Les investissements effectués entre 2014 et 2019 reflètent les investissements réalisés par les entreprises de services mobiles pour acquérir le spectre des services sans fil évolués (SSFE-3), du bloc G des services de communications personnelles (SCP), de 700 mégahertz (MHz), de 2 300 MHz, de 2 500 MHz et de 600 MHz.

⁵ Afin de réduire le fardeau réglementaire, les données ne comprennent que les FST dont les revenus étaient supérieurs à 100 millions de dollars.

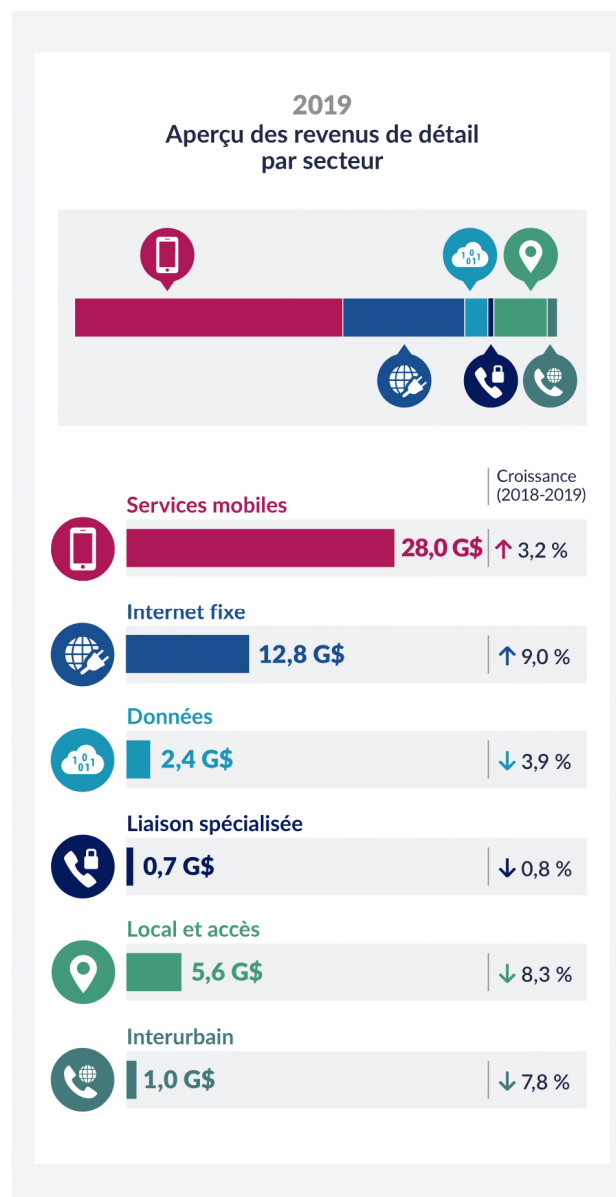
Taux de résiliation

Le taux de résiliation moyen correspond à une mesure du taux de roulement des abonnés. Un taux de résiliation élevé indique que les clients quittent leurs fournisseurs de services existants pour un certain nombre de raisons, y compris l'insatisfaction à l'égard du service, des questions de prix et le désir de tirer avantage d'offres concurrentielles. En revanche, de faibles taux de résiliation indiquent que les clients ne changent pas de fournisseurs, ce qui pourrait indiquer que les clients confèrent de la valeur au fait de garder leur fournisseur actuel ou qu'il existe un manque de mesures incitatives pour les motiver à changer de fournisseur, y compris le manque d'alternatives. Le taux de résiliation lié aux services mobiles diminue continuellement depuis les quatre dernières années, passant de 1,6 % en 2014 à 1,3 % en 2019. De même, le taux de résiliation lié aux abonnements aux services Internet d'affaires est passé de 1,5 % en 2015 à 1,3 % en 2019. Le taux de résiliation lié aux abonnements aux services Internet résidentiels est sensiblement le même depuis quatre ans, soit de 1,8 % (2015 à 2019).

iv Résumés par secteur

En 2019, les revenus des services de télécommunication canadiens ont atteint 54,1 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 2,0 %, ce qui est plus lent que le taux de croissance annuel moyen enregistré sur cinq ans (3,2 %). Les revenus totaux des services de télécommunication de détail, qui représentent la grande majorité des revenus de télécommunication, étaient de 50,5 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2018; cela représente, en moyenne, une croissance annuelle de 3,6 % de 2015 à 2019.

Infographie 2.5 Aperçu des revenus de détail par secteur, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Pour ce qui est des revenus de détail, les sources de croissance des revenus en 2019 étaient principalement les secteurs des services mobiles et des services Internet fixes, lesquels ont connu une

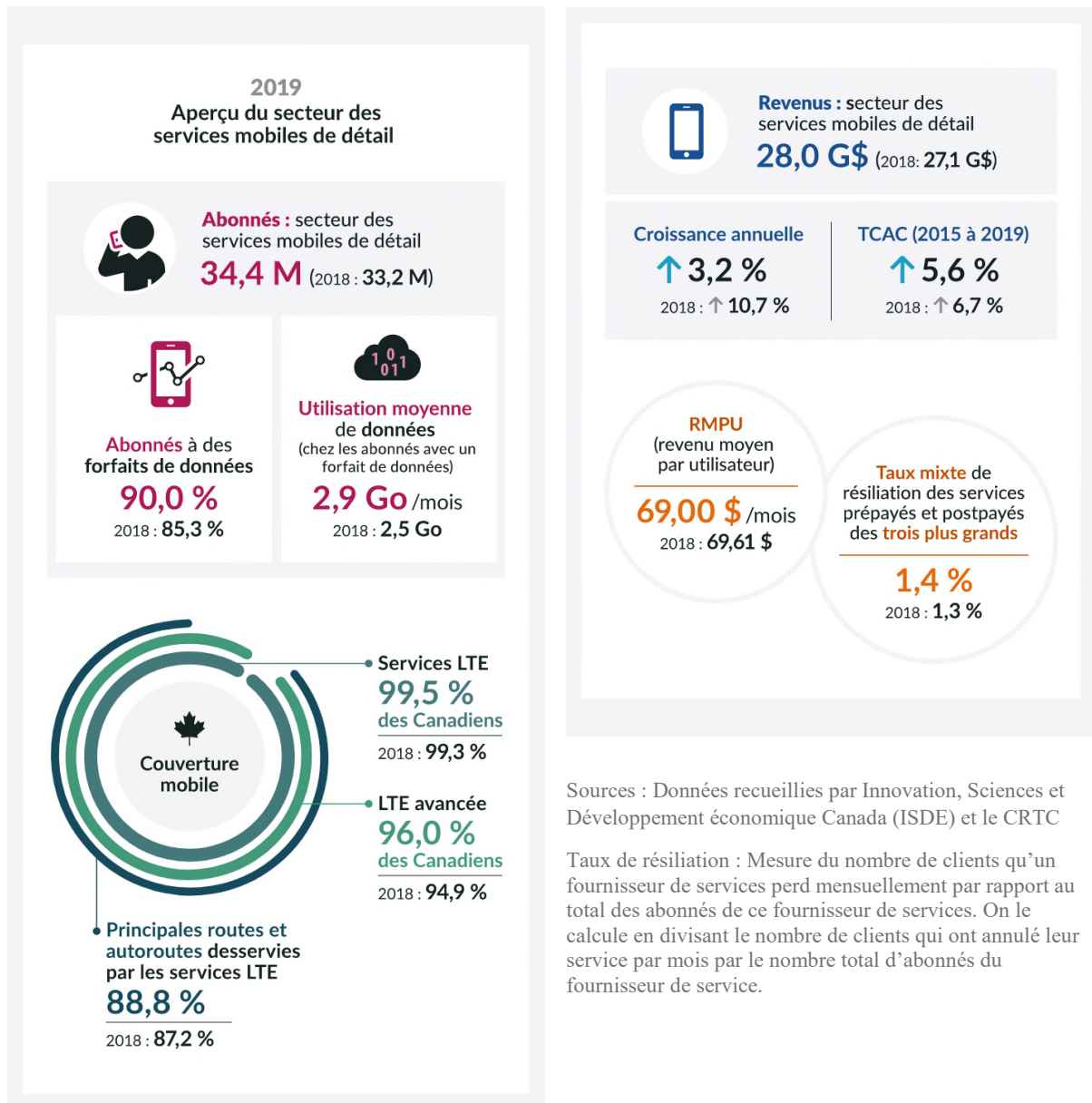
augmentation de 3,2 % et de 9,0 %, respectivement. Ces secteurs représentaient 80,8 % des revenus de détail en 2019, comparativement à 72,4 % en 2015.

En 2019, les revenus pour les secteurs des services Internet fixes et des services mobiles ont continué d'augmenter, dépassant la croissance du nombre d'abonnés, comme les Canadiens s'abonnaient à des services de télécommunication qui proposaient davantage de données dans leurs allocations de données mensuelles. Les revenus moyens des services mobiles par abonné ont augmenté de 64,07 \$ en 2015 à 69,00 \$ en 2019, les abonnés ayant utilisé davantage de données (et payé davantage pour celles-ci), alors que les revenus moyens par abonné à un service Internet fixe résidentiel ont augmenté de 51,19 \$ en 2015 à 61,76 \$ en 2019, car les utilisateurs sont passés à des vitesses plus élevées et à des forfaits offrant plus de données.

La présente section donne un résumé des six secteurs de détail (services mobiles, Internet fixe, accès local, interurbain, transmission de données et liaisons spécialisées) et du marché de gros au sein de l'industrie canadienne des télécommunications. Des données supplémentaires concernant les services Internet fixes et les services mobiles peuvent être consultées dans le portail Données ouvertes.

Secteur des services mobiles de détail

Infographie 2.6 Aperçu du secteur des services mobiles de détail, 2019



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Taux de résiliation : Mesure du nombre de clients qu'un fournisseur de services perd mensuellement par rapport au total des abonnés de ce fournisseur de services. On le calcule en divisant le nombre de clients qui ont annulé leur service par mois par le nombre total d'abonnés du fournisseur de service.

Tableau 2.3 Composantes des revenus des services mobiles et de téléappel de détail (millions \$)

Composante	2015	2016	2017	2018	2019	Croissance (%) 2018 à 2019	TCAC (%) 2015 à 2019
Téléphonie de base	8 689,0	8 834,3	9 219,7	7 747,3	7 874,7	1,6	-2,4
Interurbain	656,1	547,0	481,9	417,4	380,4	-8,9	-12,7
Téléappel	12,6	11,1	8,9	9,0	4,2	-53,2	-23,9
Équipement terminal (incluant les appareils portatifs)	2 129,8	1 911,1	1 896,1	6 961,9	7 120,9	2,3	35,2
Données	10 034,9	10 980,5	11 832,4	10 857,0	11 426,2	5,2	3,3
Itinérance et autres	1 001,9	960,0	1 047,2	1 125,0	1 174,6	4,4	4,1
Données, itinérance et autres – Total partiel	11 036,8	11 940,4	12 879,6	11 982,0	12 600,8	5,2	3,4
Total	22 524,3	23 243,9	24 486,2	27 117,7	27 981,0	3,2	5,6

Source : Données recueillies par le CRTC

L'IFRS 15 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 pour toutes les entreprises canadiennes publiquement responsables. En vertu des nouvelles normes comptables, les revenus sont reconnus au contrôle des biens ou des services, ayant principalement un impact sur les revenus d'équipement de terminal en 2018.

Le marché des services sans fil mobiles continue d'être un des secteurs des télécommunications qui connaît la croissance la plus rapide, avec des revenus de 28,0 milliards de dollars et un taux de croissance de 3,2 % par rapport à 2018. Il est demeuré le secteur le plus important, représentant plus de 55,5 % de tous les revenus des services de télécommunication de détail en 2019.

Le nombre d'abonnés aux services mobiles a atteint 34,4 millions de dollars en 2019, les réseaux de services mobiles couvrant environ un cinquième de l'étendue géographique du Canada et atteignant 99,7 % des Canadiens. En 2019, des réseaux de services sans fil évolués, tels que le réseau d'évolution à long terme avancée (LTE-A), ont encore permis des vitesses supérieures à celles des réseaux des générations antérieures. Le réseau LTE-A était disponible pour environ 96,0 % des Canadiens en 2019, comparativement à 94,9 % l'année précédente. En 2019, le réseau LTE était disponible pour 99,5 % des Canadiens, comparativement à 99,3 % en 2018.

L'utilisation mensuelle moyenne de données par abonné s'élevait à plus de 2,9 Go, comparativement à 1,4 Go en 2015. Une augmentation de l'utilisation des données de 18,8 % a été enregistrée de 2018 à 2019.

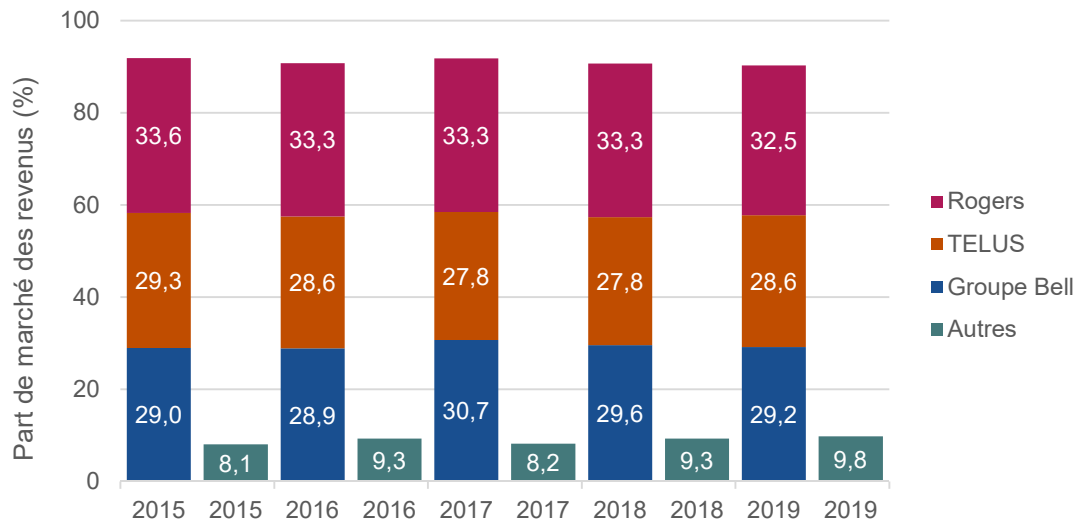
En 2019, le revenu moyen par utilisateur (RMPU) a atteint 69,00 \$ par mois, comparativement à 64,07 \$ en 2015. En 2019, l'Alberta a enregistré le RMPU mensuel le plus élevé (76,06 \$), alors que le RMPU le moins élevé a été enregistré au Québec (58,72 \$).

Le secteur des services mobiles a continué d'être dominé par les trois plus grands fournisseurs de services mobiles (le groupe Bell⁶, Rogers et TELUS). En 2019, ces entités représentaient 90,2 % des revenus des services mobiles de détail, comparativement à 91,8 % en 2017 et à 90,7 % en 2018. Les trois principaux fournisseurs détenaient la majorité de la part des revenus dans l'ensemble des

⁶ Le Groupe Bell comprend Bell Canada, Bell Mobilité, KMTS, Latitude Wireless, NorthernTel, Norouestel Mobilité et Télébec. En 2017, MTS Inc. a été ajouté au Groupe Bell.

provinces et des territoires, exception faite de la Saskatchewan, où les autres fournisseurs détenaient 59,0 % de la part dans ce secteur, une baisse par rapport à 60,3 % en 2018.

Graphique 2.12 Part de marché pour les revenus des services mobiles de détail (%)



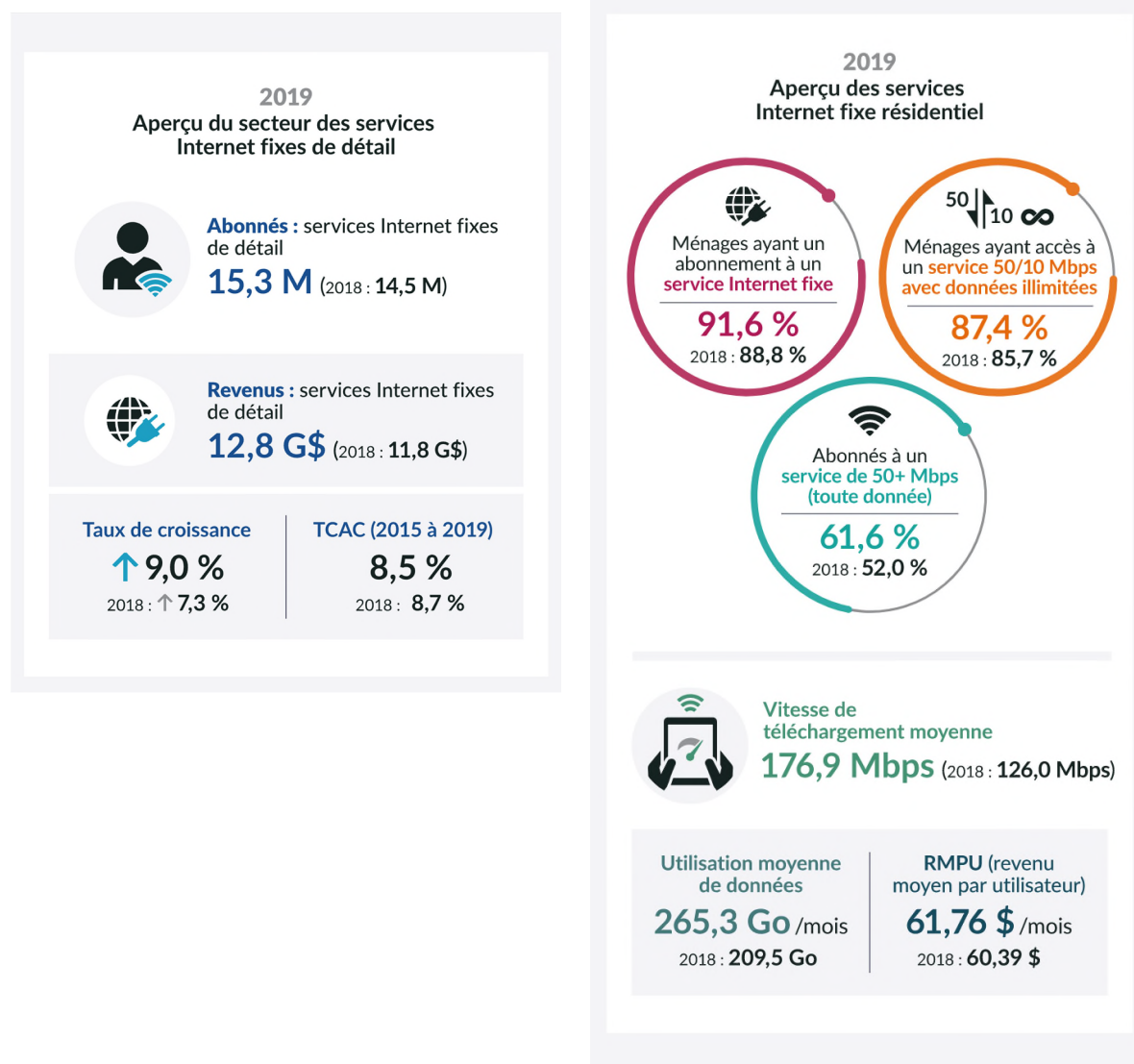
Source : Données recueillies par le CRTC

Parmi d'autres fournisseurs de services mobiles figurent SaskTel, Freedom Mobile, Vidéotron et Bragg Communications ainsi que des fournisseurs de services de gros.

Il est possible d'obtenir des données supplémentaires sur les services mobiles et les autres services de télécommunication à partir du portail Données ouvertes et de leurs sections respectives du *Rapport de surveillance des communications*.

Secteur des services Internet fixes de détail

Infographie 2.7 Aperçu du secteur des services Internet fixes de détail



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Tableau 2.4 Revenus des services Internet de détail (millions \$)

Type	Sous-type	2015	2016	2017	2018	2019	Croissance (%) 2018 à 2019	TCAC (%) 2015 à 2019
Services résidentiels	Accès	7 265	8 091	8 804	9 429	10 039	6,5	8,4
	Applications, équipements et autres services Internet connexes	210	289	314	376	459	22,1	21,6
	Total	7 475	8 380	9 118	9 805	10 498	7,1	8,9
Services d'affaires	Accès et transport	1 394	1 442	1 502	1 576	1 894	20,2	8,0
	Applications, équipements et autres services Internet connexes	380	356	347	385	438	13,6	3,6
	Total	1 774	1 798	1 849	1 961	2 332	18,9	7,1
Tous les services	Total	9 249	10 178	10 967	11 765	12 830	9,0	8,5

Source : Données recueillies par le CRTC

La majorité des ménages canadiens (91,6 %) s'abonnent à des services Internet. Les Canadiens continuent d'utiliser une plus grande quantité de données, de s'abonner à des forfaits de taille et de vitesse accrues et de consacrer des sommes plus importantes aux services Internet.

En 2019, les revenus du secteur des services Internet fixes ont augmenté de 9,0 % et les abonnements de 5,7 %. De 2015 à 2019, les revenus des services Internet fixes ont connu une croissance selon un taux annuel moyen de 8,5 %.

En 2019, les services Internet étaient fournis par un éventail de fournisseurs de services Internet (FSI), y compris les FST titulaires, les entreprises de câblodistribution, les autres fournisseurs de services dotés d'installations, les fournisseurs de services sans fil fixes et les fournisseurs de services de gros. Le nombre d'abonnés résidentiels a atteint 13,8 millions, soit une hausse de 4,7 % par rapport à 2018, et plus de trois fois le taux de croissance de la population. Les entreprises de câblodistribution et les FST titulaires représentaient la majorité des abonnés, à savoir 85,1 %, alors que les autres entités représentaient 14,9 % des abonnés, soit une augmentation de 12,0 % par rapport à 2015.

Les Canadiens s'abonnent de plus en plus à des services Internet plus rapides. Les abonnements aux services ayant des vitesses de téléchargement moins élevées que 50 Mbps représentaient 80,8 % du total en 2015 comparativement à 38,4 % en 2019, alors que les abonnements aux services proposant des vitesses de 100 Mbps et plus ont augmenté, passant d'à peine 8,0 % des abonnements à des services haute vitesse résidentiels en 2015 à 41,7 % en 2019.

Les Canadiens utilisent aussi plus de données qu'avant. Les quantités de données moyennes mensuelles téléchargées par les abonnés des services résidentiels ont augmenté en moyenne de 27,5 % par an de 2015 à 2019, et de 27,4 % de 2018 à 2019, pour atteindre 245,6 Go par mois. Les quantités moyennes de téléversement ont également augmenté de 17,8 % en 2019, atteignant environ 19,6 Go par mois.

Le déploiement de la fibre s'est poursuivi en 2019, la disponibilité des services Internet de la fibre jusqu'au domicile (FTTH) passant de 44,0 % des ménages en 2018 à 44,7 % en 2019. Ces déploiements ont principalement eu lieu dans les grandes régions urbaines.

Secteur des services téléphoniques filaires de détail

Tableau 2.5 Aperçu du secteur des services téléphoniques filaires de détail

	2018	2019
Revenus des services téléphoniques filaires de détail	7,1 G\$	6,6 G\$
Nombre d'abonnés aux services téléphoniques filaires de détail	13,8 M	13,4 M
Taux de croissance des revenus	-5,6 %	-8,2 %
TCAC du revenu (2015 à 2019)	-6,1 %	-6,7 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Tableau 2.6 Revenus des services locaux et interurbains de détail (millions \$)

Services	2015	2016	2017	2018	2019	Croissance (%) 2018 à 2019	TCAC (%) 2015 à 2019
Revenus bruts des services locaux	7 146	6 635	6 474	6 086	5 584	-8,2	-6,0
Revenus bruts des services locaux (à l'exception des revenus de contribution)	107	105	98	87	71	-18,2	-9,6
Revenus des services locaux de détail	7 039	6 529	6 376	5 999	5 513	-8,1	-5,9
Revenus des services interurbains de détail	1 506	1 287	1 095	1 052	970	-7,8	-10,4
Total des revenus des services locaux et interurbains de détail	8 545	7 817	7 471	7 051	6 483	-8,0	-6,7

Source : Données recueillies par le CRTC

En 2019, les revenus générés par le secteur des services téléphoniques filaires de détail s'élevaient à 6,5 milliards de dollars, une baisse moyenne annuelle de 6,7 % des revenus depuis 2015. Les revenus générés par les services locaux (exception faite des revenus de contribution) représentaient 85,0 % des revenus des services téléphoniques filaires de détail en 2019. Les revenus des services téléphoniques interurbains s'élevaient à environ 970 millions de dollars, ayant diminué selon un taux annuel moyen de 10,4 % depuis 2015.

De 2015 à 2019, les revenus générés par les services téléphoniques filaires résidentiels par ligne ont chuté de 4,06 \$ pour passer à 33,19 \$ par mois, alors que les revenus des services d'affaires ont diminué de 4,67 \$ pour passer à 53,62 \$ par mois. Il s'agit toutefois d'une légère augmentation par rapport à 2019, où les revenus des services d'affaires s'élevaient à 51,75 \$.

Les entreprises titulaires représentaient 66,8 % du secteur résidentiel des revenus des services téléphoniques filaires de détail, soit une hausse de 2,0 % par rapport à 2018, et 77,3 % du secteur des affaires, soit une baisse de 2,1 % par rapport à 2018. En 2019, les parts de revenus liés aux services

résidentiels des fournisseurs de services non titulaires dotés d'installations représentaient 27,8 % des revenus des services téléphoniques filaires de détail résidentiels.

L'introduction des services VoIP indépendants⁷ de l'accès a ouvert le secteur des services téléphoniques filaires aux fournisseurs non traditionnels. En 2019, il y avait approximativement 570 000 abonnés aux services VoIP indépendants de l'accès, ce qui représente 4,2 % des lignes téléphoniques locales de détail. Ce pourcentage est demeuré constant depuis 2013.

En 2019, il y avait 31 500 téléphones payants, lesquels ont généré en moyenne 374 \$ en revenus annuels par unité, comparativement à 67 000 téléphones payants ayant généré 413 \$ par unité en 2015. Le nombre de téléphones payants a chuté de plus de 5 000 ou de 13,9 % en 2019 par rapport à 2018, alors que le revenu moyen par téléphone a diminué de 5,60 \$ ou 1,5 %.

Secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée

Tableau 2.7 Aperçu du secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée

	2018	2019
Revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée	3,2 G\$	3,1 G\$
Taux de croissance des revenus	-1,3 %	-3,2 %
Taux de croissance annuel composé des revenus (2015 à 2019)	-2,6 %	-2,4 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Tableau 2.8 Revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée de détail (millions \$)

Secteur	Sous-secteur	2015	2016	2017	2018	2019	Croissance (%) 2018 à 2019	TCAC (%) 2015 à 2019
Données	Protocoles de données	1 920	1 870	1 864	1 845	1 739	-5,8	-2,4
	Autre	779	731	694	690	698	1,1	-2,7
	Total	2 699	2 600	2 558	2 535	2 436	-3,9	-2,5
Liaison spécialisée	Total	754	738	721	700	695	-0,8	-2,0
Total	Total	3 453	3 339	3 279	3 235	3 131	-3,2	-2,4

Source : Données recueillies par le CRTC

⁷ Les services VoIP indépendants de l'accès sont des services VoIP offerts par l'intermédiaire du réseau Internet public par opposition à un réseau exclusif ou géré.

Les services de transmission de données et de liaison spécialisée s'entendent des services que les FST vendent aux clients d'affaires pour la transmission du trafic de données, du trafic vidéo ou du trafic vocal. Ces voies de transmission assurent des communications privées et très sécurisées entre des endroits. Les revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée connaissent un déclin depuis 2014.

Les services de données sont des services de transmission par paquets qui transfèrent de manière intelligente les données sur les réseaux des entreprises. Pour acheminer les données, ces services utilisent des protocoles de données récents comme Ethernet et protocole Internet (IP) ou des protocoles traditionnels comme X.25, le mode de transfert asynchrone (MTA) et le relais de trame⁸. Les revenus des services traditionnels représentent moins de 0,4 % des revenus de l'ensemble des services. La sous-catégorie « Autres » comprend la gestion et l'équipement du réseau.

Les services de liaison spécialisée fournissent une connexion de communication dédiée non commutée entre deux ou plusieurs points pour transporter des données, des vidéos ou le trafic voix.

Les FST titulaires représentaient environ 11,7 % de l'ensemble des entités fournissant des services de transmission de données et des services de liaison spécialisée, et ont obtenu 63,4 % des revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée.

⁸ Des définitions et des exemples sont fournis dans le [glossaire des télécommunications](#).

Services de gros

Tableau 2.9 Aperçu du marché de gros

	2018	2019
Revenus des services de gros	3,8 G\$	3,7 G\$
Taux de croissance des revenus	-4,4 %	-5,0 %
TCAC des revenus (2015 à 2019)	+0,4 %	-1,8 %

Source : Données recueillies par le CRTC

Tableau 2.10 Revenus des services de télécommunication de gros, par secteur (millions \$)

Type	Sous-type	Secteur	2015	2016	2017	2018	2019	Croissance (%) 2018 à 2019	TCAC (%) 2015 à 2019
Services filaires	Communication vocale	Local et accès	603	615	599	571	565	-1,0	-1,6
		Interurbain	423	458	407	300	339	12,9	-5,4
		Total partiel	1 026	1 073	1 006	871	904	3,8	-3,1
	Sauf communication vocale	Internet	556	589	558	571	674	18,0	4,9
		Données	604	600	634	684	717	4,8	4,4
		Liaison spécialisée	615	593	546	525	511	-2,7	-4,5
		Total partiel	1 776	1 782	1 737	1 780	1 902	6,8	1,7
	Tous les services	Services filaires	2 801	2 855	2 743	2 651	2 805	5,8	0,0
Mobile	Tous les services	Mobile	1 123	1 200	1 277	1 193	845	-29,2	-6,9
Tous les services	Total	Total	3 925	4 055	4 020	3 844	3 650	-5,0	-1,8

Source : Données recueillies par le CRTC

Les services de gros sont des services fournis par un FST à un autre pour l'utilisation aux fins de la prestation de services de télécommunication de bout en bout.

En 2019, le marché des télécommunications de gros représentait 3,7 milliards de dollars, dont 23,2 % se rapportaient à la fourniture de services mobiles et 76,8 %, à la fourniture de services filaires. De 2015 à 2019, les revenus des services mobiles de gros ont diminué selon un taux annuel moyen de 6,9 %, comparativement à peu ou pas de changements enregistrés pour les revenus des services filaires de gros (malgré des fluctuations entre 2015 et 2019).

Les FSI indépendants⁹ sont fréquemment dépendants des services d'accès offerts par les FST titulaires et les entreprises de câblodistribution pour pouvoir établir la connexion de leur clientèle. Au fil des ans, les ventes des services d'accès par câble, aussi appelés services d'accès Internet de tiers (AIT), à des FSI indépendants ont augmenté à un taux annuel de croissance de 4,1 % depuis 2015.

⁹ Les FSI indépendants sont définis comme des FSI qui ne sont pas des entreprises de câblodistribution ni des FST titulaires.

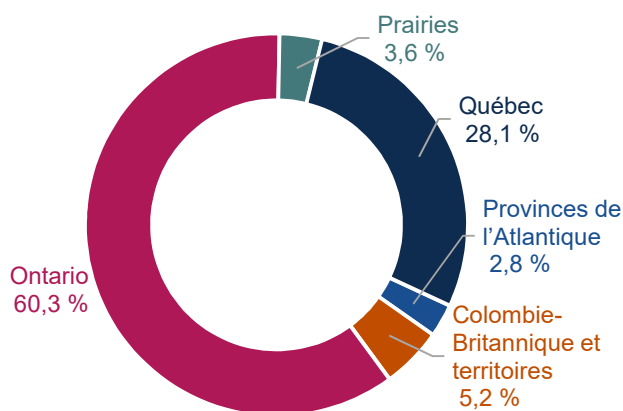
De 2015 à 2019, les revenus des services téléphoniques de gros ont diminué en moyenne de 3,1 % par an, alors que les revenus pour les services filaires autres que ceux de communication vocale ont augmenté, en moyenne, de 1,7 % par an au cours de la même période.

Avec 70,8 % des revenus des services filaires de gros, les FST titulaires maintiennent la plus grande part du secteur des services de gros, qui affiche une légère baisse par rapport à 72,2 % en 2018.

Le nombre de lignes d'accès Internet haute vitesse de gros et les revenus ont augmenté en 2019. L'Ontario détenait la plus grande part de lignes des services de gros (60,3 %) et de revenus (64,6 %) en 2019.

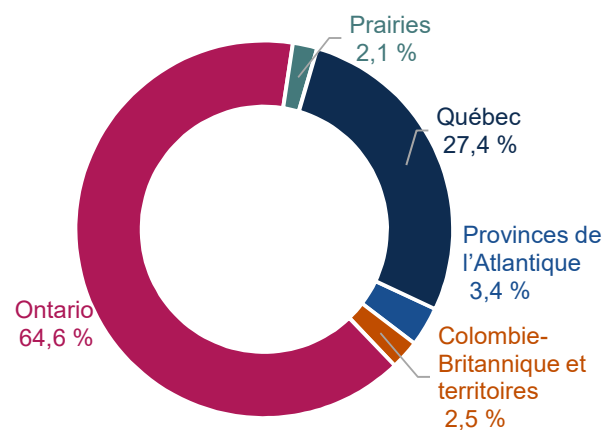
Aucune ligne des services de gros ou aucun revenu n'a été déclaré dans le Nord¹⁰ en 2019.

Graphique 2.13 Pourcentage de lignes de services Internet de gros à haute vitesse par région (%), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 2.14 Pourcentage de la part des revenus des services Internet de gros à haute vitesse par région (%), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

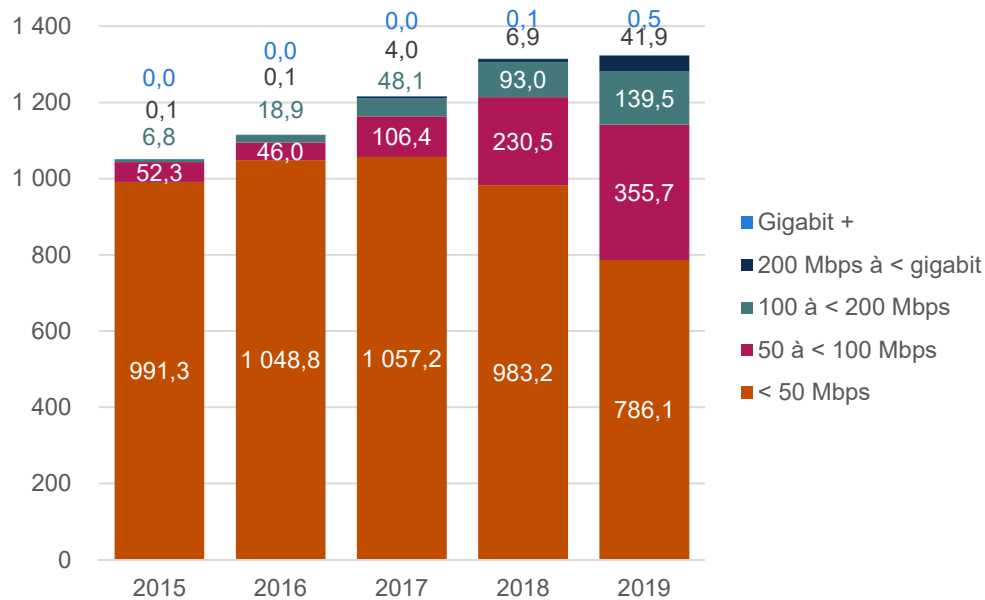
Les renseignements dans les graphiques ci-dessus concernant les lignes et les revenus de services Internet de gros à haute vitesse proviennent d'un échantillon de grands FSI. Ils ont rapporté près de 76 % de tous les revenus des services Internet de gros en 2019.

¹⁰ Le « Nord » fait référence aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

Comme mentionné plus tôt, le nombre de lignes Internet de gros a dépassé 1,3 million, soit une croissance annuelle de 5,9 % de 2015 à 2019. Bien que la part la plus importante reste celle des lignes des services de gros avec des vitesses de téléchargement inférieures à 50 Mbps, avec 59,4 % (0,79 million), cette part a diminué de 5,6 % par rapport à l'année précédente et connaît une diminution depuis 2017.

Les lignes Internet des services de gros avec des vitesses de téléchargement de 200 Mbps à un gigabit ont connu la plus forte croissance (510,0 %), plus de six fois le nombre de lignes des services de gros de l'année précédente. Les lignes des services de gros d'un gigabit et plus ont également connu une croissance importante de 305,0 % par rapport à 2018.

Graphique 2.15 Lignes prêtes à soutenir l'accès haute vitesse de gros par vitesse de téléchargement (en milliers)



Source : Données recueillies par le CRTC

v Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes

Quatre classeurs Excel et quatre « zip » avec des fichiers CSV lié au présent rapport ont été publié sur le portail Données ouvertes. Ils contiennent les données des graphiques et des tableaux de la présente section du RSC, en plus d'ensembles de données supplémentaires (T-S1 à T-S5, SG1 à SG18, SL1 to SL13 and DLS1 to DLS9) qui proviennent d'éditions antérieures du RSC.

Instructions : Utilisez le tableau ci-dessous pour chercher des ensembles de données disponibles dans le portail Données ouvertes qui sont liés à la présente section du RSC. Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble de données, allez sur le page [Recherche de données du RSC](#) et téléchargez le classeur **Données - Secteur des télécommunications, Données - Services de gros (télécommunications), Données - Services locaux et interurbains, et Données - Transmission de données et liaison spécialisée**. Cherchez le nom de l'onglet parmi les onglets du classeur Excel pour trouver les données.

Tableau 2.11 Liste des ensembles de données disponibles dans les classeurs Données - Secteur des télécommunications, Données - Services de gros (télécommunications), Données - Services locaux et interurbains, et Données - Transmission de données et liaison spécialisée

Nom du classeur	Nom d'onglet	Titre
Données - Secteur des télécommunications	T-I1	Aperçu des revenus totaux des services de télécommunication (milliards \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-I2	Part des revenus des télécommunications par secteur (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-I3	Aperçu de la part des revenus des services de détail et de la part des revenus des services de gros (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-I4	Aperçu des indicateurs clés du rendement financier des télécommunications
Données - Secteur des télécommunications	T-I5	Aperçu des revenus de détail par secteur
Données - Secteur des télécommunications	T-I6	Aperçu du secteur des services mobiles de détail
Données - Secteur des télécommunications	T-I7	Aperçu du secteur des services Internet fixes de détail
Données - Secteur des télécommunications	T-G1	Revenus totaux par type de FST (milliards \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-G2	Entreprises offrant des services de télécommunication par type de FST (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-G3	Répartition des FST par nombre de services offerts (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-G4	Part des revenus des FST selon le nombre de services offerts (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-G5	Revenus de télécommunication par catégorie et par province ou territoire (millions \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-G6	Lignes prêtes à soutenir l'accès haute vitesse de gros par province et par territoire (en milliers)
Données - Secteur des télécommunications	T-G7	Subventions versées aux entreprises de services locaux titulaires (millions \$) et taux de contribution
Données - Secteur des télécommunications	T-G8	Dépenses en immobilisations relatives aux services de télécommunication selon le type (milliards \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-G9	Intensité de capital pour les industries présentant les rapports d'intensité de capital les plus élevés
Données - Secteur des télécommunications	T-G10	Intensité de capital des services de télécommunication (%), selon le type de FST
Données - Secteur des télécommunications	T-G11	Marges de BAIIDA par secteur (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-G12	Part de marché pour les revenus des services mobiles de détail (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-G13	Pourcentage de lignes des services Internet de gros à haute vitesse par région (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-G14	Pourcentage de la part des revenus des services Internet de gros à haute vitesse par région (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-G15	Lignes prêtes à soutenir l'accès haute vitesse de gros par vitesse de téléchargement (en milliers)
Données - Secteur des télécommunications	T-T1	Part de marché des revenus totaux par type de fournisseur de services (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-T2	Pourcentage des revenus des services de télécommunication faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-T3	Composantes des revenus des services sans mobiles et de téléappel de détail (millions \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-T4	Revenus des services Internet de détail (millions \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-T5	Aperçu du secteur des services téléphoniques filaires de détail
Données - Secteur des télécommunications	T-T6	Revenus des services locaux et interurbains de détail (millions \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-T7	Aperçu du secteur des services de transmission de données et de liaison spécialisée
Données - Secteur des télécommunications	T-T8	Revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée de détail (millions \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-T9	Aperçu du marché de gros
Données - Secteur des télécommunications	T-T10	Revenus des services de télécommunication de gros, par secteur (millions \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-S1	Répartition des revenus de services de télécommunications par région (milliards \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-S2	Pourcentage des revenus des services au détail de télécommunication faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%)
Données - Secteur des télécommunications	T-S3	Immobilisations relatives aux services de télécommunication dans les installations et les équipements, selon le type de FST (milliards \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-S4	Revenus générés par les services 9-1-1 (millions \$)
Données - Secteur des télécommunications	T-S5	Part de marché des revenus des services de télécommunication de détail filaires (%), par type de FST

Données - Services de gros (télécommunications)	SG1	Revenus des services de télécommunication de gros, par secteur de marché (million \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG2	Revenus des services de télécommunication locaux de gros, selon la composante principale (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG3	Revenus des services de télécommunication locaux de gros, par province (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG4	Abonnements aux services d'accès haute vitesse (AHV) de gros au Canada, en pourcentage du total
Données - Services de gros (télécommunications)	SG5	Revenus reliés aux services Internet de gros, par type de service (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG6	Revenus des services AHV de gros, par type de service (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG7	Abonnements à un service AHV de gros par LAN et par câble, par type de service (milliers)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG8	Revenus mensuel par abonnement à un service AHV de gros par LAN et par câble (\$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG9	Abonnements AHV de gros, par vitesse de service en Mbps (milliers)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG10	Revenus des services de protocoles de données de gros, par type de services (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG11	Revenus des services sans fil mobiles de gros, par type de services (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG12	Lignes locales et d'accès, par type de FST (milliers)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG13	Part de marché des revenus des services de télécommunication filaires de gros, par type de FST (%)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG14	Revenus des services locaux et d'accès, par type de FST (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG15	Revenus des services interurbains, par type de FST (millions \$)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG16	Pourcentage des revenus des services de télécommunication de gros générés par les services faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG17	Revenus des services de télécommunication de gros par type de service (%)
Données - Services de gros (télécommunications)	SG18	Dépenses entre fournisseurs par dollar de revenu des services filaires
Données - Services locaux et interurbains	SLI1	Revenus des services téléphoniques locaux et interurbains de résidence de détail, par type de FST (millions \$)
Données - Services locaux et interurbains	SLI2	Revenus des services téléphoniques locaux et interurbains d'affaires de détail, par type de FST (millions \$)
Données - Services locaux et interurbains	SLI3	Nombre de lignes téléphoniques locales de détail gérées et non gérées (milliers)
Données - Services locaux et interurbains	SLI4	Lignes téléphoniques locales de résidence et d'affaires, par type de FST (milliers)
Données - Services locaux et interurbains	SLI5	Revenus mensuels des services locaux et interurbains de résidence et d'affaires, par ligne (\$)
Données - Services locaux et interurbains	SLI6	Revenus mensuels des services téléphoniques locaux (\$) de détail, par ligne et par type de FST
Données - Services locaux et interurbains	SLI7	Part de revenus des grands FST titulaires dans le marché des services interurbains de détail (%), par région
Données - Services locaux et interurbains	SLI8	Revenus de téléphones payants des grands FST titulaires
Données - Services locaux et interurbains	SLI9	Nombre de téléphones payants des grands FST titulaires
Données - Services locaux et interurbains	SLI10	Lignes locales VoIP de détail dépendantes et indépendantes de l'accès, par marché (millions)
Données - Services locaux et interurbains	SLI11	Revenus mensuels des services interurbains de résidence et d'affaires, par ligne (\$)
Données - Services locaux et interurbains	SLI12	Lignes locales de détail exploitées par les autres FST et les entreprises de câblodistribution, par type d'installations (millions)
Données - Services locaux et interurbains	SLI13	Lignes locales, selon le type de lignes (%)
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS1	Revenus des services de transmission de données de détail par type de protocole de données utilisé (millions \$)
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS2	Répartition des revenus des services de données, par type de protocole récent
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS3	Revenus des services de liaison spécialisée de détail par type de FST (millions \$)
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS4	Part de marché des revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée de détail (%), par type de FST
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS5	Part de marché des revenus des services de transmission de données et de liaison spécialisée de détail (%), par type de FST
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS6	Part de marché des revenus des services de transmission de données de détail, par FST et type de protocole de données utilisé (%)
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS7	Part de marché des revenus des services de liaison spécialisée de détail (%)
Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS8	Liaisons spécialisées faisant l'objet d'une abstention de la réglementation

Données - Transmission de données et liaison spécialisée	DLS9	Revenus des services de transmission de données et liaisons spécialisées faisant l'objet d'une abstention de la réglementation (%)
--	------	--

vi Méthodologie

Dépenses en immobilisations et intensité de capital

Les dépenses en immobilisations sont les coûts associés à l'acquisition, à la construction et à l'installation de nouveaux actifs de réseaux de télécommunication, au remplacement ou à l'ajout d'actifs existants, ou à la location à d'autres. L'indicateur des dépenses en immobilisations présenté dans le présent rapport inclut uniquement les données des entreprises ayant fourni des données sur les revenus de télécommunication et des dépenses en immobilisations.

L'intensité de capital est le ratio des dépenses en capital par rapport aux revenus. L'indicateur de l'intensité de capital de l'industrie de télécommunication indiqué dans le présent rapport a été obtenu en divisant le total des dépenses en immobilisations annuelles par les revenus annuels de télécommunication des entreprises ayant déclaré des dépenses en immobilisations. L'intensité de capital des cinq principaux FST a été calculée en divisant la somme de leurs dépenses en immobilisations par leurs revenus de services de télécommunication à la fin de l'exercice. Ces FST représentaient 92,6 % de l'ensemble des dépenses en immobilisations en 2019.

L'intensité de capital de toutes les autres industries que l'on trouve au Graphique 2.9 a été calculée en divisant les dépenses en immobilisation de l'industrie par le revenu de l'industrie pour l'année complète. Les dépenses en immobilisations et les revenus de l'industrie sont présentés dans les tableaux 34-10-0035-01 et 33-10-0007-01 de Statistique Canada.

Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements

Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (BAIIDA) représente les revenus d'exploitation après la déduction des dépenses d'exploitation, mais avant la déduction des frais liés aux paiements d'intérêts, aux impôts et à l'amortissement. Les marges BAIIDA ont été calculées en divisant le BAIIDA total par le total des revenus d'exploitation. Elles ont été calculées pour les entreprises dont au moins 80 % des revenus totaux proviennent de services de télécommunication canadiens.

Lignes des services Internet de gros et revenus par province ou territoire et par région

Dans cette section, tous les renseignements relatifs aux lignes des services Internet de gros et aux revenus par province ont été obtenus grâce à des données collectées auprès des grands FSI. Ces grands FSI sont des fournisseurs de services de télécommunication qui offrent depuis longtemps des services de télécommunication réglementés (p. ex. services AHV de gros, lignes locales dégroupées et services de réseaux de diffusion de contenu [RDC]). Ils doivent remplir des formulaires dans lesquels ils détaillent leurs nombres de lignes d'accès Internet haute vitesse de gros et leurs revenus.

En 2019, ces FSI représentaient environ 61 % de tous les revenus des services Internet de gros.

Définitions

Un **autre fournisseur de service** est une entité qui ne correspond pas à la définition d'un FST titulaire. Rogers, Shaw, Vidéotron, Distributel et TekSavvy en sont des exemples.

Les **autres entreprises dotées d'installations** sont les fournisseurs de services de télécommunication qui ne sont pas des fournisseurs titulaires mais qui possèdent et exploitent des réseaux de télécommunication. Xplornet et Allstream Business en sont des exemples.

Les **entreprises de câblodistribution** sont les anciens monopoles du câble qui fournissent également des services de télécommunication (p. ex. téléphonie filaire, Internet, données et liaisons spécialisées, et services sans fil). Rogers, Shaw et Vidéotron en sont des exemples.

Une **entreprise de services locaux titulaire (ESLT)** est une entité titulaire qui fournit des services téléphoniques locaux. Bell Canada, SaskTel, TELUS, Sogetel et Execulink en sont des exemples.

Les **fournisseurs de services de gros** ou **fournisseurs de services non dotés d'installations** – sont des entreprises qui achètent généralement des services de télécommunication auprès d'autres fournisseurs soit pour les revendre, soit pour créer leur propre réseau à partir duquel ils peuvent offrir des services à leurs clients. Une entreprise qui possède un petit nombre d'installations et dont l'exploitation se fait en majeure partie au moyen d'installations louées peut aussi être classée comme fournisseur non doté d'installations. Distributel et TekSavvy en sont des exemples.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST)** est une entité qui offre des services de télécommunication.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST) titulaire** est une entreprise qui fournit des services de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée d'entreprises concurrentes. On peut établir deux catégories : les grands FST titulaires et les petits FST titulaires.

Un **fournisseur de services doté d'installations** est une entité qui possède ses propres installations. Rogers, Shaw, Vidéotron, Bell Canada, SaskTel et TELUS en sont des exemples.

Un **fournisseur de services Internet (FSI) indépendant** est un FSI qui n'est ni un câblodistributeur ni un FST titulaire. TekSavvy, Xplornet, Distributel et Verizon Canada en sont des exemples.

Un **fournisseur de services sans fil (FSSF)** est une entité qui offre des services sans fil. Rogers, Shaw, Vidéotron, Bell Canada, SaskTel et TELUS en sont des exemples.

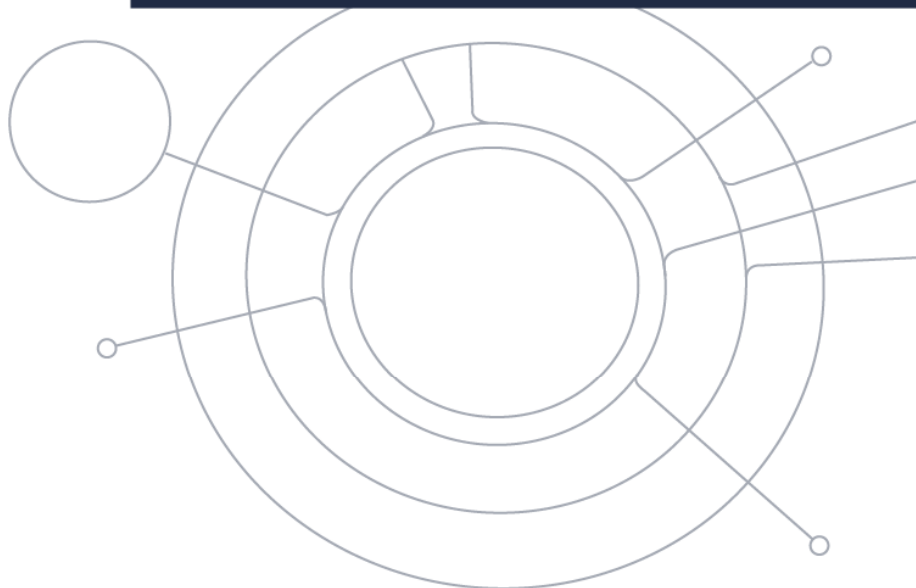
Un **fournisseur de services sans fil fixes** est une entité qui fournit ses services au moyen d'un réseau sans fil qui utilise du spectre autorisé ou non pour la prestation de services de communication, où les services ont pour but d'être utilisés à un emplacement fixe. Xplornet et Corridor Communications en sont des exemples.

Les **grands FST titulaires** desservent des régions relativement vastes, comprenant en général tant des populations rurales qu'urbaines, et fournissent des services de communication vocale filaire, Internet, de transmission de données et de liaison spécialisée, sans fil et autres services. Bell, SaskTel et TELUS en sont des exemples.

Les **petits FST titulaires** desservent des superficies relativement petites. En raison de la taille restreinte des régions desservies, ces entreprises n'offrent pas en général des services téléphoniques interurbains à l'aide d'installations. Toutefois, elles offrent une panoplie de services téléphoniques filaires, Internet, de transmission de données et de liaison spécialisée et sans fil. Sogetel et Execulink en sont des exemples.

Les **services tarifés** sont ceux dont les taux et les modalités sont énoncés dans un tarif approuvé par le Conseil. Les services non tarifés sont ceux dont les taux et les modalités ne sont pas énoncés dans un tarif approuvé par le Conseil. Les services hors tarifs sont ceux dont les taux, bien que déposés auprès du Conseil, ont été établis autrement à la suite d'une entente entre les parties.

FAITS SAILLANTS DU SECTEUR DE LA RADIODIFFUSION



Faits saillants du secteur de la radiodiffusion

Tableau 3.1 Aperçu des revenus de radiodiffusion (milliards \$) et des contributions au contenu canadien (milliards \$), 2019

Revenus (G\$)	16,867
Croissance des revenus en 2018-2019	-1.4%
Contributions au contenu canadien (G\$)	3,343
Revenus estimatifs des services sonores et vidéo diffusés par Internet (G\$)	5,008

Source : Données recueillies par le CRTC et Omdia pour l'estimation des revenus des services diffusés par Internet

Les revenus des services diffusés par Internet sont supérieurs aux revenus des services de radiodiffusion traditionnels.

Le total des revenus de la radiodiffusion comprend les revenus des services de la radio commerciale privée et de la Société Radio-Canada /Canadian Broadcasting Corporation (SRC/CBC), des services de télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/CBC, des services de télévision facultatifs et sur demande, et des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR). Les contributions au contenu canadien en radiodiffusion comprennent les contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC), les dépenses en émissions canadiennes (DÉC), les contributions à la création et à la production d'une programmation canadienne provenant des EDR, et les avantages tangibles issus des transactions de propriété.

Les revenus de la SRC/CBC comprennent des crédits parlementaires pour la télévision traditionnelle.

Cet aperçu du secteur de la radiodiffusion présente un résumé des divers aspects des services de radiodiffusion au Canada. Les données du présent rapport couvrent la période de diffusion du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 et excluent donc tout impact résultant de la COVID-19. Aux fins du présent rapport, le total des revenus de la radiodiffusion comprend les revenus des services suivants :

- la radio commerciale privée et de la SRC/CBC, y compris les crédits parlementaires;
- la télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/CBC;
- les services facultatifs et sur demande (télévision à carte [TVC] et vidéo sur demande [VSD]);
- les EDR¹¹, y compris les entreprises par câble, par satellite et de télévision sur protocole Internet (IPTV).

Les revenus d'autres services diffusés par Internet et de services qui exercent leurs activités en vertu de l'ordonnance d'exemption relative aux entreprises de radiodiffusion de médias numériques (p. ex. Netflix et les revenus de services de télécommunication tels que l'accès à Internet ou la téléphonie) sont exclus du total des revenus de radiodiffusion.

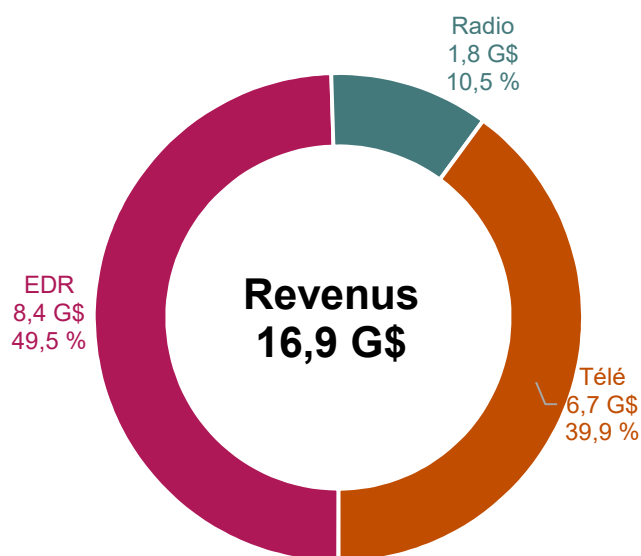
En 2019, les revenus des services de radiodiffusion ont totalisé 16,9 milliards de dollars, une baisse de 1,4 % par rapport à 2018, et ils ont contribué pour environ 3,3 milliards de dollars (20 % du total des revenus) au contenu canadien dans les secteurs de la radio et de la télévision au moyen des mécanismes de financement respectifs. Des 2,9 milliards de dollars en dépenses en émissions canadiennes (DÉC) de télévision, les dépenses liées aux nouvelles ont atteint 736 millions de dollars (ou 26 % des DÉC de la télévision). (Consultez les graphiques et tableaux de la télévision sur Données ouvertes.)

¹¹ Les revenus des EDR font référence aux revenus générés par les services de base et facultatifs, y compris les services de base et facultatifs d'IPTV tels que Bell Télé Fibe et Telus Optik TV.

Les EDR ont généré presque la moitié du total des revenus de la radiodiffusion de 2019, déclarant 8,4 milliards de dollars. Elles sont suivies par les services de télévision, qui ont généré 6,7 milliards de dollars, et par les stations de radio, qui ont généré 1,8 milliard de dollars.

Par comparaison, les revenus générés par les services sonores et vidéo diffusés par Internet ont été estimés à 5,0 milliards de dollars au Canada¹², soit environ 30 % des revenus générés par les services de radiodiffusion traditionnels.

Graphique 3.1 Répartition du total des revenus de la radiodiffusion (en milliards de dollars), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

¹² Les revenus des services diffusés par Internet sont supérieurs aux revenus des services de radiodiffusion traditionnels.

i. Revenus et rendement financier

Tableau 3.2 Aperçu des revenus de la radio, de la télévision et de la distribution de radiodiffusion, ainsi que de la croissance et de la marge du bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)/d'exploitation, 2019

Secteur	Service	Total des revenus	Croissance 2018-2019	BAII/Marge d'exploitation
Radio	Radio commerciale privée	1 453,0 M\$	-4,0 %	17,3 % (BAII)
	Radio de la SRC/CBC	325,5 M\$	-0,6 %	-4,0 % (Marge d'exploitation)
	Autre radio non commerciale	79,5 M\$	3,2 %	3,0 % (BAII)
Télévision traditionnelle	Stations de télévision traditionnelle privée	1 553,6 M\$	0,8 %	-7,0 % (BAII)
	Stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC	947,0 M\$	-10,9 %	-3,0 % (Marge d'exploitation)
Services de télévision facultatifs et sur demande	Services de télévision facultatifs	3 975,3 M\$	-0,02 %	26,0 % (BAII)
	Services de télévision sur demande	257,8 M\$	-4,9 %	14,2 % (BAII)
Distribution de radiodiffusion	Câble	4 390,1 M\$	-2,1 %	17,6 % (Marge d'exploitation)
	IPTV	2 160,8 M\$	4,1 %	4,5 % (Marge d'exploitation)
	SRD	1 803,6 M\$	-3,0 %	28,1 % (Marge d'exploitation)

Source : Données recueillies par le CRTC

La majorité des revenus de la radio de la SRC/CBC provient des crédits parlementaires (96,4 % pour l'année 2019).

La majorité des revenus de télévision traditionnelle privée provient des crédits parlementaires (72,4 %, en 2019) et des revenus de publicités (19,9 %, en 2019).

BAII fait référence au bénéfice avant intérêts et impôt; BAIIA fait référence au bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement, et SRD fait référence aux fournisseurs de services satellites de radiodiffusion directe nationaux.

Autre radio non commerciale fait référence aux stations de radio de campus, communautaires, autochtones et religieuses. Les revenus de ces stations ne sont pas compris dans le calcul du total des revenus de la radio.

En 2019, la télédistribution par câble continuait d'être en tête des revenus générés, avec un total de 4,4 milliards de dollars et a affiché une rentabilité élevée, avec un bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) de 17,6 %. Bien qu'ils aient généré le plus de revenus, les services de câblodistribution ont connu une baisse lente, mais constante, au cours des dernières années (-2,1 % rapport à 2018 et -3,6 % en moyenne chaque année depuis 2015).

En ce qui concerne les services de télévision, les services facultatifs étaient en tête des revenus générés, avec un total de 4,0 milliards de dollars et ont affiché un bénéfice avant intérêts et impôt (BAII) de 26,0 %. Le BAII des stations de télévision traditionnelle privées est resté négatif (-7,0 %) en 2019. Ils ont toutefois présenté une modeste croissance positive des revenus d'une année à l'autre (0,8 %) pour la première fois depuis 2009. Le service IPTV était le seul autre service affichant une croissance positive de revenus.

La majorité des revenus des services de radio provenaient des services commerciaux (82 %), ce qui englobe les stations de radio AM et FM, en français, en anglais, en langues autochtones et en langues tierces. Bien que les revenus des services de radio soient à la baisse, il y a en moyenne 88 %¹³ des Canadiens qui écoutent toujours la radio traditionnelle chaque mois.

Comme pour les années précédentes, la majorité des revenus de la télévision provenaient des services facultatifs (59 %), qui dépendaient des revenus provenant des abonnés pour générer la plus grande part (65 %) de leurs gains. Il convient de noter que les revenus axés sur la publicité, en particulier les ventes nationales de temps d'antenne, affichaient une croissance parmi les services facultatifs. Les ventes de publicité pour les services facultatifs ont augmenté de 2,2 % par rapport à 2018, de 1,2 % en moyenne par année, depuis 2015.

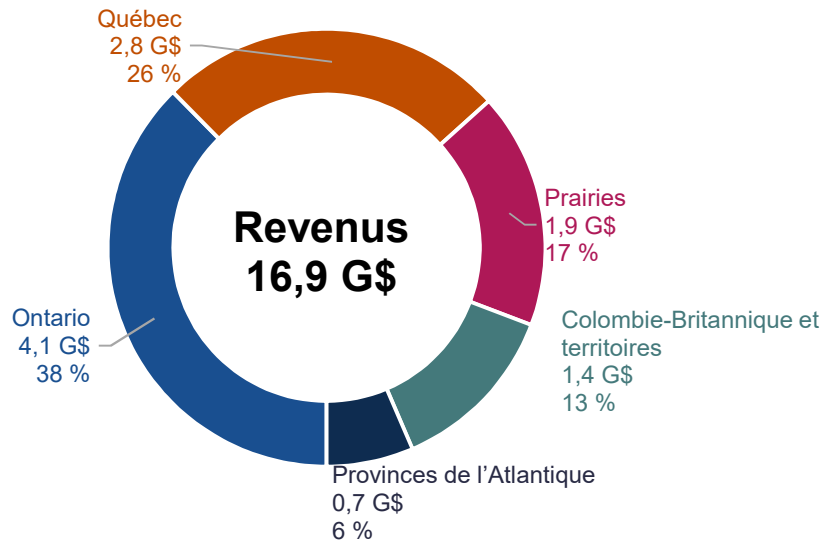
Enfin, parmi les EDR, l'IPTV demeure en tête pour ce qui est de la croissance, déclarant une augmentation des revenus de 4,1 % de 2018 à 2019 (taux de croissance annuel composé [TCAC] de 8,4 % de 2014 à 2019), alors que les services de radiodiffusion directe affichaient toujours la meilleure rentabilité parmi les services de distribution avec un BAIIDA de 28,1 % en 2019.

Au chapitre de la répartition des revenus par région, les provinces les plus peuplées, soit le Québec et l'Ontario, ont accaparé 26 % et 38 % des revenus de radiodiffusion en 2019 respectivement, alors que selon le recensement de 2016¹⁴, leurs populations représentaient respectivement 23 % et 39 % de la population canadienne.

¹³ Source : Observateur des technologies média, automne 2019

¹⁴ [Chiffres de population et des logements – Faits saillants en tableaux](#), Recensement de 2016

Graphique 3.2 Répartition des revenus par région (milliards \$), 2019

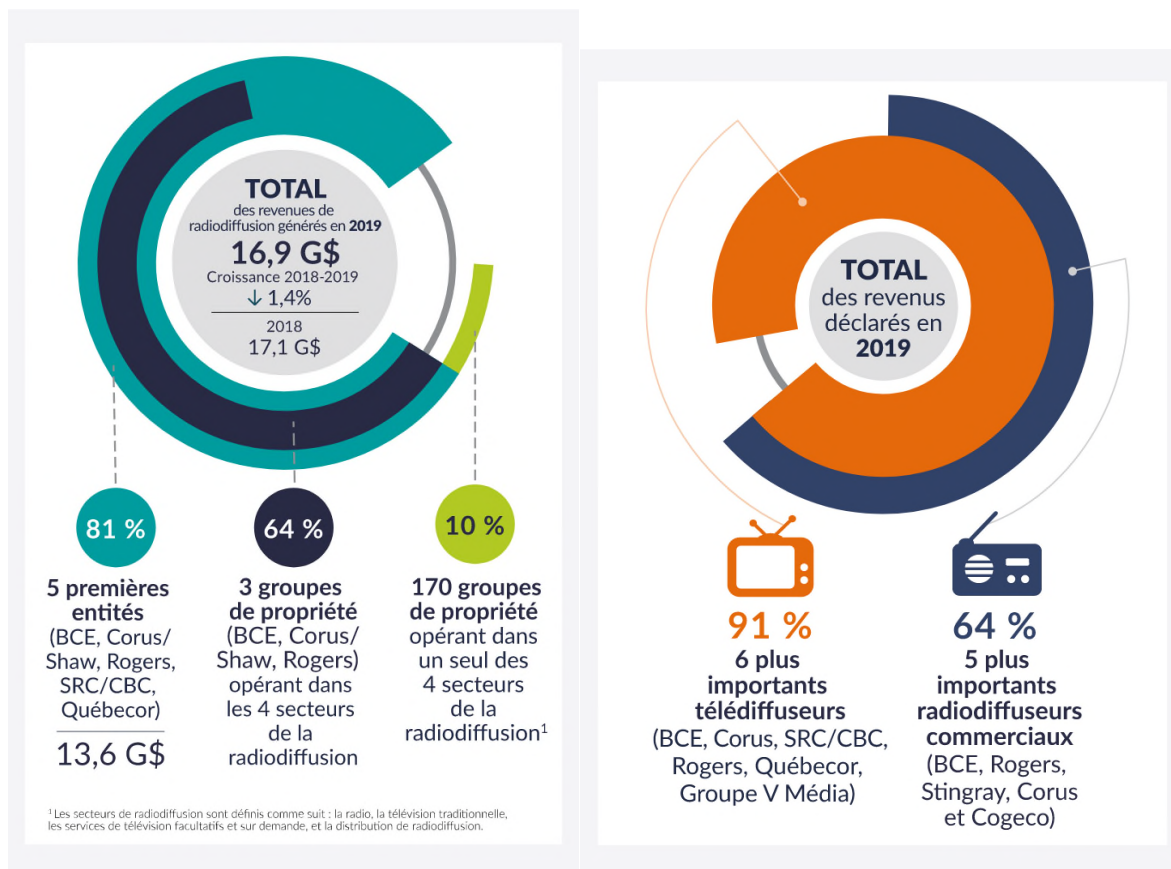


Source : Données recueillies par le CRTC

Les revenus en provenance des services de télévision facultatifs et sur demande, ainsi que des services de distribution par satellite de radiodiffusion directe, ont été exclus, car ces services exploitent une licence nationale.

ii. Caractéristiques de l'industrie

Infographie 3.1 Aperçu des caractéristiques de l'industrie, 2019

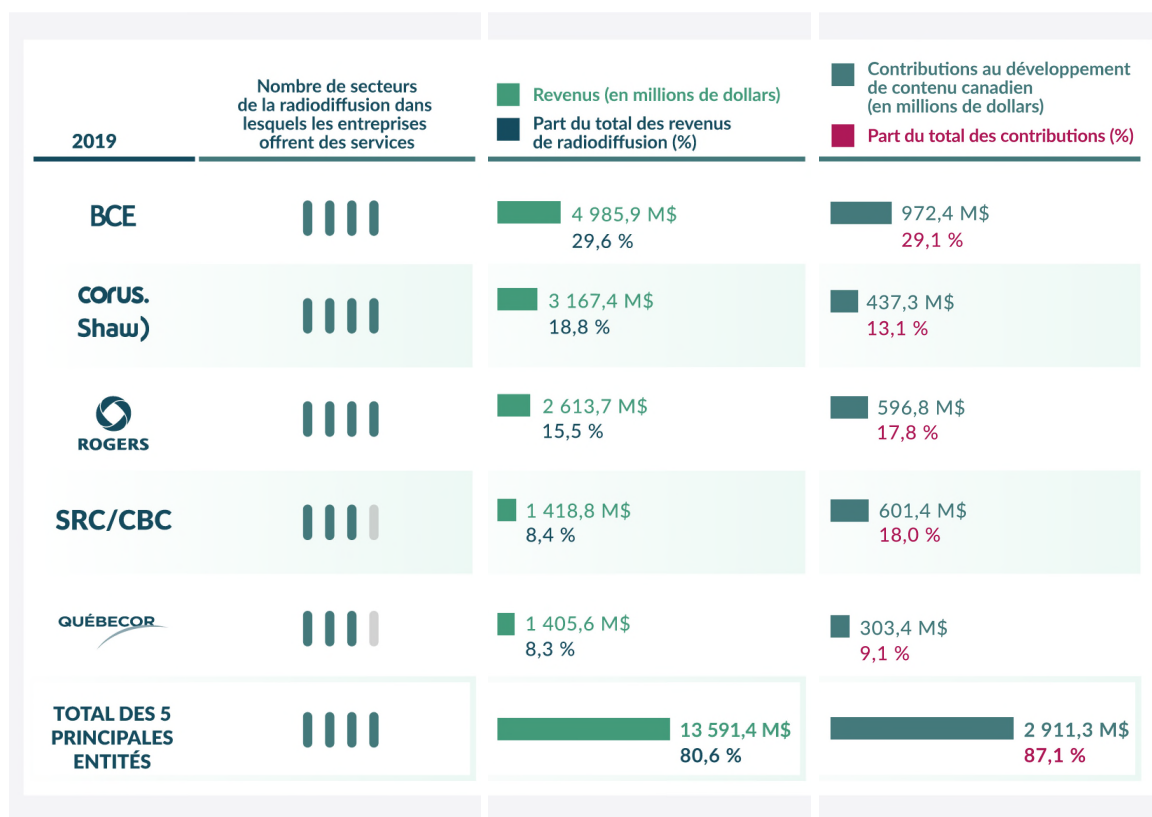


Source : Données recueillies par le CRTC

En 2019, comme pour les années précédentes, l'industrie de la radiodiffusion était dominée par un petit nombre d'entités. Ensemble, les 5 premières entités ont généré environ 81 % du total des revenus de radiodiffusion (13,6 milliards de dollars). On comptait trois entités (BCE, Corus/Shaw, Rogers) exploitant des stations de radio, des stations de télévision traditionnelle, des services facultatifs ou sur demande et des entreprises de distribution de radiodiffusion qui ont généré 64 % des revenus de radiodiffusion en 2019. Les entités exploitant uniquement un type de ces services comptaient pour 10 % du total des revenus de radiodiffusion.

Composition du secteur

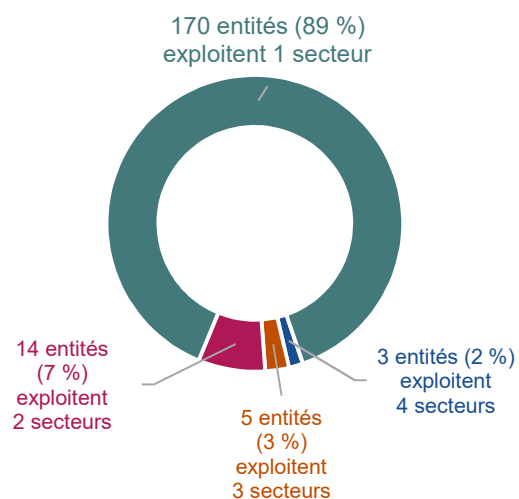
Infographie 3.2 Revenus et contributions par grand groupe de propriété, par secteur, 2019



Source : Divulgence publique des déclarations annuelles cumulées des grands groupes de propriété.

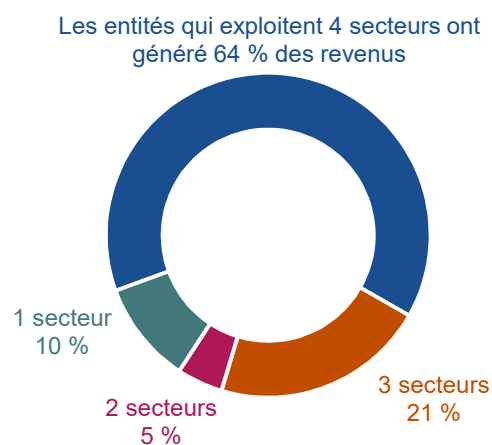
Le nombre de secteurs dans lesquels les entreprises offrent des services fait référence aux quatre secteurs de l'industrie des communications de la radiodiffusion : la radio, la télévision traditionnelle, les services facultatifs et sur demande, ainsi que la distribution de radiodiffusion.

Graphique 3.3 Nombre et part des entités de radiodiffusion par nombre de secteurs où les services sont offerts, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 3.4 Part des revenus générés par les entités de radiodiffusion, par nombre de secteurs où les services sont offerts, 2019

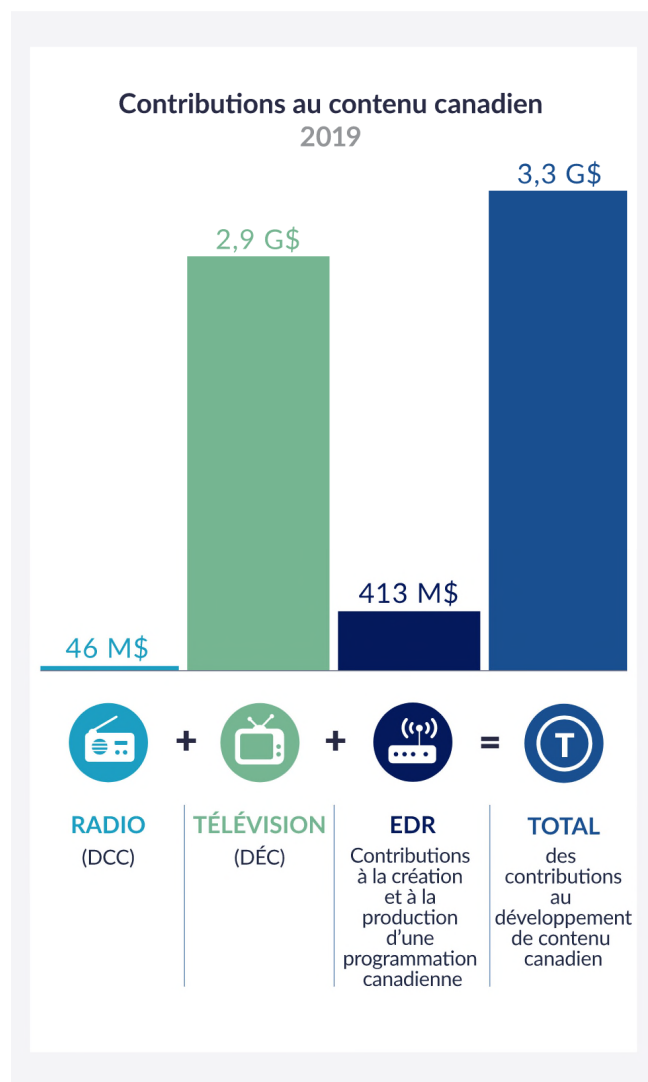


Source : Données recueillies par le CRTC

iii. Contributions au contenu canadien

Les stations de radio commerciale contribuent généralement aux projets de DCC pour soutenir le développement et la promotion de contenu musical et de créations orales destinés à la radiodiffusion. Les services de télévision versent une partie de leurs revenus de radiodiffusion aux DÉC. Les EDR contribuent en remettant une partie de leurs revenus annuels de radiodiffusion à la création et à la production d'une programmation canadienne, allant des contributions à des fonds de production aux contributions aux nouvelles reflétant la réalité locale et à la programmation communautaire.

Infographie 3.3 Contributions au contenu canadien, 2019



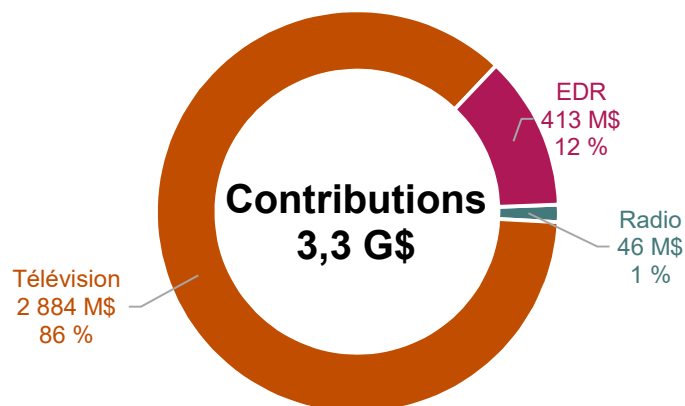
Sources : Données recueillies par le CRTC pendant l'année de radiodiffusion 2019

Les DÉC de la télévision comprennent les dépenses de la télévision traditionnelle privée, de la télévision traditionnelle de la SRC, d'autres télévisions traditionnelles (publiques et sans but lucratif), des services facultatifs et sur demande.

En 2019, les radiodiffuseurs ont contribué au contenu canadien à hauteur de 3,3 milliards de dollars (une baisse de 3,9 % depuis 2018). Les DÉC constituaient la grande majorité (86 %) de ces contributions, suivies par les contributions des EDR (12 %) et les contributions au titre du DCC (1 %). Bien que le total des revenus de radiodiffusion ait diminué depuis le pic de dix ans atteint en

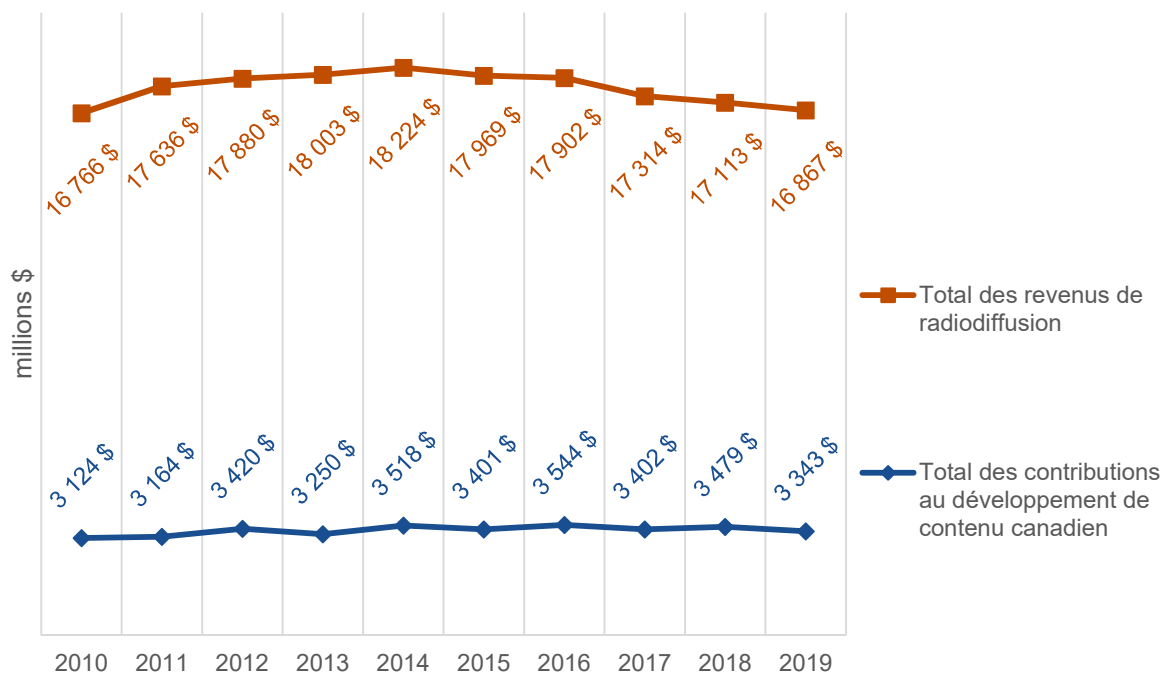
2015, les contributions totales au contenu canadien sont restées stables au cours de la même période, variant entre 3,1 et 3,6 milliards de dollars depuis 2010 (TCAC de 0,8 % au cours des dix dernières années).

Graphique 3.5 Contributions au contenu canadien par source (millions \$), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 3.6 Contributions au contenu canadien par rapport au total des revenus de radiodiffusion (millions \$)



Source : Données recueillies par le CRTC, Résumés financiers 2010-2019

Les DÉC de la télévision comprennent des dépenses de la télévision traditionnelle privée, de la télévision traditionnelle de la SRC, d'autres télévisions traditionnelles (publiques et sans but lucratif) et des services facultatifs et sur demande.

Les contributions des EDR comprennent celles qui ont été versées au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) de 2010 jusqu'à ce que le fonds soit abandonné en 2014, au Fonds des nouvelles locales indépendantes (FNLI)

en 2018, à l'expression locale de 2010 à 2019, au Fonds des médias du Canada (FMC) de 2010 à 2019 et aux Fonds de production indépendants certifiés (FPIC) de 2010 à 2019.

Le total des revenus de radiodiffusion comprend les revenus de la télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/CBC, des services de télévision facultatifs et sur demande, de la radio commerciale privée et de la SRC/CBC, de même que des EDR. Les contributions au contenu canadien en radiodiffusion comprennent les contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC), les dépenses en émissions canadiennes (DÉC), les contributions à la création et à la production d'une programmation canadienne provenant des EDR, et les avantages tangibles issus des transactions de propriété sous la forme de contributions au titre du DCC et de dépenses en DÉC.

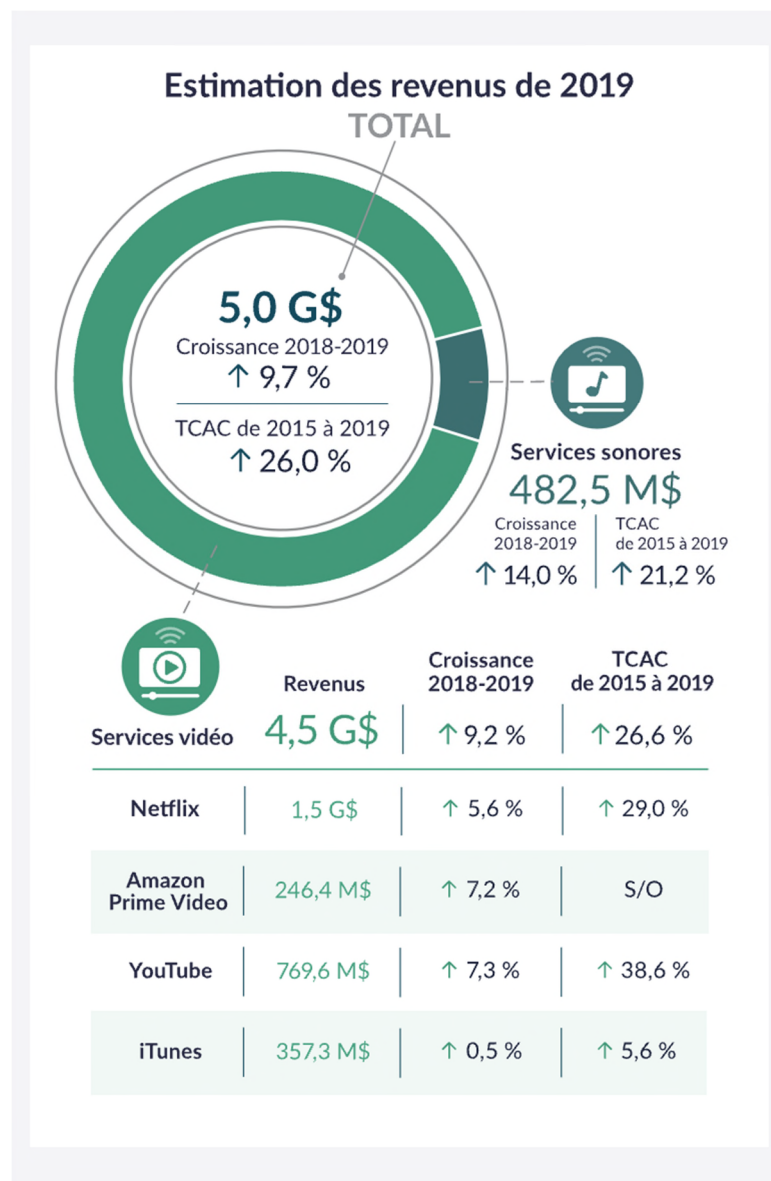
Le montant des contributions annuelles au titre du DCC de la radio est le même que celui de 2010 (en moyenne -0,02 % par année pour les dix dernières années). Elles ont augmenté de près de 5 % depuis l'an dernier. Ces contributions représentent 1,4 % de l'ensemble des contributions au contenu canadien, à l'instar des ratios des cinq dernières années.

Les DÉC par services de télévision autorisés ont augmenté en moyenne de 1,1 % par année au cours des dix dernières années, passant de 2,6 milliards de dollars en 2010 à 2,9 milliards de dollars en 2019. Au cours de la même période, il y a eu une baisse moyenne des contributions annuelle provenant des services sur demande tels que Sportsnet PPV et Bell Télé sur demande (-4,8 %), des services de télévision traditionnelle de la SRC/CBC (-3,5 %), de la télévision traditionnelle publique et sans but lucratif (-1,0 %) et de la télévision traditionnelle privée (-0,2 %). Il y a toutefois eu une augmentation moyenne des contributions annuelles provenant des services facultatifs (4,1 %).

Bien que les EDR aient contribué au FAPL (n'existe plus) et au FNLI (qui a remplacé l'ancien Fonds pour la programmation locale dans les petits marchés), la majeure partie de ces contributions au cours des dix dernières années a été dirigée vers l'expression locale, aux Fonds de production indépendants certifiés et au FMC (95 % des contributions des EDR en 2019).

iv. Revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet

Infographie 3.4 Aperçu des revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet, 2019



Source : Revenus estimatifs d'Omdia

Remarque : les revenus de services de vidéo sur demande financée par la publicité (VSDFP) ne comprenaient pas les « revenus des publicités hors diffusion » pour les services vidéo diffusés par Internet.

Les services sonores et vidéo diffusés par Internet, également connus comme les services de contournement, sont fournis aux consommateurs par Internet. Selon l'entreprise de recherche Omdia, ces services ont généré des revenus estimatifs de 5 milliards de dollars au Canada, en 2019.

En ce qui concerne les services sonores diffusés par Internet, la diffusion en continu est la méthode d'accès au contenu qui génère le plus gros des revenus estimés. La croissance estimée des revenus de

services sonores diffusés par Internet était de 14 % en 2019, avec un taux impressionnant de croissance annuelle moyenne de 21,1 % depuis 2015.

Par rapport à 2018, les revenus tirés des vidéos diffusés par Internet ont augmenté, selon les estimations, de 9,2 %. La plus grande partie des revenus estimatifs tirés du contenu vidéo diffusé par Internet provient des services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) comme ceux de Netflix et d'Amazon Prime Video.

VSDA fait référence au service de vidéo sur demande par abonnement. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paie des frais d'abonnement pour accéder à une bibliothèque de contenu. Cette catégorie comprend les services qui diffusent le contenu de leur bibliothèque selon un horaire précis (p. ex. Sportsnet Now) et les services qui permettent à l'utilisateur de choisir ce qu'il veut dans un catalogue de contenu disponible, peu importe l'heure de visionnement (p. ex. Netflix).

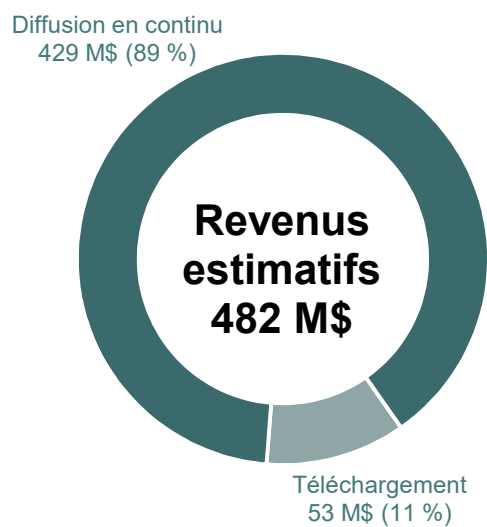
VSDT fait référence au service de vidéo sur demande transactionnelle. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paie uniquement pour le contenu visionné, mais habituellement il ne paie pas pour accéder au service (p. ex. iTunes, Microsoft Movies & TV, PlayStation Network).

VSDFP fait référence au service de vidéo sur demande financée par la publicité. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client accède en général gratuitement au contenu, mais est exposé à du contenu publicitaire à l'intérieur de la diffusion (p. ex. YouTube).

Une grande majorité de Canadiens continuent de consommer des services de radio et de télévision traditionnelles. En 2019, en moyenne 80 % des Canadiens ont regardé la télévision traditionnelle et 84 % ont écouté la radio traditionnelle n'importe quelle semaine. Bien qu'en croissance constante, la diffusion en continu de contenu sonore et vidéo sur Internet est moins importante, avec 61 % pour les Canadiens consommant les services de télévision diffusés par Internet une semaine donnée, et 42 % pour les Canadiens consommant de la musique en lecture en continu, un mois donné.

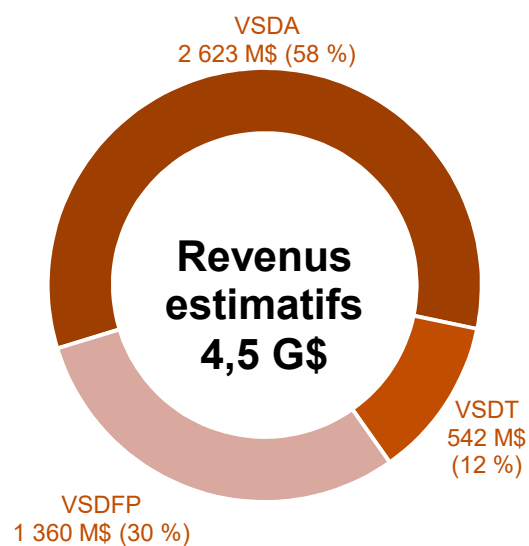
Pour obtenir davantage de renseignements sur les services sonores et vidéo diffusés par Internet, et sur la méthodologie, veuillez consulter les sections Radio et Télévision du présent rapport.

Graphique 3.7 Revenus estimatifs des services sonores diffusés par Internet au Canada (millions \$), 2019



Source : Revenus estimatifs d'Omdia

Graphique 3.8 Revenus estimatifs des services vidéo diffusés par Internet au Canada (millions \$), 2019



Source : Revenus estimatifs d'Omdia

v. Sous le projecteur : Radio commerciale

Tableau 3.3 Aperçu de la radio commerciale, 2019

	Radio commerciale (total)	Stations de radio AM	Stations de radio FM	Stations de radio de langue française	Stations de radio de langue anglaise	Stations de radio de langue tierce
Nombre de stations ayant produit des rapports	719	119	600	97	596	26
Revenus	1 453 M\$	252 M\$	1 201 M\$	245 M\$	1 161 M\$	47 M\$
Croissance des revenus en 2018-2019	-4,0 %	-6,4 %	-3,5 %	-3,3 %	-4,4 %	2,6 %
Recettes publicitaires locales (% des revenus totaux)	64,3 %	74,4 %	62,2 %	59,6 %	64,2 %	92,6 %
Recettes publicitaires nationales (% des revenus totaux)	34,0 %	23,9 %	36,1 %	38,6 %	34,3 %	4,1 %
Marge de BAII	17,3 %	3,4 %	20,2 %	19,0 %	17,1 %	13,0 %
Part d'écoute	73,3 %	12,8 %	60,5 %	14,8 %	57,9 %	0,6 %

Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

Remarque : Dans le tableau, la part d'écoute est calculée en fonction du nombre total d'heures liées aux stations déclarantes et de la disponibilité des données sur l'auditoire.

En 2019, 719 stations de radio commerciales produisant des rapports ont déclaré des revenus de 1,45 milliard de dollars, soit une baisse de 4 % par rapport à 2018. La marge de rentabilité globale de ces stations de radio commerciales a légèrement diminué, soit de 1 %, passant de 18,3 % à 17,3 %.

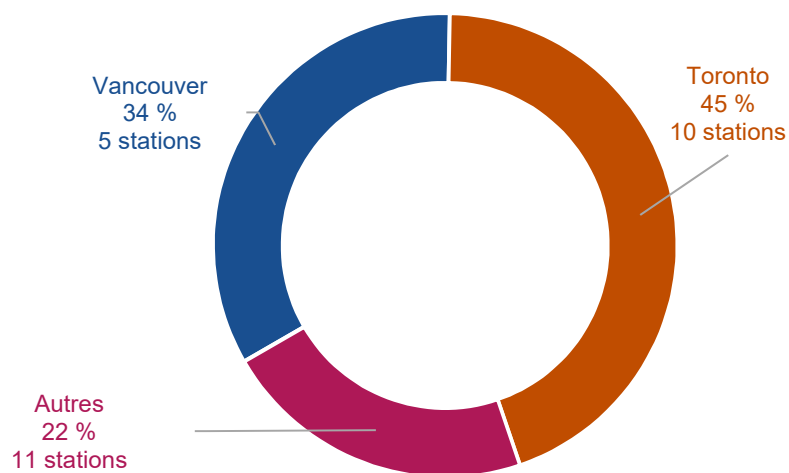
Les 600 stations commerciales FM produisant des rapports ont déclaré des revenus de 1,2 milliard de dollars en 2019, représentant 83 % des revenus totaux de la radio commerciale. Comme pour les années précédentes, les stations FM ont une rentabilité supérieure aux stations AM : elles ont déclaré une marge de bénéfice avant intérêts et impôts (BAII) de 20,2 % par rapport aux 3,4 % déclarés par les stations AM.

Les stations commerciales FM dépendent moins des recettes publicitaires locales et plus des recettes publicitaires nationales que les stations AM. Alors que 62 % des revenus des stations FM proviennent de la publicité locale et 36 % de la publicité nationale, ces pourcentages sont respectivement de 74 % et de 24 % pour les stations AM.

Bien que la vaste majorité des revenus soient générés par des stations de radio de langue anglaise, la rentabilité des stations de langue anglaise et de langue française était relativement semblable en ce qui a trait aux marges de BAII, soit 19,0 % et 17,1 % respectivement, et celle des stations de langue tierce était à la traîne, soit 13,0 %. Toutefois, ce qui distingue les stations de radio de langue tierce des stations de radio de langue française et de langue anglaise est la répartition des revenus : 93 % de leurs revenus proviennent de la publicité locale, par rapport à 60 % pour les stations de langue

anglaise et à 64 % pour les stations de langue française. De plus, les stations de langue tierce sont principalement concentrées dans les grands marchés, et ont une présence limitée à l'extérieur de ces marchés.

Graphique 3.9 Revenus des stations de radio commerciales de langue tierce (%) et nombre de stations par marché, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Composition du marché

En 2019, les cinq principaux groupes de propriété de radio au Canada ont cumulé 63,9 % des revenus totaux de la radio commerciale. Les deux principaux groupes, BCE (109 stations) et Rogers (57 stations) ont généré près de 40 % des revenus totaux de la radio en 2019.

Tableau 3.4 Composition du marché de la propriété en radio, 2019

	BCE	Cogeco	Corus	Rogers	Stingray	Total
Nombre de stations ayant produit des rapports	109	23	39	57	74	302
Revenus	347,1 M\$	95,7 M\$	108,6 M\$	225,6 M\$	152,0 M\$	929,0 M\$
Part des revenus totaux de la radio commerciale	23,9 %	6,6 %	7,5 %	15,5 %	10,5 %	63,9 %
Revenus des stations de langue française	92,1 M\$	-	-	-	-	92,1 M\$
Revenus des stations de langue anglaise	255,0 M\$	-	108,6 M\$	225,6 M\$	152,0 M\$	741,2 M\$
DCC	12,3 M\$	0,4 M\$	0,5 M\$	1 M\$	6,1 M\$	20,4 M\$
Part d'écoute sur le marché francophone	21,0 %	34,0 %	-	-	-	55,0 %
Part d'écoute sur le marché anglophone	18,0 %	-	12,0 %	12,0 %	10,0 %	52,0 %

Source : Divulgence publique des rapports annuels cumulés des grands groupes de propriété, Numeris

Les revenus de Cogeco par marché linguistique ne sont pas publiés pour des raisons de divulgation par retranchement.

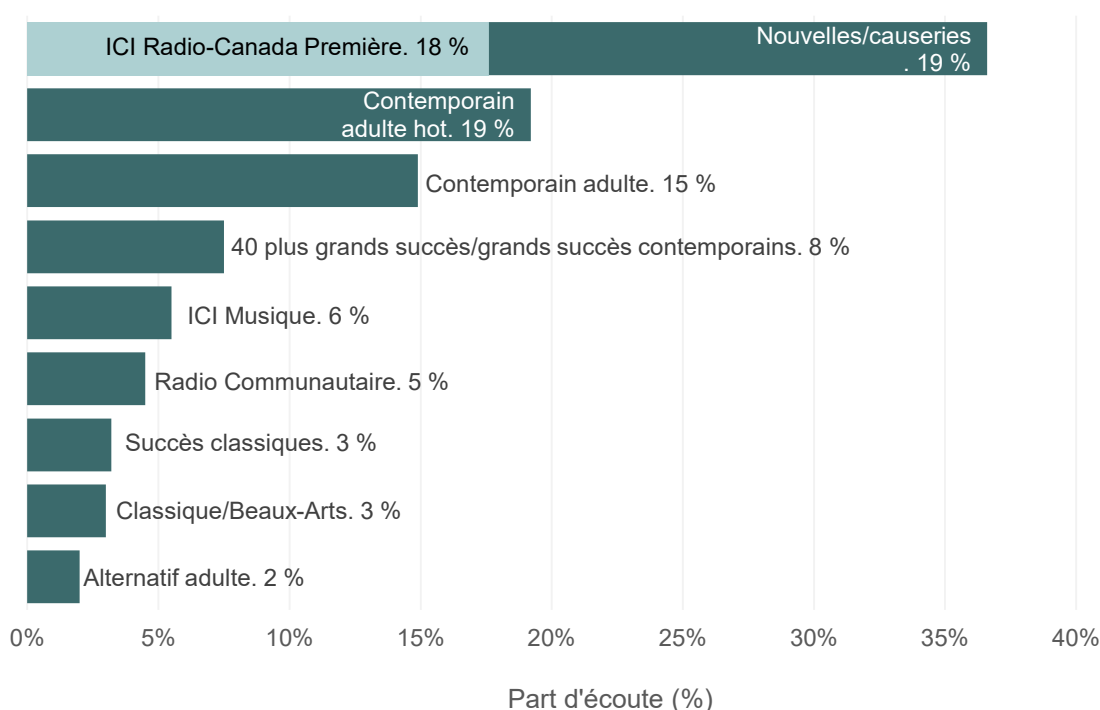
Pour 2019, en plus de déclarer la majorité des revenus du secteur de la radio, ces cinq groupes de propriété détenaient la majorité des parts d'écoute dans les marchés francophone et anglophone. Dans le marché francophone, Cogeco et BCE détenaient ensemble 55 % des parts d'heures d'écoute hebdomadaires moyennes : Cogeco en tête avec 34 %, suivie par BCE avec 21 %. Dans le marché anglophone, BCE était en tête avec 18 %, suivie par Rogers, ayant 57 stations, et Corus, ayant 39 stations, chacune à 12 %.

Formules

En 2019, la formule nouvelles/causeries détenait la plus grande part d'écoute dans les marchés francophone et anglophone. Cette formule détenait toutefois une part d'écoute considérablement plus grande dans le marché francophone, avec plus d'un tiers de la part d'écoute, par rapport au marché anglophone, soit moins d'un quart de la part d'écoute.

Les trois principales formules dans le marché francophone détenaient environ 71 % des parts d'écoute : la radio à prépondérance verbale (nouvelles/causeries et Radio-Canada Première combinées) en tête avec 37 %, suivie par la formule adulte contemporain hot avec 19 % et la formule adulte contemporain avec 15 %.

Graphique 3.10 Part d'écoute des formules du marché francophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2019

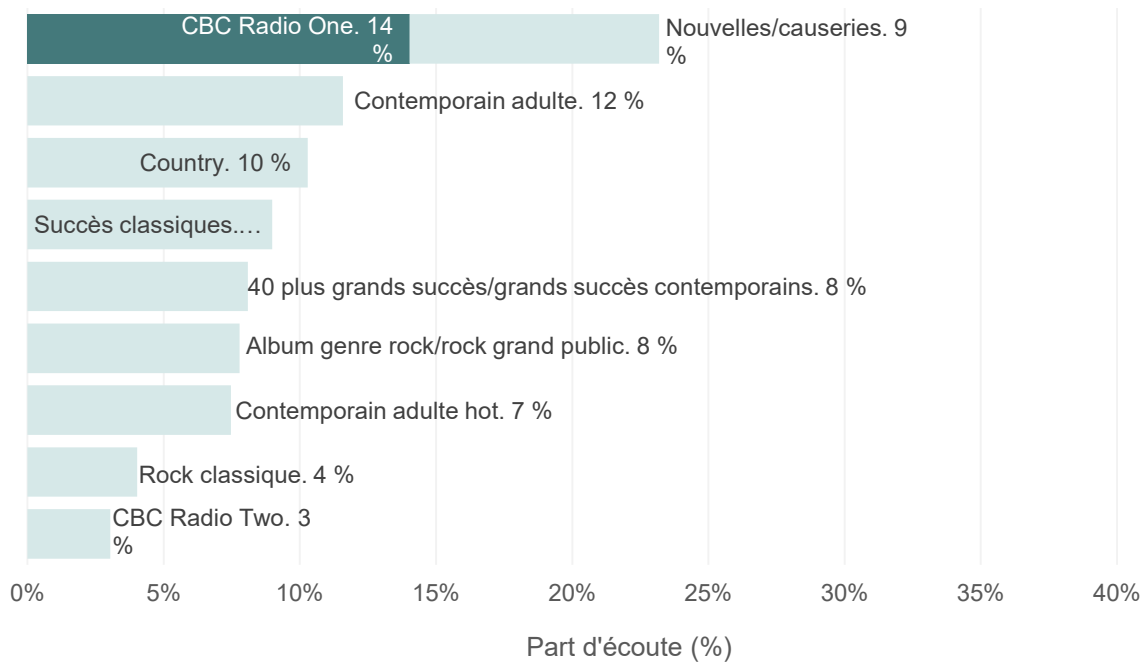


Source : Données sur les cotes d'écoute tirées de Numeris

Bien que les stations de radio de la SRC/CBC ne soient pas considérées comme étant une formule, elles ont été incluses puisqu'elles détiennent une importante part d'écoute.

Les trois principales formules dans le marché anglophone détenaient environ 45 % des parts d'écoute : la radio à prépondérance verbale (CBC Radio One et les nouvelles/causeries) en tête avec 23 %, suivie par les formules country et adulte contemporain détenant 12 % et 10 %, respectivement.

Graphique 3.11 Part d'écoute des formules du marché anglophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale), 2019



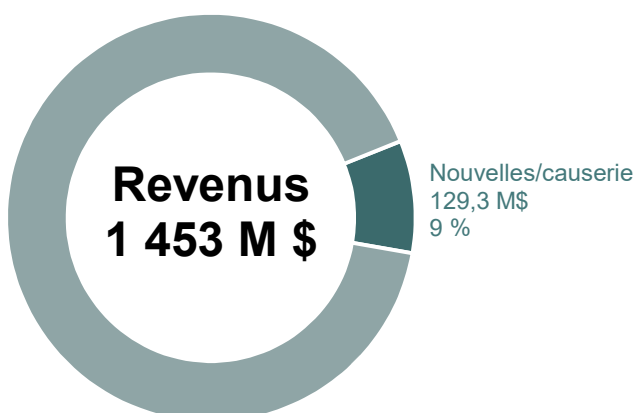
Source : Données sur les cotes d'écoute tirées de Numeris

Bien que les stations de radio de la SRC/CBC ne soient pas considérées comme étant une formule, elles ont été incluses puisqu'elles détiennent une importante part d'écoute.

Les 33 stations de nouvelles/causeries au Canada ont déclaré des revenus totaux de 129 millions de dollars en 2019, ce qui représente une diminution de 5,6 % par rapport à 2018. Ces stations représentaient 4,6 % de toutes les stations de radio commerciales au Canada et ont déclaré 8,9 % des revenus. Même si elles ont déclaré un revenu moyen par station plus élevé que la station de radio commerciale moyenne, étant donné les dépenses d'exploitation plus élevées – la création orale est laborieuse et nécessite plus de ressources à produire que le contenu musical¹⁵, – le BAII moyen des stations qui exploitent cette formule est de 8,0 %, par rapport à la moyenne de 17,3 % des 719 stations de radio commerciales. Les stations de radio AM adoptant la formule causeries partageaient 62 % des revenus de radio de causeries et avaient une marge de BAII moyenne de 4,5 % (par rapport à une marge de BAII moyenne de 3,4 % des 119 stations de radio commerciale AM).

Pour ce qui est de la répartition régionale, 46 % des revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries ont été récoltés par les huit stations au Québec. Ces stations ont déclaré un revenu moyen par station de 7,4 millions de dollars en 2019, par rapport à 2,8 millions de dollars pour les 25 stations à l'extérieur du Québec.

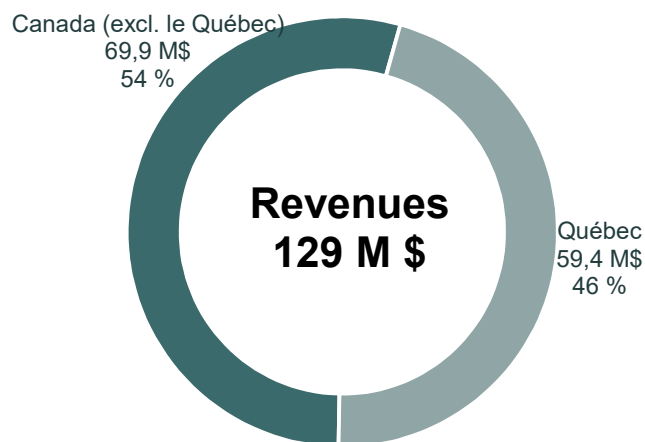
Graphique 3.12 Revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries (millions), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

¹⁵ La programmation de contenu de créations orales est fortement tributaire de la disponibilité de personnel pour rechercher, produire et diffuser ce contenu. Le contenu peut aussi être d'une pertinence significative pour la communauté locale et permettre une plus grande réflexion locale que d'autres types de programmation.

Graphique 3.13 Revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries au Canada (à l'exception du Québec) par rapport aux stations du Québec (millions \$), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

vi. Sous le projecteur : SRC/CBC

Radio de la SRC/CBC

Tableau 3.5 Aperçu de la SRC/CBC, 2019

	Toutes les stations de radio de la SRC/CBC	Stations de radio AM de la SRC/CBC	Stations de radio FM de la SRC/CBC
Nombre de stations ayant produit des rapports	64	14	50
Revenus	325,5 M\$	53,9 M\$	271,5 M\$
Croissance des revenus en 2018-2019	-0,6 %	1,7 %	-1,1 %
Crédits parlementaires (% des revenus totaux)	96,4 %	97,4 %	96,2 %
Marge d'exploitation	9,1 %	8,9 %	9,1 %
Part d'écoute	17,0 %	3,4 %	13,6 %

Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

Tableau 3.6 Répartition des stations de radio par marché et par formule, 2019

Marché	Formule	Part d'écoute sur le marché francophone	Part d'écoute sur le marché anglophone	Part d'écoute globale
Langue française	ICI Radio-Canada Première	18,0 %	s. o.	3,6 %
Langue française	ICI Musique	5,0 %	s. o.	1,1 %
Total – langue française		23,0 %	s. o.	4,7 %
Langue anglaise	Radio One	s. o.	14,0 %	10,1 %
Langue anglaise	Radio Two	s. o.	3,0 %	2,2 %
Total – langue anglaise		s. o.	17,0 %	17,0 %
Total – SRC/CBC	Toutes les formules	23,0 %	17,0 %	17,0 %
Tous les marchés	Total (toutes les formules)	s. o.	s. o.	100,0 %

Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

La SRC/CBC est le radiodiffuseur public du Canada. Ses 14 stations AM et ses 50 stations FM ont déclaré des revenus de 325,5 millions de dollars en 2019, soit une diminution de 0,6 % par rapport à 2018. En 2019, les crédits parlementaires représentaient 96,4 % des revenus des stations de la SRC/CBC.

De 2014 à 2017, les ventes de publicités nationales ont représenté une source modeste de revenu pour les stations de la SRC/CBC. À leur sommet en 2015, elles représentaient 0,5 % des revenus totaux du radiodiffuseur public. Depuis 2017, la SRC/CBC a cessé de recevoir des revenus provenant de ventes de publicités nationales.

ICI Radio-Canada Première et son équivalent anglophone CBC Radio One sont des services de radio à prépondérance verbale populaires. ICI Radio Canada Première est la deuxième formule de radio la

plus populaire avec 18 % de la part d'écoute francophone, alors que CBC Radio One est la formule de radio anglophone la plus populaire avec 14 % des parts d'écoute en anglais. Dans le contexte de l'ensemble du marché de la radio, les programmations radiophoniques de musique et de causeries de la SRC/CBC ont ensemble récolté 17 % du total des parts d'écoute dans les deux langues en 2019 (4,7 % pour les stations de langue française et 12,3 % pour les stations de langue anglaise).

Les services de radio de langue anglaise et de langue française de la SRC/CBC sont disponibles sur les ondes dans les deux langues officielles dans toutes les provinces. Dans de nombreux endroits, ils sont la plus importante source de services de radio sur les ondes pour les Canadiens de langue officielle en situation minoritaire (LOSM). Sans les stations et les réémetteurs de la SRC/CBC, la population de LOSM au Canada perdrait 69 % des services de radio dans leur première langue officielle parlée.

Télévision traditionnelle de la SRC/CBC

Tableau 3.7 Comparaison entre les stations de télévisions de la SRC/CBC et les stations de télévision traditionnelle privées, 2019

	Stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC	Stations de télévision traditionnelle privées
Nombre de stations ayant produit des rapports	27	93
Revenus	947,0 millions de dollars	1,554 milliards de dollars
Fonds pour les émissions locales indépendantes		21 millions de dollars
Croissance des revenus en 2018-2019	-10,9 %	0,8 %
DÉC	494,1 millions de dollars (52,2 % des revenus)	669,9 millions de dollars (43,1 % des revenus)
ÉIN	231,6 millions de dollars (24,5 % des revenus)	78,4 millions de dollars (5 % des revenus)
Nouvelles canadiennes	122 millions de dollars (12,9 % des revenus)	374 millions de dollars (24,1 % des revenus)
BAII/Marge d'exploitation	11,5 % (marge d'exploitation)	-7,0 % (BAII)
Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaires sur le marché de langue française du Québec	26,0 millions	61,8 millions
Moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire au Canada (à l'exception du marché de langue française du Québec)	24,6 millions	156,2 millions

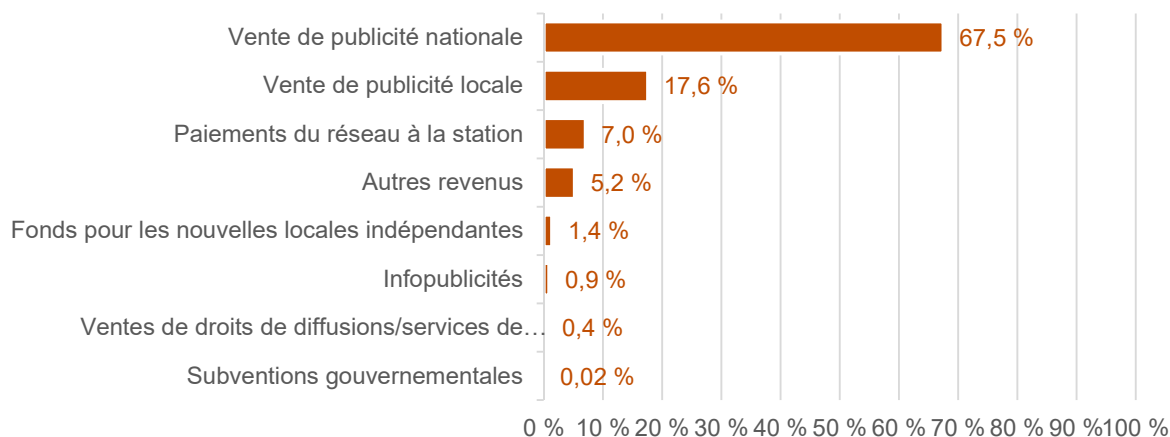
Source : Données recueillies par le CRTC, Numeris

En 2019, les revenus combinés des stations de télévision traditionnelle privées et de la SRC/CBC s'élevaient à 2,5 milliards de dollars, diminuant en moyenne de 3,3 % par année à partir de 2015, alors qu'ils affichaient un total de 2,9 milliards de dollars.

Comme mentionné précédemment, les revenus publicitaires (locaux et nationaux) constituent la grande majorité (85 %) des revenus des stations de télévision traditionnelle privées et représentent 20 % des revenus provenant des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC. En 2019, les crédits parlementaires représentaient 72 % des revenus des stations de télévision traditionnelle de la

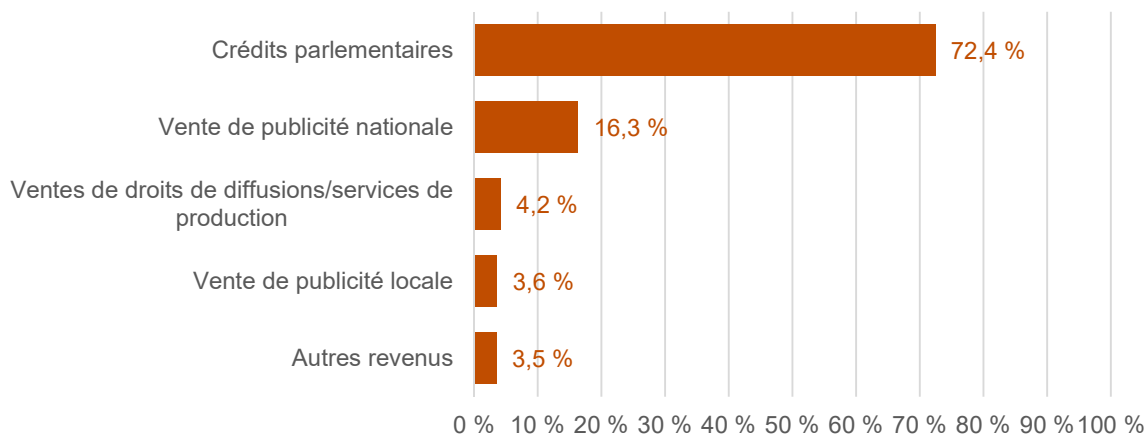
SRC/CBC. Au cours des cinq dernières années, les crédits parlementaires alloués aux activités de télévision de la SRC/CBC ont diminué en moyenne de 2,5 % par année, alors que les revenus publicitaires ont diminué en moyenne de 3,8 % par année.

Graphique 3.14 Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, par source (%), 2019



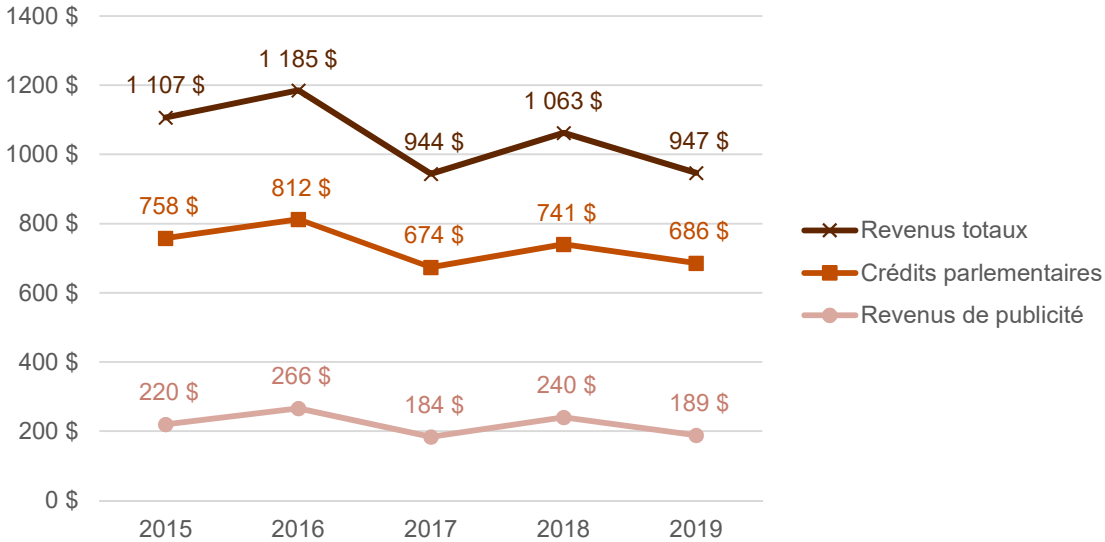
Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 3.15 Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (%), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 3.16 Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (millions \$)



Source : Données recueillies par le CRTC

« Paiements du réseau » : paiements nets aux affiliés en réduction des revenus. Pour les affiliés, cela devrait inclure leur part de recettes nettes du réseau, ou l'inverse, si tel est le cas.

« Infopublicités » : programmation d'une durée supérieure à 12 minutes, alliant le divertissement ou l'information à la vente ou à la promotion de biens ou de services dans un tout presque indiscernable.

« Vente de droits de diffusion » : revenu perçu par la vente ou la diffusion d'une émission produite par un réseau à un autre réseau.

« Fonds pour les nouvelles locales indépendantes » : contributions des EDR visant à aider les stations de télévision locales indépendantes.

« Vente de publicité locale » : revenus tirés de la vente de temps d'antenne par des représentants locaux après déduction des commissions des agences de publicité et des rabais consentis.

« Vente de publicité nationale » : revenus tirés de la vente de temps d'antenne à l'échelle du pays après déduction des commissions des agences de publicité et des rabais consentis.

« Autres » : revenus liés à la radiodiffusion générés par la location des services d'artistes et d'installations techniques.

« Crédits parlementaires » : financement gouvernemental pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'immobilisations.

Pour plus de renseignements sur les revenus de la SRC/CBC, le DÉC, les nouvelles, ÉIN et la part d'écoute pour les services facultatifs, veuillez consulter Données Ouvertes.

vii. Ensembles de données disponible sur Données ouvertes

Un classeur Excel et un zip avec des fichiers CSV lié au présent rapport ont été publiés sur le portail Données ouvertes. Ils contiennent les données des graphiques et des tableaux de la présente section du RSC, en plus d'ensembles de données supplémentaires (R-S1 à R-S9) qui proviennent d'éditions antérieures du RSC.

Instructions : Utilisez le tableau ci-dessous pour chercher des ensembles de données disponibles dans le portail Données ouvertes qui sont liés à la présente section du RSC. Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble de données, allez sur le page [Recherche de données du RSC](#) et téléchargez le classeur **Données - Secteur de la radiodiffusion**. Cherchez le nom de l'onglet parmi les onglets du classeur Excel pour trouver les données.

Tableau 3.8 Liste des ensembles de données disponibles dans le classeur Données - Secteur de la radiodiffusion

Nom d'onglet	Titre
R-I1	Aperçu des caractéristiques de l'industrie
R-I2	Revenus et contributions par grand groupe de propriétaires, par secteur
R-I3	Contributions au contenu canadien (millions \$), 2014 à 2019
R-I4	Aperçu des revenus estimatifs des services sonores et de télévision diffusés par Internet
R-G1	Répartition du total des revenus de la radiodiffusion (en millions de dollars)
R-G2	Répartition des revenus par région (milliards \$)
R-G3	Nombre et part des entités de radiodiffusion par nombre de secteurs où les services sont offerts
R-G4	Part des revenus générés par les entités de radiodiffusion, par nombre de secteurs où les services sont offerts
R-G5	Contributions au contenu canadien par source (millions \$)
R-G6	Contributions au contenu canadien par rapport au total des revenus de radiodiffusion (millions \$)
R-G7	Revenus estimatifs des services sonores diffusés par Internet au Canada (millions de dollars)
R-G8	Revenus estimatifs des services vidéo diffusés par Internet au Canada (millions \$)
R-G9	Revenus des stations de radio commerciales de langue tierce (%) et nombre de stations par marché
R-G10	Part d'écoute des formules du marché francophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale)
R-G11	Part d'écoute des formules du marché anglophone les plus populaires (en pourcentage de l'écoute totale)
R-G12	Revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries (millions \$)
R-G13	Revenus des stations de radio commerciales adoptant la formule nouvelles/causeries au Canada (à l'exception du Québec) par rapport aux stations du Québec (millions \$)
R-G14	Revenus des stations de télévision traditionnelle privées, par source (%)
R-G15	Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (%)
R-G16	Revenus des stations de télévision traditionnelle de la SRC/CBC, par source (millions \$)

R-T1	Aperçu des revenus de radiodiffusion et des contributions au développement du contenu canadien (millions \$)
R-T2	Aperçu des revenus de la radio, de la télévision et de la distribution de radiodiffusion, ainsi que de la croissance et de la marge du bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)/d'exploitation
R-T3	Aperçu de la radio commerciale
R-T4	Composition du marché de la propriété en radio
R-T5	Aperçu de la SRC/CBC,
R-T6	Répartition des stations de radio par marché et par formule
R-T7	Aperçu des stations de télévision traditionnelle
R-S1	Revenus de radiodiffusion (millions \$)
R-S2	Pourcentage du total des revenus de radiodiffusion, par groupes d'entreprises
R-S3	Pourcentage (%) des revenus totaux de la radio commerciale, par radiodiffuseur
R-S4	Pourcentage (%) des revenus de la télévision par télédiffuseur
R-S5	Revenus totaux de la radiodiffusion par type de service (milliards \$)
R-S6	Marges BAII et BAIIDA par type de service (%)
R-S7	Contributions au développement de contenu canadien (millions \$)
R-S8	Revenus des stations de radio commerciale, par type de marché (millions \$)
R-S9	Revenus des stations de télévision traditionnelle détenues et exploitées par la SRC/CBC (millions \$)

viii. Méthodologie

Données recueillies par le CRTC

Les données (statistiques et financières) recueillies par le CRTC proviennent des rapports annuels déposés par les stations de radio commerciales et de la SRC/CBC, les stations de télévision traditionnelle et les services facultatifs et sur demande pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2019.

Les revenus de la SRC/CBC comprennent des crédits parlementaires pour les stations de télévision traditionnelle.

Les rapports annuels pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2019 devaient être déposés au Conseil au plus tard le 30 novembre 2019. Les données reçues après la date de compilation ne sont pas reflétées dans le présent rapport. Les données déclarées pour les années précédentes ont été mises à jour afin de tenir compte des renseignements supplémentaires ou modifiés reçus par le Conseil après le 31 août, date de publication des rapports des années précédentes.

En vertu de la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86, le terme « services facultatifs » englobe maintenant tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, et le terme « service sur demande » englobe maintenant tous les services à la carte et de vidéo sur demande autorisés.

Observateur des technologies média (OTM)

L'OTM mesure l'adoption et l'utilisation des technologies média par les Canadiens à deux moments différents pour surveiller les changements relatifs à la pénétration et à l'utilisation des médias au cours de l'année. Des entrevues téléphoniques sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif régional de Canadiens qui ont un service téléphonique filaire et ceux qui comptent exclusivement sur un service téléphonique mobile. Le sondage d'automne a été réalisé auprès de 8 000 Canadiens adultes (4 000 francophones et 4 000 anglophones). Parmi ces 8 000 répondants, 2 976 ont également répondu à un sondage en ligne présenté à l'automne. Un échantillon indépendant de 4 000 Canadiens (2 000 francophones et 2 000 anglophones) répondent au sondage au printemps.

<https://mtm-otm.ca/Home>

Le RSC utilise les données recueillies dans le sondage d'automne, sauf indication contraire.

Omdia (auparavant Ovum)

Services sonores diffusés par téléchargement

Les revenus de services sonores diffusés par téléchargement sont estimés en fonction des données accessibles au public, comme les rapports annuels d'entreprises, en plus des autres revenus des médias du pays, comme les ventes physiques d'albums de musique et les revenus liés à l'assistance aux spectacles musicaux. Ces estimations sont précisées davantage en utilisant des données sur les abonnements de services sonores en ligne sur le marché comme point de référence.

Dans certains cas où les renseignements ne sont pas disponibles, Omdia a fondé ses estimations sur la part du marché et les revenus du fournisseur de services déclarés dans un pays semblable.

Services de diffusion audio en continu

Les services de diffusion audio en continu sont composés de différents modèles d'affaires pour lesquels différentes méthodologies s'appliquent. Le total des revenus des services de diffusion numérique en continu par abonnement, des services de diffusion numérique en continu de publicités et des services de diffusion audio et vidéo en continu sont additionnés pour déterminer le total des revenus des services de diffusion audio en continu.

- Les revenus des services de diffusion numérique en continu par abonnement (comme Spotify) sont estimés en fonction des données accessibles au public, y compris le nombre d'abonnés et les tarifs de services, notamment les rapports annuels des entreprises et les articles de presse. Ces données sont alors utilisées pour estimer un revenu d'abonnement mensuel moyen par abonné en tenant compte de tous les forfaits offerts par un fournisseur donné et distribués au nombre estimé d'abonnés. Le revenu d'abonnement mensuel estimatif moyen par abonné est ensuite multiplié par le nombre estimé d'abonnés.
- Les revenus des services de diffusion numérique et vidéo en continu de publicités sont estimés en fonction de données accessibles au public sur le trafic, le volume et le prix des publicités ainsi que les prévisions de trafic vidéo et de publicités numériques. Ces estimations sont précisées davantage en fonction du rendement de chaque entité dans d'autres segments de marché vidéo.

Services de VSDA

Les revenus des services par abonnement (VSDA) sont estimés en fonction des données accessibles au public sur le nombre d'abonnés et les tarifs de services, notamment les rapports annuels des entreprises et les articles de presse. Ces données sont alors utilisées pour estimer un revenu d'abonnement mensuel moyen par abonné en tenant compte de tous les forfaits offerts par un fournisseur donné et distribués au nombre estimé d'abonnés. Le revenu d'abonnement mensuel estimatif moyen par abonné est ensuite multiplié par le nombre estimé d'abonnés.

Services de VSDT

Les revenus de services transactionnels (VSDT) sont estimés en fonction des données accessibles au public, comme les rapports annuels des entreprises, en plus des autres revenus des médias du pays, comme les revenus des services de vidéos domestiques et de la télévision payante. Ces estimations sont précisées davantage en utilisant des données sur les abonnements de services vidéo en ligne dans le marché comme point de référence.

Dans certains cas où les renseignements ne sont pas disponibles, Omdia a fondé ses estimations sur la part du marché et les revenus du fournisseur de services dans un pays semblable à celui faisant l'objet de l'analyse.

Services de VSDFP

Les revenus des services axés sur la publicité sont estimés à l'aide des données accessibles au public et, lorsque nécessaire, sur des modèles quantitatifs (basés sur les connaissances des analystes et des hypothèses) sur le chargement et le prix des publicités ainsi que les parts de marchés. Celles-ci sont appliquées aux prévisions de trafic vidéo et de publicités numériques pour générer les revenus

estimatifs. Ces estimations sont précisées davantage en fonction du rendement de chaque entité dans d'autres segments de marché vidéo.

Omdia définit les revenus de VSDFP comme des revenus générés par la vente de publicités à l'intérieur de la diffusion (publicités avant la diffusion, pendant la diffusion, après la diffusion et à l'intérieur du lecteur vidéo) sur Internet. Ceci exclut les publicités hors diffusion (p. ex. les annonces vidéo lues indépendamment du contenu vidéo, telles que les formats d'annonces vidéo dans la page Web et dans le flux des médias sociaux). Ces revenus proviennent des dépenses des annonceurs.

Les revenus de YouTube représentent le revenu de publicités à l'intérieur de la diffusion de YouTube, qui comprend le revenu généré par la diffusion de publicités à l'intérieur de la diffusion (c.-à-d. la publicité avant la diffusion, pendant la diffusion, après la diffusion et à l'intérieur du lecteur vidéo) sur YouTube. Cela ne comprend pas le revenu généré par l'affichage statique, par la publicité affichée dynamiquement ou la publicité de recherche diffusée sur la plateforme YouTube. Ces revenus proviennent des dépenses des annonceurs.

Les revenus d'entreprises de radiodiffusion représentent le revenu total de publicités à l'intérieur de la diffusion généré par le total combiné des propriétés vidéo en ligne de chaque acteur.

Les revenus de Facebook comprennent les revenus générés par la diffusion de publicités à l'intérieur de la diffusion (c.-à-d. pendant la diffusion) ajoutées dans des vidéos visionnées sur la plateforme Facebook. Cela comprend des vidéos visionnées dans le fil d'actualité, les vidéos proposées et la plateforme de visionnement (Watch) de Facebook récemment lancée. Ces revenus proviennent des dépenses des annonceurs.

Les revenus de publicités hors diffusion comprennent des revenus générés par la diffusion de publicités hors diffusion (c.-à-d. les annonces vidéo diffusées à l'extérieur des lecteurs vidéo). Ils comprennent la publicité vidéo dans le flux de tous les réseaux sociaux. Cela comprend également la publicité vidéo hors diffusion diffusée sur les sites d'éditeurs numériques et la publicité vidéo d'interludes diffusée sur des applications mobiles. Ces revenus proviennent des dépenses des annonceurs.

La publicité vidéo mobile comprend les revenus de publicités à l'intérieur de la diffusion (publicité avant la diffusion, pendant la diffusion, après la diffusion) et de publicités vidéo hors diffusion diffusées sur Internet et reçues sur des appareils mobiles, visionnées sur ces appareils et formatées pour ceux-ci.

La publicité vidéo sur les ordinateurs de bureau et portatifs comprend les revenus de publicités à l'intérieur de la diffusion (publicité avant la diffusion, pendant la diffusion, après la diffusion) et de publicités hors diffusion diffusées sur Internet et reçues sur des ordinateurs de bureau et portatifs.

La publicité vidéo pour la télévision connectée comprend les revenus de publicités à l'intérieur de la diffusion (publicité avant la diffusion, pendant la diffusion, après la diffusion) diffusées sur Internet et reçues sur les télévisions intelligentes, les flux de médias, les consoles de jeux vidéo et les boîtiers décodeurs branchés.

Omdia a rectifié les revenus estimatifs tirés des vidéos diffusés par Internet afin d'inclure des renseignements nouvellement rendus publics provenant d'entités offrant des services et recueillant et percevant des revenus au Canada. Cela pourrait affecter les comparaisons d'une année à l'autre.

Numeris

Les données concernant les cotes d'écoute sont importantes, non seulement pour les intervenants de l'industrie qui utilisent les données pour aider à vendre du temps d'antenne aux annonceurs, mais aussi pour le CRTC qui utilise les données pour évaluer l'efficacité de ses politiques en analysant la portée de la programmation dans l'ensemble du pays et dans divers groupes démographiques.

- Les données sur les cotes d'écoute pour la télévision qui sont fournies par Numeris ont été recueillies à l'aide d'audimètres portatifs portables.
- Les données concernant les cotes d'écoute radio sont fondées sur les données des sondages d'automne par cahiers d'écoute de Numeris partout au Canada, du lundi au dimanche de 5 h à 13 h, auprès de participants âgés de 12 ans ou plus.

Les données de Numeris présentées par marché linguistique divisent le Canada en deux segments : 1) tout le Canada, sauf les répondants francophones au Québec; 2) seulement les répondants francophones au Québec.

Les saisons de télévision utilisées par Numeris sont les suivantes :

- Du 26 août 2013 au 31 août 2014 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 1^{er} septembre 2014 au 30 août 2015 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 31 août 2015 au 28 août 2016 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 29 août 2016 au 27 août 2017 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 28 août 2017 au 26 août 2018 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h);
- Du 27 août 2018 au 30 août 2019 (toutes les personnes de 2 ans et plus, du lundi au dimanche, de 2 h à 2h).

Définitions

BAII fait référence au bénéfice avant intérêts et impôts.

Le **bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA)** est un indicateur utilisé pour mesurer le rendement financier. Il est exprimé en pourcentage du total des revenus.

Les **contributions au contenu canadien en radiodiffusion** comprennent les contributions au titre du développement du contenu canadien (DCC), les dépenses en émissions canadiennes (DÉC), les contributions à la création et à la production d'une programmation canadienne provenant des EDR, et les avantages tangibles issus des transactions de propriété sous la forme de contributions au titre du DCC et de dépenses en DÉC.

Contributions au titre du développement de contenu canadien (DCC) sont des contributions financières faites par les radiodiffuseurs pour appuyer le développement et la promotion de contenu musical et de créations orales canadiens destinés à la radiodiffusion.

Dépenses en émissions canadiennes fait référence aux dépenses qui servent à créer des émissions canadiennes et à assurer une diversité des voix et des intérêts dans notre système de radiodiffusion national. Les objectifs stratégiques de la Loi sur la radiodiffusion sont, entre autres, de favoriser l'épanouissement de l'expression canadienne et de s'assurer que tous les éléments du système de radiodiffusion canadien contribuent, de la manière qui convient, à la création et à la présentation d'une programmation canadienne. C'est pourquoi les radiodiffuseurs canadiens doivent consacrer une partie de leurs revenus et de leurs dépenses de radiodiffusion annuels à la programmation canadienne.

Émissions d'intérêt national (ÉIN) sont les émissions dramatiques et comiques, documentaires de longue durée et émissions canadiennes de remise de prix qui célèbrent les artistes canadiens. En ce qui concerne les radiodiffuseurs de langue française, les ÉIN comprennent également les émissions de musique vidéo et de variétés :

- documentaires de longue durée (catégorie 2b);
- émissions dramatiques et comiques (catégorie 7);
- émissions de musique, danse et variétés de langue française (catégories 8 et 9);
- émissions de remise de prix de langue anglaise (sous-catégorie de la catégorie 11).

IPTV fait référence à la télévision sur protocole Internet comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV, mais exclut les services diffusés par Internet tels que Netflix, Crave et le Club illico.

Les **revenus des EDR** font référence aux revenus générés par les services de base et facultatifs, et excluent les revenus des services diffusés par Internet, comme Netflix, Crave et Club Illico. Ils incluent toutefois les services IPTV, comme Bell Télé Fibe et Telus Optik TV.

Le **satellite de radiodiffusion directe (SRD)** fait référence aux fournisseurs de services satellites.

Le terme « **services facultatifs** » englobe tous les services payants, spécialisés et facultatifs actuellement autorisés, en vertu de la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86.

Le terme « **services sur demande** » englobe tous les services autorisés à la carte et de vidéo sur demande, en vertu de la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-86.

Le **total des revenus de la radiodiffusion** comprend les revenus de la télévision traditionnelle commerciale privée et de la SRC/CBC, des services de télévision facultatifs et sur demande, de la

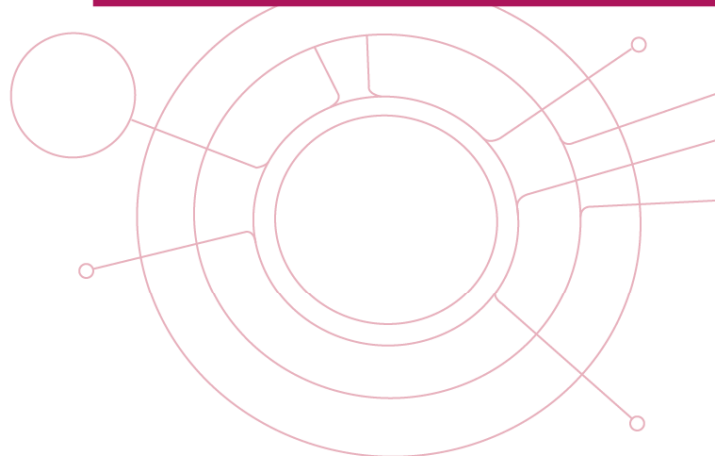
radio commerciale privée et de la SRC/CBC, de même que des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR). Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les services diffusés par Internet.

VSDA fait référence au service de vidéo sur demande par abonnement. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paie des frais d'abonnement pour accéder à une bibliothèque de contenu. Cette catégorie comprend les services qui diffusent le contenu de leur bibliothèque selon un horaire précis (p. ex. Sportsnet Now) et les services qui permettent à un utilisateur de choisir ce qu'il veut dans un catalogue de contenu disponible, peu importe l'heure de visionnement (p. ex. Netflix).

VSDFP fait référence au service de vidéo sur demande financée par la publicité. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client accède en général gratuitement au contenu, mais est exposé à du contenu publicitaire (p. ex. YouTube).

VSDT fait référence au service de vidéo sur demande transactionnelle. Il s'agit d'un modèle de service sur Internet en vertu duquel un client paie pour du contenu spécifique, mais ne paie généralement pas pour accéder au service même (p. ex. iTunes, Microsoft Films et télé, et PlayStation Network).

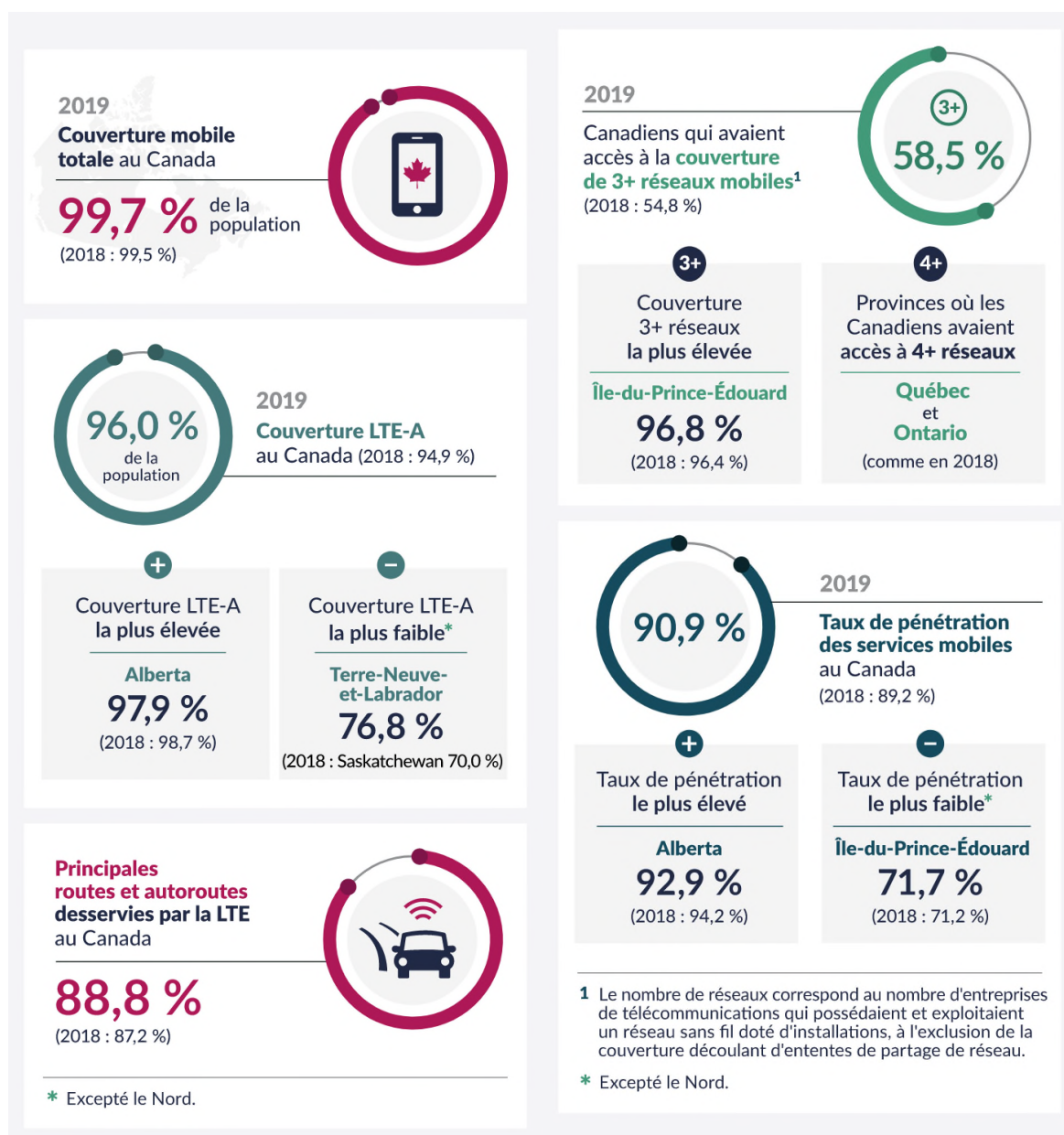
DISPONIBILITÉ DU LTE ET DE LA LARGE BANDE



Disponibilité du service LTE et de la large bande

i. La couverture et la disponibilité des services mobiles

Infographie 4.1 Faits saillants sur la couverture des services mobiles, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Pendant plus de dix ans, plus de 99 % des Canadiens ont eu accès à des services mobiles offerts au moyen de différentes technologies de réseau. Cependant, la disponibilité de la couverture au moyen des technologies comme l'accès haute vitesse évolué par paquets (HSPA+), la LTE et la LTE-A variait considérablement d'une province à l'autre et dans le Nord. Par exemple, 97,9 % des Albertains, mais seulement 76,8 % des Terre-Neuviens avaient accès au réseau LTE-A en 2019. L'accès aux services mobiles est révélateur, entre autres, des investissements faits par l'industrie pour fournir une couverture partout au pays, pour favoriser l'innovation et pour créer un marché plus concurrentiel.

La disponibilité des technologies comme la LTE et la LTE-A mène généralement à de meilleures vitesses de téléchargement et de téléversement, et à une plus faible latence. Ces améliorations

rehaussent l'expérience du consommateur, surtout s'il utilise des applications lourdes en utilisation de données.

L'anticipation de l'introduction de la technologie 5G continue de croître, laquelle avait été annoncée tout au long de 2019. Toutefois, des dépenses d'immobilisations limitées ont été déclarées en 2019, et la technologie 5G n'est toujours pas disponible pour les Canadiens dans l'ensemble du Canada. Le CRTC surveillera les progrès sur ce plan afin de fournir des mises à jour dans les prochains rapports.

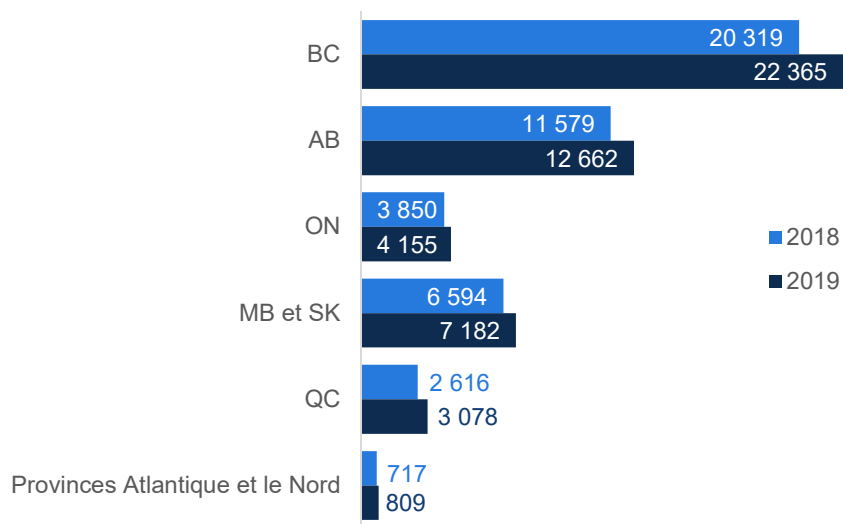
En ce qui concerne le choix des réseaux, les Canadiens dans la plupart des provinces avaient accès à deux ou à trois réseaux dotés d'installations, mais les Canadiens dans le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut) avaient généralement accès à un seul réseau. En 2019, 96,8 % des Prince-Édouardiens avaient le choix entre au moins trois réseaux dotés d'installations¹⁶, tandis que 3,2 % seulement des Saskatchewanais avaient accès au même nombre de réseaux dotés d'installations. La disponibilité de la couverture selon le nombre de réseaux dotés d'installations, par province, peut être consultée dans le portail Données ouvertes.

Le taux de pénétration représente le nombre d'abonnés en pourcentage de la population. Cette mesure est révélatrice, entre autres, de la saturation et de la maturité du marché, de la capacité des fournisseurs de services à commercialiser et à vendre leurs services, de la volonté d'une population d'adopter les communications mobiles et du potentiel de croissance future. Les taux de pénétration par province et par territoire peuvent être consultés dans le portail Données ouvertes.

Les points d'accès sans fil Wi-Fi sont un service important que les FST utilisent pour se démarquer de leurs concurrents et étendre la présence de leurs marques. Les points d'accès sont des emplacements où l'accès Internet est offert au public au moyen de la technologie Wi-Fi 802.11. En 2019, il y avait 51 001 points d'accès sans fil au Canada et l'accès était payant pour seulement 1,5 % (750) d'entre eux.

¹⁶ Le nombre de réseaux correspond au nombre d'entreprises qui possédaient et exploitaient un réseau sans fil doté d'installations, à l'exclusion de la couverture découlant d'ententes de partage du réseau. Il s'agit d'une mesure de la concurrence fondée sur les installations et non du nombre de compagnies qui ont commercialisé et offert des services mobiles dans une province, un territoire ou nationalement.

Graphique 4.1 Nombre de points d'accès Wi-Fi gratuits au Canada, par région, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

« Gratuit » est défini comme l'absence de frais pour au moins 30 minutes d'accès, même si l'accès exige d'être client de l'établissement où est offert le Wi-Fi.

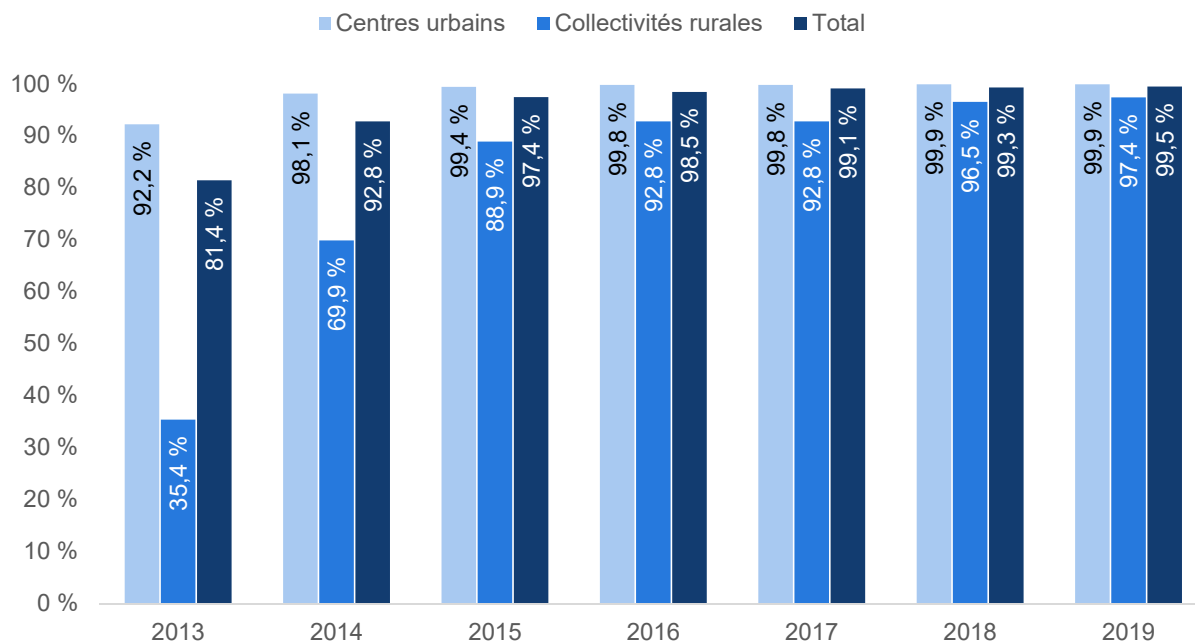
Seuls les points d'accès sans fil des principaux FST sont compris dans le graphique ci-dessus. Il ne comprend pas les points d'accès qui donnent uniquement accès aux clients existants des FST. Il peut exclure les points d'accès exploités de manière indépendante fournis par les hôtels, les restaurants et d'autres installations publiques.

Les données des provinces de l'Atlantique et du Nord ont été regroupées pour protéger la confidentialité.

Plus de 99 % des Canadiens ont accès à des réseaux LTE, mais cette disponibilité varie selon l'emplacement. Les Canadiens qui vivent dans les centres urbains et dans les provinces ont un meilleur accès à ces réseaux que ceux qui vivent dans les collectivités rurales et dans les territoires, comme le démontrent les deux graphiques ci-dessous.

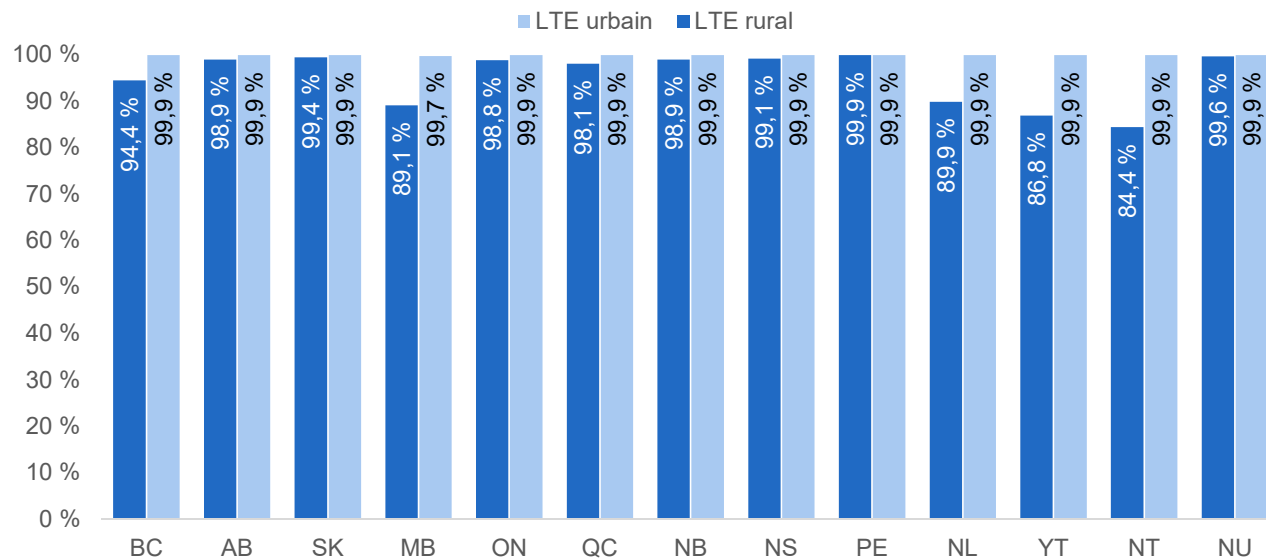
En 2013, la LTE était accessible pour plus de 92 % des Canadiens vivant dans les centres urbains, par rapport à seulement 35,4 % dans les collectivités rurales : il a fallu plus de cinq ans pour que la LTE atteigne la même disponibilité d'accès ou presque dans les centres urbains et les collectivités rurales. À mesure que les entreprises continuent d'investir dans leurs réseaux, de plus en plus de gens auront accès à des réseaux mobiles évolués, peu importe où ils habitent.

Graphique 4.2 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE au Canada, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%)



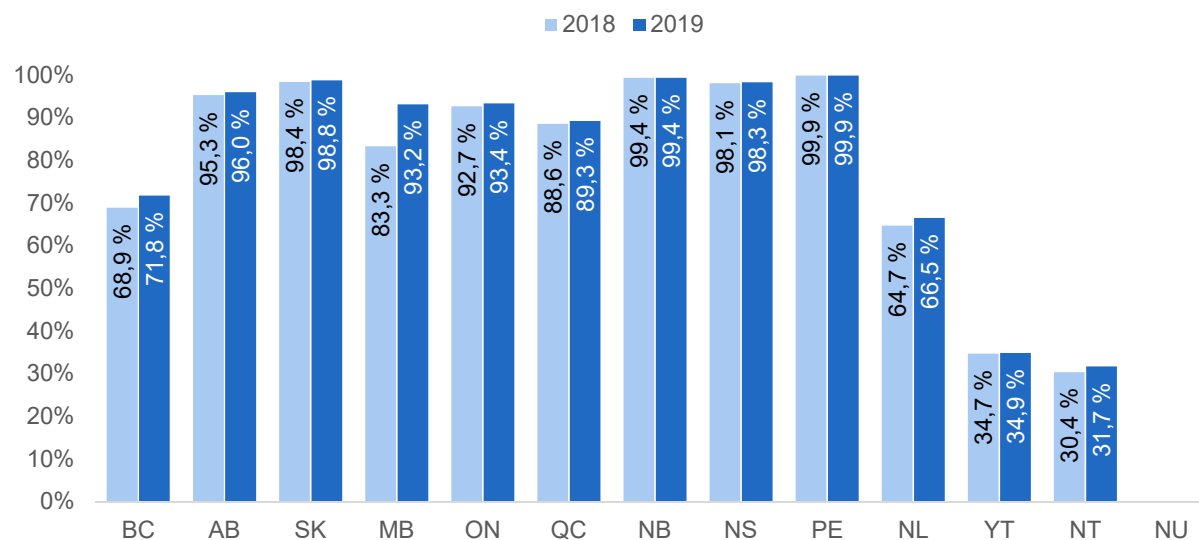
Source : Données recueillies par le CRTC

Graphique 4.3 Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE, par région, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%), 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

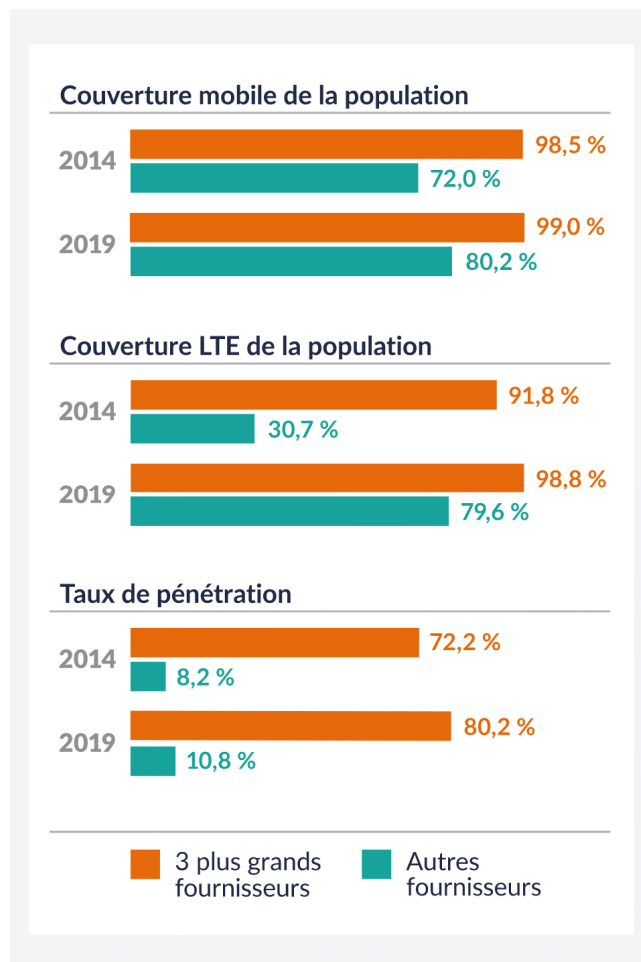
Graphique 4.4 Couverture LTE des principales routes et autoroutes (%), par région, 2019



Source : Données recueillies par le CRTC

Environnement/point de vue concurrentiel

Infographie 4.2 Couverture du service mobile des 3 plus grands et des autres fournisseurs, 2014 par rapport à 2019

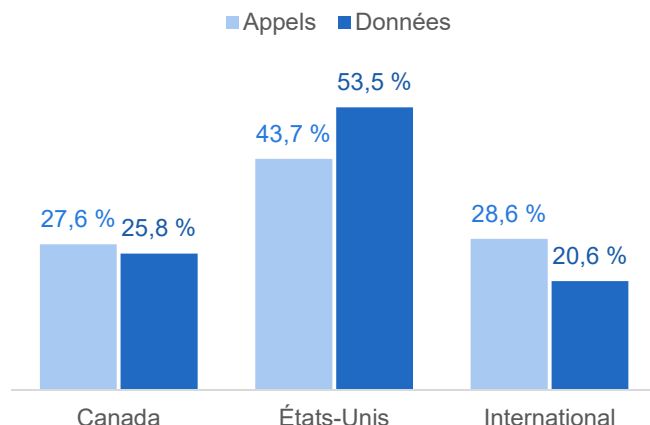


Source : Données recueillies par le CRTC

En général, les trois plus grands fournisseurs et les autres fournisseurs essaient d'élargir la couverture de leurs services partout au Canada, et tentent de le faire de façon rentable en concluant des ententes de partage quant aux structures de soutien, aux emplacements des antennes et aux réseaux, et en établissant des accords pour les services d'itinérance. Les accords pour les services d'itinérance permettent aux abonnés d'accéder aux services en dehors du réseau d'origine de leur fournisseur de services mobiles, tandis que les ententes de partage de réseau permettent aussi de partager les frais liés à la construction d'un vaste réseau national. Si un abonné se trouve en dehors du réseau de son fournisseur de services et est connecté au réseau d'un autre FSSF, il est alors en itinérance.

Le graphique ci-dessous montre le pourcentage du trafic de minutes d'appel et de données (sauf le trafic des SMC et SMM) provenant de l'itinérance au Canada, aux États-Unis et à l'étranger. L'itinérance du trafic d'appels vocaux et de données a continué à diminuer au Canada et aux États-Unis, mais elle s'accroît à l'échelle internationale.

Graphique 4.5 Trafic d'appels et de données en itinérance par destination (%), 2019

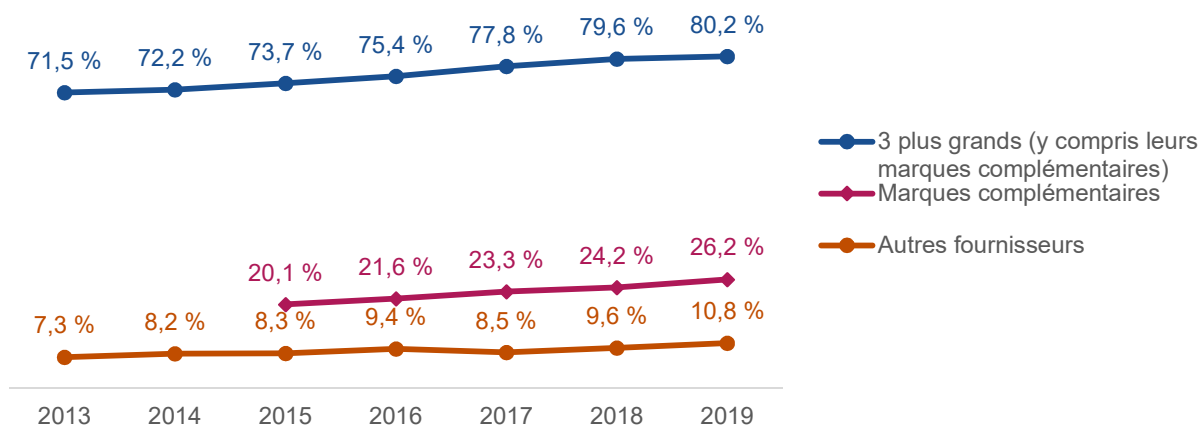


Source : Données recueillies par le CRTC

Le marché des services sans fil du Canada est dominé par les trois plus grands fournisseurs. Ils offrent une couverture beaucoup plus vaste et obtiennent de meilleurs taux de pénétration des abonnés que les autres fournisseurs, et ce, dans la quasi-totalité des provinces et territoires, à l'exception notable de la Saskatchewan. En 2019, les trois plus grands fournisseurs et les autres fournisseurs offraient leur couverture à 99,0 % et à 80,2 % de la population respectivement. Il existait aussi un écart semblable entre les deux groupes en ce qui concerne la couverture LTE à l'échelle du Canada. Pour la LTE, les trois plus grands fournisseurs et les autres fournisseurs offraient leur couverture à 98,8 % et à 79,6 % de la population respectivement.

L'écart entre les 3 plus grands et les autres fournisseurs était également considérable en ce qui concerne les taux de pénétration. De 2015 à 2019, le nombre d'abonnés des trois plus grands fournisseurs est passé de 73,7 % à 80,2 % de la population, tandis qu'il a augmenté légèrement plus rapidement chez les autres fournisseurs, passant de 8,3 % à 10,8 % de la population au cours de la même période.

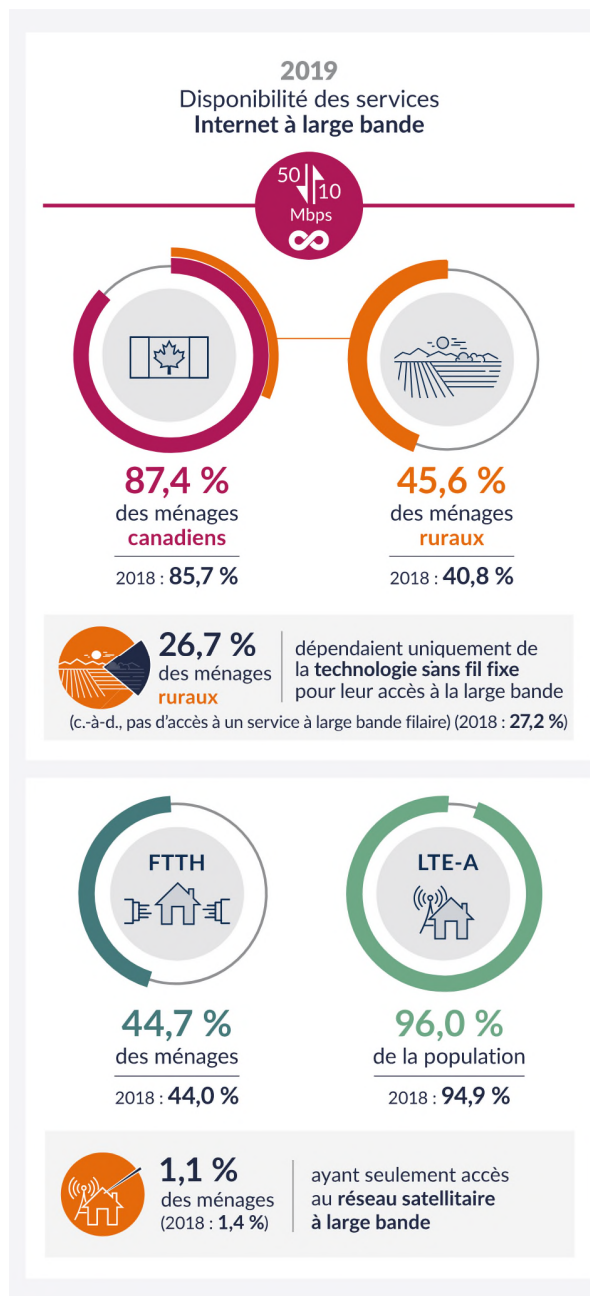
Graphique 4.6 Taux de pénétration des abonnés, en pourcentage de la population totale (%)



Source : Données recueillies par le CRTC

ii. La couverture et la disponibilité des services à la large bande

Infographie 4.3 Aperçu de la disponibilité des services Internet à large bande, 2019



Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016

Le déploiement de la large bande continue à s'améliorer. La disponibilité de la large bande dans les régions rurales pour les tranches de 50 Mbps et plus a connu les plus grandes améliorations, passant de 43,0 % à 65,4 %. La disponibilité de la large bande dans les réserves des Premières Nations a aussi connu une importante croissance, passant de 32,3 % à 46,5 %. L'objectif fixé par le Conseil, soit un téléchargement de 50 Mbps, un téléversement de 10 Mbps et un transfert illimité de données, était

disponible pour 98,6 % de la population dans les régions urbaines (contre 97,7 % en 2018) et pour 45,6 % de la population des régions rurales (contre 40,8 % en 2018).

D'après le Projet d'évaluation de la performance des services Internet à large bande, la plupart des services à large bande offerts au Canada étaient égaux ou supérieurs aux vitesses annoncées, toutes technologies d'accès confondues. La section [Projet d'évaluation de la performance des services Internet à large bande](#) du site Web du CRTC contient plus de détails sur ce projet et les résultats de la première phase.

Sauf indication contraire, les données sur la disponibilité des services à large bande excluent la technologie sans fil mobile. Les « services d'accès satellite » dans la présente section font référence aux satellites de radiodiffusion directe à domicile et non à la technologie utilisée pour brancher les collectivités à Internet.

Disponibilité au niveau national

Tableau 4.1 Principaux indicateurs de la disponibilité des télécommunications (en pourcentage de la population pour les services mobiles et en pourcentage des ménages pour les services Internet)

Type de service	Sous-type	2016	2017	2018	2019
Large bande mobile	HSPA+	99,4	99,4	99,5	99,5
	LTE	98,5	99,0	99,3	99,5
	LTE-A	83,0	92,0	94,9	96,0
Large bande filaire	LAN	77,0	72,3	70,4	83,9
	Modem câble	84,7	83,7	84,2	84,8
	FTTH	27,5	35,1	44,0	44,7
Filaire et sans fil fixe	Total	98,4	98,7	98,8	98,9
Objectif de service universel	50 Mbps de téléchargement, 10 Mbps de téléversement, option de transfert de données illimité	84,3	84,1	85,7	87,4
Services des EDR	IPTV	75,2	77,4	79,1	79,8
	Satellite numérique	National	National	National	National

Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Remarque : La grande majorité des régions où un service 50/10 Mbps était disponible disposaient également d'options de transfert de données mensuel illimité. La couverture mobile est présentée en pourcentage de la population.

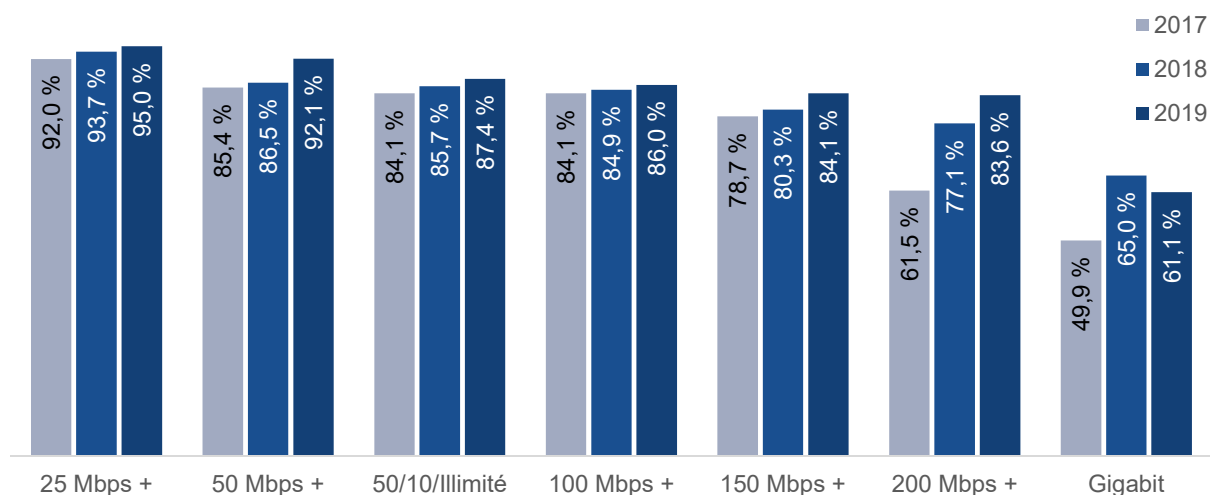
La disponibilité des services d'accès Internet par fibre a continué d'augmenter, passant de 44 % en 2018 à 44,7 % en 2019. Ces déploiements de FTTH ont principalement eu lieu dans les grandes régions urbaines. Les FST titulaires ont utilisé leur infrastructure de fibre optique pour rendre le service gigabit disponible à plus de 6,9 millions de ménages, alors que les entreprises de câblodistribution ont principalement eu recours à la technologie DOCSIS 3.1 pour rendre ce service disponible à plus de 6,5 millions de ménages. Cependant, de manière générale, les services gigabit par fibre présentent des vitesses de téléversement beaucoup plus rapides que leurs homologues DOCSIS.

Les FST titulaires et d'autres fournisseurs de services de télévision non traditionnels ont continué d'accroître la disponibilité des services de télévision sur protocole Internet (IPTV), s'établissant comme concurrence aux systèmes traditionnels de diffusion par câble tout en mettant à profit leur infrastructure de large bande pour fournir des services autres qu'Internet et le service de téléphonie traditionnelle.

Des services à des vitesses atteignant ou dépassant l'objectif de téléchargement et de téléversement de 50/10 Mbps du Conseil et offrant un transfert mensuel illimité de données étaient disponibles pour 87,4 % des ménages canadiens. Cependant, la disponibilité variait considérablement selon l'état urbain ou rural de la région : seulement 45,6 % des ménages ruraux avaient accès à ce type de service, contre 98,6 % des ménages urbains. Les abonnements à un service 50/10 Mbps offrant un transfert mensuel illimité de données est passé à 35,4 % des ménages canadiens en 2019, contre 29,0 % en 2018.

L'empreinte totale de toutes les régions ayant un accès à des services à large bande situés entre 25 Mbps et plus et de 200 Mbps et plus a augmenté en 2019. La baisse de la disponibilité des services gigabit en 2019 est attribuable à l'amélioration de la précision des données.

Graphique 4.7 Disponibilité des services à large bande, par vitesse (% des ménages)



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

La disponibilité de services à large bande de haute vitesse est en croissance au Canada. Ce diagramme exclut les services à large bande fournis au moyen de technologies satellites et mobiles.

Un service gigabit est tout service dont la vitesse de téléchargement des données est de 940 Mbps ou plus.

Disponibilité de la large bande par province et territoire

La disponibilité des services haute vitesse à large bande (≥ 50 Mbps) variait selon les provinces et les territoires. C'est en Alberta, au Manitoba, en Colombie-Britannique et au Québec que les services de 50 Mbps et plus étaient les plus disponibles. À l'inverse, dans le Nord, à Terre-Neuve-et-Labrador, et en Nouvelle-Écosse la couverture était la plus faible à la même vitesse.

En 2019, la région ayant connu la plus forte augmentation de la disponibilité du service gigabit à large bande est Terre-Neuve-et-Labrador. Les services gigabit étaient disponibles pour 68,8 % des ménages en 2019 contre 59,2 % l'année précédente. Entre 2018 et 2019, les ménages de l'Ontario ont aussi profité d'une amélioration considérable, de 77,3 % à 83,1 %.

La grande majorité des régions qui disposaient de la large bande avaient accès à des vitesses de 5 Mbps et plus. La disponibilité des services de 5 Mbps ou plus a augmenté de façon considérable au Nunavut pour les ménages (de 49,7 % à 99,6 %), mais ceux-ci n'avaient pas accès à des vitesses de 25 Mbps et plus.

Tableau 4.2 Disponibilité des services à large bande par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2019

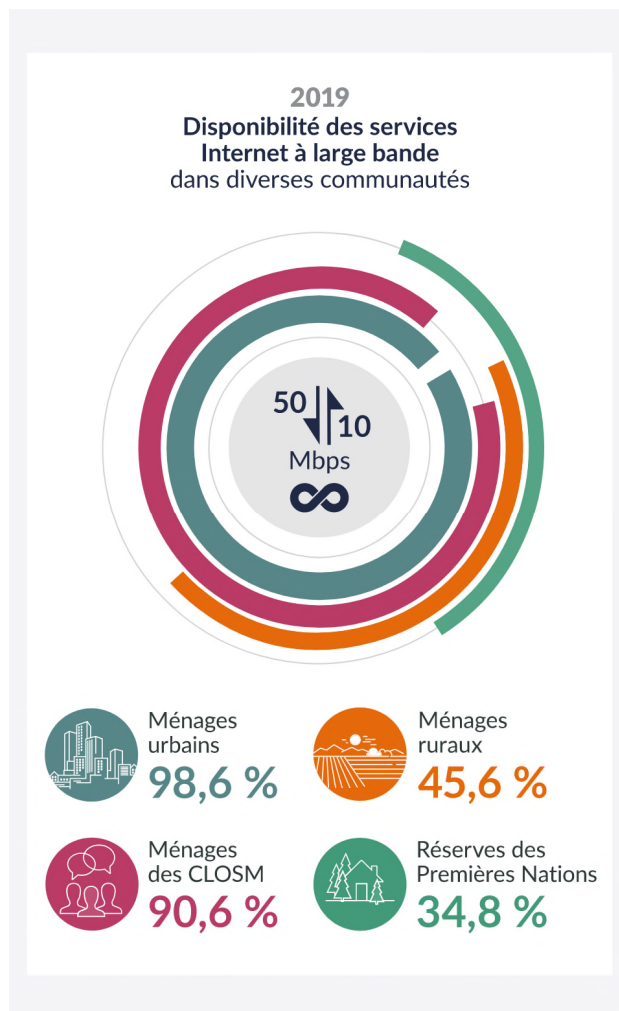
Province/territoire	5 Mbps +	25 Mbps +	50 Mbps +	50/10/illimité	100 Mbps +	Gigabit
Colombie-Britannique	98,3	96,4	94,1	93,5	93,5	57,7
Alberta	99,7	98,6	94,7	87,8	83,6	33,5
Saskatchewan	97,3	90,3	83,3	71,1	57,6	0,0
Manitoba	98,2	95,6	94,2	73,0	72,8	12,1
Ontario	98,6	95,8	91,8	87,7	86,8	83,1
Québec	98,4	95,8	94,1	91,8	90,5	54,2
Nouveau-Brunswick	94,8	92,1	90,8	81,2	81,1	81,1
Nouvelle-Écosse	93,9	79,2	79,2	78,4	78,4	75,9
Île-du-Prince-Édouard	95,1	90,0	86,2	61,3	61,3	59,3
Terre-Neuve-et-Labrador	91,1	82,6	82,4	73,9	73,6	68,8
Yukon	93,2	60,8	60,8	0,0	60,8	0,0
Territoires du Nord-Ouest	97,4	61,8	61,8	0,0	53,7	0,0
Nunavut	99,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Canada	98,2	95,0	92,1	87,4	86,0	61,1

Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Puisque le service par satellite a une couverture nationale, il est exclu du tableau.

Disponibilité de la large bande dans diverses communautés

Infographie 4.4 Points d'intérêt concernant la disponibilité des services Internet à large bande dans divers communautés, 2019



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire est définie en fonction de la première langue officielle parlée telle que définie dans la *Loi sur les langues officielles* à partir des données du recensement de 2016. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, le français est la langue officielle en situation minoritaire. La présence de populations de langue officielle en situation minoritaire dans un rayon de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire a été utilisée pour modéliser et cartographier les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

Les réserves des Premières Nations, représentant la population totale et les logements dans les réserves selon Statistique Canada, ont été incluses dans l'analyse. Les chiffres ne concordent donc pas forcément avec ceux d'autres sources officielles.

Comme mentionné précédemment, des services à des vitesses atteignant ou dépassant l'objectif de téléchargement et de téléversement de 50/10 Mbps du Conseil et offrant un transfert mensuel illimité de données étaient disponibles pour 87,4 % des ménages canadiens. Toutefois, les populations rurales et de petits centres sont à la traîne par rapport aux populations urbaines en matière de disponibilité des services à large bande, avec seulement 45,6 % des ménages ruraux et 93,1 % des ménages des petits centres de population y ayant accès. Cela contraste avec la disponibilité quasi totale de ces services

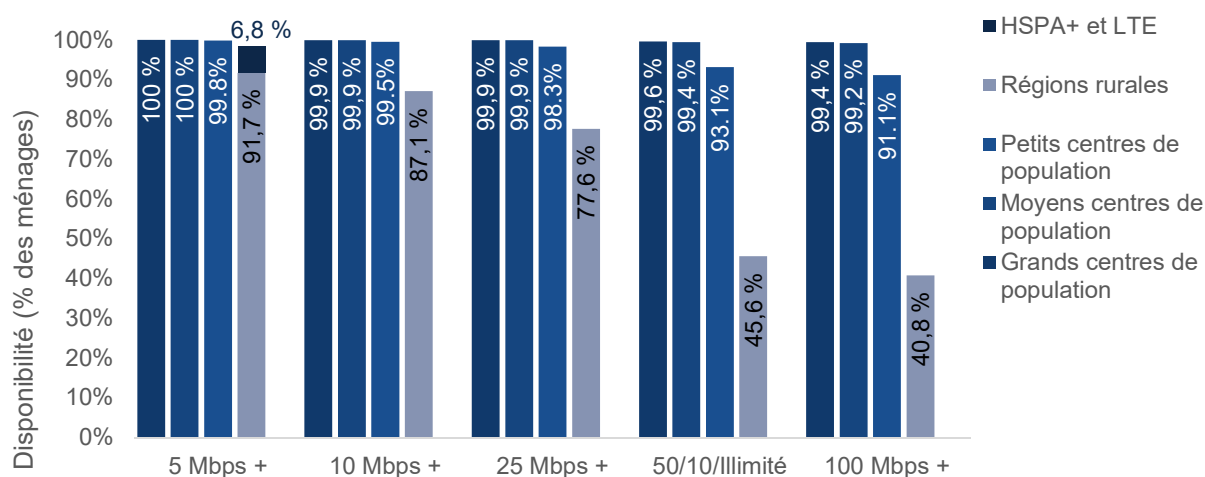
dans les centres de moyenne et de grande taille. Bien que l'écart soit entre les régions rurales et les régions urbaines pour ce qui est de la disponibilité des services 50/10 avec transfert de données illimité, il tend à diminuer.

En 2019, 90,6 % de la population des CLOSM du Canada avaient accès à des services Internet 50/10 avec transfert de données illimité, les CLOSM de la Colombie-Britannique et de l'Alberta étant en tête avec 97,5 % et 93,9 % de disponibilité respectivement.

La disponibilité des services 50/10 avec transfert de données illimité dans les réserves des Premières Nations était inférieure à celle des régions rurales, soit seulement 34,8 %. Ces services n'étaient pas accessibles dans les réserves des Premières Nations de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Les progrès dans le déploiement de la large bande rurale concernaient principalement les tranches de vitesse de 50 Mbps et plus, passant d'une couverture de 43,0 % à 65,4 %. Le déploiement pour les tranches de vitesses inférieures n'a pas progressé considérablement, puisque celui-ci s'est concentré majoritairement dans les régions où des services de faible vitesse étaient déjà établis.

Graphique 4.8 Disponibilité des services à large bande - Régions urbaines c. rurales (% des ménages, 2019)



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Il est établi que les petits centres de population sont ceux qui ont une population entre 1 000 et 29 999 habitants. Il est établi que les moyens centres de population sont ceux qui ont une population entre 30 000 et 99 999 habitants. Il est établi que les grands centres de population sont ceux qui ont une population de plus de 100 000 habitants. Les régions rurales ont une population de moins de 1 000 habitants, ou moins de 400 habitants par kilomètre carré.

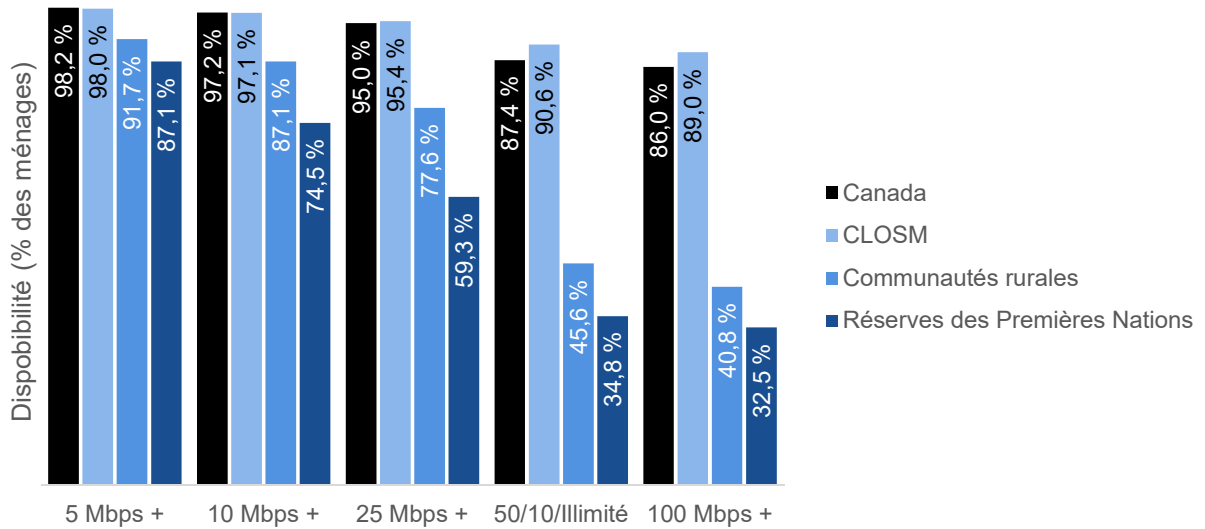
La barre associée aux technologies HSPA+ et LTE démontrent l'effet supplémentaire que l'inclusion de ces technologies aurait sur les catégories suivantes : les technologies HSPA+ et la technologie LTE sur la disponibilité d'un service de 5+ Mbps.

Puisque le service par satellite a une couverture nationale, il est exclu du graphique.

La disponibilité des services Internet à large bande offrant des vitesses de 50 Mbps et plus n'était pas aussi grande dans les régions rurales et les réserves des Premières Nations que dans le reste du pays et les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). En effet, la différence quant au nombre d'offres de ce type de vitesse pour ces communautés était notable. Moins de la moitié des

ménages des régions rurales et des réserves des Premières Nations avaient accès à des services à large bande offrant des vitesses de 100 Mbps et plus.

Graphique 4.9 Comparaison de la disponibilité de la large bande dans les CLOSM, les collectivités rurales, les réserves des Premières Nations et le reste du Canada, par vitesse (% de ménages), 2019

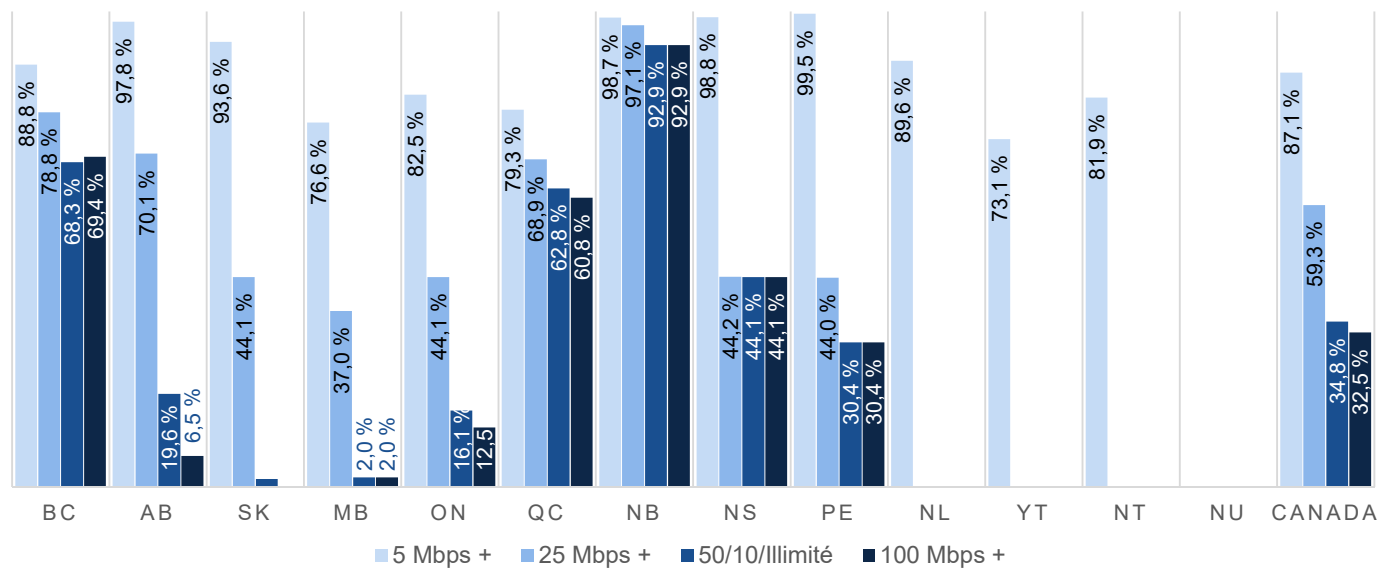


Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

En 2019, 87,1 % des ménages dans les réserves des Premières Nations avaient accès à des services Internet à large bande offrant une vitesse d'au moins 5 Mbps. La disponibilité diminue à moins de la moitié des ménages pour les vitesses de 50 Mbps et plus et à moins du tiers des ménages pour les vitesses de 100 Mbps ou plus.

La disponibilité varie considérablement d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre. Ainsi, les ménages des réserves des Premières Nations du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique bénéficient du taux de disponibilité de services Internet le plus élevé pour les vitesses de 50 Mbps et plus (95,3 % et 70,1 %, respectivement), alors que ces services ne sont pas encore disponibles aux ménages des réserves des Premières Nations du Nord et de Terre-Neuve-et-Labrador.

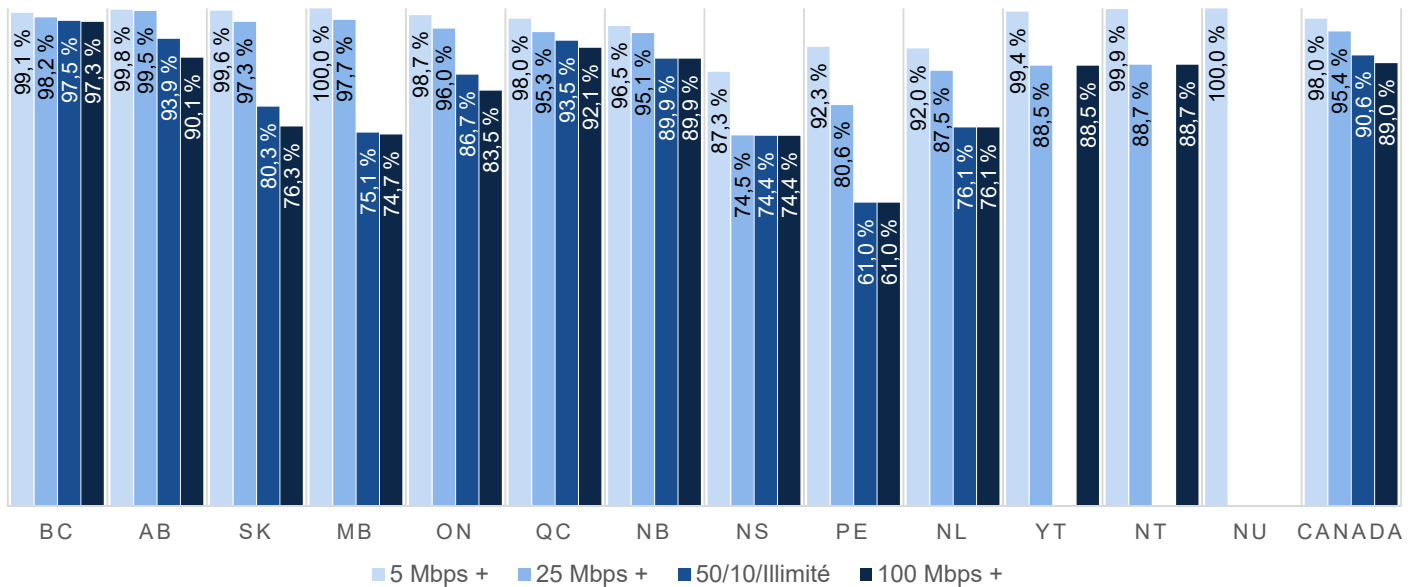
Graphique 4.10 Disponibilité des services à large bande dans les réserves des Premières Nations, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2019



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

Les services Internet à large bande étaient quasiment disponibles pour l'ensemble des CLOSM en 2019. La Colombie-Britannique et le Manitoba bénéficiaient de la couverture la plus étendue pour les vitesses supérieures à 50 Mbps alors que la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard affichaient les couvertures les plus restreintes. D'ailleurs, les ménages des CLOSM du Nunavut n'avaient même pas accès à des services à large bande offrant une vitesse d'au moins 25 Mbps.

Graphique 4.11 Disponibilité des services à large bande dans les CLOSM, par vitesse et par province/territoire (% des ménages), 2019



Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

En 2019, 87,4 % des ménages canadiens avaient accès à des services respectant l'objectif fixé par le Conseil, soit un service 50/100 Mbps avec transfert de données illimitées. Les ménages des grands et moyens centres de population avaient presque toutes accès à ces services contre un peu moins de la moitié des ménages dans les régions rurales (45,6 %). Si 34,8 % des ménages dans les réserves des Premières Nations avaient accès à des services Internet respectant l'objectif du Conseil quant aux vitesses et au transfert de données illimité, les ménages des CLOSM, eux, y avaient accès à 90,6 %.

Tableau 4.3 Disponibilité des services Internet offrant des vitesses de 50/10 Mbps et un transfert de données illimité, par taille de la population et par province/territoire (% des ménages), 2019

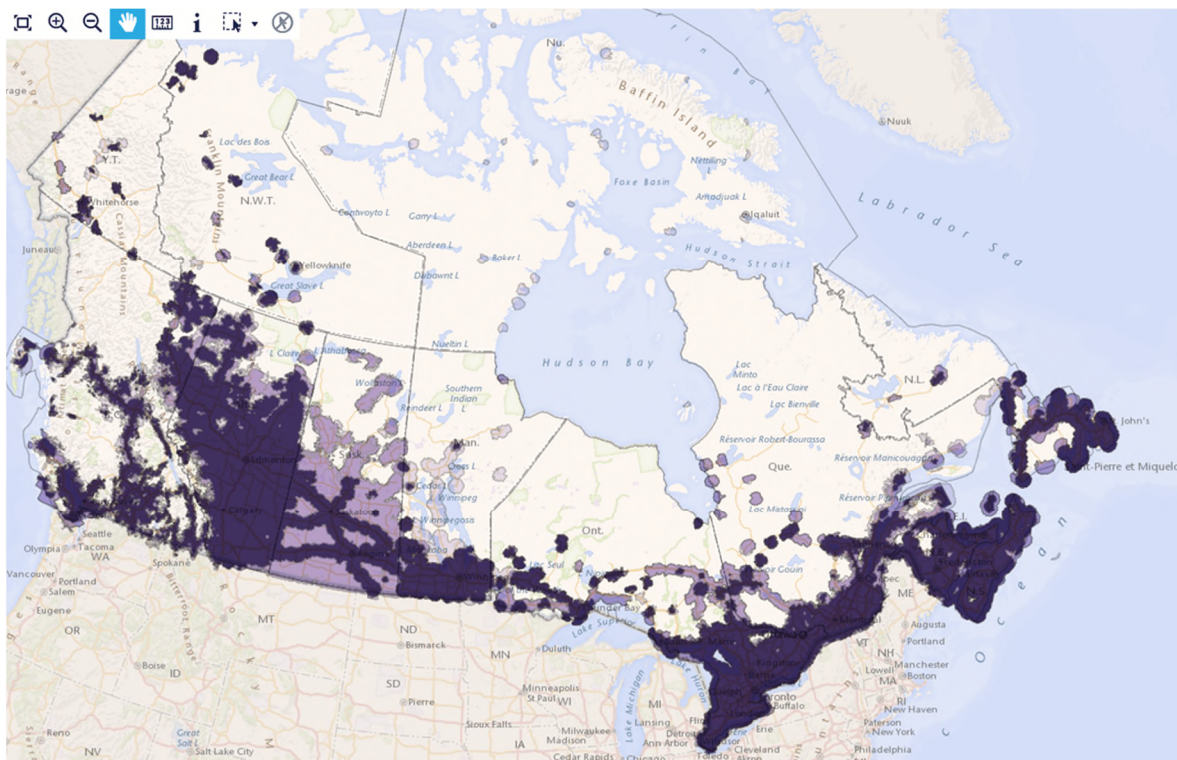
Provinces et territoires	Tous	Grands centres de population	Moyens centres de population	Petits centres de population	Communautés rurales	Réserves des Premières Nations	CLOSM
Colombie-Britannique	93,5	99,9	99,9	96,0	62,5	68,3	97,5
Alberta	87,8	99,7	99,2	94,5	33,2	19,6	93,9
Saskatchewan	71,1	100,0	99,9	88,8	23,9	1,7	80,3
Manitoba	73,0	98,7	100,0	81,0	14,4	2,0	75,1
Ontario	87,7	99,5	98,8	94,4	30,5	16,1	86,7
Québec	91,8	99,8	99,8	95,2	65,3	62,8	93,5
Nouveau-Brunswick	81,2	99,7	99,7	99,7	63,6	92,9	89,9
Nouvelle-Écosse	78,4	99,9	N/A	98,6	52,4	44,1	74,4
Île-du-Prince-Édouard	61,3	N/A	100,0	100,0	33,3	30,4	61,0
Terre-Neuve-et-Labrador	73,9	99,9	N/A	90,9	49,6	0,0	76,1
Yukon	0,0	N/A	N/A	0,0	0,0	0,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest	0,0	N/A	N/A	0,0	0,0	0,0	0,0
Nunavut	0,0	N/A	N/A	0,0	0,0	N/A	0,0
Canada	87,4	99,7	99,4	93,1	45,6	34,8	90,6

Sources : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC

iii. Cartes de couverture

Pour les cartes suivantes, les données sont disponibles pour l'exportation par le panneau de données Cartovista en utilisant le bouton « Exporter » ; le panneau de données est disponible dans la partie inférieure gauche de la carte. Des instructions détaillées sur l'utilisation des cartes Cartovista sont disponibles sur le [site web de Cartovista](#).

Carte 4.1 Expansion de la couverture LTE, 2014 à 2019



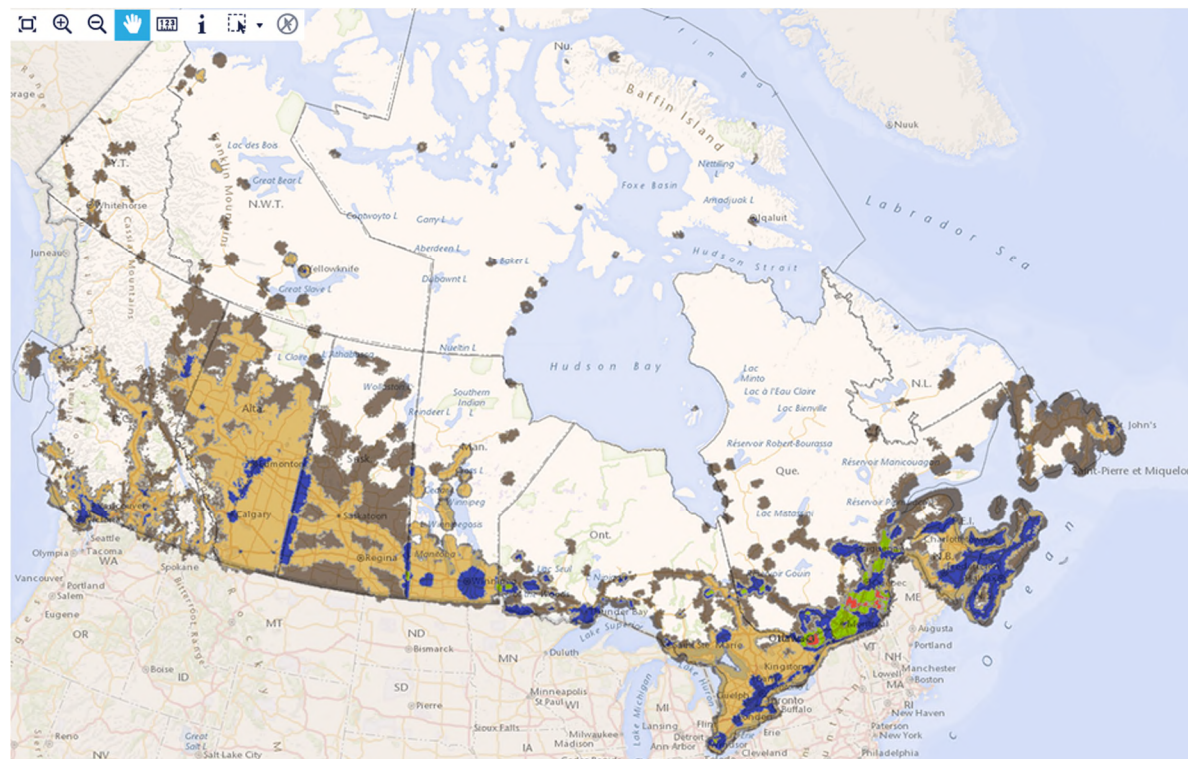
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Note : Cette carte illustre la couverture LTE au Canada de 2013 à 2019.

La [carte interactive de l'expansion de la couverture LTE](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 4.2 Couverture des services LTE par nombre de réseaux dotés d'installations, 2019



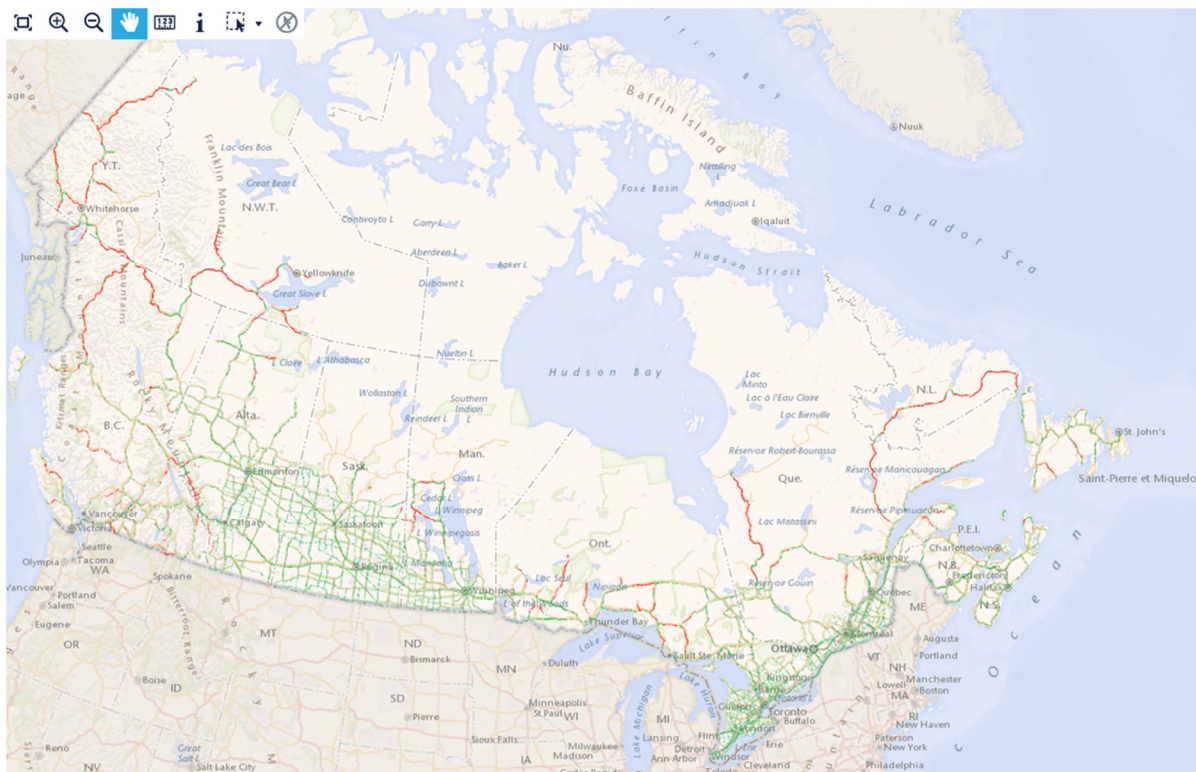
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Note : Cette carte présente le nombre de réseaux LTE par région. Le nombre de réseaux LTE fait référence au nombre d'entreprises qui détenaient et exploitaient un réseau sans fil doté d'installations, à l'exclusion de la couverture offerte au moyen d'ententes de partage du réseau. Il s'agit d'une mesure de la concurrence fondée sur les installations et non du nombre de compagnies qui ont commercialisé et offert des services mobiles dans une province, un territoire ou nationalement.

La [carte interactive de l'accessibilité des services LTE par nombre de réseaux dotés d'installations](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 4.3 Routes principales avec et sans la LTE, 2019



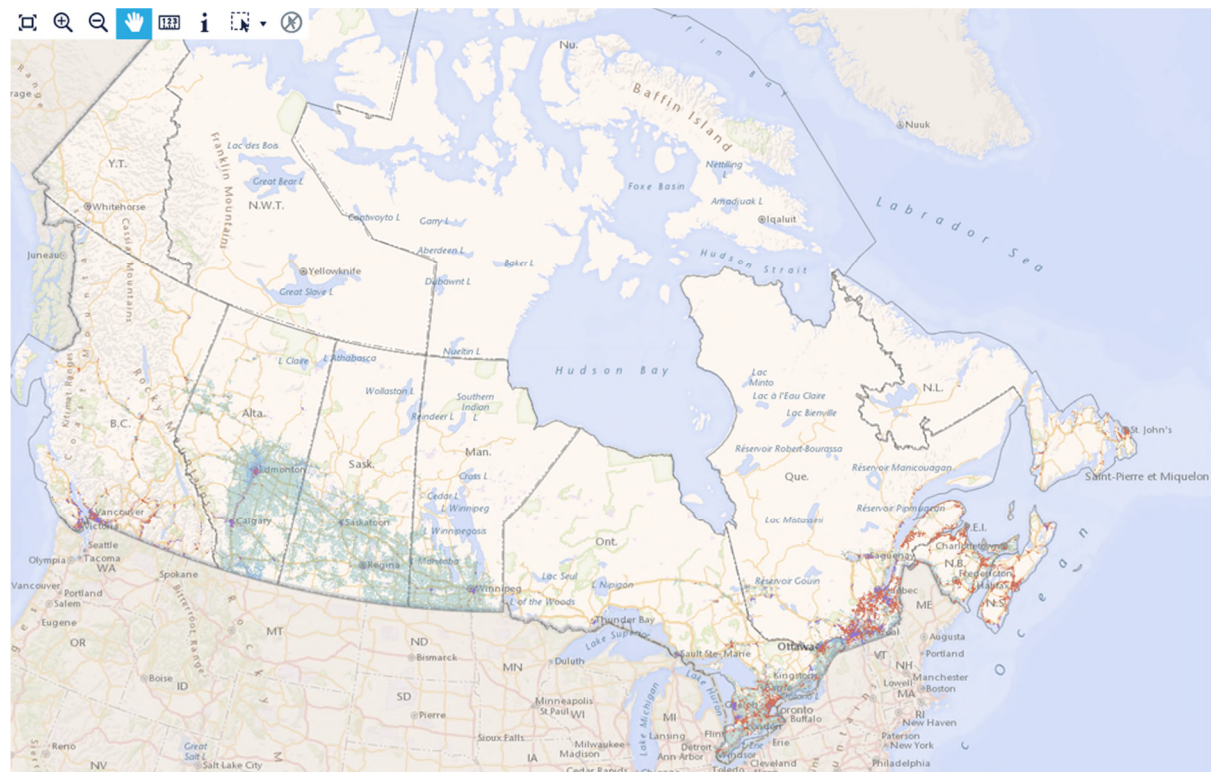
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le CRTC et fichier du réseau routier, 2018 de Statistique Canada

Note : Cette carte présente la couverture LTE des routes principales. Une route principale est une route classée par Statistique Canada comme ayant un code de rang de rue de 1 (route transcanadienne), 2 (réseau routier national) ou 3 (route principale).

La [carte interactive des routes principales avec et sans la LTE](#) est aussi disponible en ligne.

Carte 4.4 Disponibilité des services à large bande fixe, 2018 à 2019

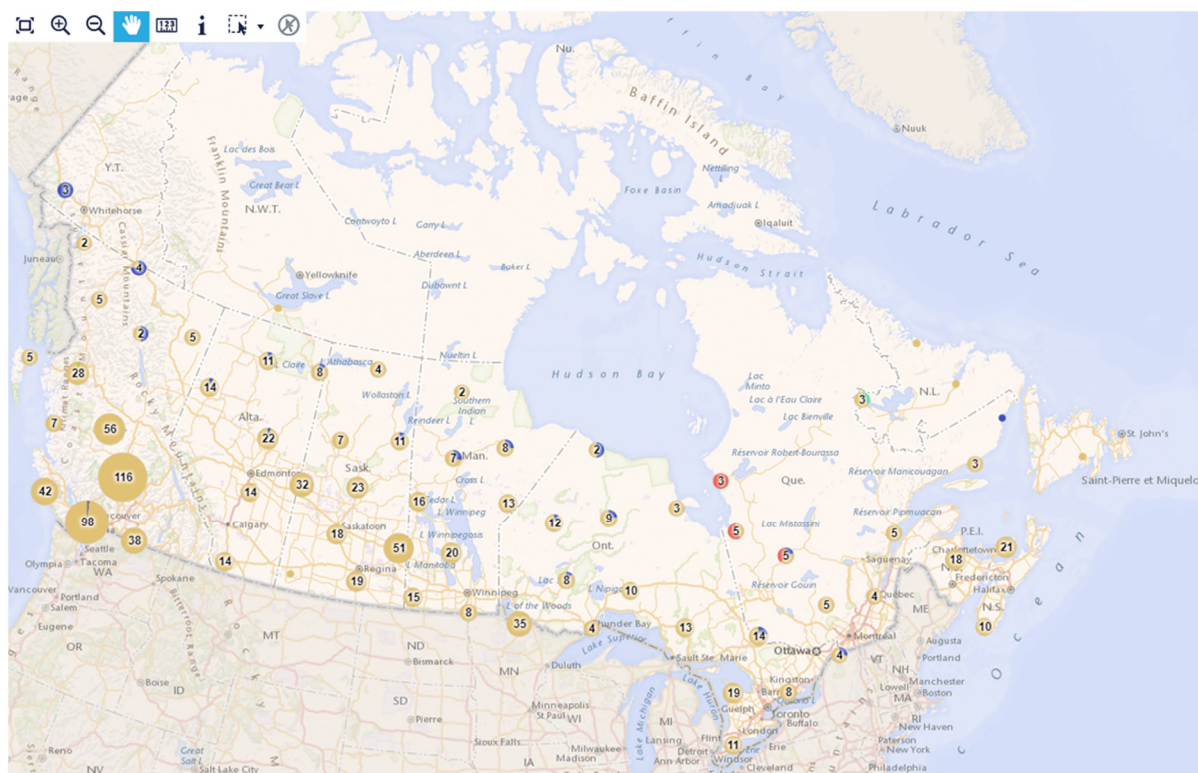


Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Remarque : Cette carte montre les endroits où les vitesses indiquées sont disponibles à 75 % des logements (ménages) dans chaque cellule de 4 km². La [carte interactive de la disponibilité des services Internet à large bande fixes est aussi disponible en ligne](#).

Carte 4.5 Accessibilité à la large bande et aux services mobiles dans les réserves des Premières Nations, 2019



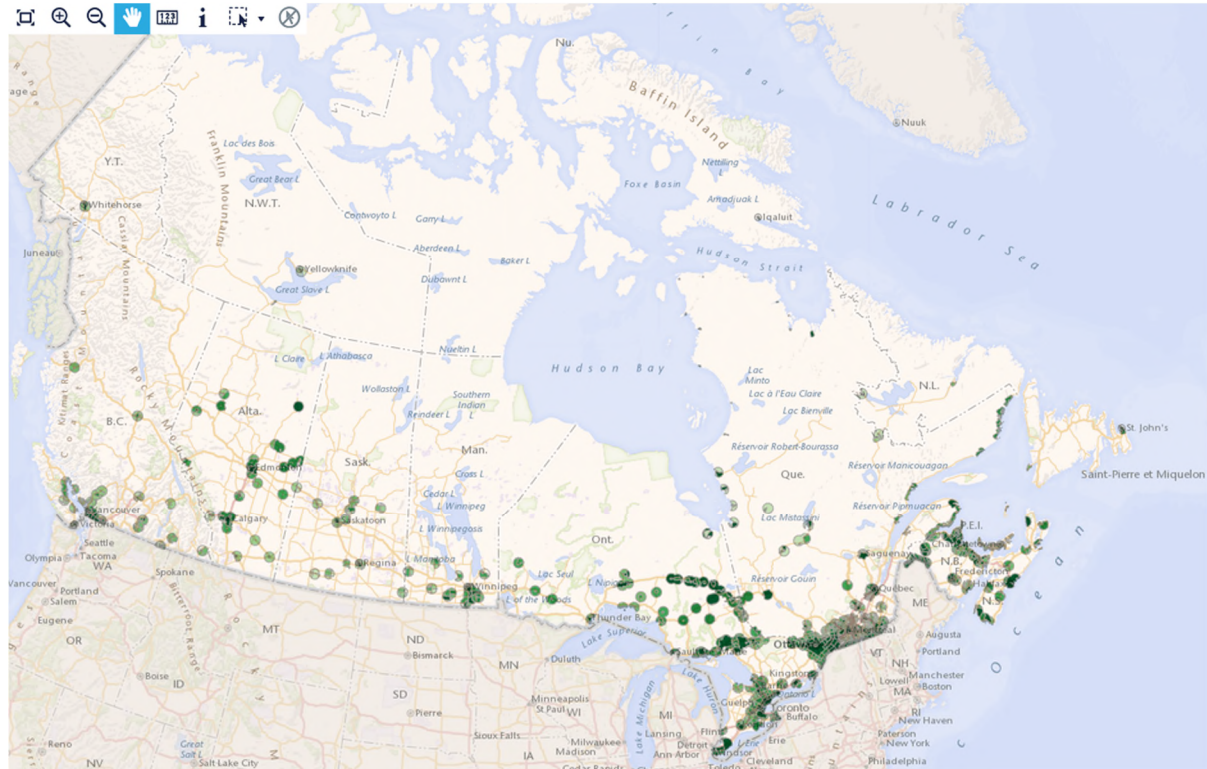
Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Remarque : Cette carte illustre les régions du Canada où se trouvent des réserves de Premières Nations. La couleur du cercle et le chiffre qu'il contient représentent le type précis de réserves des Premières Nations et le nombre de réserves dans chaque région. Il est possible de consulter la disponibilité de la large bande dans chaque subdivision de recensement dans l'ensemble de données. Agrandissez la carte pour mettre à jour l'infobulle contenant les données relatives à la disponibilité des services à large bande ou consultez le tableau de données au bas de la carte pour avoir les renseignements complets. La [carte interactive du nombre de réserves est aussi disponible en ligne](#).

Les données de population et/ou de logement ne sont pas disponibles pour certaines réserves. Dans ces cas, la population et les logements présenteront zéro et la couverture est estimée selon le nombre de points de pseudonages.

Carte 4.6 Disponibilité de la large bande et des services mobiles dans les CLOSM, 2019



Téléchargez les données : [MapInfo](#), [KML](#)

Source : Données recueillies par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le CRTC et Recensement de 2016, Statistique Canada

Remarque : Cette carte illustre les régions du Canada où se trouvent des CLOSM. Les cercles bleus sont des CLOSM modélisées comme une région à moins de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire. La [carte interactive des CLOSM](#) est aussi disponible en ligne.

iv. Ensembles de données disponible sur Données ouvertes

Un classeur Excel et un zip avec des fichiers CSV lié au présent rapport ont été publiés sur le portail Données ouvertes. Ils contiennent les données des graphiques et des tableaux de la présente section du RSC, en plus d'ensembles de données supplémentaires (C-S1 à C-S13) qui proviennent d'éditions antérieures du RSC.

Instructions : Utilisez le tableau ci-dessous pour chercher des ensembles de données disponibles dans le portail Données ouvertes qui sont liés à la présente section du RSC. Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble de données, allez sur le page [Recherche de données du RSC](#) et téléchargez le classeur **Données - Disponibilité du service LTE et de la large bande**. Cherchez le nom de l'onglet parmi les onglets du classeur Excel pour trouver les données.

Tableau 4.4 Liste des ensembles de données disponibles dans le classeur Données - Disponibilité du service LTE et de la large bande

Nom d'onglet	Titre
C-I1	Faits saillants sur la couverture des services mobiles
C-I2	Couverture du service mobile des 3 plus grands et des autres fournisseurs
C-I3	Aperçu de la disponibilité des services Internet à large bande
C-I4	Points d'intérêt concernant la disponibilité des services Internet à large bande dans diverses communautés
C-G1	Nombre de points d'accès Wi-Fi gratuits au Canada, par région
C-G2	Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE au Canada, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%)
C-G3	Pourcentage de la population bénéficiant de la couverture LTE, par région, dans les centres urbains c. les collectivités rurales (%)
C-G4	Couverture LTE des principales routes et autoroutes (%), par région
C-G5	Trafic d'appels et de données en itinérance par destination (%)
C-G6	Taux de pénétration des abonnés, en pourcentage de la population totale (%)
C-G7	Disponibilité des services à large bande, par vitesse (% des ménages)
C-G8	Disponibilité des services à large bande - Régions urbaines c. rurales (% des ménages)
C-G9	Comparaison de la disponibilité de la large bande dans les CLOSM, les collectivités rurales, les réserves des Premières Nations et le reste du Canada, par vitesse (% de ménages)
C-G10	Disponibilité des services à large bande dans les réserves des Premières Nations, par vitesse et par province/territoire (% des ménages)
C-G11	Disponibilité des services à large bande dans les CLOSM, par vitesse et par province/territoire (% des ménages)
C-T1	Principaux indicateurs de la disponibilité des télécommunications (en pourcentage de la population pour les services mobiles et en pourcentage des ménages pour les services Internet)
C-T2	Disponibilité des services à large bande par vitesse et par province/territoire (% des ménages)
C-T3	Disponibilité des services Internet offrant des vitesses de 50/10 Mbps et un transfert de données illimité, par taille de la population et par province/territoire (% des ménages)
C-S1	Couverture LTE en pourcentage des ménages totaux (%)
C-S2	Couverture LTE des 3 plus grands c. les autres fournisseurs de service, en pourcentage de la population totale (%)

C-S3	Couverture des services mobiles, en pourcentage de la population totale, HSPA+, LTE et LTE-A par province/région (%)
C-S4	Pourcentage de la population couverte par nombre de réseaux sans fil distincts, par province/région (%)
C-S5	Pourcentage de la population couverte par nombre de réseaux sans fil LTE distincts, par province/territoire (%)
C-S6	Couverture LTE des principales routes et autoroutes au Canada
C-S7	Couverture LTE des principales routes et autoroutes au Canada, par province/territoire et rang de route
C-S8	Disponibilité du service gigabit, par province et territoire (% des ménages)
C-S9	Disponibilité de la large bande c. abonnements à large bande par province/territoire (% des ménages)
C-S10	Disponibilité de la large bande à 50/10Mbps (% des ménages), avec données illimitées, par province et territoire
C-S11	Disponibilité des services à large bande dans les CLOSM, par vitesse et province/territoire (% de population)
C-S12	Disponibilité de l'accès à large bande par satellite (pourcentage des ménages)
C-S13	Distance entre les réserves des Premières Nations et le point de fibre optique le plus proche ayant une capacité d'au moins 1 Gbps

v. Méthodologie

Les trois plus grands fournisseurs de services mobiles

Dans toute la section sur le secteur mobile, les trois plus grands fournisseurs font référence à Bell (le groupe Bell), TELUS et Rogers et comprennent les statistiques de leurs marques complémentaires, même lorsque les trois plus grands fournisseurs et leurs marques complémentaires sont présentés côte à côte à titre comparatif. Les renseignements sur les marques complémentaires ont également été affichés, le cas échéant, pour permettre une comparaison plus détaillée avec les autres fournisseurs et rendre compte des tendances potentielles lorsqu'elles sont abordées selon une perspective concurrentielle. Environ 1 % des renseignements sur les marques complémentaires contiennent des données provenant d'une compagnie ne faisant pas partie des trois plus grands fournisseurs.

Disponibilité des services à large bande : méthodologie

La disponibilité des services à large bande est calculée en fonction des renseignements fournis par les FSI. De 2013 à 2015, un emplacement était considéré comme desservi si le point représentatif de son îlot de diffusion¹⁷ se situait dans une zone de desserte de service à large bande. Depuis 2016, les pseudoménages¹⁸ d'ISDE sont utilisés avec les données démographiques du Recensement de 2016. Ainsi, entre autres facteurs, la précision des nouveaux renseignements obtenus sur la portée du déploiement peut avoir légèrement réduit la couverture dans certaines régions.

Les données sur la disponibilité des services à large bande pourraient ne pas tenir compte des questions liées à la capacité ou à la visibilité directe¹⁹.

Disponibilité de la couverture mobile

De 2013 à 2017, les lieux étaient considérés comme desservis si le point représentatif de leur îlot de diffusion se situait dans une zone de couverture du service mobile.

En 2018, les pseudo-logements d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) ont été utilisés avec les données démographiques du Recensement de 2016. Les pseudo-logements sont des points représentant la population d'une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est répartie entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition. L'utilisation de pseudo-logements vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre d'une région.

¹⁷ Un îlot de diffusion est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

¹⁸ Les pseudoménages sont des points représentant la population d'une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est répartie entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition. L'utilisation de pseudoménages vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre d'une région.

¹⁹ Les renseignements figurant dans cette section ne tiennent pas compte des vitesses de téléversement.

Communautés de langue officielle en situation minoritaire

De nombreux critères différents peuvent être utilisés pour définir les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Parmi ces critères, il y a la détermination de la première langue apprise à la maison, de la langue parlée à la maison et de la langue d'éducation.

Aux fins du présent rapport, la population de langue officielle en situation minoritaire est définie en fonction de la première langue officielle parlée telle que définie dans la [*Loi sur les langues officielles*](#) à partir des données du recensement de 2016. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, le français est la langue officielle en situation minoritaire.

La présence d'une population de langue officielle en situation minoritaire dans un rayon de 25 km d'une école de langue officielle en situation minoritaire a été utilisée pour modéliser et cartographier les CLOSM.

Pour cartographier les communautés de langue officielle en situation minoritaire et calculer la disponibilité du service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité, la méthode de placement de la population des communautés de langue officielle en situation minoritaire choisie se concentre sur les régions à moins de 25 km d'écoles de langue officielle en situation minoritaire pour représenter l'emplacement de ces communautés. Cette méthode, mise sur pied par Patrimoine canadien, a été utilisée pour affecter les populations des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux divers endroits et pour calculer la disponibilité du service 50/10 Mbps avec transfert de données illimité pour ces communautés.

Secteurs des réserves des Premières Nations

L'analyse de la disponibilité de la large bande et des services 50/10/illimité a été faite en fonction des secteurs des réserves des Premières Nations, qui représentent la population totale et les logements dans les réserves d'après les données de recensement de Statistique Canada. Les données ne concordent donc pas forcément avec celles d'autres sources officielles.

Statistique Canada utilise les subdivisions de recensement pour représenter les différents territoires du Canada. Ces subdivisions désignent les municipalités ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques.

Les différentes subdivisions de recensement utilisées par Statistique Canada ont été évaluées. Celles qui représentent les secteurs des réserves des Premières Nations ont été utilisées dans l'analyse des données ainsi que dans la cartographie de cette population.

Centres de population

Il est établi que les petits centres de population sont ceux qui ont une population entre 1 000 et 29 999 habitants. Il est établi que les moyens centres de population sont ceux qui ont une population entre 30 000 et 99 999 habitants. Il est établi que les grands centres de population sont ceux qui ont une population de plus de 100 000 habitants. Les régions rurales ont une population de moins de 1 000 habitants, ou moins de 400 habitants par kilomètre carré.

Centres urbains et collectivités rurales

Les centres urbains, aussi connus comme centres de population de petite, moyenne et grande taille, sont classés comme suit : les centres de population de petite taille comptent une population de 1 000 à

29 999 habitants; les centres de population de moyenne taille comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants; et les centres de population urbains de grande taille comptent une population de 100 000 habitants et plus. Aux fins du présent rapport, les données des centres urbains indiquent la moyenne des centres de population de petite, moyenne et grande taille.

Les collectivités rurales comprennent les régions comptant moins de 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou moins par kilomètre carré.

Définitions

Les **autres entreprises dotées d'installations** sont les fournisseurs de services de télécommunication qui ne sont pas des fournisseurs titulaires, mais qui possèdent et exploitent des réseaux de télécommunication. Xplornet et Allstream Business en sont des exemples.

Les **autres fournisseurs** comprennent SaskTel, d'autres petits fournisseurs de services de télécommunication (FST) titulaires, certains revendeurs et les autres nouveaux fournisseurs (Freedom Mobile, Vidéotron [y compris ses marques complémentaires] et Bragg Communications [Eastlink]) ainsi que leurs filiales concernées.

Les **dépenses en capital moyennes par utilisateur (DCMU)** est une mesure des dépenses générées par abonné. Elle est calculée en utilisant uniquement des données de compagnies ayant soumis des données sur les dépenses en capital et sur les abonnés, à l'exclusion des dépenses liées au spectre. Un chiffre relatif au nombre d'abonnés à la fin l'année a été utilisé dans le calcul plutôt qu'une moyenne du nombre d'abonnés pendant l'année.

Les **entreprises de câblodistribution** sont les anciennes entreprises de câblodistribution monopolistiques qui fournissent également des services de télécommunication (p. ex., téléphonie filaire, Internet, données et lignes privées, et services sans fil). Rogers, Shaw et Vidéotron en sont des exemples.

La **Fibre jusqu'au domicile (FTTH)** est un système de communication par fibre optique où la fibre provenant d'un concentrateur, d'un centre distant ou d'un central local arrive jusqu'à un domicile.

La **Fibre jusqu'aux locaux des abonnés (FTTP)** est l'équivalent de la FTTH mais la fibre va jusqu'aux locaux d'une entreprise plutôt qu'un domicile.

Les **FST basés sur les services de gros – ou fournisseurs de services non dotés d'installations** – sont des entreprises qui achètent généralement des services de télécommunication auprès d'autres fournisseurs soit pour les revendre, soit pour créer leur propre réseau à partir duquel ils peuvent offrir des services à leurs clients. Une entreprise qui possède un petit nombre d'installations et dont l'exploitation se fait en majeure partie au moyen d'installations louées peut aussi être classée comme fournisseur non doté d'installations. Distributel et TekSavvy en sont des exemples.

Un **fournisseur de services de télécommunication (FST) titulaire** est une entreprise qui fournit des services de télécommunication locaux en situation de monopole avant l'arrivée d'entreprises concurrentes. Bell, SaskTel et TELUS en sont des exemples. Les FST titulaires comptent aussi de plus petites entreprises, comme Sogetel et Execulink.

Un **fournisseur de services Internet (FSI) indépendant** est un FSI qui n'est ni une entreprise de câblodistribution ni un FST titulaire.

HSPA/HSPA+/LTE/LTE avancée (LTE-A), technologie 5G : Le HSPA (accès haute vitesse par paquets) et la LTE (évolution à long terme) sont les protocoles (ou normes) utilisés pour les communications entre un téléphone mobile et les tours de téléphonie cellulaire sur les réseaux mobiles. Le protocole HSPA est aussi appelé « cellulaire 3G » (troisième génération) et le protocole LTE, « cellulaire 4G » (quatrième génération). Le protocole HSPA+ (accès haute vitesse évolué par paquets) est une forme de protocole HSPA qui utilise des mesures techniques pour fournir des vitesses de transmission plus rapides. La LTE est la norme actuelle largement déployée dans la plupart des réseaux mobiles, alors que la LTE-A (évolution à long terme avancée) est une amélioration de la norme LTE. La 5G NR (Nouvelle radio) est une nouvelle technologie d'accès radio (RAT) appelée cinquième génération. Entre autres avantages, ces réseaux promettent d'offrir des vitesses beaucoup plus rapides, une latence plus faible et plus de gains d'efficacité du spectre que ceux offerts par les réseaux de la génération précédente.

Un **îlot de diffusion** est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Les **marques complémentaires** comprennent des marques comme Fido, Lucky, Koodo, Chatr, Ice Wireless, Fizz et Virgin Mobile. En date de 2019, Fizz (une marque complémentaire de Vidéotron) a été ajoutée à la liste des marques complémentaires. Par conséquent, cette catégorie de fournisseurs ne correspond plus à la catégorie « marques complémentaires des trois plus grands fournisseurs ».

Le **nombre estimé de ménages au Canada** est obtenu en divisant la [population canadienne estimée au 4^e trimestre de Statistique Canada](#) par le rapport population/logement. Quant à lui, le rapport population/logement est obtenu en [divisant la population canadienne par le nombre de ménages obtenu du recensement de 2016 de Statistique Canada](#).

Les **populations de langue officielle en situation minoritaire** sont les populations anglophones du Québec et les populations francophones dans le reste du Canada. Plus de deux millions de Canadiens font partie d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

Les **pseudoménages** sont des points représentant la population d'une région. Ces points sont placés le long des routes dans chaque région, et la population de la région, déterminée par Statistique Canada, est répartie entre ces points. Les données supplémentaires sur les adresses et la position des logements sont utilisées pour orienter cette répartition.

L'utilisation de pseudoménages vise à améliorer l'exactitude des indicateurs de disponibilité plutôt que de présumer que la population d'une région se situe au centre d'une région.

Le **revenu moyen par utilisateur (RMPU)** est une mesure du revenu généré par abonné. Il est calculé en divisant le total des revenus de l'année par le nombre moyen d'abonnés de l'année courante et de l'année précédente. La lecture du nombre d'abonnés se fait dans les données à la fin de l'année.

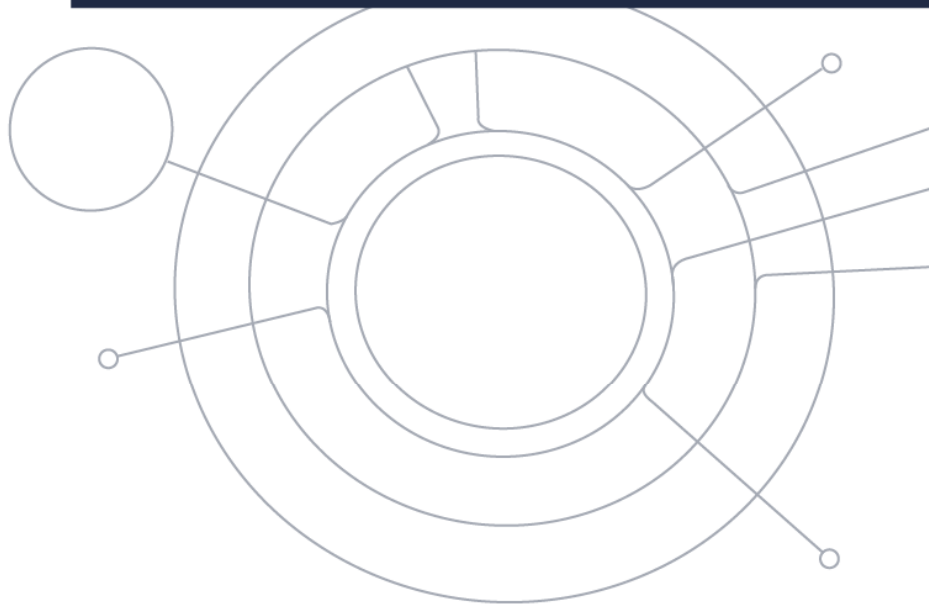
Les **routes principales** ont été définies par le Conseil dans la politique réglementaire de télécom 2018-377 comme les routes qui correspondent aux rangs de rue 1 à 3 de Statistique Canada.

Une **réserve** est une terre mise de côté par le gouvernement fédéral, dans le cadre de la *Loi sur les Indiens* ou par la conclusion de traités, à l'usage d'une bande ou Première Nation particulière. Le conseil de bande dispose de « droits d'utilisateurs exclusifs » relatifs à la terre, mais la terre est

« possession de la Couronne ». La *Loi sur les Indiens* prévoit que la terre en question ne peut être la propriété de membres individuels de la bande.

Les **trois plus grands fournisseurs de services mobiles (3 plus grands)**, en termes de revenus et d'abonnés, sont composés du groupe Bell, de Rogers et de TELUS. Le groupe Bell comprend Bell Canada, Bell Mobilité, Bell MTS, KMTS, Latitude Wireless, NorthernTel, Limited Partnership, Norouestel Mobilité et Télébec, Société en commandite. En 2017, les résultats de MTS Inc. étaient regroupés avec ceux du groupe Bell. En 2015, les résultats de Data & Audio Visual Enterprises Wireless Inc. (Mobilicity, qui est ensuite devenue Chatr) ont été regroupés avec ceux de Rogers. Depuis 2013, les résultats de Public Mobile sont regroupés avec ceux de TELUS. Dans la présente section, les marques complémentaires sont un sous-ensemble des trois plus grands fournisseurs, à moins d'indication contraire.

**PRIX MENSUELS À LA FIN DE L'ANNÉE
2019 POUR LES SERVICES D'INTERNET,
DE TÉLÉPHONE MOBILE, DE TÉLÉPHONE
FILAIRE ET DE TÉLÉVISION**



Prix mensuels à la fin de l'année 2019 pour les services d'Internet, de téléphone mobile, de téléphone filaire et de télévision

i. Aperçu

Le présent document fait état des prix mensuels des services de communication résidentiels au Canada, tels qu'ils sont fournis au CRTC par les fournisseurs de services de télécommunication (FST) canadiens dans le cadre du [sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication](#).

Le CRTC recueille et évalue les prix de quatre types de services :

- les services Internet (3 ensembles de services);
- les services mobiles (5 ensembles de services);
- les services filaires de base (les « services filaires »);
- les services de télévision de base (« services de télé de base »).

Aux fins du sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, les FST ont soumis le plus bas prix disponible par service par ensemble de services en date du 31 décembre 2019, pour 54 collectivités rurales et 24 centres urbains des provinces et des territoires du Canada.

Les mises à jour apportées à la collecte de données de 2019 sont les suivantes :

- Afin de mieux suivre les prix des forfaits Internet qui reflètent l'évolution de la consommation des Canadiens, un nouvel ensemble de services Internet qui inclut « 100 Mbps pour le téléchargement, 15 Mbps pour le téléversement, avec 500 Go de données » a été mis en place et l'ensemble « 5/1 Mbps, (toute quantité de données) » a été retiré.
- Afin de suivre les prix des forfaits de données mobiles de grande utilisation, un nouvel ensemble de services mobiles qui comprend « 10 Go, minutes d'appels illimitées et messages textes illimités » a été ajouté.
- Afin de suivre les prix des forfaits sans fil mobile de données seulement à moindre coût, l'ensemble de services « 1 Go, 450 minutes d'appels et 300 messages textes » a été modifié pour inclure « tout nombre de minutes d'appels » et « tout nombre de messages textes ».

Le rapport de cette année met l'accent sur les tendances nationales, provinciales/territoriales, urbaines et rurales des prix moyens et des fourchettes de prix des forfaits illimités 50/10 Mbps, des forfaits mobiles de 5 Go, des services filaires et des services de télé de base. Le rapport se termine par une analyse plus approfondie des prix moyens des services Internet et des services mobiles, étant donné leur importance toujours croissante, en particulier :

- le **forfait 50/10 Mbps avec données illimitées** (le forfait minimal qui doit être rendu accessible à tous les Canadiens par des programmes comme le [Fonds pour la large bande](#));
- le **forfait mobile de 1 Go, tout nombre de minutes d'appels, tout nombre de messages textes** (le forfait rendu obligatoire par le CRTC dans sa [décision sur les forfaits sans fil de données seulement à moindre coût](#));

- le forfait de 5 Go avec minutes d'appels et messages textes illimités (reflète l'utilisation des données mobiles mensuelles moyennes du consommateur²⁰).

Les ensembles de données que le CRTC a utilisés pour produire ce rapport sont accessibles sur son portail des Données ouvertes, où les utilisateurs peuvent aussi consulter des données et des analyses supplémentaires. Voir la section Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes pour plus de renseignements.

Comment les Canadiens utilisent leurs services et quelles sont leurs dépenses

Les Canadiens achètent de plus gros forfaits de données mobiles, consomment plus de données et optent pour de plus grandes vitesses Internet.

Près de 60 % des abonnés à des services mobiles avaient un forfait mobile de 5 Go ou plus en 2019 (comparativement à 40 % en 2018) et les consommateurs de services mobiles qui ont un forfait de données ont utilisé en moyenne 2,9 Go de données par mois (une hausse de 16,0 % par rapport à 2018).

En 2019, 58,0 % des abonnements Internet haute vitesse résidentiel étaient pour des forfaits 50/10 Mbps ou plus (comparativement à 49,5 % en 2018). Ces abonnés ont téléchargé en moyenne 245 Go de données par mois, une hausse de 26,9 % par rapport à 2018.

²⁰ Le sondage annuel sur les télécommunications de 2019 indique que les consommateurs ont consommé une moyenne de 2,9 Go de données par mois (une hausse de 0,46 Go par rapport à 2018 et le double depuis 2016).

ii. Tendances des prix des services de communication de 2016 à 2019

Le présent rapport fait mention du « prix combiné moyen » pour illustrer les tendances dans le marché des services de communication dans son ensemble.

Le « prix combiné moyen » est fondé sur quatre services :

1. service Internet illimité 50/10 Mbps;
2. forfaits mobiles de 5 Go avec appels et messagerie texte illimités « forfait mobile de 5 Go »;
3. services filaires de base;
4. services de télé de base.

Le « prix mensuel moyen déclaré » (« prix moyen ») est utilisé pour les ensembles autonomes. Le « prix moyen » pour chaque ensemble de services est calculé au moyen de la formule qui se trouve dans la section [*Méthode de calcul des moyennes*](#) de la méthodologie.

Prix combinés moyens : Tendances nationales

D'après les prix déclarés à la fin de l'année, le prix combiné moyen à l'échelle du pays en 2019 était de 177 \$ par mois. Ce montant représente une baisse annuelle moyenne de 6,9 % depuis 2016 et une diminution de 42 \$.

Les changements de 2016 à 2019 dans les services individuels utilisés pour déterminer le prix combiné moyen sont les suivants :

- Les prix des services Internet ont diminué de 13 \$ pour une baisse annuelle moyenne de 5,6 %.
- Les prix des services mobiles ont diminué de 29 \$ pour une baisse annuelle moyenne de 14,3 %.
- Les prix des services filaires de base ont augmenté de 2 \$ pour une hausse annuelle moyenne de 2,7 %.
- Les prix des services de télé de base ont diminué de 3 \$ pour une baisse annuelle moyenne de 4,1 %.

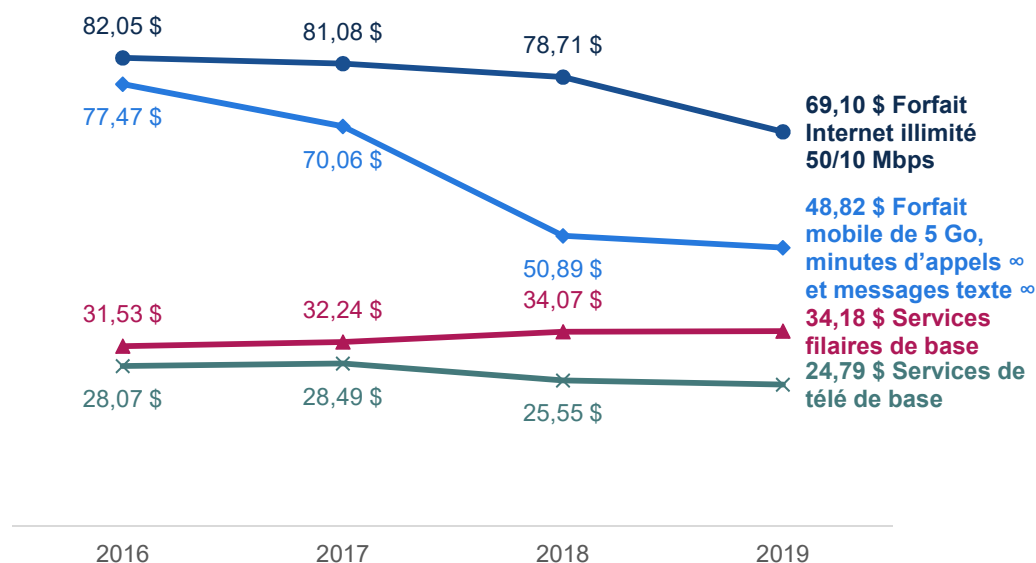
Tableau 4.1 Prix mensuel moyen déclaré, écart de prix et de croissance, par service (région : Canada)

Service	2016	2017	2018	2019	Écart de prix 2016 vs 2019	TCAC de 2016 à 2019
Forfait Internet illimité 50/10 Mbps	82,05 \$	81,08 \$	78,71 \$	69,10 \$	-12,96 \$	-5,6 %
Croissance du service 50/10 Mbps	--	-1,2 %	-2,9 %	-12,2 %	--	--
Forfait mobile de 5 Go, minutes d'appels ∞ et messages textes ∞	77,47 \$	70,06 \$	50,89 \$	48,82 \$	-28,65 \$	-14,3 %
Croissance du service 5 Go	--	-9,6 %	-27,4 %	-4,1 %	--	--
Services filaires de base	31,53 \$	32,24 \$	34,07 \$	34,18 \$	+2,65 \$	2,7 %
Croissance des services filaires	--	2,3 %	5,7 %	0,3 %	--	--
Services de télé de base	28,07 \$	28,49 \$	25,55 \$	24,79 \$	-3,28 \$	-4,1 %
Croissance des services de télévision	--	1,5 %	-10,3 %	-3,0 %	--	--
Total	219,12 \$	211,87 \$	189,23 \$	176,89 \$	-42,23 \$	-6,9 %
Croissance totale	--	-3,3 %	-10,7 %	-6,5 %	--	--

Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Aux fins d'établissement des tendances, lorsqu'aucun prix n'est déclaré dans une région rurale, le CRTC a utilisé le prix déclaré de la région urbaine correspondante. (P. ex. puisque le service Internet illimité 50/10 Mbps n'était pas offert dans les régions rurales de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nord en 2016, le CRTC n'a utilisé que les prix des régions urbaines.)

Graphique 4.1 Prix moyen, par service (Canada)



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication. CRTC, 2019

Remarque : Aux fins d'établissement des tendances, lorsqu'aucun prix n'est déclaré dans une région rurale, nous avons utilisé le prix déclaré de la région urbaine correspondante. (P. ex. puisque le service Internet illimité 50/10 Mbps n'était pas offert dans les régions rurales de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nord en 2016, seuls les prix des régions urbaines ont été utilisés.)

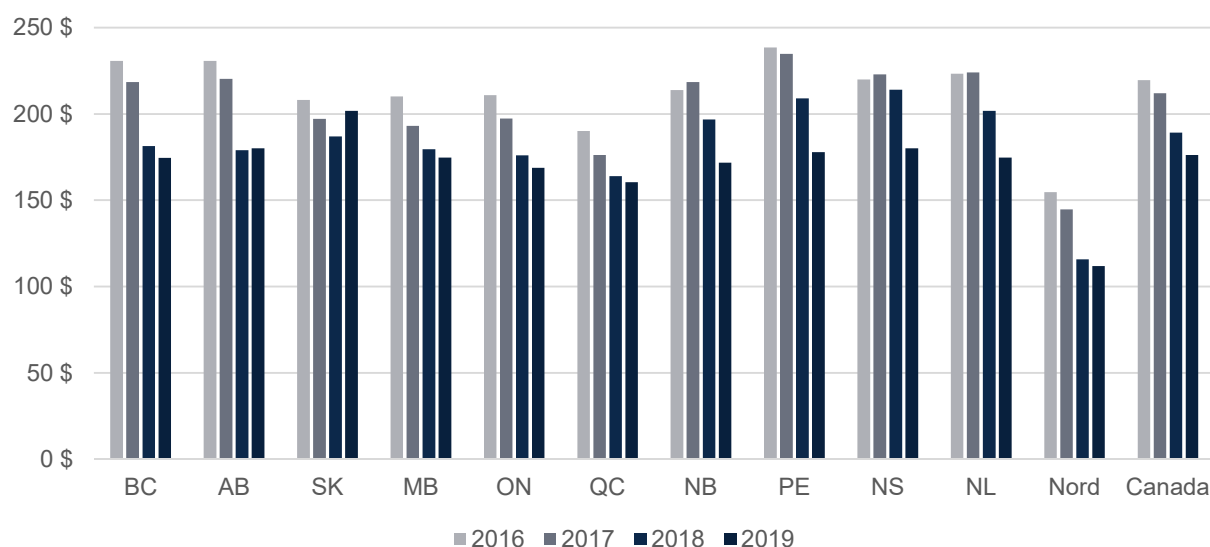
Prix combinés moyens : Tendances provinciales et territoriales

Le graphique 5.2 illustre les prix combinés moyens pour les services Internet, mobiles, filaires de base et de télé de base par province et territoire, entre 2016 et 2019.

Conformément à la tendance dans toutes les provinces et les territoires, les prix combinés moyens ont diminué pendant cette période, à deux exceptions près : lorsqu'on compare les prix déclarés de 2019 à ceux de 2018, on constate que le prix combiné moyen est resté le même en Alberta et a augmenté de 15 \$ par mois (+7,9 %) en Saskatchewan. Cette hausse s'explique probablement par le fait que les forfaits *illimités* 50/10 Mbps ont été proposés pour la première fois dans les régions rurales de la Saskatchewan en 2019.

En 2019, les prix combinés moyens les plus bas se trouvaient au Québec (161 \$) et en Ontario (169 \$) [à l'exception du Nord, où les services Internet illimités 50/10 Mbps n'étaient pas disponibles]. C'est en Saskatchewan (202 \$), en Alberta (180 \$) en Nouvelle-Écosse (180 \$) que l'on retrouvait les prix combinés moyens les plus élevés. Comparativement à 2016, les prix combinés moyens provinciaux de 2019 ont diminué le plus à l'Île-du-Prince-Édouard (-61 \$; TCAC de -9,3 %) et en Colombie-Britannique (-56 \$; TCAC de -8,9 %). Le prix combiné a diminué le moins en Saskatchewan (-6 \$; TCAC de -1,0 %), en raison des hausses de prix des services Internet et du prix déclaré des forfaits mobiles de 5 Go le plus élevé.

Graphique 4.2 Ventilation annuelle : prix combinés moyens du service 50/10 Mbps, transfert illimité, du forfait mobile de 5 Go, des services filaires de base et des services de télé de base (région : province/territoire et Canada)



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

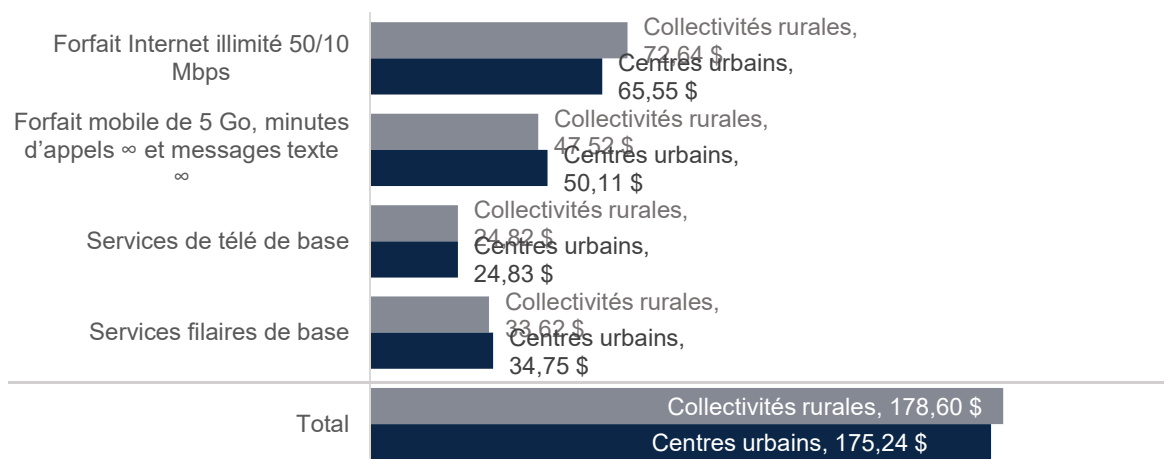
Remarque : Aux fins d'établissement des tendances, lorsqu'aucun prix n'est déclaré dans une région rurale, nous avons utilisé le prix déclaré de la région urbaine correspondante. (P. ex. puisque le service Internet illimité 50/10 Mbps n'était pas offert dans les régions rurales de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nord en 2016, le prix de la région urbaine est devenu la « moyenne » pour la province ou le territoire.)

Prix combinés moyens : Tendances urbaines et rurales

En 2019, le prix combiné moyen était généralement plus élevé dans les collectivités rurales que dans les centres urbains. Dans l'ensemble du pays, le prix combiné moyen était de 178 \$ par mois dans les collectivités rurales et de 175 \$ par mois dans les centres urbains, une différence de 1,8 %. L'écart de prix entre les centres urbains et les collectivités rurales variait par région. Les ventilations détaillées peuvent être consultées sur le portail des Données ouvertes (voir *Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes*).

Parmi les quatre services individuels utilisés pour déterminer le prix combiné moyen, l'écart de prix entre les centres urbains et les collectivités rurales était le plus grand pour le forfait 50/10 Mbps avec données illimitées. Toutefois, à l'échelle nationale, les écarts des prix moyens entre les centres urbains et les collectivités rurales se resserrent.

Graphique 4.3 Prix combinés moyens des services de communication (région : urbain et rural), 2019



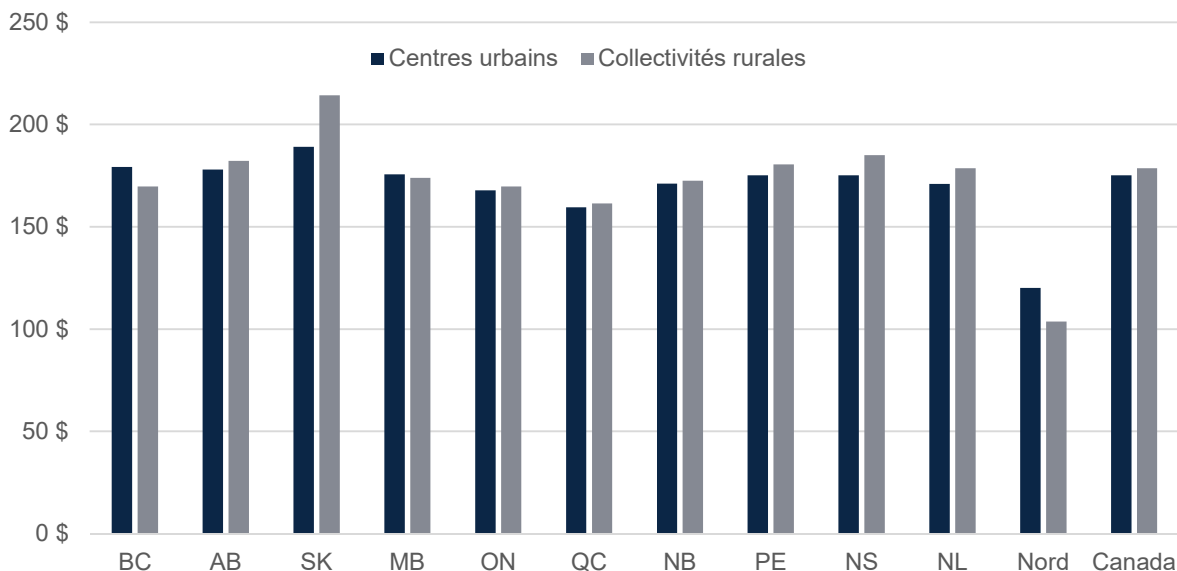
Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

En analysant les écarts *entre* les provinces et les territoires et *au sein* des provinces et des territoires (centres urbains par rapport aux collectivités rurales), il y avait des variations dans les prix combinés moyens. Notamment, ces écarts étaient dans le Nord et en Colombie-Britannique.

Dans l'ensemble, les collectivités rurales avaient constamment le prix combiné moyen le plus élevé. Toutefois, cette tendance n'a pas été observée dans le Nord ou en Colombie-Britannique²¹. Dans les collectivités rurales du Nord, les prix combinés moyens étaient environ 14 % plus bas que ceux des régions urbaines du Nord, principalement en raison de la présence de services d'accès Internet par satellite – ceux-ci n'étant habituellement pas offert dans les régions urbaines – généralement offerts à des prix moins élevés que leurs équivalents fixes.

En Colombie-Britannique, les collectivités rurales ont déclaré une baisse moyenne plus constante année après année (TCAC de 2016 à 2019 de -11,1 %) que les centres urbains (TCAC de 2016 à 2019 de -6,5 %). En 2019, les prix moyens pour les services Internet illimité 50/10 Mbps, les forfaits mobiles de 5 Go et les services filaires ont augmenté dans les centres urbains et étaient plus élevés que ceux des collectivités rurales. En Colombie-Britannique, les prix moyens des services filaires affichaient le plus grand écart entre les centres urbains et les collectivités rurales (31 \$ dans les collectivités rurales contre 36 \$ dans les centres urbains).

Graphique 4.4 Ventilation entre les centres urbains et les collectivités rurales des prix combinés moyens pour les services 50/10 Mbps, transfert illimité, les forfaits mobiles de 5 Go avec minutes d'appels illimités et messages textes illimités, les services filaires de base et les services de télé de base (région : province/territoire et Canada), 2019



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Les totaux des prix combinés moyens déclarés dans le Nord excluent ceux des services Internet illimité 50/10 Mbps parce que les forfaits Internet illimité 50/10 Mbps n'étaient pas disponibles dans le Nord.

Si l'on fait une ventilation par service de communication, les prix moyens les plus élevés dans les centres urbains pour les services filaires étaient en Ontario (38 \$ par mois), ceux pour les services de télé de base étaient en Saskatchewan (31 \$), et ceux pour les forfaits mobiles de 5 Go étaient dans le

²¹ Le Nord a été exclu de l'analyse des prix les plus élevés et les plus bas. Malgré la disponibilité des forfaits 50/10 Mbps dans les territoires, aucun forfait ne comprenait des données illimitées; aucun prix n'a donc été déclaré.

Nord (63 \$), alors que les prix moyens les plus bas dans les centres urbains étaient pour les services Internet illimité 50/10 Mbps offerts au Québec (56 \$ par mois).

Les collectivités rurales ont connu la tendance inverse dans le cas des prix moyens les plus élevés par rapport aux prix moyens les plus bas. Les prix moyens les plus bas étaient pour les services filaires en Saskatchewan (28 \$ par mois), pour les services de télé de base à l'Île-du-Prince-Édouard (20 \$) et les forfaits mobiles de 5 Go à Terre-Neuve-et-Labrador et dans le Nord (les deux 45 \$), alors que le prix moyen le plus élevé était pour les services Internet illimités 50/10 Mbps offerts en Saskatchewan (96 \$).

Fourchettes de prix : Tendances nationales

Contrairement au « prix moyen » et au « prix combiné moyen », la fourchette de prix déclarés (« fourchette de prix ») pour un service particulier illustre la fourchette complète de ce qui est disponible sur le marché, toute région confondue (à l'exclusion des promotions, des forfaits faisant l'objet d'un droit acquis, etc.). Les prix moyens ne se situent pas exactement au milieu de chaque fourchette de prix et, par conséquent, la fourchette de prix offre une mesure supplémentaire pour évaluer les tendances de prix.

La présente section présente les fourchettes de prix par province et par territoire pour les services de communication qui sont utilisés pour définir le prix combiné moyen : les services Internet illimité 50/10 Mbps, les forfaits mobiles de 5 Go, les services filaires de base et les services de télé de base. Un aperçu général est fourni, suivi d'une analyse plus approfondie des différences entre les fourchettes de prix de chacun des services susmentionnés par province et par territoire.

Aperçu général de 2016 à 2019

Depuis longtemps, les fourchettes de prix des forfaits Internet illimité 50/10 Mbps et des forfaits mobiles de 5 Go ont connu des fluctuations et sont les plus vastes parmi tous les services de communication.

En 2016, les services Internet illimité 50/10 Mbps avaient la fourchette de prix la plus vaste de tous les services de communication avec un écart de 85 \$ entre les prix le plus élevé et le plus bas déclarés, dépassant la fourchette de prix pour les forfaits mobiles de 5 Go de seulement 5 \$. En 2017 et en 2018, les prix déclarés les plus élevés pour les services Internet illimité 50/10 Mbps ont baissé d'environ 30 \$ pendant deux ans, puis ils ont augmenté en 2019 pour se chiffrer à 140 \$ par mois (5 \$ de plus qu'en 2016). Les prix déclarés les plus bas, toutefois, ont lentement, mais constamment, diminué de 50 \$ à 40 \$.

En 2016, la fourchette de prix pour les forfaits mobiles de 5 Go était de 35 \$ à 115 \$ par mois. De 2017 à 2019, le prix déclaré le plus élevé est demeuré constant à 99 \$ par mois, alors que les prix déclarés les plus bas ont fluctué entre 35 \$ et 48 \$ (les forfaits mobiles de 5 Go se chiffraient à 40 \$ par mois en 2019). Toutefois, les prix moyens déclarés ont connu une tendance à la baisse et se rapprochent des prix déclarés les plus bas, au lieu du milieu de la fourchette de prix.

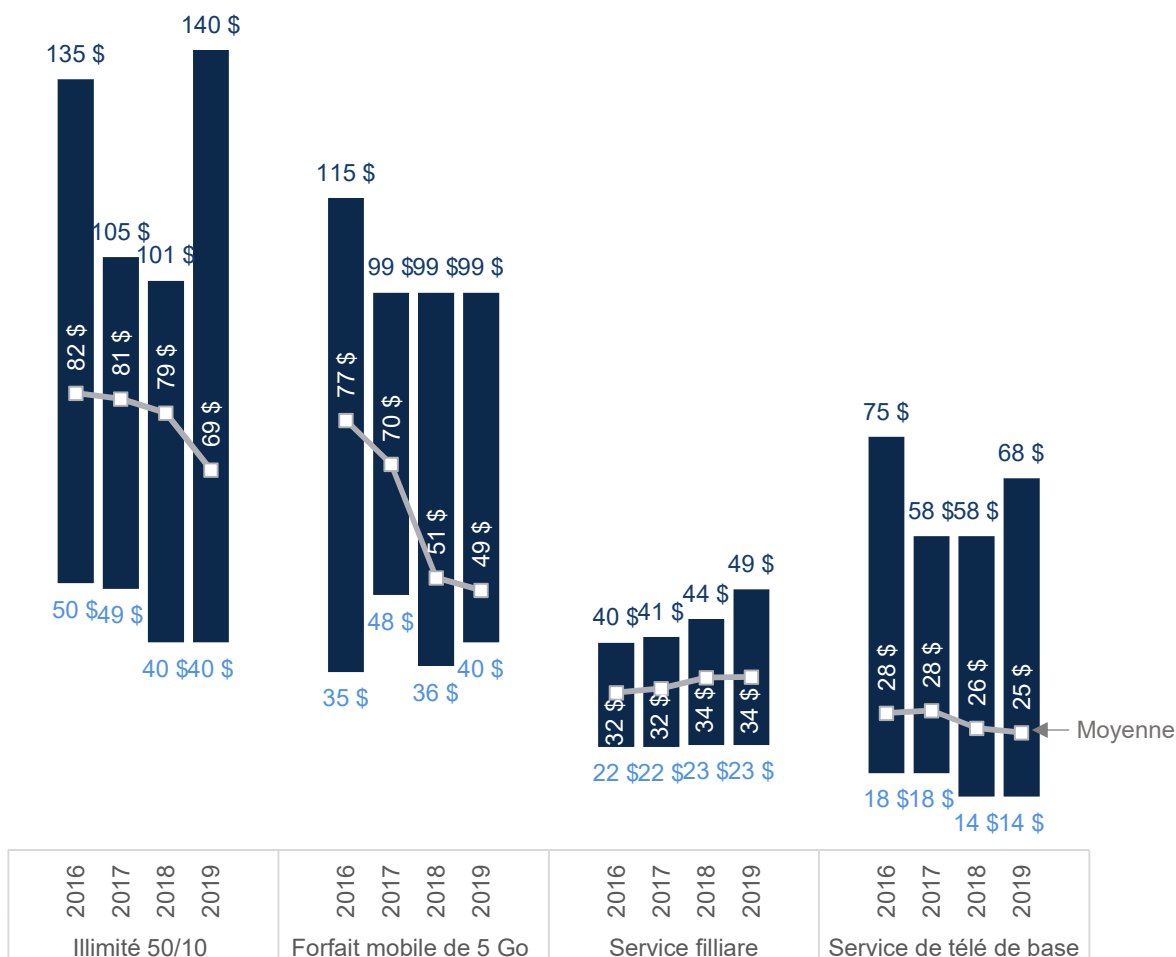
De 2016 à 2019, la seule fourchette de prix à la hausse parmi tous les services de communication était celle des services filaires. Même si les prix les plus bas ont constamment oscillé autour de 23 \$ par mois, les prix déclarés les plus élevés ont augmenté de 40 \$ à 49 \$ par mois. Malgré cette augmentation, les variations dans les prix des services filaires sont demeurées petites par rapport aux autres services de communication.

De 2016 à 2019, bien que les services de télé de base avaient les prix moyens les plus bas et les prix déclarés les plus bas (environ 14 \$ par mois) pour tous les services de communication, la fourchette supérieure des prix déclarés – les prix déclarés les plus élevés – a constamment été de 58 \$ ou plus. Cela indique une plus grande variabilité dans les prix disponibles sur le marché avec la moyenne (24 \$ par mois en 2019) se rapprochant du prix déclaré le plus bas.

De 2016 à 2019, les services de télé de base avaient les prix déclarés les plus bas (de 14 \$ à 18 \$ par mois) et les prix moyens les plus bas (entre 25 \$ et 28 \$ par mois) parmi tous les services de

communication. Toutefois, le prix déclaré le plus élevé a été constamment supérieur à 58 \$. Cela indique une plus grande variabilité dans les prix disponibles sur le marché.

Graphique 4.5 Fourchette des prix déclarés des services Internet 50/10 Mbps, transfert illimité, des forfaits mobiles de 5 Go, des services filaires et des services de télé de base



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Dans le Nord, les forfaits Internet ont souvent une limite de données, alors même si les forfaits 50/10 Mbps avec données illimitées n'étaient pas offerts en 2016 et en 2019, des forfaits avec des limites de données et diverses vitesses étaient disponibles.

Aux fins d'établissement des tendances, lorsqu'aucun prix n'est déclaré dans une région rurale, le CRTC a utilisé le prix déclaré de la région urbaine correspondante. (P. ex. puisque le service Internet illimité 50/10 Mbps n'était pas offert dans les régions rurales de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard ou du Nord en 2016, le CRTC n'a utilisé que les prix des régions urbaines.)

Tendances par province et par territoire

La présente section porte sur les tendances régionales d'établissement prix des ensembles de services inclus dans les prix combinés moyens. Les sections subséquentes fourniront d'autres données et analyses sur les ensembles de services comprenant pour les services Internet illimité 50/10 Mbps ainsi que les forfaits mobiles de 1 Go et de 5 Go.

Internet : 50/10 Mbps, transfert illimités

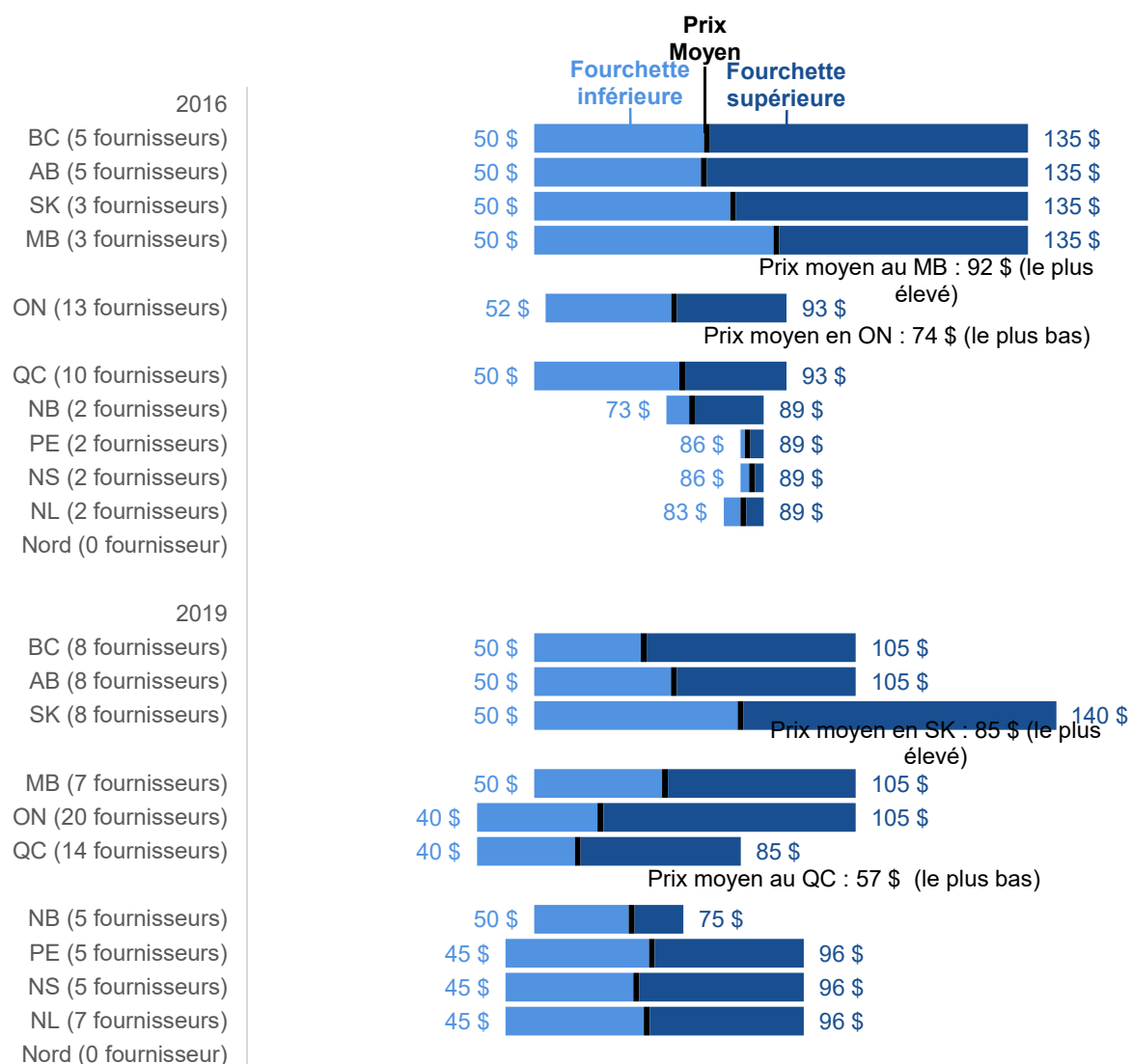
Prenez note qu'en 2019, même si les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut avaient accès à des forfaits 50/10 Mbps, aucun ne comprenait des données illimitées; par conséquent, les points de données pour le Nord ne sont pas disponibles dans la présente section.

L'écart entre les prix était d'environ 50 \$ dans la plupart des provinces, et c'est en Saskatchewan qu'il était le plus grand, les prix allant de 50 \$ à 140 \$. Cet écart explique la grande variation à l'échelle nationale et est attribuable à la première entrée en 2019 de forfaits illimités 50/10 Mbps dans les régions rurales de la province.

Sinon, la fourchette de prix s'est homogénéisée dans l'ensemble des provinces comparativement à celles de 2016. Les prix les plus élevés en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador ont augmenté. Malgré ces hausses, les provinces de l'Atlantique ont dans l'ensemble observé une diminution de leurs prix les plus bas et de leurs prix moyens (à l'Île-du-Prince-Édouard, le prix le plus bas était de 86 \$ en 2016 et de 45 \$ en 2019). Alors que les prix les plus élevés ont augmenté et que les fourchettes de prix se sont élargies dans les provinces de l'Atlantique, les prix les plus bas et les prix moyens y ont globalement diminué.

Conformément à la tendance nationale, les moyennes provinciales de prix des forfaits 50/10 Mbps avec données illimitées ont diminué dans toutes les provinces depuis 2016, sauf en Saskatchewan, où elles ont légèrement augmenté de 2 %. Le prix moyen a considérablement baissé en Nouvelle-Écosse (-20 \$, -23 %), au Manitoba (-19 \$, -21 %) et au Québec (-18 \$, -24 %). Le prix moyen provincial le plus bas pour le service Internet illimité 50/10 Mbps était offert au Québec (57 \$), et le plus élevé en Saskatchewan (85 \$).

Graphique 4.6 Services Internet : fourchette des prix déclarés pour les forfaits 50/10 Mbps, transfert illimité, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) [région : province/territoire]



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Le nombre de fournisseurs entre parenthèses indique le nombre total de fournisseurs disponibles dans la province ou le territoire.

Malgré la disponibilité des forfaits 50/10 Mbps dans le Nord, aucun ne comprenait des données illimitées; aucun prix n'a donc été déclaré.

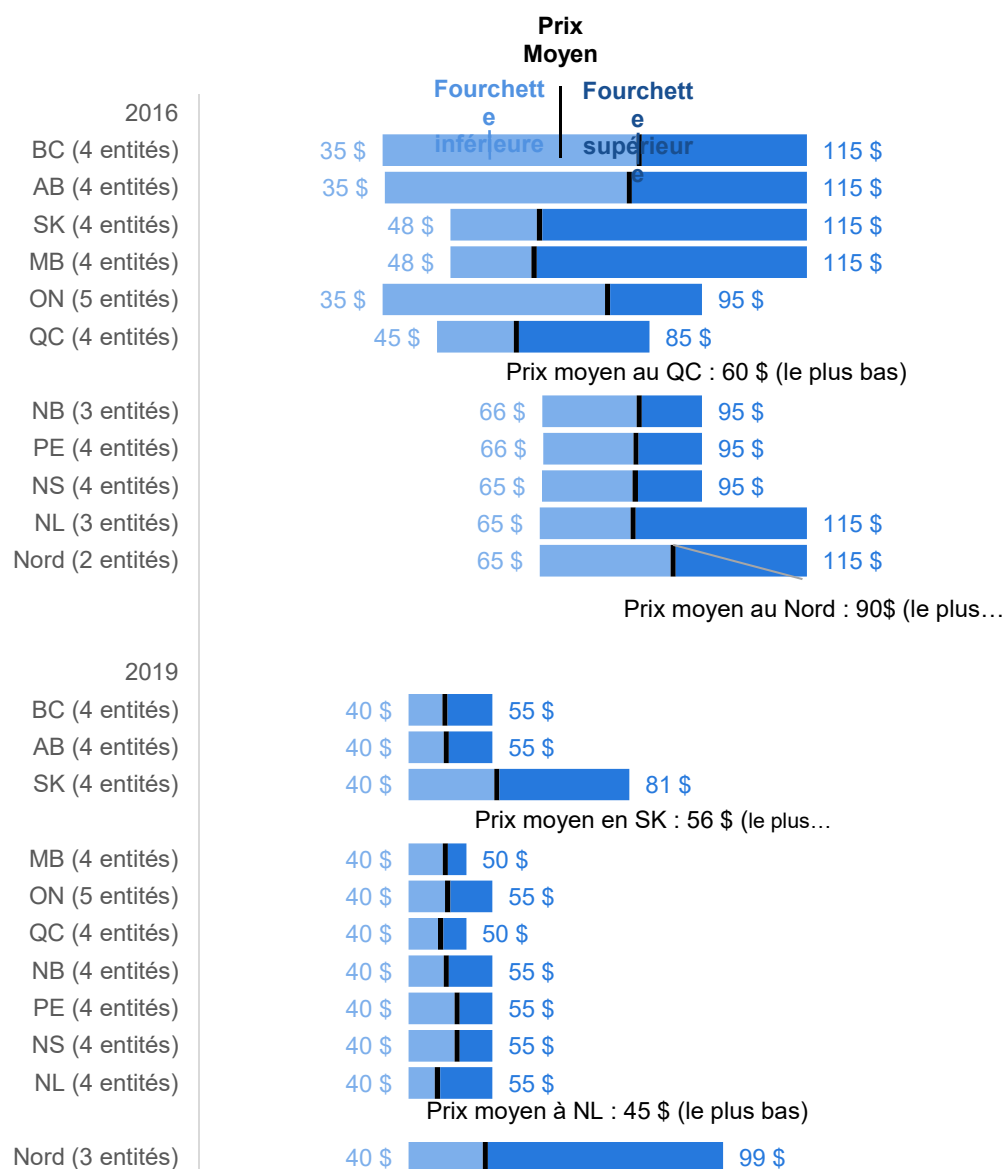
Services mobiles : forfait de 5 Go, avec minutes d'appels illimitées et messages textes illimités

Semblables à la tendance nationale, les fourchettes de prix des provinces et des territoires pour les forfaits 5 Go étaient nettement plus étroites en 2016 qu'en 2019, ce qui témoigne d'une normalisation progressive entre les provinces et les territoires en 2019.

Les fourchettes de prix les plus larges, qui représentent la différence entre les prix déclarés les plus élevés et les prix déclarés les plus bas, se sont déplacées de l'Alberta et de la Colombie-Britannique en 2016 vers le Nord (59 \$) et la Saskatchewan (40 \$) en 2019. Dans les autres provinces, les fourchettes de prix sont plus étroites, soit de 10 \$ à 15 \$. Le prix le plus bas était de 40 \$ partout au Canada en 2019, alors qu'il variait de 35 \$ à 65 \$ en 2016.

Les prix déclarés moyens de forfaits mobiles de 5 Go ont chuté dans chaque province et territoire depuis 2016. En comparaison avec 2016, la plupart des provinces et des territoires ont vu les prix moyens des forfaits de 5 Go diminuer fortement, soit entre 39 % et 45 %. Le prix moyen dans les provinces était semblable à celui dans les territoires, se maintenant stable entre 45 \$ et 48 \$. Les seules exceptions étaient la Saskatchewan (56 \$) et le Nord (54 \$).

Graphique 4.7 Services mobiles : fourchette des prix déclarés pour les forfaits mobiles de 5 Go, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) (région : province/territoire)



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Le nombre de fournisseurs entre parenthèses indique le nombre total de fournisseurs disponibles dans la province ou le territoire.

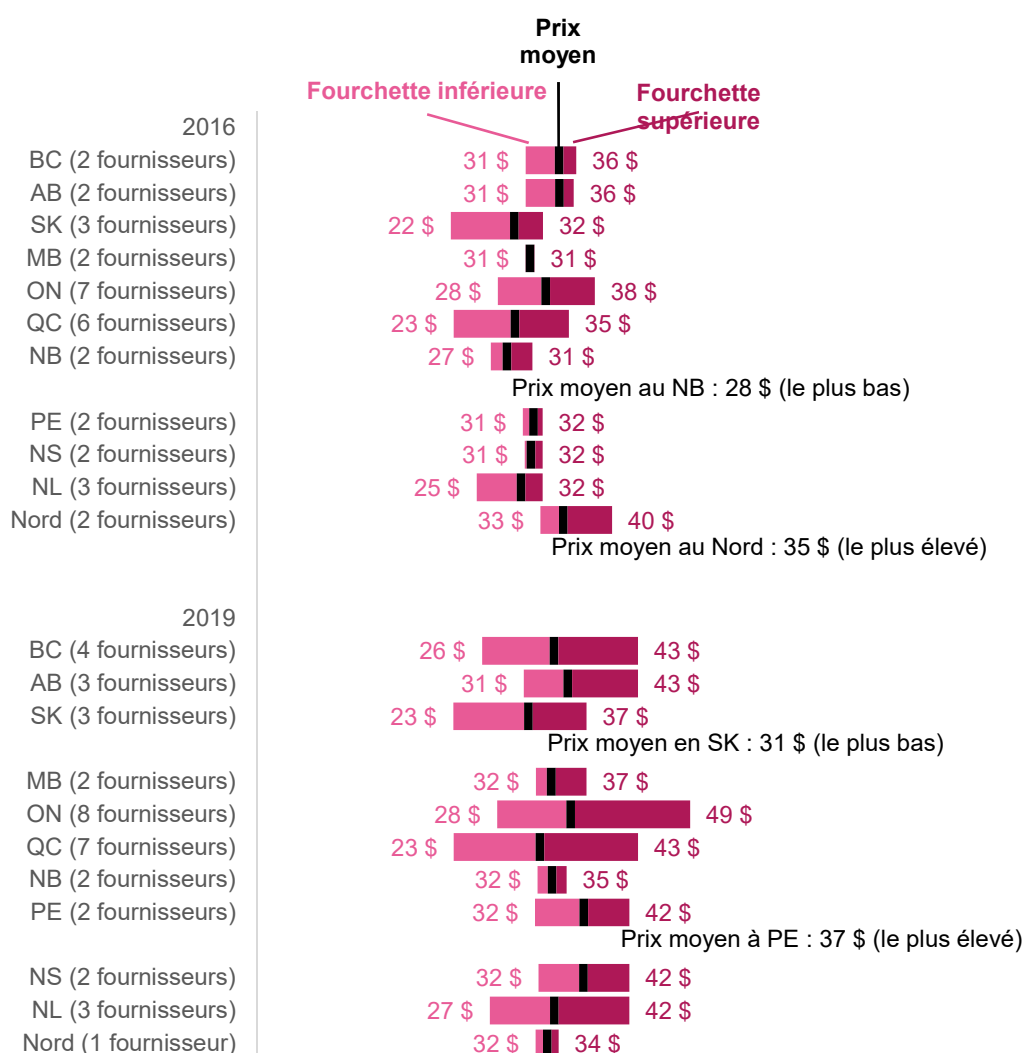
Pour les services mobiles, on a demandé aux entités d'indiquer le prix déclaré le plus bas, que ce soit pour leur marque principale (p. ex. Rogers) ou pour une de leurs marques complémentaires (p. ex. Chatr). Par conséquent, contrairement aux autres graphiques, il est fait mention entre parenthèses des « entités » et non des « fournisseurs ».

Services filaires

La fourchette des prix déclarés des services filaires dans les provinces et les territoires s'est élargie en 2019 par rapport à 2016 (12 \$ en 2019 contre 5 \$ en 2016, en moyenne). C'est au Québec et en Ontario qu'elle était la plus large (20 \$ et 21 \$) et dans le Nord qu'elle était la plus étroite (2 \$). Les prix déclarés les plus bas (23 \$) étaient offerts en Saskatchewan et au Québec (un dollar de plus que ceux de 2016).

L'Île-du-Prince-Édouard affichait le prix moyen le plus élevé pour les services filaires (37 \$), et la Saskatchewan, le plus bas (31 \$). Les provinces de l'Atlantique ont vu les prix moyens augmenter entre 4 \$ et 6 \$ depuis 2016. D'autres provinces et territoires ont connu des hausses plus modestes qui se rapprochent des prix moyens de 2016.

Graphique 4.8 Services filaires : fourchette des prix déclarés et prix moyens déclarés, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) [région : province/territoire]



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Le nombre de fournisseurs entre parenthèses indique le nombre total de fournisseurs dans la province ou le territoire.

Services de télévision de base

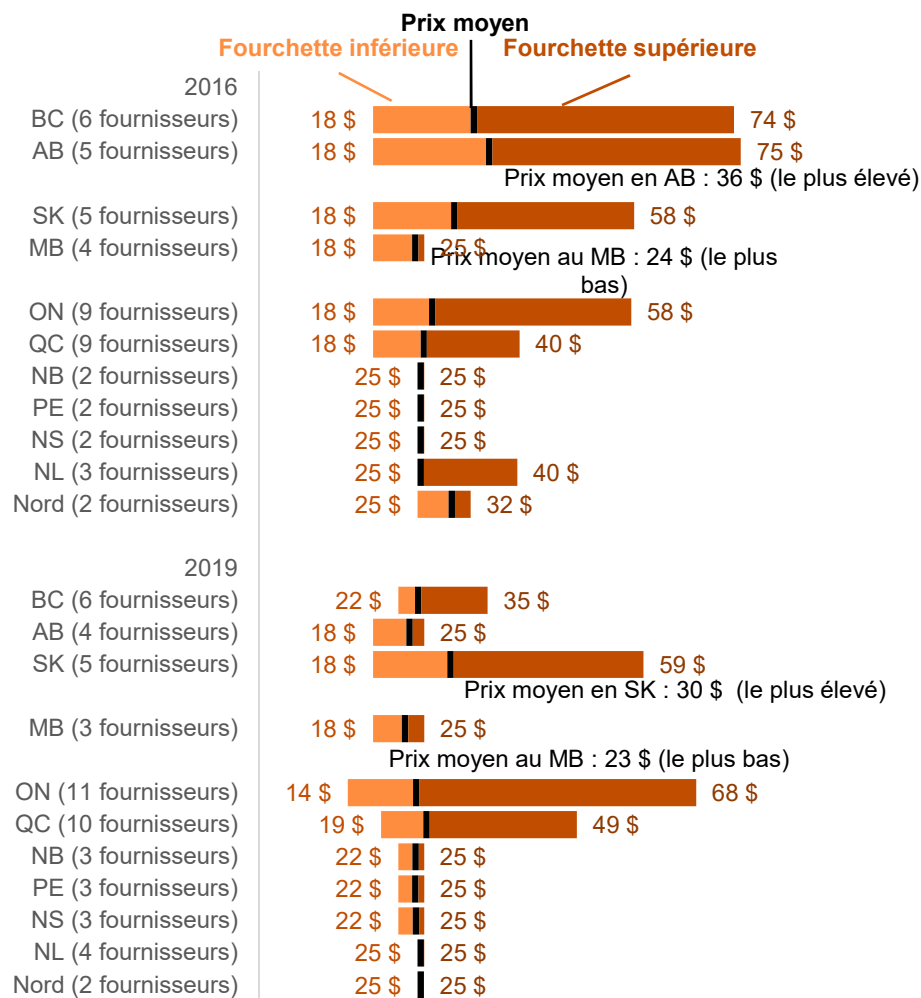
Le prix moyen des services de télé de base est aussi resté relativement stable de 2016 à 2019, tandis que la fourchette de prix la plus large a chuté de 80 \$ en 2017 à 68 \$ en 2019.

Les prix moyens provinciaux des services de télé de base ont généralement diminué depuis 2016. La plupart des provinces et des territoires ont vu les prix moyens tourner autour de 24 \$. Le prix moyen le plus bas se situait au Manitoba (23 \$), et le plus élevé en Saskatchewan (30\$ \$). La Saskatchewan est la seule province où le prix moyen était au-dessus de la moyenne nationale de 25 \$.

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont connu la baisse du prix moyen la plus importante, soit 9 \$ (-26 %) et 12 \$ (-35 %), respectivement. Le Québec est la seule province où une hausse a été observée (+2 %, soit moins de un dollar).

Dans l'ensemble, l'écart de prix entre les provinces s'est réduit depuis 2016, avec quelques exceptions notables : il a fortement augmenté en Ontario et au Québec (54 \$ et 30 \$) en 2019 et est demeuré élevé en Saskatchewan (42 \$). Si la fourchette de prix la plus large se trouvait en Ontario, c'est aussi dans cette province qu'il y avait le prix provincial le plus bas, soit 14 \$ (comparativement à 18 \$ en 2016).

Graphique 4.9 Services de télé de base : fourchette des prix déclarés et prix moyens déclarés, 2016 (groupe supérieur) c. 2019 (groupe inférieur) [région : province/territoire]



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Le nombre de fournisseurs entre parenthèses indique le nombre total de fournisseurs dans la province ou le territoire.

iii. Tarification : Un examen plus approfondi des ensembles des services mobiles et Internet

Bien que les sections antérieures aient porté sur les services précis inclus dans l'analyse des prix combinés, la présente section donne un compte rendu plus large concernant les prix des services par rapport aux données recueillies pour les différents ensembles de services.

Comme il était indiqué dans la section précédente sur les prix combinés, les prix pour les services de communication ont diminué en général depuis 2016, à l'exception de ceux des services filaires de base. À l'échelle nationale, la tendance à la baisse des prix depuis 2016 était constante parmi tous les ensembles de services Internet et mobiles. Toutefois, comme l'analyse la présente section, il y a toujours une variation entre les régions et les ensembles de services.

Prix des services mobiles (2016 à 2019)

Méthodologie

Les renseignements sur les prix des services mobiles sont basés sur cinq ensembles de niveaux combinés de données, de minutes d'appels et de messages textes indiqués dans le Tableau 4.2 ci-dessous.

« Service mobile » désignent les forfaits sans fil « apportez votre propre équipement personnel de communication » (AVEC) de 3 Go ou plus (p. ex., LTE ou LTE-A) que les consommateurs résidentiels pouvaient se procurer au 31 décembre 2019 (un forfait faisant l'objet d'un droit acquis ou un forfait promotionnel ne peuvent pas être inclus dans la collecte de données). Chaque entité doit soumettre le prix le plus bas disponible pour sa marque principale et ses marques complémentaires.

Tableau 4.2 Ensembles de services mobiles inclus dans le sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication 2019

Nom de l'ensemble	Fourchette de quantité de données	Nombre minimal de minutes d'appels	Nombre minimal de messages textes	Vitesse minimale
Aucune donnée	Toute quantité de données	150 minutes	0 message texte	3G ou plus
1 Go	1 à 2 Go	Tout nombre de minutes	Tout nombre de messages textes	3G ou plus
2 Go	2 à 4,9 Go	1 200 minutes	300 messages textes	3G ou plus
5 Go	5 à 9,9 Go	Minutes illimitées	Messages textes illimités	3G ou plus
10 Go (nouveau dans la collecte de données de 2019)	10 Go ou plus	Minutes illimitées	Messages textes illimités	3G ou plus

Remarques :

- Avant 2019, l'ensemble Aucune donnée s'appelait « Niveau 1 », l'ensemble 1 Go s'appelait « Niveau 2 », l'ensemble 2 Go s'appelait « Niveau 3 », et l'ensemble 5 Go s'appelait « Niveau 4 ».

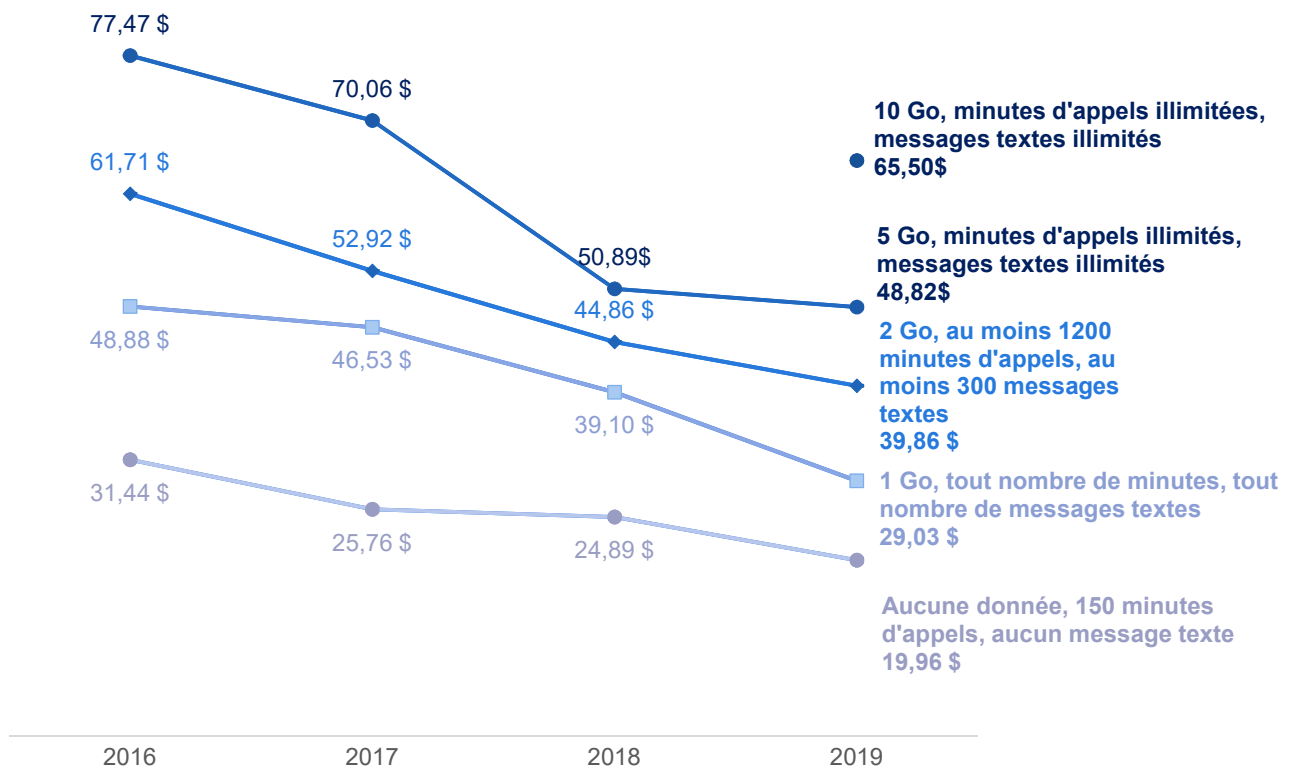
- Avant 2019, les exigences minimales pour les minutes d'appels et les messages textes de l'ensemble 1 Go étaient de 450 minutes d'appels et 300 messages textes.

Prix moyens déclarés

Prix nationaux

Suivant la tendance des années précédentes, les prix mensuels combinés déclarés pour les services mobiles ont diminué de 13,8 % depuis 2018, la baisse la plus marquée était pour l'ensemble 1 Go (-28,5 %, une différence de 10,07 \$). Le prix de tous les ensembles de services a diminué d'environ 2 \$ à 10 \$ depuis 2018.

Graphique 4.10 Prix moyens déclarés les plus bas (\$/mois) des services mobiles (région : Canada)



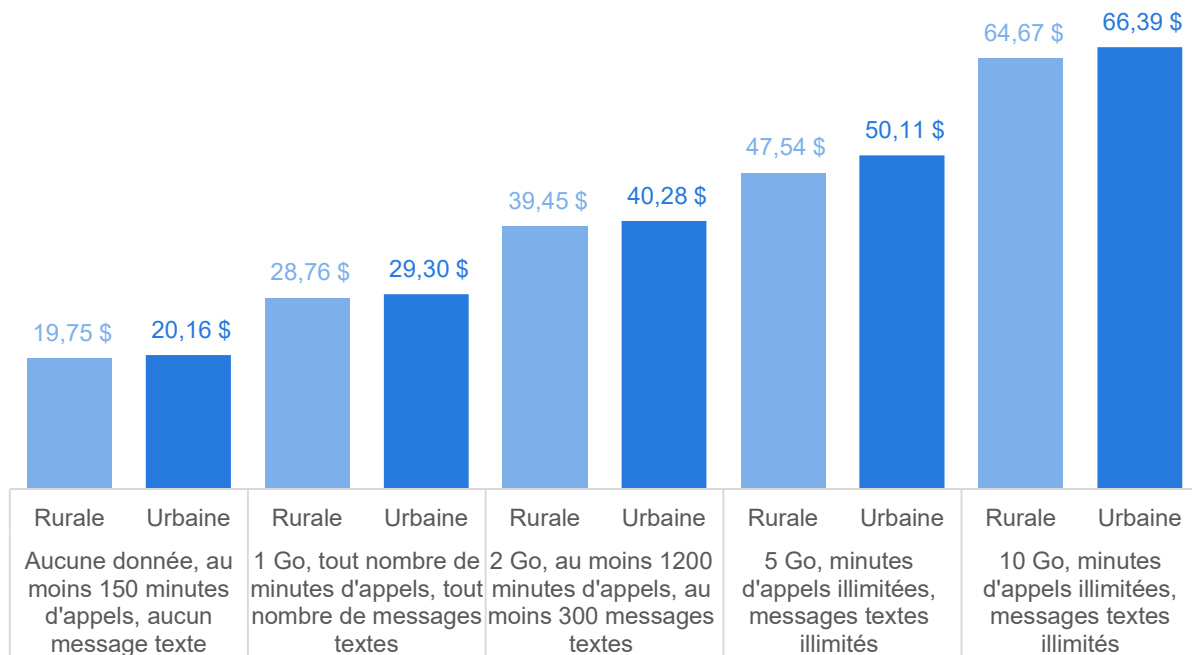
Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : L'ensemble 1 Go, qui comprenait auparavant 450 minutes d'appels et 300 messages textes, est passé en 2019 à tout nombre de minutes d'appels, tout nombre de messages textes.

Prix des régions rurales et des régions urbaines

D'après les prix déclarés par les fournisseurs en 2019, il y a peu de différence entre les prix des régions rurales et ceux de régions urbaines. Comme les centres urbains disposent de plus d'options pour les services mobiles, la fourchette de prix y est plus large, ce qui fait augmenter le prix moyen.

Graphique 4.11 Prix moyens des ensembles de services mobiles (région : urbain et rural), 2019



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Fourchette des prix déclarés

Comme les années précédentes, plus la quantité de données comprises dans le forfait est grande, plus les prix varient. Cependant, si l'on compare 2016 à 2019, la variation des prix a en moyenne fortement diminué parmi les ensembles de services ainsi que dans les territoires et les provinces. En 2019, les prix les plus bas parmi tous les ensembles de services ont été déclarés à Ottawa-Gatineau, à Montréal et à Québec.

Le niveau de service le plus de base comprenait 150 minutes d'appels, aucune messagerie texte et aucune donnée. Le prix le plus bas déclaré était de 17 \$, suivi de 19 \$ dans le Nord. Les prix pour ce service avaient des variations limitées au sein des collectivités rurales variant de 24 \$ à 35 \$ au pays. Les centres urbains ont déclaré des prix semblables ou inférieurs à ceux des collectivités rurales.

Les prix pour l'ensemble de services de 2 Go de données avec 1 200 minutes d'appels et 300 messages textes affichent une tendance semblable, avec le prix déclaré le plus bas de 28 \$. Les fourchettes et les prix les plus élevés ont été déclarés à Regina et en Saskatchewan (de 45 \$ à 81 \$), suivis par le Nord (de 45 \$ à 59 \$). Les centres urbains ont déclaré des prix semblables ou inférieurs à ceux des collectivités rurales, à l'exception du Manitoba. Dans cette province, la fourchette de prix dans les collectivités rurales (de 35 \$ à 45 \$) a diminué sous le point de prix unique de 45 \$ déclaré dans les centres urbains.

Dans l'ensemble de services de 10 Go avec minutes d'appels et messages textes illimités, les prix les plus bas ont été déclarés encore une fois à Ottawa, à Québec et à Montréal, soit 51 \$. Les prix des

centres urbains dans le Nord étaient plus élevés que ceux dans le reste du pays (de 75 \$ à 119 \$). Toutefois, les collectivités rurales ont déclaré un point de prix unique (75 \$), ce qui était la fourchette normale pour le reste du pays.

Plus de renseignements détaillés sont disponibles dans la section *Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes*.

En raison de l'intérêt accordé aux initiatives réglementaires connexes, la section ci-dessous fournit une analyse plus approfondie des deux autres ensembles de services.

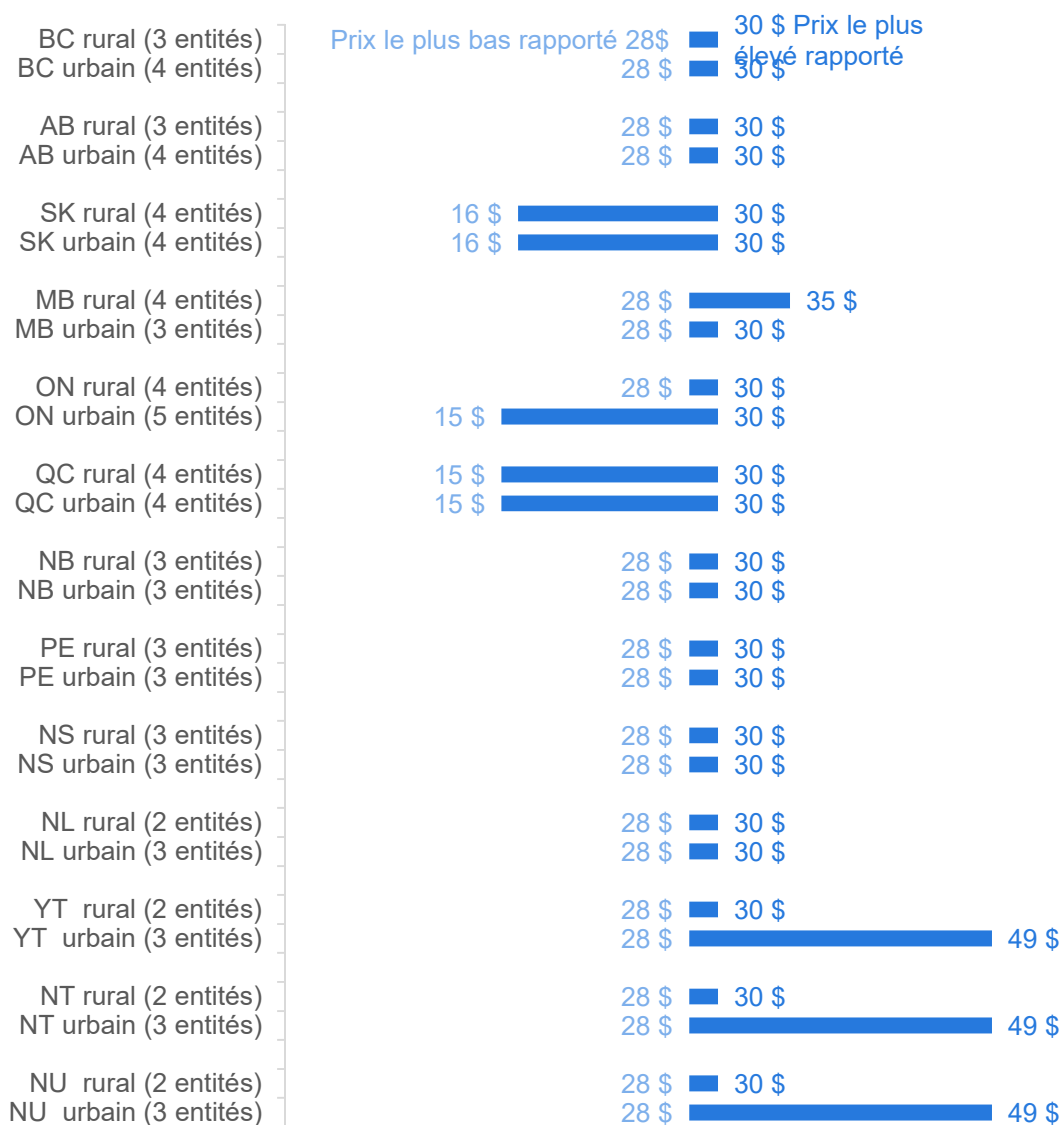
[Forfaits mobiles de données seulement à moindre coût \(1 Go, tout nombre de minutes, et tout nombre de messages textes\) : comparaisons entre les régions urbaines et les régions rurales et entre les provinces et les territoires](#)

En mars 2018, le CRTC a conclu à la nécessité dans le marché des services sans fil de [forfaits de données seulement à moindre coût](#). Il a lancé une instance pour faire en sorte que les fournisseurs de services sans fil nationaux combler cette lacune. À la suite de cela, ces derniers ont introduit une gamme de forfaits de données seulement à moindre coût qui n'étaient pas auparavant disponibles sur le marché canadien. L'instance exigeait que les forfaits soient largement disponibles avant avril 2019.

En 2019, le prix moyen des forfaits mobiles de 1 Go, tout nombre de minutes d'appels et tout nombre de messages textes a diminué de 25,8 % par rapport à l'année de référence précédente (passant de 39,10\$ à 29,03 \$).

Les prix déclarés pour les services mobiles de 1 Go, tout nombre de minutes d'appels et tout nombre de messages textes étaient assez semblables dans les centres urbains et les collectivités rurales. À l'échelle provinciale, les régions urbaines et les régions rurales ont affiché des prix et de fourchettes de prix similaires, sauf le Manitoba, où des prix plus élevés ont été vus dans les régions rurales, et l'Ontario, où des prix plus bas ont été vus dans les régions urbaines. Dans le Nord, le forfait était aussi offert à un prix plus élevé dans les régions urbaines.

Graphique 4.12 Fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 1 Go, tout nombre de minutes, tout nombre de messages textes (données seulement à moindre coût) (région : province/territoire, urbain et rural), 2019



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

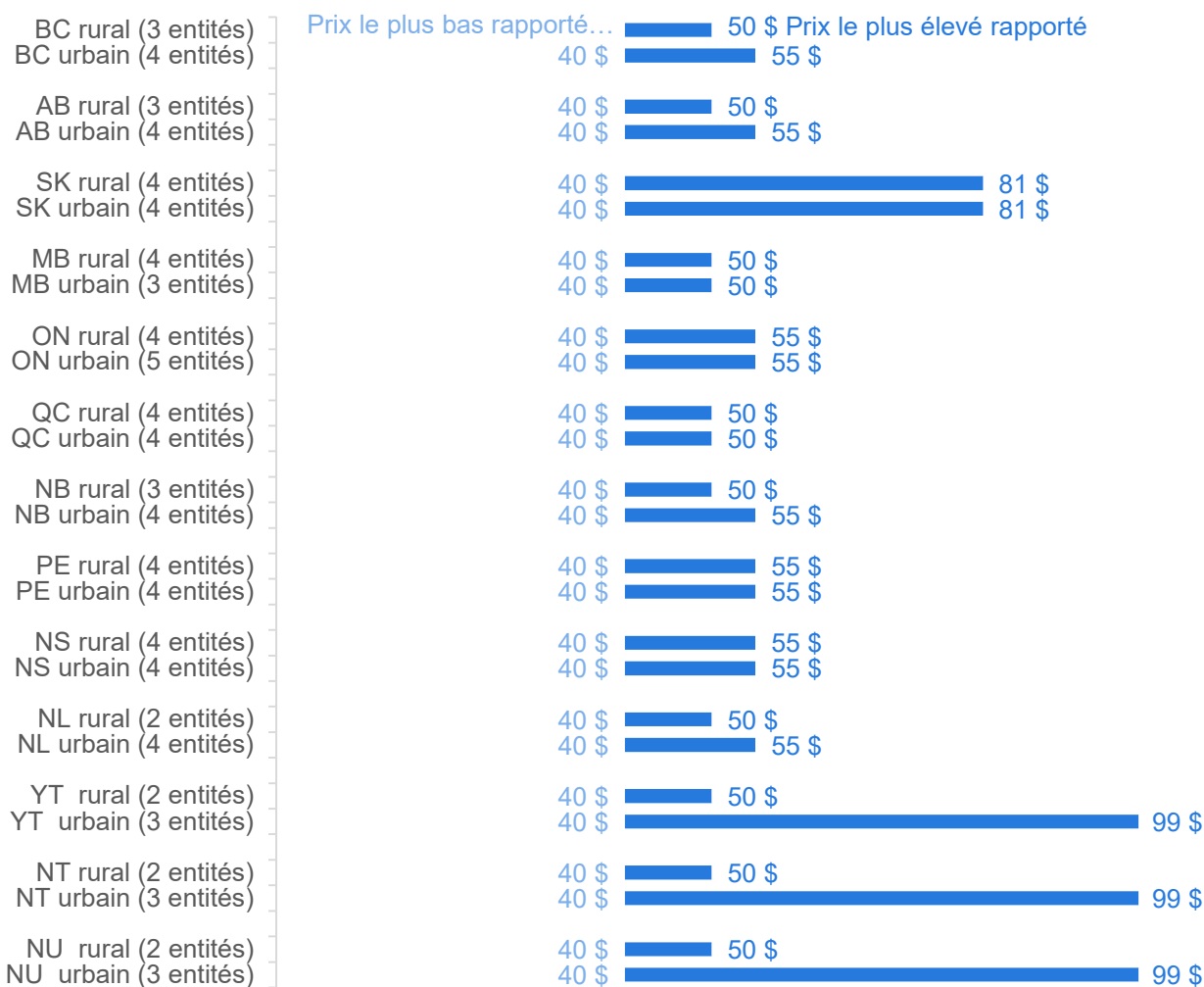
Remarque : Le numéro entre parenthèses indique le nombre d'entités uniques (c.-à-d. les marques principales, qui ont fourni les données au nom de leurs marques complémentaires) qui ont déclaré un prix dans la province ou le territoire.

Forfait de 5 Go, minutes d'appels illimités et messages textes illimités : comparaisons entre les régions urbaines et les régions rurales et entre les provinces et les territoires

Les prix provinciaux dans les centres urbains et les collectivités rurales étaient similaires, le prix le plus bas étant de 40 \$ partout au pays. La fourchette de prix dans les collectivités rurales est égale ou inférieure à celle des centres urbains dans chaque province. Il existe une différence notable dans le Nord : la fourchette de prix dans les centres urbains de 40 \$ à 99 \$ est beaucoup plus grande que celle des régions rurales de 40 \$ à 50 \$.

Ailleurs au Canada, les fourchettes de prix sont comparables. La province où la fourchette de prix était la plus grande est la Saskatchewan (de 40 \$ à 81 \$). Les prix dans les centres urbains et dans la plupart des collectivités rurales étaient équivalents aux prix dans le graphique ci-dessous, sauf en Colombie-Britannique, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador, où les prix déclarés les plus élevés étaient 5 \$ plus élevés dans les centres urbains (55 \$) que dans les collectivités rurales (50 \$).

Graphique 4.13 Fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 5 Go, minutes et messages textes illimités (région : province/territoire, urbain et rural), 2019



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Prix des services Internet (2016 à 2019)

Méthodologie

Les renseignements sur les prix des services Internet sont basés sur trois ensembles avec différents niveaux pour les vitesses de téléchargement et de téléversement et les limites de transfert de données (plafonds de données). « Service Internet » désigne les services Internet fixes accessibles aux consommateurs résidentiels. Les prix accessibles au public doivent satisfaire aux exigences minimales des ensembles suivants :

Tableau 4.3 Ensembles de services Internet inclus dans le sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication 2019

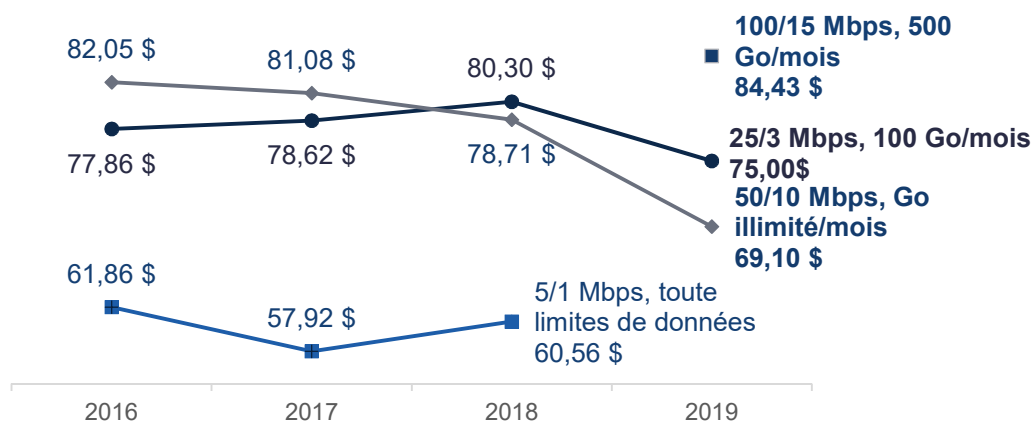
Nom de l'ensemble	Fourchette de vitesses de téléchargement	Fourchette de vitesses de téléversement	Fourchette de limites de transfert de données (plafonds de données)	Remarques
25/3 Mbps	25 à 49,9 Mbps	3 à 9,9 Mbps	100 Go par mois	--
50/10 Mbps, transfert illimité	50 à 99,9 Mbps	10 à 14,9 Mbps	Données illimitées	Vitesse cible et objectif du service universel établis dans la Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496
100/15 Mbps (nouveau dans la collecte de données de 2019)	100 Mbps ou plus	15 Mbps ou plus	500 Go par mois	--

Prix moyens déclarés

Prix nationaux

Dans l'ensemble du pays, les prix moyens des services Internet ont diminué depuis 2016. Alors que le prix du forfait 25/3 Mbps avec 100 Go de données par mois a augmenté de 2017 à 2018, cette tendance s'est renversée en 2019, ce qui a donné lieu au prix moyen le plus bas (75 \$) depuis 2016 (78 \$) [TCAC de -1,2 %]. Le prix du forfait illimité 50/10 Mbps a légèrement diminué depuis 2016 (TCAC de -5,57 %) et s'établit à 69 \$ pour la première fois, sous le prix moyen déclaré pour le forfait 25/3 Mbps avec 100 Go de données par mois (75 \$).

Graphique 4.14 Prix moyens déclarés les plus bas (\$/mois) des services Internet (région : Canada)



Source : Sondage annuel du CRTC sur les prix d'achat pour les services de communication 2019

Remarque : L'ensemble 5/1 Mbps a été remplacé par l'ensemble 100/15 Mbps avec 500 Go de données par mois dans la collecte de données de 2019.

Le prix moyen du forfait illimité 50/10 Mbps exclut le prix du Nord parce qu'aucun forfait avec plafond de données illimitées n'y est offert. En raison de cette exclusion, le prix moyen de ce forfait ne comprend que le prix des provinces et est donc inférieur au prix du forfait 25/3 Mbps, qui lui comprend le prix des provinces et des territoires (le prix de territoires est plus élevé que le prix des provinces).

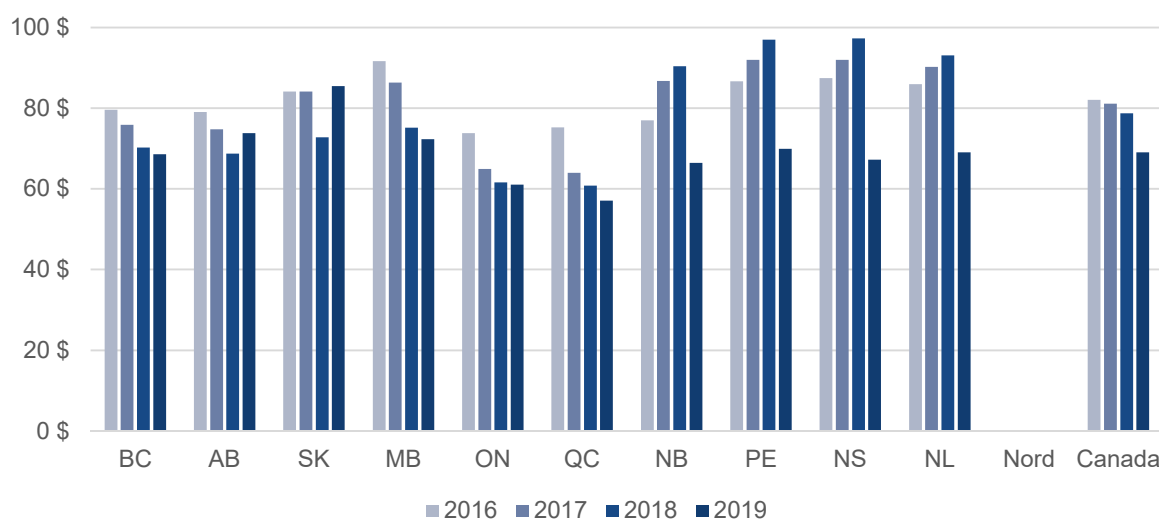
Prix des provinces

La tendance des prix des services Internet au niveau provincial est semblable à celle au niveau national. Le prix moyen du forfait illimité 50/10 Mbps a diminué depuis 2016 dans chaque province sauf en Saskatchewan, où il a augmenté pour dépasser les provinces de l'Atlantique pour ce qui est du prix moyen le plus élevé au Canada, à 85,46 \$, légèrement au-dessus du prix de 2016 (84,13 \$, TCAC de 0,39 %).

Bien qu'il soit toujours plus bas que le prix moyen déclaré en 2016 (79,04 \$), le prix déclaré en Alberta en 2019 a légèrement augmenté (73,82 \$, +7,36 %) par rapport au prix de 68,75 \$ déclaré en 2018. À l'opposé de la tendance précédente de prix à la hausse dans les provinces de l'Atlantique, l'année 2019 a marqué une forte chute du prix moyen dans cette région (Nouveau-Brunswick -30 %, Île-du-Prince-Édouard -27,83 \$, Nouvelle-Écosse -30,86 \$ et Terre-Neuve-et-Labrador -25,8 %).

Ce service n'était pas offert dans le Nord.

Graphique 4.15 Prix moyen du forfait 50/10 Mbps, transfert illimité (région : province/territoire)



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Le forfait illimité 50/10 Mbps n'est pas disponible dans le Nord.

Fourchette des prix déclarés

Service de 25/3 Mbps et 100 Go par mois : comparaisons entre les régions urbaines et les régions rurales et entre les provinces et les territoires

Un service Internet avec téléchargement de 25 Mbps, téléversement de 3 Mbps et une limite mensuelle de données de 100 Go était disponible pour au moins 25 \$ et pouvant aller jusqu'à 50 \$ parmi les centres urbains provinciaux au Canada. Les prix variaient grandement de 25 \$ à 130 \$. Le prix le plus bas, 25 \$, a été déclaré dans les centres urbains partout en Ontario. Les centres urbains ont déclaré les mêmes prix ou des prix inférieurs que les collectivités rurales du pays, à l'exception du Nouveau-Brunswick (le prix le plus bas était de 50 \$ dans le centre urbain comparativement à 48 \$ dans les collectivités rurales).

Le Nord a déclaré les prix les plus élevés, variant entre les régions urbaines et rurales, de 100 \$ à 130 \$, où le service était disponible. Des renseignements supplémentaires peuvent être consultés dans le portail Données ouvertes.

Service de 100/15 Mbps et 500 Go par mois : comparaisons entre les régions urbaines et les régions rurales et entre les provinces et les territoires

En ce qui concerne l'ensemble de services Internet avec la vitesse la plus élevée, téléchargement de 100 Mbps et téléversement de 15 Mbps avec une limite de données de 500 Go, des prix variant entre 45 \$ et 300 \$ ont été déclarés au pays. Dans les provinces, les prix minimums variaient entre 45 \$ et 75 \$. Lorsque ce service était disponible, les prix minimums déclarés dans les centres urbains étaient les mêmes ou inférieurs à ceux des collectivités rurales, à l'exception du Québec où les prix en régions rurales déclarés étaient plus bas de 5 \$ que ceux des centres urbains (collectivités rurales : 45 \$; centres urbains : 50 \$). Le prix le plus bas, 45 \$, a été déclaré dans les collectivités rurales du Québec et les centres urbains de l'Ontario. Toutefois, les centres urbains en Ontario ont aussi déclaré le point de prix le plus élevé de 300 \$, ce qui dépasse de loin la fourchette maximale des autres provinces (de 75 \$ à 140 \$).

La disponibilité du service 100/15 Mbps était limitée dans le Nord, avec le service offert à un point de prix unique de 240 \$. Des détails supplémentaires peuvent être consultés dans le portail Données ouvertes.

Forfait illimité 50/10 Mbps : comparaisons entre les régions urbaines et les régions rurales et entre les provinces et les territoires

Dans les provinces, plus de fournisseurs de services Internet offraient le service 50/10 Mbps dans les centres urbains que dans les collectivités rurales, sauf en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, où il y avait cinq fournisseurs dans les deux types de régions.

Bien que le prix de départ dans les collectivités rurales était plus élevé dans la plupart des provinces, les prix de départ dans les centres urbains et les collectivités rurales dans une même province étaient similaires dans la moitié des provinces. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Saskatchewan, le prix de départ de ce service était plus élevé dans les régions rurales que dans les centres urbains.

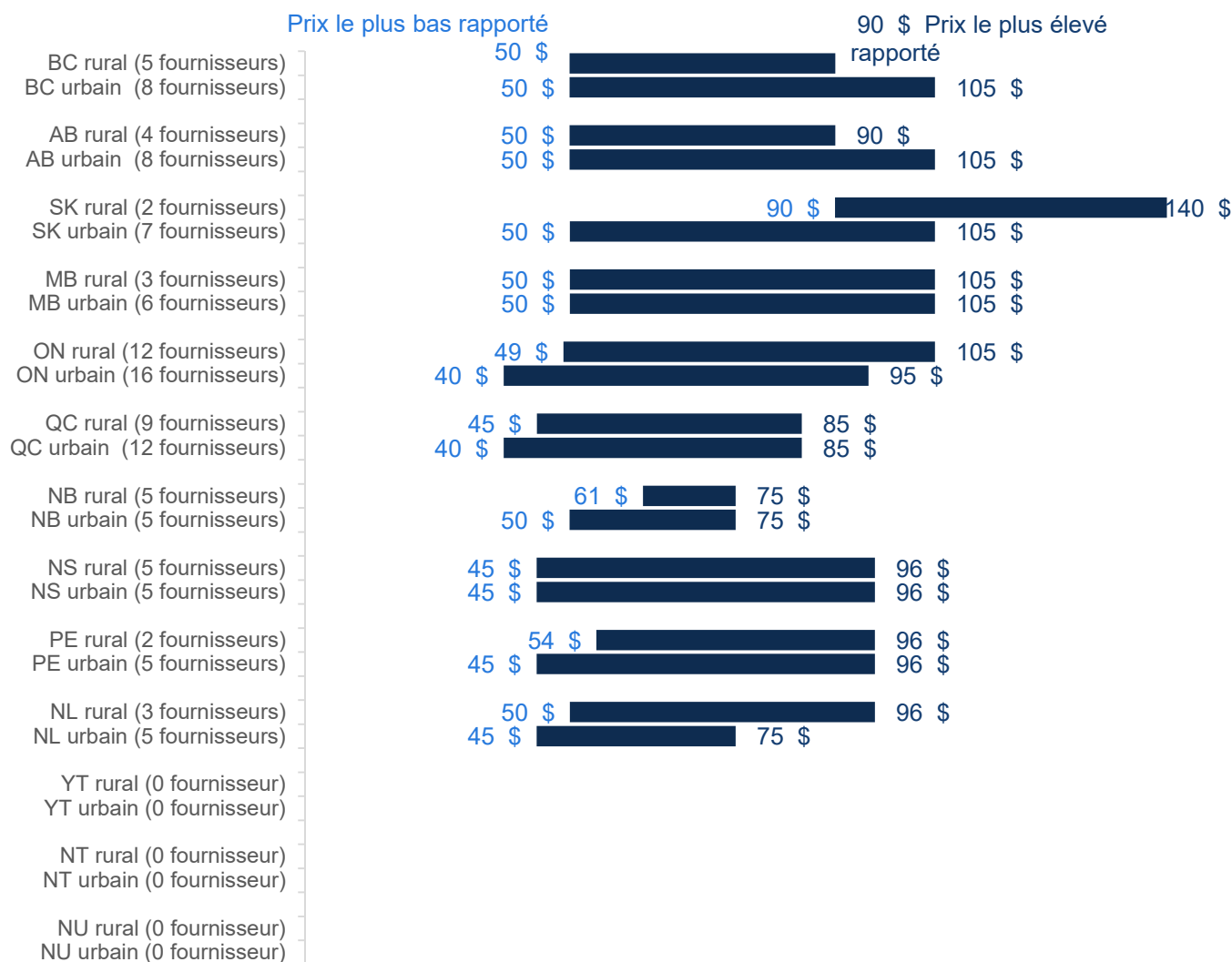
Les prix les plus élevés étaient répartis entre les centres urbains et les collectivités rurales, avec des fourchettes de prix relativement semblables. Toutefois, dans les collectivités rurales de la Saskatchewan, le prix de départ était plus élevé et la fourchette était plus large, soit de 90 \$ à 140 \$. Ces prix sont très différents non seulement de ceux des centres urbains de la Saskatchewan, mais aussi de ceux du reste du pays, lesquels s'élevaient entre 50 \$ et 96 \$ en moyenne. Dans les centres

urbains au Nouveau-Brunswick, la fourchette de prix était plus étroite (de 61 \$ à 75 \$), et le prix de départ était le deuxième plus élevé.

Ce service n'était pas offert dans le Nord.

Plus de renseignements détaillés sont disponible : voir *Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes*.

Graphique 4.16 Fourchette des prix déclarés pour le service Internet 50/10 Mbps, transfert illimité, (région : province/territoire, urbain et rural), 2019



Source : Sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication, CRTC, 2019

Remarque : Le forfait illimité 50/10 Mbps n'est pas disponible dans le Nord.

iv. Ensembles de données disponibles sur Données ouvertes

Un classeur Excel et un « zip » avec des fichiers CSV lié au présent rapport ont été publiés sur le portail Données ouvertes. Ils contiennent les données des graphiques et des tableaux de la présente

section du RSC, en plus d'ensembles de données supplémentaires (P-S1 à P-S23) qui proviennent d'éditions antérieures du RSC.

Instructions : Utilisez le tableau ci-dessous pour chercher des ensembles de données disponibles dans le portail Données ouvertes qui sont liés à la présente section du RSC. Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble de données, allez sur le page [Recherche de données du RSC](#) et téléchargez le classeur **Données - Prix mensuels à la fin de l'année**. Cherchez le nom de l'onglet parmi les onglets du classeur Excel pour trouver les données.

Tableau 4.4 Liste des ensembles de données disponibles dans le classeur Données - Prix mensuels à la fin de l'année

Nom d'onglet	Titre
P-G1	Prix moyen, par service (Canada)
P-G2	Ventilation annuelle : prix combinés moyens du service 50 /10 Mbps, transfert illimité, du forfait mobile de 5 Go, des services filaires de base et des services de télé de base (région : province/territoire et Canada)
P-G3	Prix combinés moyens des services de communication (région : urbain et rural)
P-G4	Ventilation entre les centres urbains et les collectivités rurales des prix combinés moyens pour les services 50/10 Mbps, transfert illimité, les forfaits mobiles de 5 Go avec minutes d'appels illimités et messages textes illimités, les services filaires de base et les services de télé de base (région : province/territoire et Canada)
P-G5	Fourchette des prix déclarés des services Internet 50/10 Mbps, transfert illimité, des forfaits mobiles de 5 Go, des services filaires et des services de télé de base
P-G6	Services Internet : fourchette des prix déclarés pour les forfaits 50/10 Mbps, transfert illimité (région : province/territoire)
P-G7	Services mobiles : fourchette des prix déclarés pour les forfaits mobiles de 5 Go (région : province/territoire)
P-G8	Services filaires : fourchette des prix déclarés et prix moyens déclarés (région : province/territoire)
P-G9	Services de télé de base : fourchette des prix déclarés et moyens déclarés (région : province/territoire)
P-G10	Prix moyens déclarés les plus bas (\$/mois) des services mobiles (région : Canada)
P-G11	Prix moyens des ensembles de services mobiles (région : urbain et rural)
P-G12	Fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 1 Go, tout nombre de minutes, tout nombre de messages textes (données seulement à moindre coût) [région : province/territoire, urbain et rural]
P-G13	Fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 5 Go, minutes et messages textes illimités [région : province/territoire, urbain et rural]
P-G14	Prix moyens déclarés les plus bas (\$/mois) des services Internet (région : Canada)
P-G15	Prix moyen du forfait 50/10 Mbps, transfert illimité (région: province/territoire)
P-G16	Fourchette des prix déclarés pour le service Internet 50/10 Mbps, transfert illimité (région: province/territoire, urbain et rural)
P-T1	Prix mensuel moyen déclaré, écart de prix et de croissance, par service (région : Canada)

P-T2	Ensembles de services mobiles inclus dans le sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication 2019
P-T3	Ensembles de services Internet inclus dans le sondage annuel sur les prix d'achat pour les services de communication 2019
P-T4	Liste des collectivités rurales et des centres urbains par province et par territoire
P-S1	Comparaison des services de communications de base par prix et part du total des prix déclarés (région : Canada),
P-S2	Prix moyens rapportés des services de communication (région : province/territoire)
P-S3	Prix moyens rapportés des services de communication (région : province/territoire)
P-S4	Service de télé de base : fourchette des prix déclarés, par centre urbain (\$/mois)
P-S5	Service de télé de base : fourchette des prix déclarés (région : province/territoire, urbains et rurale) (\$/mois)
P-S6	Services filaires : fourchette des prix déclarés, par centre urbain, (\$/mois)
P-S7	Services filaires: fourchette des prix déclarés (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)
P-S8	Services Internet : fourchette des prix déclarés, 5/1 Mbps, par centre urbain (\$/mois)
P-S9	Services Internet : fourchette des prix déclarés, 25/3 Mbps, 100 Go/mois, par centre urbain (\$/mois)
P-S10	Services Internet : fourchette des prix déclarés, 50/10 Mbps, transfert illimité, par centre urbain (\$/mois)
P-S11	Services Internet : fourchette des prix déclarés, 100/15 Mbps, 500 Go/mois, par centre urbain (\$/mois)
P-S12	Services Internet : fourchette des prix déclarés, 5/1 Mbps (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)
P-S13	Services Internet : fourchette des prix déclarés, 25/3 Mbps, 100 Go/mois (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)
P-S14	Services Internet : fourchette des prix déclarés, 100/15 Mbps, 500 Go/mois (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)
P-S15	Services mobiles : fourchette des prix déclarés, sans donnée, au moins 150 minutes d'appels, aucun message texte, par centre urbain (\$/mois)
P-S16	Services mobiles : fourchette des prix déclarés, 1 Go de données, tout nombre de minutes, tout nombre de messages textes, par centre urbain (\$/mois)
P-S17	Services mobiles : fourchette des prix déclarés, 2 Go de données, au moins 1 200 minutes d'appels, au moins 300 messages textes, par centre urbain (\$/mois)
P-S18	Services mobiles : fourchette des prix déclarés, 5 Go de données, minutes d'appels illimités, messages textes illimités, par centre urbain (\$/mois)
P-S19	Services mobiles : fourchette des prix déclarés, 10 Go de données, minutes d'appels illimités, messages textes illimités, par centre urbain (\$/mois)
P-S20	Services mobiles : fourchette des prix déclarés, sans donnée, au moins 150 minutes d'appels, aucun message texte (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)
P-S21	Services mobiles : fourchette des prix déclarés, 1 Go de données, tout nombre de minutes, tout nombre de messages textes (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)
P-S22	Services mobiles : fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 2 Go de données, au moins 1 200 minutes d'appels, au moins 300 messages (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)

P-S23	Services mobiles : fourchette des prix déclarés pour les forfaits de 10 Go de données, minutes d'appels illimités, messages textes illimités (région : province/territoire, urbain et rural) (\$/mois)
-------	--

v. Méthodologie

Définitions

Marques

Marques complémentaires : Marques introduites sur le marché des services sans fil par une entité qui possède déjà une marque principale bien établie. Entités telles que Virgin Mobile (Bell), Fido (Rogers), Public Mobile (TELUS) et Fizz (Vidéotron).

Marques principales : Marques phares qui sont plus reconnaissables par les consommateurs et sont directement associées aux sociétés mères qui possèdent et exploitent les installations pour fournir les services. Ces marques comprennent Bell Mobilité, Rogers, TELUS et Vidéotron.

Prix déclarés

Prix déclaré : Prix mensuels publiquement accessibles aux consommateurs en date du 31 décembre de l'année pour laquelle les données sont recueillies (2019). Les entités déclarent ces prix au CRTC par son système de collecte de données. Elles doivent indiquer le prix le plus bas qui répond aux exigences de service minimales telles qu'elles sont définies dans le [sondage annuel sur les prix](#). Ces exigences sont décrites dans la section *Services de communication* ci-dessous.

- **Exigences de service minimales** : Les fournisseurs de services déterminent et indiquent le prix du service, y compris celui de ses marques complémentaires, qui correspond le mieux aux exigences de service minimales établies dans le sondage.
- **Exclusions** : Les frais supplémentaires (frais d'activation, subvention des appareils, frais d'itinéraire, etc.) sont exclus. Les rabais (rabais de fidélisation, rabais applicables aux services groupés, etc.) sont également exclus.

Prix les plus élevés/plus bas : Prix les plus élevés et prix les plus bas déclarés par une marque principale (y compris leurs marques complémentaires), par centre urbain et par collectivité rurale.

Services de communication

Services mobiles : Forfaits sans fil « apportez votre propre équipement personnel de communication » (AVEC) de 3 Go ou plus (p. ex., LTE ou LTE-A) publiquement accessibles aux consommateurs résidentiels. La marque principale et les marques complémentaires sont utilisées pour déterminer les prix disponibles qui répondent au minimum des ensembles suivants :

Tableau 4.5 Ensembles de services mobiles dans la collecte de données de 2019

Nom de l'ensemble	Fourchette de quantité de données	Nombre minimal de minutes d'appels	Nombre minimal de messages textes	Vitesse minimale
Aucune donnée	Toute quantité de données	150 minutes	0 message texte	3G ou plus
1 Go	1 à 2 Go	Tout nombre de minutes	Tout nombre de messages textes	3G ou plus
2 Go	2 à 4,9 Go	1 200 minutes	300 messages textes	3G ou plus
5 Go	5 à 9,9 Go	Minutes illimitées	Messages textes illimités	3G ou plus
10 Go (nouveau dans la collecte de données de 2019)	10 Go ou plus	Minutes illimitées	Messages textes illimités	3G ou plus

Remarques :

- Avant 2019, l'ensemble Aucune donnée s'appelait « Niveau 1 », l'ensemble 1 Go « Niveau 2 », l'ensemble 2 Go, « Niveau 3 », et l'ensemble 5 Go, s'appelait « Niveau 4 ».
- Avant 2019, les exigences minimales pour les minutes et les messages textes de l'ensemble 1 Go étaient de 450 minutes et 300 messages textes.

Services Internet : Services Internet fixes accessibles aux consommateurs résidentiels. Les prix accessibles au public doivent satisfaire aux exigences minimales des ensembles suivants :

Tableau 4.6 Ensembles de services Internet dans la collecte de données

Nom de l'ensemble	Fourchette de vitesses de téléchargement	Fourchette de vitesses de téléversement	Fourchette de limites de transfert de données (plafond de données)	Remarques
5/1 Mbps (supprimé de la collecte de données de 2019)	5 à 24,9 Mbps	1 à 3 Mbps	Aucune	Vitesse cible de 2011 établie dans la Politique réglementaire de télécom CRTC 2011-291
25/3 Mbps, 100 Go de données	25 à 49,9 Mbps	3 à 9,9 Mbps	100 Go par mois	--
50/10 Mbps, transfert illimité	50 à 99,9 Mbps	10 à 14,9 Mbps	Données illimitées	Vitesse cible et objectif du service universel établis dans la Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496
100/15 Mbps (nouveau dans la collecte de données de 2019)	100 Mbps ou plus	15 Mbps ou plus	500 Go par mois	--

Méthode de calcul des moyennes

Nous calculons les moyennes par service, ensemble et entité (indépendamment des marques complémentaires) au moyen des prix minimaux déclarés. Chaque entité doit indiquer le prix non promotionnel minimal qui répond aux exigences minimales de l'ensemble.

1. Pour commencer, nous calculons une moyenne pour chaque province et territoire en additionnant les prix déclarés dans chaque collectivité rurale de la province ou du territoire, puis en divisant cette somme par le nombre de collectivités rurales dans la province ou le territoire (les collectivités où aucun prix n'est déclaré sont exclues).

$$\begin{aligned} & \text{Moyenne rurale provinciale} \\ &= \frac{\sum_{i=1}^n \text{prix pour chaque communauté rurale dans la province}}{n} \end{aligned}$$

2. Nous calculons la moyenne des régions rurales du Nord en divisant la somme des moyennes des territoires par trois (le nombre de territoires) :

$$\text{Moyenne rurale du Nord} = \frac{\sum \text{Moyennes rurales des territoires}}{3}$$

3. Ensuite, nous ajoutons cette somme aux moyennes des régions rurales des provinces et divisons par 11 (10 provinces et la moyenne des régions rurales du Nord) pour produire la moyenne des régions rurales du pays :

$$\begin{aligned} & \text{Moyenne rurale nationale} \\ &= \frac{\sum \text{Moyennes rurales des provinces} + \text{Moyenne rurale du Nord}}{11} \end{aligned}$$

4. Nous répétons les trois calculs ci-dessus pour les centres urbains.
5. Enfin, nous calculons la moyenne nationale en divisant la somme des moyennes des régions urbaines et des régions rurales par deux :

$$\text{Moyenne} = \frac{\text{Moyenne urbaine} + \text{Moyenne rurale}}{2}$$

Nous répétons la méthode ci-dessus pour chaque service, ensemble et année de prix déclarés. Si la moyenne des régions rurales n'est pas disponible, nous utilisons à la place la moyenne des régions urbaines.

Liste des régions nationales :

- Nord : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut
- Prairies : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba
- Centre : Ontario et Québec
- Provinces de l'Atlantique : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse

Liste des collectivités rurales et des centres urbains

Le CRTC a sélectionné 54 collectivités rurales et 24 centres urbains pour représenter les provinces et les territoires

Nous avons sélectionné les collectivités rurales en fonction des critères suivants :

- la collectivité ne faisait pas partie de l'une des régions métropolitaines de recensement des 24 centres urbains énumérés ci-dessous;
- la collectivité avait une densité de population de moins de 400 personnes par kilomètre carré, ou ses centres de population comptaient moins de 1 000 personnes par centre;
- le nombre de collectivités choisies dans chaque province ou territoire reflétait la proportion de la population de la province ou du territoire par rapport à l'ensemble de la population canadienne;
- les collectivités n'étaient pas regroupées géographiquement.

Tableau 4.7 Liste des collectivités rurales et des centres urbains par province et par territoire

Territoire ou province	Collectivités rurales	Centres urbains
Yukon (YT)	Dawson City Mayo	Whitehorse
Territoires du Nord-Ouest (NT)	Fort Simpson Fort Smith	Yellowknife
Nunavut (NU)	Cape Dorset Igloolik	Iqaluit
Colombie-Britannique (BC)	Barriere Bowser Cobble Hill Hazelton Kaslo Keremeos Thrus	Vancouver Victoria
Alberta (AB)	Cremona Evansburg Glendon Hythe Wabasca	Calgary Edmonton
Saskatchewan (SK)	Broadview Gull Lake Naicam Redvers Spiritwood	Saskatoon Regina
Manitoba (MB)	Ashern La Broquerie Norway House Pine Falls Southport	Winnipeg
Ontario (ON)	Bayfield Ripley Bancroft Echo Bay Emsdale Ingleside Lion's Head	Toronto Ottawa-Gatineau Hamilton London Kitchener-Waterloo St. Catharines-Niagara Windsor Oshawa
Québec (QC)	L'Islet La Guadeloupe	Montréal Québec

Territoire ou province	Collectivités rurales	Centres urbains
	Lac-Des-Ecorces New Carlisle Laterrière Rock Island St-Honoré (comté Témiscouata)	
Terre-Neuve-et-Labrador (NL)	Burin Harbour Main New Harbour	St. John's
Nouveau-Brunswick (NB)	Cap-Pelé Florenceville Lamèque	Fredericton
Île-du-Prince-Édouard (PE)	Crapaud Hunter River Morell-St. Peters	Charlottetown
Nouvelle-Écosse (NS)	Bear River Mahone Bay Wedgeport	Halifax

Remarque : Les limites des grands centres sont déterminées à l'aide des définitions de Statistique Canada portant sur les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement.